



Boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes



Boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Note de la République de Türkiye

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2024), *Boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes*, Éditions OCDE, Paris,
<https://doi.org/10.1787/2cae0310-fr>.

ISBN 978-92-64-37396-9 (imprimé)

ISBN 978-92-64-91773-6 (PDF)

ISBN 978-92-64-50060-0 (HTML)

ISBN 978-92-64-98232-1 (epub)

Crédits photo : Couverture © FatCamera/Getty Images.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : <https://www.oecd.org/fr/publications/support/corrigenda.html>.

© OCDE 2024



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cette œuvre est mise à disposition sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International. En utilisant cette œuvre, vous acceptez d'être lié par les termes de cette licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

Attribution – Vous devez citer l'œuvre.

Traductions – Vous devez citer l'œuvre originale, identifier les modifications apportées à l'original et ajouter le texte suivant : *En cas de divergence entre l'œuvre originale et la traduction, seul le texte de l'œuvre originale sera considéré comme valide.*

Adaptations – Vous devez citer l'œuvre originale et ajouter le texte suivant : *Il s'agit d'une adaptation d'une œuvre originale de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments utilisés dans cette adaptation ne doivent pas être rapportés comme représentant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays Membres.*

Contenu provenant de tiers – La licence ne s'applique pas au contenu provenant de tiers qui pourrait être incorporé dans l'œuvre. Si vous utilisez un tel contenu, il relève de votre responsabilité d'obtenir l'autorisation auprès du tiers et vous serez tenu responsable en cas d'allégation de violation.

Vous ne devez pas utiliser le logo de l'OCDE, l'identité visuelle ou l'image de couverture sans autorisation expresse ni suggérer que l'OCDE approuve votre utilisation de l'œuvre.

Tout litige découlant de cette licence sera réglé par arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de 2012. Le siège de l'arbitrage sera Paris (France). Le nombre d'arbitres sera d'un.

Avant-propos

La boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes a pour objet de soutenir la mise en œuvre et la diffusion de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (ci-après, la « Recommandation de l'OCDE sur les jeunes »), qui a été adoptée en juin 2022 par tous les pays membres de l'OCDE. La Recommandation sur les jeunes promeut une stratégie mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics afin d'améliorer les politiques de la jeunesse et leurs résultats dans tous les domaines pertinents, notamment l'emploi, l'entrepreneuriat, l'éducation et les politiques sociales, ainsi que l'engagement civique et la gouvernance publique. La boîte à outils a été réalisée dans le cadre du projet horizontal de l'OCDE « Un avenir meilleur pour les jeunes dans des sociétés vieillissantes », mené conjointement par la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) et la Direction de la gouvernance publique (GOV) de l'OCDE, afin de proposer des orientations pratiques pour améliorer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques en faveur des jeunes.

La boîte à outils et la Recommandation de l'OCDE sur les jeunes s'inscrivent dans le prolongement d'autres travaux pertinents menés à l'échelle de l'OCDE. Par exemple, les trois premiers piliers de la boîte à outils (compétences, situation sur le marché du travail et résultats d'ordre social) s'appuient sur la série d'analyse par pays *Investing in Youth* (Investir dans la jeunesse), dans lesquels des recommandations sur mesure sont proposées afin d'améliorer le passage de l'école à la vie active dans chaque pays, en s'inspirant des bonnes pratiques observées dans d'autres pays. Le premier pilier sur les aptitudes et les compétences s'inspire également des travaux de l'OCDE consacrés à l'enseignement professionnel, ainsi que des travaux relatifs à l'évolution professionnelle et aux parcours du deuxième cycle du secondaire permettant de faciliter l'entrée dans la vie active. Le deuxième pilier relatif à la situation des jeunes sur le marché du travail met également à profit les travaux entrepris dans le cadre de l'initiative OCDE-UE *Youth Entrepreneurship Policy Academy* (Académie des Politiques pour l'Entrepreneuriat des Jeunes), ainsi que la publication biennale *Missing Entrepreneurs* (Entrepreneurs manquants) et le rapport de 2022 intitulé *Unlocking the potential of youth-led social enterprises* (Libérer le potentiel des entreprises sociales dirigées par des jeunes). Les quatrième et cinquième piliers de la boîte à outils, relatifs à la gouvernance publique, sont en concordance étroite avec la *Declaration on Building Trust and Reinforcing* (Déclaration sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie) et s'appuient sur des éléments de comparaison, des données de référence et des bonnes pratiques pour établir des mécanismes de gouvernance efficaces à l'appui de politiques et de services répondant aux besoins des jeunes et de la justice intergénérationnelle présentés dans les examens par pays de l'OCDE sur la gouvernance au service des jeunes, ainsi que sur le rapport de 2020 intitulé *Governance for Youth, Trust and Intergenerational Justice : Fit for All Generations ?* (La gouvernance au service des jeunes, de la confiance et de la justice intergénérationnelle – Des politiques adaptées à toutes les générations ?).

La boîte à outils a été élaborée conjointement par ELS et GOV sous la direction stratégique de leurs directeur et directrice respectifs, Stefano Scarpetta et Elsa Pilichowski, et sous les auspices du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELSA) et du Comité de la gouvernance publique (CGP) de l'OCDE. Elle a grandement bénéficié des exemples de bonnes pratiques transmis par les pays et des orientations stratégiques fournies par les délégués aux comités ELSA et CGP, ainsi que par l'intermédiaire

du Groupe des « Amis de la jeunesse PLUS » du CGP. La boîte à outils a également bénéficié de la collaboration avec le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME, les régions et les villes (CFE), la Direction de l'éducation et des compétences (EDU) et le Centre de l'OCDE pour les compétences (SKC), ainsi que des consultations avec le Centre pour le bien-être, l'inclusion, la soutenabilité et l'égalité des chances (WISE). Ce document a été approuvé et déclassifié par le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales et le Comité de la gouvernance publique par procédure écrite le 25 octobre 2024 [COM/DELSA/ELSA/GOV/PGC(2024)1/REV1] et a été préparé pour publication par le Secrétariat de l'OCDE.

Des participants du Groupe de dialogue des organisations de jeunesse de l'OCDE sur la gouvernance (YOUNG – *Youth Organisations' Sounding Board for Governance*), ainsi que les membres de Youthwise et des jeunes d'Europe, d'Amérique latine et de la région Asie-Pacifique, ont été consultés lors de l'élaboration de la boîte à outils. Ils ont relevé que la boîte à outils offrait des possibilités non négligeables de favoriser le développement des jeunes en proposant aux pouvoirs publics des stratégies à long terme et des politiques globales en faveur de l'autonomisation des jeunes. Ils ont jugé important de préserver son caractère évolutif et concret et d'associer des représentants de la jeunesse aux débats à haut niveau sur les actions à mener. Ils ont également fait valoir que la boîte à outils encourageait une perspective plus large, ce qui aide également les organisations de jeunes à rattacher leurs missions aux objectifs généraux. Les participants ont souligné qu'il était essentiel d'investir dans la jeunesse pour favoriser une prospérité inclusive et promouvoir la justice intergénérationnelle. Ils ont plaidé pour que la boîte à outils soit largement diffusée en tant que ressource importante pour les politiques en faveur des jeunes, et en particulier ceux issus de groupes marginalisés et sous-représentés.

Table des matières

Avant-propos	3
Guide de lecture	7
Résumé	10
1 Pilier II - Aptitudes et compétences	12
Recommandation II.1	12
Recommandation II.2	18
Recommandation II.3	23
Recommandation II.4	29
Recommandation II.5	34
Recommandation II.6	40
Recommandation II.7	46
Recommandation II.8	51
Références	57
2 Pilier III – Accompagnement des jeunes sur le marché du travail	69
Recommandation III.1	69
Recommandation III.2	75
Recommandation III.3	80
Recommandation III.4	86
Références	91
3 Pilier IV – Insertion sociale et bien-être des jeunes	97
Recommandation IV.1	97
Recommandation IV.2	102
Recommandation IV.3	107
Recommandation IV.4	112
Recommandation IV.5	118
Références	125
4 Pilier V – Confiance des jeunes à l'égard des pouvoirs publics et liens avec les institutions publiques	133
Recommandation V.1	133
Recommandation V.2	139
Recommandation V.3	145
Recommandation V.4	151

Références	156
Notes	163
5 Pilier VI – Capacités administratives et techniques pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge	164
Recommandation VI.1	164
Recommandation VI.2	170
Recommandation VI.3	176
Références	182
Notes	187

TABLEAUX

Tableau 1. Liste des exemples de bonnes pratiques proposés	7
--	---

Guide de lecture

Chaque chapitre de la boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes aborde l'un des cinq piliers de la Recommandation de l'OCDE sur les jeunes et comprend une combinaison des éléments suivants :

- **Une section Pertinence.** Cette section présente le contexte dans lequel s'inscrivent les raisons pour lesquelles il convient d'aider les jeunes et les modalités de cette aide, conformément à la Recommandation de l'OCDE sur les jeunes. Elle énumère des recommandations pratiques et donne un aperçu des politiques et pratiques pertinentes.
- **Des encadrés présentant le point de vue des jeunes.** Plusieurs consultations ont été organisées auprès des jeunes pendant l'élaboration de la boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes. Des participants du Groupe de dialogue YOUNG de l'OCDE (*Youth Organisations' Sounding Board for Governance*), ainsi que les membres de Youthwise et des jeunes d'Europe, d'Amérique latine et de la région Asie-Pacifique ont été consultés sur les domaines d'action prioritaires de la Recommandation de l'OCDE sur les jeunes. Leurs points de vue alimentent la boîte à outils et sont présentés dans les encadrés figurant à la fin des sections consacrées à la pertinence.
- **Une liste d'indicateurs.** Les indicateurs contiennent des liens vers des sources de données OCDE et non-OCDE sur les résultats des jeunes afin de mieux comprendre les sujets abordés. Ces indicateurs sont classés comme spécifiques ou non spécifiques aux jeunes, montrant ainsi le degré de disponibilité des données ciblées.
- **Des exemples de bonnes pratiques.** Chaque section contient trois exemples de bonnes pratiques tirés d'initiatives internationales, multinationales, nationales et infranationales, afin de mettre en lumière les diverses approches dont disposent les pays pour soutenir les jeunes générations. Ces sections décrivent les exemples de pratiques efficaces et mettent en avant les résultats obtenus. Elles mettent également l'accent, le cas échéant, sur les liens entre les différents piliers.

Tableau 1. Liste des exemples de bonnes pratiques proposés

	Nom de la bonne pratique	Pays	Lien avec d'autres piliers
Pilier II. Aptitudes et compétences			
II.1	Programme Éco-école	Tchéquie	II.8
II.1	Le Programme « cartable letton »	Lettonie	II.8 et IV.5
II.1	BREAK!	Estonie, Islande et Lituanie	II.8
II.2	Des ordinateurs pour éduquer	Colombie	II.8
II.2	SparkDigiGirls	Grèce, Lituanie, Portugal et Slovénie.	
II.2	Mon Parcours Pro	France	III.3
II.3	Projet de lutte contre le décrochage scolaire	Lettonie	II.8 et IV.3

	Nom de la bonne pratique	Pays	Lien avec d'autres piliers
II.3	Garantie de formation professionnelle	Autriche	
II.3	PUM-O	Slovénie	IV.3 et V.4
II.4	Programme de candidats à l'alternance	Norvège	
II.4	L'attestation fédérale de formation professionnelle	Suisse	
II.4	Programme Écoles-ateliers : des instruments au service de la paix	Colombie	
II.5	Les critères Gatsby	Royaume-Uni	
II.5	Participation des employeurs à l'orientation professionnelle	Nouvelle-Zélande	II.7
II.5	Rock Your Life programme	Allemagne	
II.6	Programme de crédits anticipés dans l'enseignement supérieur	États-Unis	
II.6	Programme canadien d'aide financière aux étudiants	Canada	
II.6	Aide financière aux étudiants de l'enseignement	Pays-Bas	
II.7	Alliances pour la formation	Autriche	
II.7	Organismes de formation	Norvège	
II.7	#LifelongLearning	Suisse	
II.8	La mallette des parents	France	
II.8	Guide pour les jeunes quittant l'école	Nouvelle-Zélande	II.7
II.8	Taking teaching further	Royaume-Uni	II.7
Pilier III. Accompagnement des jeunes sur le marché du travail			
III.1	Subventions à l'emploi des jeunes	Australie, Autriche, Belgique, Chili, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pologne, République Slovaque, Slovénie, Tchéquie et Türkiye	IV.1
III.1	Initiatives vertes	Espagne, Estonie, France, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg, Norvège, et Portugal	II.4, II.7, III.3, et III.4
III.1	Subvention WANTO	États-Unis	II.4 et II.7
III.2	Fonds pour l'accessibilité	Canada	V.2
III.2	Suppression de la dégressivité du salaire minimum pour les jeunes	Belgique	
III.2	Friendly Work Space Job-Stress-Analysis	Suisse	IV.5 et VI.1
III.3	DUO for a JOB	Belgique, France, et Pays-Bas	
III.3	Programme Vision Plan	Corée	II.4, IV.3 et IV.5
III.3	Programme d'emploi d'été pour les jeunes	États-Unis	II.4 et III.1
III.4	Youth Entrepreneurs Succeed! (YES)	Espagne, Grèce, Italie et Pologne	II.4, III.3 et IV.3
III.4	Yes I Start Up	Italie	
III.4	Jeunes entrepreneurs ruraux	Colombie	
Pilier IV. Insertion sociale et bien-être des jeunes			
IV.1	Allocation d'insertion	Belgique	
IV.1	Assurance chômage pour les diplômés	Danemark	
IV.1	Programme national pour l'emploi	Costa Rica	II.4, II.7 et III.1
IV.2	Enseignement préscolaire public gratuit pour les enfants de 3 et 4 ans	Israël	
IV.2	Non-prise en considération des revenus des parents isolés bénéficiaires de l'aide sociale	Pays-Bas	
IV.2	Back to Work Family Dividend	Irlande	
IV.3	Développer les opportunités -	Costa Rica	IV.1
IV.3	Centres d'orientation uniques pour les jeunes	Finlande	II.7, III.3, IV.5 et VI.2
IV.3	Intervention de 5 jours pour les hikikomori	Japon	IV.5

	Nom de la bonne pratique	Pays	Lien avec d'autres piliers
IV.4	Housing First	Irlande	IV.3, IV.5 et VI.2
IV.4	Staying Close	Royaume-Uni	IV.3, IV.5 et VI.2
IV.4	Il y a un avenir	Espagne	IV.3, IV.5, V.2 et VI.2
IV.5	Youth Aware of Mental Health Programme	Allemagne, Australie, Autriche, Espagne, Estonie, États-Unis, France, Hongrie, Irlande, Italie, Norvège, Royaume-Uni, Slovénie, et Suède,	
IV.5	L'amour...mais le bon	Mexique	IV.3 et V.2
IV.5	headspace	Australie	II.1
Pilier V. Confiance des jeunes à l'égard des pouvoirs publics et liens avec les institutions publiques			
V.1	Éducation civique	Danemark, Portugal et Suède	II.1 et V.2
V.1	Easyvote	Suisse	V.2
V.1	Révision de l'âge minimum requis pour voter et se présenter aux élections	Allemagne, Autriche, Belgique, Corée du Sud, Estonie, Grèce, Israël, Italie, Lituanie, Mexique et Türkiye	
V.2	Promouvoir la participation des jeunes dans la lutte contre les défis mondiaux	Danemark et France	
V.2	Stratégie nationale en faveur de la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision	Irlande	V.1
V.2	« Notre Région, Notre Voix » Programme régional en faveur de l'investissement des jeunes	Australie	VI.2
V.3	Service d'évaluation économique du gouvernement irlandais	Irlande	III.1 et III.3
V.3	Initiatives pour le renforcement des effectifs de la fonction publique	France	III.1 et III.3
V.3	Civil Service Fast Stream	Royaume-Uni	III.1 et III.3
V.4	Programmes de service civique et de bénévolat des jeunes	Canada, France, Italie, Luxembourg et Union européenne	II.4
V.4	« Le Futur » : politique sur les loisirs et l'animation socio-éducative pour les enfants et les jeunes	Islande	IV.5
V.4	Subventions gouvernementales aux organisations de jeunesse	Suède	
Pilier VI. Capacités administratives et techniques pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge			
VI.1	Analyse comparative entre les sexes Plus	Canada	II.1, IV.3 et IV.5
VI.1	Enquête LUPP sur la jeunesse	Suède	II.1, IV.3 et IV.5
VI.1	Enquête nationale sur la jeunesse	Costa Rica	II.1, III.3 et IV.5
VI.2	Stratégies en faveur de la jeunesse	Espagne, Mexique, République slovaque et Union européenne	II.3, III.1, III.2, IV.1, IV.3, IV.4, IV.5, V.1 et V.2
VI.2	Programme national sur l'animation socio-éducative et la politique de la jeunesse 2020-23	Finlande	II.1, III.1, III.2, III.3, IV.1, IV.2, IV.3, IV.4, IV.5 et VI.1
VI.2	Méthodologie pour l'évaluation de la mise en œuvre des politiques de la jeunesse	Lituanie	IV.3, IV.5 et VI.1
VI.3	Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles	Royaume-Uni	II.1, III.1, III.2, IV.5 et VI.1
VI.3	Évaluer l'impact de la réglementation sur les jeunes	Allemagne, Autriche, Belgique et France	VI.1 et VI.2
VI.3	Rapports intergénérationnels	Australie	VI.1

Résumé

Les bonnes pratiques décrites dans la boîte à outils visent à inspirer et à encourager l'innovation et les réformes au sein des pouvoirs publics et au-delà, en favorisant de nouvelles façons d'aider les jeunes.

Les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés à un monde en mutation rapide, caractérisé par les transformations verte et numérique, les changements démographiques et les incertitudes économiques. Ils sont également plus susceptibles que les autres groupes d'âge à faire moins confiance aux gouvernements. Des approches globales et mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics, qui favorisent le développement des compétences, l'accès à des emplois de qualité, l'inclusion sociale, la santé mentale, une participation et une représentation significatives des jeunes, ainsi qu'un renforcement des cadres administratifs, sont nécessaires pour faciliter l'indépendance des jeunes et leur donner les moyens de participer à la vie économique, publique et sociale. La Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (ci-après, la « Recommandation de l'OCDE sur les jeunes »), adoptée en juin 2022 par tous les pays membres de l'OCDE, promeut une telle stratégie et définit une série de normes visant à améliorer les résultats des jeunes.

Pour aider les responsables de l'action publique à mettre en œuvre cette Recommandation, l'OCDE a mis au point une boîte à outils qui propose aux pays des orientations pratiques afin d'élaborer et de mettre en œuvre leurs politiques en faveur des jeunes. Cette boîte à outils rassemble de multiples exemples de bonnes pratiques des 38 pays membres de l'OCDE, dans des domaines d'action tels que l'éducation et les compétences, l'emploi et l'entrepreneuriat, la santé et l'inclusion sociale, la participation et la représentation dans la vie publique, ainsi que la gouvernance publique et la justice intergénérationnelle. Ces pratiques tiennent compte des caractéristiques diverses des jeunes, qui peuvent varier selon le contexte national, notamment la situation socioéconomique et la zone géographique, l'âge, le genre, l'origine raciale et l'appartenance ethnique, la qualité d'autochtone/d'immigré, l'existence (ou pas) d'un handicap, et toutes les autres identités auxquelles les jeunes s'associent, ainsi que leurs intersections.

Les politiques doivent veiller à ce que tous les jeunes, indépendamment de leur milieu ou de leur situation, aient la possibilité d'acquérir les connaissances et les compétences adéquates pour développer les compétences nécessaires pour s'épanouir dans des sociétés et des économies vertes, durables et de plus en plus portées par le numérique. Les efforts doivent se concentrer sur la lutte contre l'abandon scolaire, sur le développement de l'apprentissage en milieu professionnel et sur une offre globale de services d'orientation scolaire et professionnelle. Il est essentiel d'assurer un accès équitable aux études postsecondaires et à la formation tout au long de la vie, en particulier pour les jeunes issus de groupes sous-représentés. Les éducateurs et les formateurs ont besoin d'une formation et d'un soutien adaptés.

Des politiques sont nécessaires pour encourager la création d'emplois, lever les obstacles à l'entrée sur le marché du travail et aux transitions professionnelles et veiller à ce que tous les jeunes puissent occuper des emplois de qualité, y compris ceux en difficulté et/ou en situation défavorisée. Le lieu de travail doit être conçu de sorte à en garantir l'équité et la sécurité, contribuant ainsi à une vie en bonne santé et épanouissante pour les jeunes. Il est essentiel de renforcer les services de l'emploi et d'assurer un accès équitable à l'entrepreneuriat pour que les jeunes réussissent sur le marché du travail.

L'inclusion sociale des jeunes est une priorité qui va au-delà des simples résultats économiques et qui suppose de promouvoir des politiques assurant une aide au revenu adéquate et un logement de qualité, abordable et accessible, ainsi que des systèmes de prélèvements et de prestations qui valorisent le travail pour tous. Les jeunes en difficulté et défavorisés ont souvent besoin d'un soutien supplémentaire, qui passe par une collaboration étroite entre les acteurs régionaux et locaux et par des actions transversales. La promotion de la santé physique et psychique est essentielle pour favoriser une société plus inclusive.

Il est indispensable de renforcer la confiance des jeunes dans les pouvoirs publics et leurs relations avec les institutions publiques pour renforcer la démocratie. Le cadre juridique, institutionnel et administratif peut être consolidé pour atteindre ces objectifs. Les efforts doivent viser à lever les obstacles à une participation significative des jeunes aux processus civiques, démocratiques et décisionnels, ainsi qu'à accroître leur représentation dans les institutions publiques et parmi les agents publics. L'engagement et la participation civiques par le biais du service volontaire et de l'animation socioéducative peuvent également contribuer à favoriser la cohésion sociale.

Enfin, la lutte contre les inégalités liées à l'âge et la promotion de la justice intergénérationnelle constituent des priorités stratégiques pour obtenir une prospérité inclusive. Il est fondamental d'améliorer les capacités administratives et techniques ainsi que la collaboration entre tous les niveaux d'administration pour fournir des services adaptés aux besoins des jeunes. Il faut également renforcer la collecte, l'utilisation et le partage de données filtrées par âge, genre et autres caractéristiques pertinentes, et promouvoir une approche intégrée des politiques et des services en faveur des jeunes. En outre, l'adoption d'une perspective intergénérationnelle dans le processus réglementaire, l'élaboration des budgets publics, la passation des marchés publics et la prise de décision relative aux infrastructures et à leur mise en œuvre peut contribuer à ce que l'action publique débouche sur des résultats inclusifs pour tous les groupes d'âge.

En présentant des exemples de pratiques efficaces dans ces cinq domaines d'action interdépendants, la boîte à outils propose des orientations pratiques aux décideurs et aux professionnels et met à leur disposition les outils nécessaires pour appliquer des mesures efficaces afin d'aider les jeunes et de leur donner les moyens de réaliser pleinement leur potentiel.

1 Pilier II - Aptitudes et compétences

Le Conseil de l'OCDE recommande aux Membres et aux non-Membres qui ont adhéré à la Recommandation sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]) de veiller à ce que les jeunes de tous horizons et dans toutes les situations acquièrent des connaissances utiles et développent les compétences et aptitudes appropriées.

Recommandation II.1

Prendre des mesures afin que tous les jeunes puissent participer efficacement et contribuer de façon positive à des sociétés et des économies vertes et durables.

Pertinence

Les choix qu'effectuent quotidiennement les jeunes influent directement sur la création de sociétés vertes et durables. Conjointement, nos choix individuels peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre de 70 % (OCDE, 2023^[2]). Les systèmes éducatifs jouent un rôle déterminant pour équiper les jeunes des compétences et des connaissances nécessaires pour promouvoir des économies plus vertes et plus durables, dans l'immédiat et tout au long de leur vie adulte. Outre le soutien qu'ils apportent à l'action individuelle, ils constituent des éléments essentiels pour favoriser la réflexion sur les évolutions collectives et systémiques, en donnant aux apprenants les moyens de comprendre, d'exiger et de façonner les transformations globales (sociales, économiques, politiques et technologiques) les plus efficaces ou les plus prometteuses pour faire face au changement climatique et à d'autres risques environnementaux (Nusche, Fuster Rabella and Lauterbach, 2024^[3]).

Au sein de l'OCDE, les systèmes scolaires présentent des matières visant à sensibiliser les jeunes à l'environnement : en 2018, environ neuf directeurs d'établissement sur dix ont signalé que le changement climatique et le réchauffement de la planète étaient inclus dans leur programme d'études (OCDE, 2019^[4]). Cependant, seul un tiers des élèves de 15 ans de l'OCDE déclarent prendre des mesures constructives à l'appui d'économies vertes et durables. Même dans les pays où le niveau de risque climatique pour les jeunes est comparativement élevé, la proportion d'élèves actifs sur le plan environnemental atteint rarement les 50 %.

Pour prendre des décisions éclairées et mener des activités qui favorisent l'instauration de sociétés vertes et durables, des compétences et des connaissances de base sont nécessaires. Une main-d'œuvre dotée de compétences solides dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) sera indispensable à la transition écologique. Or, les connaissances scientifiques ne sont pas uniformément réparties chez les jeunes. Dans l'évaluation PISA 2015, les élèves de 15 ans défavorisés sur le plan socioéconomique dans les pays de l'OCDE étaient presque trois fois plus susceptibles que les élèves favorisés de ne pas acquérir le socle minimum de compétences en sciences (OCDE, 2016^[5]). Bon nombre de ces pays sont également confrontés à des problèmes persistants liés au manque de diversité parmi les jeunes qui s'orientent vers des études et des carrières dans le domaine des STIM, ce qui risque d'accentuer les inégalités quant à qui tirera profit de la transition verte.

Les établissements d'enseignement ont un rôle central à jouer pour favoriser un accès équitable à l'apprentissage et à l'acquisition de compétences. Néanmoins, dans de nombreux pays, les inégalités qui se manifestent dès le plus jeune âge, sont liées à l'accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE), et se renforcent au cours de la scolarité et de l'enseignement post-secondaire (OCDE, 2023^[6]). Les jeunes de milieux favorisés et non issus de l'immigration sont plus susceptibles d'effectuer un cursus de licence dans l'enseignement supérieur (OCDE, 2019^[7]). Les mesures visant à favoriser un accès aux études et à des acquis d'apprentissage équitables reposent sur un cadre stratégique global capable de répondre aux besoins des étudiants et qui fait de l'équité et de l'inclusion des principes directeurs de l'affectation des ressources et des financements ciblés (OCDE, 2023^[8]). Plusieurs aspects de la diversité doivent être pris en considération pour déterminer en quoi l'accès à l'apprentissage est équitable, notamment : les expériences migratoires ; les groupes ethniques, les minorités nationales et les peuples autochtones ; le genre ; l'identité de genre et l'orientation sexuelle ; les besoins éducatifs particuliers ; le haut potentiel intellectuel ; et la situation géographique (OCDE, 2023^[8]).

Encadré 1.1. La parole aux jeunes

«Les compétences non techniques revêtent une importance fondamentale pour l'avenir professionnel mais aussi pendant les études ».

Les jeunes observent un décalage entre l'enseignement qui leur est dispensé et les attentes réelles des employeurs. Ce décalage peut se traduire par un rétrécissement des débouchés, une baisse des salaires et une moindre motivation à exercer une influence positive sur la société.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Offrir aux jeunes un accès équitable à un enseignement formel, non formel et informel de qualité pour les doter de compétences clés propices à l'apprentissage tout au long de la vie et à la participation active à la société, notamment des compétences de base (lecture, écriture, calcul et résolution de problèmes) et des compétences sociales, civiques, émotionnelles, entrepreneuriales, financières, créatives, linguistiques et en communication.
2. Promouvoir le bien-être dans les établissements d'enseignement et de formation, notamment en dotant les jeunes de compétences socio émotionnelles et en leur apprenant à s'adapter pour faire face au stress et aux effets de l'adversité sur le bien-être.
3. Lutter contre tous les obstacles, la discrimination systémique, les stéréotypes et les préjugés auxquels se heurtent les jeunes, ainsi que les facteurs croisés de discrimination (intersectionnalité), pour favoriser l'égalité des chances et des aspirations, indépendamment du parcours de chacun.
4. Concevoir des filières de formation flexibles et modulables pour doter les jeunes et les générations futures des compétences nécessaires pour réaliser leurs objectifs personnels et gérer les transitions entre le système d'éducation et l'entrée dans un monde du travail en mutation.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Élèves peu performants en mathématiques, en lecture et en sciences (pourcentage d'élèves obtenant un score inférieur au niveau 2 dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (OCDE, 2023^[9])

- Score moyen en compréhension de l'écrit et en calcul, personnes âgées de 16 à 24 ans évaluées dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC) (OCDE, 2020^[10])
- Résultats des élèves en sciences et dans les items scientifiques liés/non liés à l'environnement, PISA 2006, PISA 2015 (OCDE, 2018^[11])
- Sensibilisation des élèves à l'environnement, PISA 2018 (OCDE, 2018^[11])
- Participation des élèves à des actions environnementales, PISA 2018 (OCDE, 2018^[11])

Le Programme Éco-école – Tchéquie

Contexte

Les sociétés ont pris conscience que l'éducation peut jouer un rôle plus important dans la transition écologique. Dans de nombreux pays, les établissements scolaires ont déployé des efforts considérables pour promouvoir une pédagogie tenant compte du développement durable. Un exemple en est le programme international d'écoles écologiques nommé le programme Éco-écoles que la Fondation pour l'éducation à l'environnement conduit dans 74 pays. En Tchéquie, le programme Éco-écoles (*Ekoškola*) est coordonné par le Centre éducatif Tereza, une organisation à but non lucratif.

Description

En Tchéquie, le programme Éco-écoles, instauré en 2005, mobilise actuellement la participation de plus de 400 établissements, de l'enseignement préprimaire au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, soit environ 2000 enseignants et 60 000 élèves. Les établissements qui décident d'y participer font partie d'un réseau et bénéficient du soutien d'un mentor ou d'un coordinateur régional. Les éco-écoles ont pour objectif de donner une place prioritaire à la durabilité et à une approche responsable de l'environnement, dans le cadre de l'enseignement et par leur mise en pratique à travers des activités scolaires. Le programme vise à orienter les enfants et les enseignants vers un mode de vie plus durable et à leur donner les moyens d'améliorer leur environnement de manière volontariste et autonome. Les élèves et les enseignants s'engagent à améliorer le mode de gestion des déchets, de l'énergie, de l'eau, des transports et de la nourriture au sein de leur établissement et à en diminuer l'incidence sur la biodiversité et le changement climatique. Un autre objectif consiste à faire adopter les bonnes pratiques acquises en classe par les familles des élèves et la population locale. Le programme Éco-écoles ne se résume pas à la réduction des déchets ou aux économies d'énergie. Il a pour ambition de créer une génération de citoyens préoccupés par l'environnement et déterminés à exercer une influence positive sur le monde qui les entoure.

Sept étapes constituent le programme. Pour commencer, les élèves se rassemblent en « éco-équipes ». Ils choisissent ensuite un thème pertinent et recueillent des informations et des données sur les pratiques de l'établissement dans ce domaine. En troisième lieu, ils apprennent à analyser la situation existante, procédant pour cela à une étude de leur établissement afin de déterminer les domaines à améliorer, puis à planifier des modifications et à les appliquer, à évaluer leur mise en œuvre (quatrième étape) et à tirer des leçons de leurs erreurs (cinquième étape). La sixième étape consiste à informer les autres des enseignements dégagés et éventuellement à influencer les parents, les amis et la population locale. Au cours de la dernière étape, les écoles encouragent les élèves à adopter des valeurs communes et à participer au programme de manière à modifier leurs comportements et leur vie personnelle. Les activités du programme viennent en complément du programme d'études national, mais les éco-écoles sont encouragées à en intégrer les valeurs fondamentales dans l'enseignement de base. Les enseignants bénéficient d'un appui du personnel de l'Éco-programme pour l'élaboration et la mise en œuvre du programme en classe.

Résultats

Plusieurs études ont été menées au fil des ans pour évaluer l'efficacité du programme Éco-école. En Tchéquie, il a été constaté qu'il exerçait sur les écoles une influence favorable du point de vue de leur prestige et de leur gestion de l'environnement. Les élèves qui ont fréquenté ce type d'établissement ont fait preuve d'une meilleure connaissance de l'environnement et d'un comportement plus écologique. Une étude portant sur les retombées du programme au niveau de l'éducation des jeunes enfants a montré que les enfants des écoles maternelles participantes affichaient des comportements plus respectueux de l'environnement.

Lectures complémentaires

Cincera (2008^[12]), Evaluace program Ekoškola, Envigogika ; Cincera et al. (2017^[13]), Eco-School in kindergartens: the effects, interpretation, and implementation of a pilot program Ekoskola (2023^[14]), Global Sustainable Schools Programme ; OCDE (OCDE, 2023^[2]), Education Policy Outlook 2023: Empowering all learners to go green ; TEREZA (2023^[15]), Our Programmes.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition II.8 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Le Programme « cartable letton » – Lettonie

Contexte

Le Programme « cartable letton », en vigueur depuis 2018, vise à ce que chaque enfant ayant l'âge d'aller à l'école en Lettonie, du début de l'enseignement primaire à la fin de l'enseignement secondaire, puisse « assister régulièrement à des événements culturels et artistiques nationaux de grande qualité dans le cadre du processus d'apprentissage formel ». Il assure le financement public d'événements artistiques et culturels, ce qui fait de ces événements une composante obligatoire de la scolarisation, et met à la disposition de toutes les écoles publiques un large éventail de programmes artistiques adaptés à l'âge des enfants.

Description

En 2016, l'Académie lettone de la culture a constaté qu'un cinquième des élèves n'avait assisté à aucun événement culturel extrascolaire au cours de l'année. En 2015-16, le Centre culturel national a conduit une étude sur les obstacles spécifiques à la participation des élèves à la vie culturelle. Une enquête menée auprès de 170 établissements scolaires a montré que les offres culturelles dans le secteur de l'éducation étaient jugées non coordonnées et dépendaient en grande partie des compétences et des moyens dont disposaient les enseignants. L'étude a recensé les principaux obstacles à l'accès aux programmes culturels, à savoir notamment le prix des billets (81 %), les coûts et accès aux transports (66 %), la distance par rapport aux lieux des événements (64 %), les moyens financiers des parents (63 %), le manque de temps ou le trop grand nombre d'obligations scolaires (41 %), et le nombre limité d'offres par rapport à l'âge et aux centres d'intérêt des élèves (24 %).

À l'origine, le Programme « cartable letton » visait à promouvoir la culture nationale dans l'éducation dans le cadre du centenaire du pays en 2018, 40 % du budget public alloué à cet événement lui étant affecté. En 2016, le programme a été expérimenté dans trois régions, auprès d'environ 600 élèves. Le Centre culturel national soutenait que la programmation culturelle et artistique favorise la motivation à apprendre, influe positivement sur le bien-être émotionnel et la santé psychique des élèves, encourage la coopération avec les familles et modernise le processus d'apprentissage.

Le programme est entré en vigueur en 2018 ; depuis 2022, il est administré par le Centre culturel national de Lettonie. Depuis 2023, il prévoit un financement fixe par élève, alloué spécifiquement à chaque école pour couvrir les coûts associés aux événements culturels (transport, billets, etc.), précise que ces activités doivent être formellement intégrées dans le programme d'études, et comporte une programmation culturelle spéciale établie pour les élèves en coopération avec les institutions culturelles.

Dans la pratique, la programmation proposée dans le cadre du « cartable letton » peut revêtir trois formes, l'objectif étant d'organiser au moins 24 événements différents dans les 10 domaines culturels couverts, à savoir : des visites des élèves dans les institutions culturelles, des visites d'institutions culturelles ou de leurs représentants dans les écoles et des représentations numériques. Une composante essentielle du programme est son portail de ressources centralisé destiné aux établissements scolaires, aux enseignants et aux professionnels du secteur culturel, qui permet de coordonner et de diffuser la programmation. Le portail présente :

- Des informations détaillées sur les critères régissant l'inscription (Latvias Skolas Soma, 2024^[16]) d'un événement culturel au programme, notamment son enregistrement sur le portail et la rédaction d'une fiche descriptive appropriée.
- Un calendrier national (Latvias Skolas Soma, 2024^[17]) des événements éligibles et des programmes spéciaux. Une liste d'environ 650 événements en présentiel y est affichée en permanence, ainsi que 300 événements numériques et des événements éphémères. Le Centre letton d'art contemporain a par exemple mis en place un programme de master class (The Latvian Centre for Contemporary Art (LCCA), 2024^[18]) ; celui-ci propose des rencontres avec des artistes et des ateliers qui peuvent être organisés au sein des établissements scolaires.
- Des orientations pédagogiques (Latvias Skolas Soma, 2024^[19]) pour les enseignants tels que des plans de cours, des ressources et des recommandations concernant les disciplines d'enseignement et leurs liens avec le contenu des dix domaines fondamentaux.

Résultats

En 2022, le programme couvrait 96 % des élèves, de la première à la douzième année d'études. Plus de 230 000 enfants et jeunes y ont participé, et plus de 10 000 manifestations culturelles et artistiques ont lieu chaque année scolaire.

Lectures complémentaires

Baltics News (2023^[20]), Five years of "School bag": what were its successes and challenges? ; Centre letton d'art contemporain (2024^[18]), Latvian School Bag: LCCA ; Unité lettone d'Eurydice (2018^[21]), Latvia's 100th anniversary Culture School Bag for every schoolchild ; Centre culturel national letton (2022^[22]), About the "Latvian school bag" program ; Centre culturel national letton (2017^[23]), More than 40% of the total budget of Latvia's Centenary assigned to the Latvian School Bag.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.8 et IV.5 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

BREAK!, Estonie – Islande et Lituanie

Contexte

La segmentation des marchés du travail selon le genre est encore très présente dans les pays de l'OCDE. En l'absence de considérations pratiques solides, de nombreux secteurs d'emploi sont dominés par un genre en particulier, ce qui se traduit par des disparités économiques et des pénuries de compétences, notamment dans les professions associées aux technologies de l'information, aux STIM, à l'enseignement et aux soins infirmiers. La perception de ce qui est acceptable en matière d'emploi limite également les possibilités offertes aux jeunes dans leur quête d'un emploi gratifiant. La segmentation genrée du marché du travail est en partie liée à l'état d'esprit et aux aspirations des jeunes eux-mêmes. Une étude de l'OCDE (OCDE, 2021^[24]) montre que, dès l'âge de cinq ans, les aspirations professionnelles des filles, et surtout celles des garçons, portent sur un nombre restreint de métiers, étroitement liés à leur genre. Cette conception genrée persiste tout au long de l'adolescence (OCDE, 2023^[25]), influant sur les choix éducatifs et les ambitions professionnelles des jeunes. Les pays de l'OCDE ont pris des mesures pour bousculer ces stéréotypes, et s'efforcent notamment d'inciter les filles et les jeunes femmes à suivre des études en science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM) et à choisir des professions dans ces domaines.

Description

Le projet BREAK! est une initiative conjointe de l'Estonie, de l'Islande et de la Lituanie, mis en place entre 2017 et 2019 et financé par des fonds de l'UE. Il a pour objectif de remettre en question les stéréotypes professionnels liés au genre dans le cadre d'un programme pluridimensionnel d'activités menées au sein du cadre scolaire et extrascolaire. Le projet s'articule autour d'une série télévisée de huit épisodes (« Why not? ») qui suit l'histoire de différents protagonistes envisageant des parcours professionnels atypiques. Une émission de radio et des vidéos portant sur la segmentation du marché du travail et les stéréotypes de genre ont également été produites, de même qu'un jeu interactif (« Kahoot! ») (MsHaleKCIS, 2024^[26]). Des lignes directrices aident les conseillers d'orientation professionnelle des écoles à exploiter ces ressources pour encourager les élèves à engager une réflexion critique sur les comportements et présupposés liés au genre (pour les deux genres) qui semblent aller de soi mais sont en fait l'expression de normes et de points de vue socialement structurés. Les élèves sont délicatement amenés à analyser d'un œil critique l'influence qu'exerce le genre sur les parcours professionnels en fonction de leurs propres intérêts et ambitions.

Résultats

Une évaluation de BREAK! réalisée par l'université de Tallinn s'est appuyée sur des enquêtes, des entretiens et des journaux d'étudiants pour cerner la réaction des jeunes et des adultes au projet. Elle a constaté que la série télévisée, dont 40 % des Estoniens avaient entendu parler, a notamment aidé les jeunes à se sentir plus sûrs d'eux et davantage en mesure de poursuivre leurs propres objectifs et de soutenir les autres. Le projet a également permis aux enseignants et aux conseillers d'orientation d'aborder le sujet de manière plus professionnelle grâce au matériel pédagogique adapté dont ils disposaient pour dialoguer avec les élèves, et de remettre en question leurs propres préjugés, qu'ils n'avaient peut-être pas été examinés sous un angle critique auparavant. D'autres adultes, dont les parents, ont également été amenés à réfléchir à leurs propres a priori.

Lectures complémentaires

Kinkar, V. et al. (2019^[27]), BREAK! Guidelines for career counsellors on addressing gender equality and gender stereotypical career choices in career counselling. Université de Tallinn et Fondation Innove ;

Roosalu, T. et al. (2019^[28]), Project BREAK! Evaluating outcomes and assessing impact. Empirical insight. RASI. Tallinna Ülikool.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition II.8 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation II.2

Permettre à tous les jeunes de prendre part à un monde de plus en plus numérique.

Pertinence

Les données et les technologies numériques comptent parmi les plus puissants moteurs d'innovation dans l'enseignement compte tenu du large éventail de possibilités qu'elles offrent - de l'apprentissage personnalisé à la prédiction des risques d'abandon scolaire en passant par la mise en place d'une éducation inclusive. Elles créent toutefois de nouveaux problèmes, liés par exemple au respect de la vie privée, au mauvais usage des algorithmes et à la fracture numérique. Ceux-ci sont apparus pendant la pandémie du COVID-19, et les pays sont désormais confrontés à de nouveaux obstacles pour exploiter les avantages qu'offre la transformation numérique et en réduire les risques autant que possible (OCDE, 2023^[29]).

La pandémie a mis en évidence les possibilités qu'offre l'enseignement numérique et la nécessité de s'y préparer. Elle a notamment eu pour effet d'accroître l'intérêt pour les technologies numériques dans l'enseignement et leur utilisation. La plupart des systèmes scolaires ont eu recours au téléenseignement et au téléapprentissage à un moment ou à un autre pendant la crise sanitaire, et les enseignants, les apprenants et les familles ont pris conscience du potentiel que présentent les technologies numériques dans ces deux domaines, ainsi que de leurs limites. Le transfert massif vers l'apprentissage numérique a également mis en lumière les inégalités persistantes en matière d'accès aux technologies et à la connectivité, de même que le rôle central des écoles en tant que lieux de sociabilité qui contribuent à l'apprentissage, mais aussi au bien-être des élèves (Thorn and Vincent-Lancrin, 2021^[30]).

La percée du numérique s'est poursuivie en 2022-23 avec l'apparition soudaine des applications d'IA générative (basées par exemple sur de grands modèles de langage comme ChatGPT ou SAGE). Ces avancées ont fait découvrir au grand public le pouvoir de l'IA, soulevant des questions fondamentales quant aux tâches et compétences où l'activité des humains et celle des machines se complètent et (ou) se substituent. En quoi l'IA renforce-t-elle les capacités humaines ? Donne-t-elle lieu à un délestage cognitif lorsqu'elle atteint, voire surpasse, les niveaux de compétences humaines existants ? Se traduit-elle par l'attrition des compétences humaines lorsque ce délestage se produit et que ces compétences sont moins sollicitées ? Pour les éducateurs, l'IA remet en question plusieurs activités éducatives, par exemple les modèles classiques de devoirs et d'évaluation. Cette technologie d'application générale pourrait provoquer une nouvelle « révolution industrielle » et influera nécessairement sur les modèles d'enseignement (OCDE, 2021^[31]).

La transformation numérique peut accentuer les inégalités existantes si l'accès à l'internet, et donc aux outils et matériels pédagogiques, est inégalement réparti parmi les apprenants. Ce point revêt une importance particulière si l'on veut se préparer à une nouvelle crise, quelle qu'en soit la nature, susceptible de susciter un retour du téléenseignement, ou faire évoluer le modèle scolaire actuel. Il faut impérativement élargir l'accès aux équipements, technologies et infrastructures numériques pour accompagner l'ensemble des jeunes dans leur apprentissage et leur intégration à un monde de plus en plus numérisé.

Si les technologies numériques peuvent améliorer l'enseignement et l'apprentissage, par exemple en diversifiant les scénarios pédagogiques destinés aux élèves ou en adaptant mieux l'enseignement à la

société contemporaine, leur utilisation excessive et les nombreuses possibilités de diffusion de contenus contraires à l'éthique présentent des risques pour le bien-être des apprenants et des enseignants. Il est crucial de les doter des connaissances, du matériel et des compétences nécessaires pour qu'ils puissent s'épanouir dans un monde éducatif et professionnel numérique.

La pandémie a également mis en évidence le caractère relationnel de l'enseignement. En effet, des études montrent qu'une grande majorité d'élèves et d'enseignants préfèrent l'enseignement et l'apprentissage en établissement scolaire et apprécient les contacts sociaux et émotionnels qu'offre la scolarité en présentiel. Par ailleurs, des données récentes semblent indiquer qu'au-delà d'un certain seuil, le recours à des appareils numériques est corrélé à des acquis scolaires plus faibles (OCDE, 2023^[32]). Il conviendra donc d'adapter la méthode et l'utilisation des technologies aux apprenants concernés.

Enfin, le recours aux technologies fondées sur l'IA soulève de nouvelles préoccupations quant à la protection des données et de la vie privée. Celle-ci doit toutefois être mise en balance avec d'autres objectifs éducatifs importants, comme l'équité ou l'efficacité, qui nécessitent parfois la collecte d'informations à caractère personnel, y compris des données sensibles. Les biais algorithmiques constituent l'un des nouveaux risques liés à l'arrivée de l'IA dans l'enseignement ; en effet, certains groupes risquent d'être victimes de discriminations fondées sur des données antérieures, ou simplement parce que le modèle d'entraînement de l'algorithme fonctionne mieux pour certains groupes que pour d'autres : les pays doivent veiller à ce que les nouveaux outils numériques soient soumis à des tests afin d'éviter d'éventuels biais. Il convient de mettre en évidence les avantages qu'offrent ces technologies et de communiquer en parallèle des informations concernant leurs risques et leurs limites (par rapport aux autres outils non numériques) pour donner aux jeunes les moyens d'évoluer dans l'environnement numérique de manière sûre, saine et responsable.

Encadré 1.2. La parole aux jeunes

Les jeunes insistent sur le fait qu'il est important de remédier aux obstacles à l'éducation et à l'acquisition de compétences. Certains problèmes, comme la mauvaise qualité des transports, l'accès limité aux technologies et les disparités financières entre les ménages, revêtent une importance majeure. Selon les jeunes, l'amélioration des infrastructures scolaires en dehors des grandes villes et le développement des cours en ligne et de l'accès aux technologies pourraient changer la donne. Des mesures de cette nature permettraient aux élèves issus de milieux moins favorisés de suivre les études dont ils ont besoin et de se préparer à l'avenir numérique.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Étendre l'accès aux appareils, technologies et infrastructures numériques afin de soutenir l'apprentissage et d'améliorer l'accès aux services publics et au marché du travail.
2. Doter les jeunes de compétences numériques et de compétences en résolution de problèmes pour l'environnement numérique.
3. Donner aux jeunes les moyens d'évoluer de façon sûre, saine et responsable dans l'environnement numérique, notamment en les sensibilisant à la fois aux risques et aux avantages des technologies dans la vie quotidienne, tant au niveau de l'individu que de la société.

4. Doter les établissements d'enseignement et de formation et leur personnel des connaissances, du matériel et des compétences nécessaires pour faciliter l'apprentissage des jeunes au sein et au service d'un monde numérique.

Autres indicateurs

- Mise à disposition ou utilisation d'outils et de ressources numériques dotés de fonctions interactives ou fondés sur l'IA (2024) (OCDE, 2023^[33])
- Mise à disposition publique de ressources d'enseignement et d'apprentissage en accès libre ou réservé (2024) (OCDE, 2023^[34])

Des ordinateurs pour éduquer – Colombie

Contexte

Il est avéré que le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cadre du processus d'apprentissage améliore les acquis dès lors que celles-ci sont utilisées de manière stratégique et réfléchie et que leur usage est encadré par des enseignants convenablement formés. L'intégration d'ordinateurs et d'autres outils de TIC dans la classe peut rendre l'apprentissage plus attrayant et interactif, améliorer la collaboration entre les élèves en cours et hors des cours et accroître la motivation à apprendre et à participer aux activités scolaires. Les élèves peuvent également acquérir des compétences numériques essentielles et être ainsi mieux préparés à un monde fondé sur la technologie. La bonne intégration des TIC dans l'environnement pédagogique dépend de la capacité des enseignants à structurer l'apprentissage selon de nouvelles méthodes, à associer judicieusement la technologie et la pédagogie, et à créer une vie sociale en classe.

Description

« Des ordinateurs pour éduquer » est un consortium composé d'entités publiques colombiennes (dont le ministère des Technologies de l'information et de la communication, le ministère de l'Éducation nationale et le Service national d'apprentissage, SENA). Il a pour objectif premier de promouvoir l'utilisation effective des outils de TIC et l'adoption des technologies dans l'enseignement primaire et secondaire, en assurant un accès plus équitable à ces outils. Depuis 2000, le programme s'emploie essentiellement à distribuer des ordinateurs ou des tablettes aux écoles publiques du pays, en zone urbaine et en milieu rural. Depuis 2004, il organise à l'intention des enseignants et des directeurs d'école des formations pour qu'ils apprennent à utiliser plus efficacement les ordinateurs dans le cadre du processus pédagogique. Depuis 2001, le programme a fourni plus de 2 millions d'ordinateurs et de tablettes aux écoles publiques, urbaines et rurales. En 2019, il a livré 83 345 ordinateurs à 750 écoles à travers le pays, au bénéfice de plus de 79 000 élèves et de 4 000 enseignants des établissements secondaires de premier et deuxième cycles.

Le programme s'articule en deux phases : la première, qui consiste à améliorer l'accès en distribuant aux écoles un ordinateur pour 20 élèves. Pendant 12 mois, le programme adapte et installe l'équipement dans les établissements bénéficiaires. La seconde porte sur la formation des enseignants, assurée par des délégués du programme (généralement des étudiants universitaires) qui se rendent dans les communes bénéficiaires pour leur prêter appui. Les enseignants reçoivent une formation qui vise à développer leurs compétences en TIC et porte plus particulièrement sur les aspects opérationnels, culturels et fondamentaux de la culture numérique. Ils participent également à des séances de réflexion théorique et pratique pour encourager l'intégration et l'adoption des TIC au niveau de l'établissement et de la classe.

Résultats

Une évaluation menée par l'Université nationale en 2018 mesure l'incidence du programme sur l'utilisation et l'appropriation des technologies, ainsi que sur plusieurs résultats éducatifs. L'analyse s'appuie sur une série de données primaires (enquêtes) et secondaires (données administratives scolaires) et sur des entretiens structurés avec les parties prenantes. Elle relève des effets à court terme : les élèves bénéficiant du programme maîtrisent mieux les outils de TIC et acquièrent des compétences numériques plus solides. S'agissant des effets à long terme, elle révèle que les écoles participantes affichent des taux de redoublement et d'abandon plus faibles, des taux d'achèvement supérieurs et des taux d'inscription plus élevés dans l'enseignement supérieur, ce qui est particulièrement visible dans les établissements où les enseignants ont suivi une formation. Les retombées positives augmentent parallèlement à la durée de participation des écoles au programme. L'évaluation souligne également que le seul approvisionnement d'ordinateurs ne semble pas avoir d'effet sur les résultats des élèves et que la formation des enseignants est l'élément stratégique du programme.

Lectures complémentaires

Centro de consultoría Nacional (2015^[35]), Evaluación de impacto y de la sostenibilidad de computadores para educar en la calidad de las educación en las sedes educativas beneficiadas ; Université nationale (2018^[36]), Informe final del estudio de medición y evaluación de impacto de CPE 2014-2018.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition II.8 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

SparkDigiGirls – Grèce, Lituanie, Portugal, Slovaquie

Contexte

Alors que les écolières du cycle primaire sont presque aussi susceptibles que leurs camarades de classe masculins d'envisager une profession scientifique, la probabilité qu'elles fassent le choix d'une carrière dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) et des TIC diminue avec l'âge. Selon les données d'Eurostat pour 2022, la sous-représentation des filles et des femmes dans ces disciplines perdure puisqu'elles ne représentent que 19.1 % des étudiants en TIC dans l'UE. Il se peut que le manque d'encouragement, de soutien et de modèles influe sur la confiance en soi des filles et leur intérêt pour des branches professionnelles généralement dominées par les hommes. Compte tenu de la ténacité des stéréotypes de genre, les enseignants et les éducateurs ont un rôle important à jouer pour faire évoluer les mentalités, en orientant les filles et en leur donnant accès à des trajectoires susceptibles de modifier la situation actuelle.

Description

Le projet *Empower Girls Creativity Through Use of Digital Technologies* (SparkDigiGirls) a pour objectif d'encourager les filles à découvrir les technologies numériques comme la RA (réalité augmentée), la RV (réalité virtuelle), l'IA (intelligence artificielle), l'IdO (Internet des objets) et à apporter au secteur des STIM des idées nouvelles et créatives. Prévu sur deux ans, le projet est financé par le partenariat stratégique dans le domaine de la jeunesse d'Erasmus+ et a été mis en œuvre en Grèce, en Lituanie, au Portugal et en Slovaquie.

Le projet vise à lutter contre les stéréotypes et les préjugés de la société sur le genre et les technologies en renforçant les compétences numériques et la créativité des filles de manière à leur offrir de nouvelles possibilités de suivre des études dans le domaine des technologies de l'information et des STIM. Pour ce faire, le projet a créé une formation en ligne adaptée aux besoins de ces jeunes filles, lancé une campagne

sur les exemples de réussite des femmes dans le domaine des technologies afin de rehausser l'attractivité du secteur numérique et invité les filles et les éducateurs à participer à ses activités.

Résultats

Le projet est parvenu à mobiliser la participation de 200 filles âgées de 15 à 18 ans désireuses de développer leur créativité à travers des technologies numériques (notamment des filles vivant dans des régions reculées ou encore issues de l'immigration ou de familles vulnérables) et de 30 éducateurs d'institutions éducatives formelles et non formelles (écoles, ONG de jeunesse, bibliothèques, centres de formation, etc.). Sa principale réalisation à ce stade est un rapport contenant les principales conclusions des tables rondes et des études de cas portant sur les technologies susceptibles d'influer sur la créativité des jeunes filles âgées de 13 à 18 ans. Le projet a également produit une série de contenu informatif en ligne axée sur l'apprentissage ainsi qu'un programme d'études visant à améliorer la créativité des filles au moyen d'applications et d'outils numériques innovants. Ce dernier est censé inciter un plus grand nombre de filles à suivre la formation en ligne et servira de document de référence afin de guider de manière autonome vers des différents contenus pédagogiques. Enfin, la campagne numérique sur les modèles féminins a réalisé 12 vidéos inspirantes et recueilli les témoignages de différentes femmes travaillant dans le secteur des technologies de l'information.

Lectures complémentaires

Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture de la Commission européenne (2022^[37]), Education and Training Monitor 2022 ; Grinevičiūtė et al. (2023^[38]), Report of of a twofold analysis of ways how innovative technologies may develop creativity of girls ; SparkDigiGirls (2024^[39]), About SparkDigiGirls ; Guell Paule (2023^[40]), SparkDigiGirls-Lithuania ; SparkDigiGirls (2023^[41]) Empower Girls' Creativity Through Use of Digital Technologies.

Mon parcours Pro, France

Contexte

En France, plus d'un jeune de moins de 30 ans sur sept était au chômage en 2023. Le service public de l'emploi français dispose de « missions locales » spécifiques où les jeunes peuvent bénéficier d'un accompagnement dans leur recherche d'emploi. Or, dans les missions locales d'Île-de-France, 20 % des jeunes environ ne se présentent jamais au deuxième rendez-vous. Pour remédier à ce problème, la Direction interministérielle de la transformation publique a décidé en 2019 de lancer une application dénommée « Mon Parcours Pro » qui a pour objectif de faciliter l'accès à cet accompagnement et de réduire ainsi le chômage des jeunes.

Description

Le développement de l'application a commencé en 2019 ; une équipe a tout d'abord réalisé un diagnostic sur le terrain pour identifier les barrières comportementales qui empêchent les demandeurs d'emploi de se représenter dans les missions locales après leur première visite. Il est ressorti des premières observations que la méconnaissance du marché du travail dé motive souvent les jeunes demandeurs d'emploi. Le projet a ensuite défini des méthodes visant à renforcer l'engagement des jeunes, par exemple en leur permettant de visualiser leur parcours de manière simple et d'accéder à l'accompagnement à distance. En 2020, l'application pour smartphone Mon parcours Pro a été créée, puis testée auprès de 75 jeunes et par des conseillers de différentes missions locales parisiennes. La plateforme elle-même a ensuite été inaugurée en 2022.

L'application Mon parcours Pro est conçue pour une utilisation quotidienne. Elle permet aux jeunes de visualiser et de planifier leur recherche d'emploi à l'aide d'une structure arborescente comportant des étapes, des objectifs et des activités. Elle leur permet de décomposer leurs objectifs de recherche d'emploi ou de formation en sous-tâches distinctes, leur envoie des messages d'encouragement et des visualisations de leurs progrès. Les agents des services publics de l'emploi peuvent l'utiliser pour suivre les progrès de leurs bénéficiaires et leur apporter un soutien en ligne grâce à une fonction de tchat.

Résultats

Un rapport de 2022 portant sur la phase pilote a montré que l'application peut aider les jeunes à mieux organiser leur recherche d'emploi, à gagner en confiance et à acquérir une plus grande autonomie. Elle fait appel à des interfaces bien connues des jeunes et des conseillers pour faciliter son utilisation. Les utilisateurs les plus actifs s'y sont connectés jusqu'à 15 fois pendant la phase pilote, soit en moyenne près de deux fois par semaine, ce qui témoigne d'une utilisation régulière de l'application.

En revanche, 10 à 15 % des jeunes n'ont pas utilisé l'application après avoir créé leur compte. Pour améliorer l'engagement, les jeunes demandeurs d'emploi et leurs conseillers ont préconisé la mise en place d'un système de rappel. Ils ont plus précisément proposé l'ajout d'un bouton qui déclencherait l'envoi de notifications pour réduire les oublis. Le rapport estime en outre qu'une formation à l'utilisation de l'outil serait utile pour les conseillers, ce qui nécessiterait éventuellement de former une personne référente qui deviendra spécialiste de l'outil ou de mettre en place un forum permettant aux conseillers de se poser mutuellement des questions.

Lectures complémentaires

Ministère de la transformation et de la fonction publiques (2022^[42]), Insertion Professionnelle des Jeunes – Mobiliser les sciences comportementales avec un solution numérique favorisant l'autonomie et l'engagement ; Direction interministérielle de la transformation publique (2021^[43]), Mon parcours Pro: l'équipe sciences comportementales de la DITP mobilisée pour renforcer l'assiduité des jeunes accompagnés en missions locales.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition III.3 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes.

Recommandation II.3

Atténuer et lutter contre le décrochage scolaire, offrir aux décrocheurs des opportunités de reprendre leur scolarité ou leur formation, et soutenir les jeunes dans les transitions entre les différents niveaux d'éducation.

Pertinence

Le décrochage du système scolaire et les transitions manquées entre les différents niveaux d'enseignement peuvent pénaliser les perspectives à long terme des jeunes. L'OCDE a constaté que ceux qui ne terminent pas le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont nettement plus susceptibles de se retrouver déscolarisés et sans emploi (OCDE, 2021^[44]), situation qui, outre qu'elle compromet leur sécurité financière, accentue le risque d'exclusion sociale.

Bien qu'il ait reculé dans de nombreux pays de l'OCDE, le décrochage scolaire est un problème persistant. En 2022, dans l'UE-27, en moyenne 9.6 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans ont quitté prématurément le système éducatif (Eurostat, 2023^[45]). Dans certains pays de l'OCDE, ce problème est encore plus important. En Espagne, par exemple, le taux de décrochage scolaire s'élevait à 13.9 % en 2022 (OECD,

2023^[46]). Les taux varient aussi considérablement au sein des pays de l'OCDE. Ainsi, en Espagne (à l'exclusion de Ceuta et Melilla), ils varient de plus de 6 points de pourcentage, allant de 16.6 % en Andalousie à 10.1 % en Aragon et en Navarre.

Différents facteurs peuvent amener un jeune à interrompre prématurément sa scolarité ou à ne pas accéder au niveau d'enseignement suivant. L'inadéquation entre les préférences ou les aptitudes d'un jeune et l'offre d'enseignement est un problème majeur. Dans l'UE, près de la moitié des élèves qui abandonnent le deuxième cycle de l'enseignement secondaire le font parce qu'ils trouvent leurs études trop difficiles ou parce qu'elles ne répondent pas à leurs besoins ou à leurs intérêts (OCDE, 2021^[44]).

Les facteurs sociaux influencent également les décisions et le parcours des jeunes tout au long de leur scolarité et jusque dans l'enseignement supérieur. Le genre, l'origine migratoire et le statut socioéconomique, en particulier, influent sur les attentes des jeunes à l'égard de l'enseignement et de leur avenir professionnel (Musset and Mytna Kurekova, 2018^[47]). En France, par exemple, les données d'enquêtes menées auprès d'élèves du secondaire révèlent que les aspirations des jeunes à mener des études supérieures sont déterminées par la classe sociale, au travers des relations qu'ils entretiennent avec leur famille et certains groupes d'amis (Marbach and van Zanten, 2023^[48]). Les résultats de l'évaluation PISA montrent que, dans la plupart des pays de l'OCDE, les élèves issus des classes socioéconomiques inférieures sont plus enclins à envisager des professions techniques.

De nombreuses mesures peuvent favoriser la fluidité au cours du parcours scolaire et l'achèvement des études. Des programmes de préparation à la vie professionnelle peuvent réduire le décalage entre les filières d'enseignement et les débouchés professionnels et stimuler les aspirations professionnelles des élèves. Des mesures d'assistance sociale peuvent aider les jeunes à faire face aux problèmes sociaux qui poussent certains d'entre eux à abandonner l'école, par exemple en apportant une aide sous condition de ressources aux familles dans le besoin ou en aidant les jeunes à obtenir un logement abordable ou un logement pour étudiant. L'accompagnement et le mentorat en milieu scolaire peuvent renforcer les liens avec l'école. Les pays du G20 soutiennent de plus en plus les filières professionnelles pour les jeunes, tandis que les investissements dans la qualité des opportunités d'emploi pour les jeunes peuvent être plus faibles (OCDE/OIT, 2023^[49]).

Encadré 1.3. La parole aux jeunes

Les jeunes suggèrent de réorganiser les établissements d'enseignement professionnel et de leur donner une nouvelle image de manière à ce qu'ils correspondent aux compétences et aux intérêts actuels pour lutter contre le décrochage scolaire. En modernisant ces structures et en les rendant plus attrayantes, on pourrait affermir l'engagement des élèves et leur motivation à poursuivre des études.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Mettre au point des systèmes d'alerte précoce pour repérer les élèves qui risquent de quitter prématurément le système d'enseignement et de formation.
2. Appliquer des mesures préventives et procéder à des interventions ciblées, via un suivi éducatif renforcé et des services accessibles de mentorat, d'aide à la santé et d'aide sociale à l'intention des jeunes et de leur famille, notamment un soutien en matière de santé mentale et des mesures visant à prévenir les grossesses précoces.
3. Promouvoir l'accès à des établissements d'enseignement et de formation alternatifs et de la deuxième chance et mettre en place des mécanismes pour reconnaître les acquis (connaissances

et compétences) afin d'aider les jeunes ayant décrochés à reprendre leurs études ou leur formation.

4. Faciliter l'accès à des passerelles flexibles pour retenir les jeunes dans l'éducation ou la formation, notamment par le biais de pratiques tenant compte de la dimension culturelle et de passerelles adaptées aux jeunes ayant des besoins éducatifs particuliers.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Pourcentage de jeunes sans emploi et sortis du système éducatif chez les jeunes adultes un à trois ans après avoir achevé un niveau d'éducation donné, selon la filière et le genre (2022) (OCDE, 2023^[50])
- Taux d'emploi des jeunes diplômés, selon le niveau de formation, la filière et le nombre d'années écoulées depuis la fin des études (2022) (OCDE, 2023^[51])
- Jeunes sortis prématurément du système scolaire, par région (TL2) (OCDE, 2024^[52])

Autres indicateurs

- Taux de réussite dans le deuxième cycle du secondaire, selon la durée et la filière à l'inscription; selon le genre et la filière (OCDE, 2023^[53])
- Situation des diplômés du deuxième cycle du secondaire dans l'année suivant l'obtention du diplôme, selon le genre et la filière (2020) (OCDE, 2023^[54])
- Répartition des inscrits dans le deuxième cycle du secondaire, selon la filière et la situation deux ans après la fin théorique des études (2021) (OCDE, 2023^[55])

Projet de lutte contre le décrochage scolaire – Lettonie

Contexte

Les problèmes personnels ou familiaux, le décrochage scolaire ou l'instabilité de la situation socioéconomique des ménages font partie des raisons qui poussent les jeunes à interrompre prématurément leurs études et leur formation. Dans ce contexte, les pays de l'UE se sont engagés en 2011 à ramener à moins de 10 % le pourcentage de jeunes quittant prématurément l'école dans leur pays en 2020. En Lettonie, le projet de lutte contre l'abandon scolaire (PuMPuRS) a été introduit en 2017. Il fait appel à la collaboration entre les établissements d'enseignement, les municipalités et les organisations du secteur de la jeunesse pour repérer les jeunes en risque d'abandon scolaire et leur apporter un soutien personnalisé.

Description

Le projet s'adresse aux élèves de l'enseignement primaire jusqu'au deuxième cycle de l'enseignement secondaire (de la cinquième à la douzième année), ainsi qu'à ceux du cycle d'enseignement professionnel et de l'enseignement post-secondaire, considérés en risque d'abandon scolaire. Les enseignants sont chargés de mettre en place un soutien individualisé. Le projet prévoit par ailleurs des consultations avec des experts municipaux pour examiner les facteurs de risque, et une aide financière pour répondre aux besoins des élèves. L'appui aux enseignants et aux établissements englobe des séminaires et des ateliers, ainsi qu'un encadrement et des outils méthodologiques pour mieux soutenir les élèves en risque de décrochage. Le projet assure également aux organisations du secteur de la jeunesse, au niveau municipal, un financement destiné à entretenir la motivation de ces élèves à fréquenter l'école. Une base de données à laquelle collaborent l'État, les municipalités et les institutions permet l'échange régulier d'informations sur les mesures préventives et leurs effets.

Pendant la fermeture des écoles, en 2020, lors de la pandémie du COVID-19, le projet a maintenu ses activités, offrant des conseils à distance et une assistance financière aux élèves en difficulté scolaire. Il a depuis renforcé son soutien aux enseignants et aux professionnels qui accompagnent ceux dont les familles ont été les plus touchées par la pandémie, notamment sous la forme d'ateliers à l'intention des équipes travaillant au sein des municipalités et de séminaires dans les établissements scolaires. Entre 2017 et 2021, plus de 63 000 élèves en risque de décrochage scolaire ont bénéficié d'un soutien individuel.

Résultats

Une évaluation réalisée en 2019 a constaté les retombées positives du projet sur les élèves en risque d'abandon scolaire. Les activités d'accompagnement se sont traduits par des progrès dans plusieurs domaines, comme les résultats des apprenants, leur bien-être, leurs relations avec les enseignants et leur attitude à l'égard de l'apprentissage. L'évaluation a souligné que le soutien individuel était un facteur déterminant de cette réussite. Par ailleurs, des discussions de groupe, des entretiens et des enquêtes attestent l'importance du renforcement des capacités du personnel à accompagner les élèves et de la coopération entre les différents intervenants. Les formations dispensées ont aidé le personnel à utiliser la base de données commune pour échanger des informations sur les stratégies efficaces de lutte contre l'abandon scolaire et ont favorisé une coopération productive entre les parties prenantes locales.

L'évaluation a également mis en avant quelques problèmes importants, à savoir l'identification, le suivi et le traitement des facteurs de risque non scolaires du décrochage, comme la pénurie de ressources humaines (enseignants et personnel auxiliaire) et les difficultés à sensibiliser les apprenants peu motivés. En 2022, la proportion de jeunes entre 18 et 24 ans ayant prématurément quitté le système éducatif s'élevait à 6.7 % en Lettonie, contre 12.9 % en 2010, chiffre nettement inférieur à la moyenne de l'UE (9.6 %).

Lectures complémentaires

Université Dynamic (2019^[56]), Support for Reducing Early School Leaving ; Ministère de l'Éducation et des Sciences de Lettonie (2021^[57]), Support measures implemented by the PuMPuRS project in 2021 ; OCDE (2021^[58]), Education Policy Outlook 2021 ; OCDE (2022^[59]), Education Policy Outlook 2022 ; PuMPuRS (2020^[60]), The PuMPuRS project expands the support provided during the emergency situation.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.8 et IV.3 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Garantie de formation professionnelle – Autriche (Vienne)

Contexte

Certains jeunes se heurtent à des difficultés pour continuer leurs études à l'issue de la scolarité obligatoire ou réussir leur entrée dans la vie active. En 2021, dans les pays de l'OCDE, en moyenne 13.8 % des 15 à 29 ans étaient sans emploi et en dehors du système éducatif. Pour aider les jeunes Viennois (Autriche) à réussir cette transition, des acteurs nationaux et municipaux ont mis en place, en 2010, la Garantie de formation professionnelle de Vienne (*Wiener Ausbildungsgarantie*).

Description

Le programme « Garantie de formation professionnelle de Vienne » accompagne et oriente tous les jeunes Viennois âgés de 14-15 ans à 21 ans, ceux qui présentent un handicap pouvant bénéficier de ces services jusqu'à l'âge de 24 ans. Le programme opère sous forme de partenariat entre différentes institutions, notamment le Service de l'emploi autrichien, de l'Office fédéral des affaires sociales, le Fonds social

viennois, le Fonds viennois de promotion de l'emploi, le Conseil scolaire de Vienne, les services municipaux compétents et les partenaires sociaux.

La Garantie de formation professionnelle regroupe plusieurs programmes financés par les organisations partenaires. Elle comprend par exemple le programme d'accompagnement des jeunes (*Jugendcoaching*), financé par l'Office fédéral des affaires sociales. Le programme fournit des conseils individualisés gratuits sur les différentes filières professionnelles, comme le programme d'alternance, qui associe formation professionnelle et études à temps partiel, ainsi qu'une assistance visant à remédier aux difficultés sociales qui empêchent les jeunes de commencer une formation (niveau d'endettement élevé ou précarité de logement par exemple). Il facilite également l'accès à la « Formation professionnelle interentreprises » (*Überbetriebliche Berufsausbildung*), financée par le Service de l'emploi autrichien et le Fonds viennois de promotion de l'emploi, qui permet aux jeunes d'entrer en apprentissage lorsqu'il n'est pas possible de trouver un stage en entreprise. Figurent parmi les autres programmes les écoles de préapprentissage (*AusbildungsFit*) gérées par l'Office fédéral des affaires sociales.

Le bon fonctionnement du programme repose sur des mécanismes de coordination solides. Un groupe de direction composé de représentants des institutions concernées se réunit tous les deux mois pour planifier les activités, établir les priorités et définir le chemin à suivre. Une unité de coordination assure la mise en œuvre des opérations, en collaboration directe avec les conseillers scolaires et d'autres intervenants du secteur de la jeunesse dans les différentes administrations publiques, pour coordonner les activités, relayer l'information, identifier les lacunes et mettre en place des services communs. La coordination globale, en particulier avec le système éducatif, est assurée au travers de réunions et de groupes de travail. Le programme Garantie de formation professionnelle de Vienne est également intégré au Programme de qualification 2030 de Vienne, qui vise à relever les niveaux de compétences des personnes ayant un faible niveau d'instruction.

Résultats

D'après les données, la Garantie de formation professionnelle de Vienne aurait contribué à réduire le taux d'abandon scolaire, surtout parmi les plus jeunes. La proportion de jeunes ayant quitté prématurément le système éducatif, à savoir les personnes âgées de 15 à 17 ans qui ne sont ni scolarisées, ni en apprentissage, et ne sont pas allées plus loin que l'enseignement obligatoire, est passée de 13.1 % en 2010 à 10.7 % en 2020 à Vienne. Une évaluation du programme national d'accompagnement des jeunes réalisée en 2021 a montré que 47.7 % des participants n'étaient plus en situation de décrochage scolaire, contre 16.7 % dans le groupe témoin. La Garantie a également suscité de nouvelles collaborations interinstitutionnelles sous la forme de projets et de parcours plus intégrés entre les programmes destinés aux jeunes.

Lectures complémentaires

Maier (2019^[61]), Vienna Vocational Training Guarantee and the transition from school to skilled work ; Steiner et al. (2021^[62]), Evaluation des Jugendcoachings, Institut für Höhere Studien ; WAFF (2024^[63]), Wiener Ausbildungsgarantie.

PUM-O – Slovénie

Contexte

Les jeunes ayant décroché du système scolaire éprouvent souvent des difficultés à s'investir dans un apprentissage et un emploi. Les programmes intégrés qui associent une formation spécialisée non formelle, des services d'orientation et d'accompagnement professionnels et le développement de compétences socioémotionnelles peuvent les aider à découvrir leurs centres d'intérêts et leurs aptitudes,

les inciter à reprendre des études et les doter des moyens d'être plus compétitifs sur le marché du travail. Depuis 1999, l'Institut slovène d'éducation des adultes (SIAE) mène le Projet d'apprentissage pour les jeunes adultes (Projektno učenje mlajših odraslih, PUM-O), dont une version actualisée a été élaborée en 2016. Ce programme s'adresse principalement aux jeunes âgés de 15 à 26 ans sans emploi ni formation.

Description

Le PUM-O est un programme d'éducation non formelle gratuit conçu pour susciter l'intérêt de jeunes adultes qui ont abandonné l'école ou risquent de le faire. Il propose aux participants des programmes d'enseignement, de formation professionnelle et de développement personnel dans le cadre d'un apprentissage par projet. Sa méthodologie consiste en un programme pédagogique très flexible, qui tient compte du contexte et (ou) de la situation des apprenants sur le plan social et psychosocial. Il offre aux participants diverses mesures d'accompagnement, notamment pour les aider à terminer leurs études, à chercher un emploi, à développer des compétences (y compris des compétences entrepreneuriales) et à s'investir dans la collectivité. Il prévoit également des débats sur différents thèmes d'actualité choisis en fonction de leurs intérêts, ainsi que des activités créatives, culinaires, sociales et sportives. Il mise sur une approche individualisée pour prêter aux jeunes appui et soutien dans tous les domaines nécessaires. Les mentors et les participants élaborent ensemble un plan de travail individuel, ce qui permet à ces derniers de participer activement aux décisions relatives à la mise en œuvre du programme et de s'appropriier le processus. L'élaboration du plan individuel tient pleinement compte de la situation personnelle du jeune concerné.

Résultats

Le programme PUM-O, qui vise à donner aux jeunes adultes vulnérables âgés de 15 à 26 ans les moyens de s'intégrer harmonieusement dans le système éducatif et le monde du travail, a obtenu de très bons résultats. En place depuis plus de 15 ans, il a recensé 1 376 participants en 2016. La participation y a augmenté ces dix dernières années, en particulier chez les jeunes. Plus de la moitié des participants ont entre 18 et 24 ans, mais la proportion des moins de 18 ans a doublé. Le programme a été particulièrement efficace en matière de réinsertion : plus de 25 % des participants ont trouvé un emploi à l'issue du cursus et plus de la moitié d'entre eux sont restés en contact avec des mentors et des pairs. Il est salué pour avoir profondément influé sur l'estime et l'image de soi des participants, et ainsi renforcé leurs capacités d'emploi et leur insertion sociale. Malgré son efficacité, des recommandations ont été formulées pour en améliorer encore les résultats : en ajuster la durée, former des mentors et renforcer sa visibilité à l'échelon local.

Lectures complémentaires

Centre de développement régional (2024^[64]), Projektno učenje mlajših odraslih Plus (PUM-O+): Program aktivne politike zaposlovanja; Ministère de l'Éducation, des Sciences et du Sport (2019^[65]), Končno poročilo o izvajanju programa PUM-O (Final report on the implementation of the PUM-O programme) ; MOCIS (2024^[66]), Projektno učenje mlajših odraslih Plus (PUM-O+).

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions IV.3 et V.4 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation II.4

Renforcer la formation en milieu professionnel et l'alternance afin de veiller à ce que le passage de l'école à la vie active se fasse sans obstacle et de manière équitable et de favoriser l'acquisition de compétences qui répondent aux besoins d'apprentissage des jeunes.

Pertinence

Les jeunes sont souvent confrontés à des problèmes au moment d'entrer dans la vie active, essentiellement parce qu'ils ne possèdent pas les compétences pratiques, l'expérience concrète et les qualifications techniques requises en milieu professionnel. Ce décalage entre la formation pratique et les exigences du marché du travail peut entraîner des difficultés à trouver un emploi qui corresponde à leurs compétences et à leurs aspirations. L'intégration de l'apprentissage en entreprise dans les programmes d'enseignement, notamment les programmes de formation professionnelle, permet aux apprenants d'acquérir un savoir-faire pratique pendant leurs études, de découvrir la vie professionnelle et de nouer des liens avec les employeurs. De ce fait, l'absence de programmes de formation en alternance peut compromettre les perspectives d'emploi immédiates des jeunes, ainsi que leur parcours professionnel à long terme et leur bien-être économique global, ce qui accroît le risque qu'ils se retrouvent sans emploi ou quittent le système éducatif.

L'apprentissage en entreprise est une composante essentielle de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP), qui offre des avantages aux élèves comme aux employeurs. Ces avantages dépendent à la fois de la durée et de la qualité des stages et, ensemble, ces facteurs déterminent l'efficacité de la formation en milieu professionnel pour acquérir les compétences requises dans les emplois ciblés et pour favoriser l'entrée des individus, notamment des jeunes, sur le marché du travail (OCDE, 2023^[67]).

Les apprentissages et autres types de formations en milieu professionnel comblent l'écart entre les connaissances théoriques dispensées en classe et les compétences pratiques qu'exigent les employeurs. L'intégration de la formation en milieu professionnel dans le processus d'apprentissage permet aux jeunes d'acquérir, parallèlement aux connaissances théoriques, une expérience utile et concrète, ce qui se traduit par de meilleurs résultats sur le plan de l'emploi. Les données indiquent que l'association d'une expérience pratique et d'une formation sur le terrain augmente l'employabilité et les revenus des apprenants, notamment chez les jeunes adultes inexpérimentés (OCDE, 2020^[68]; J-PAL, 2023^[69]). Globalement, les pays où la proportion de jeunes en apprentissage est élevée affichent des taux plus faibles de jeunes désengagés et de jeunes confrontés à une transition difficile vers l'emploi (Quintini and Manfredi, 2009^[70]).

Les pays ont mis en œuvre des programmes visant à établir un lien entre les études et la formation en milieu professionnel et à réintégrer les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif par le biais de l'éducation et de l'apprentissage. Ces programmes associent souvent des compétences générales, à l'écrit et en mathématiques par exemple, à une formation professionnelle dans des secteurs spécialisés, ce qui permet aux participants de découvrir des métiers et de trouver l'emploi qui leur convient. Ils mettent en outre l'accent sur le renforcement des compétences qui améliorent l'employabilité, notamment le travail d'équipe, la résilience et la ponctualité (OCDE, 2023^[67]).

Les programmes de formation en milieu professionnel favorisent également l'inclusivité des programmes d'enseignement et de formation. Souvent, les filières d'enseignement classiques ne sont pas adaptées aux situations et aux besoins divers de tous les étudiants, et délaissent nombre d'entre eux. La formation en milieu professionnel et les apprentissages proposent en revanche un modèle plus inclusif puisqu'ils offrent un accès équitable à un éventail plus diversifié de formations pratiques et d'expériences concrètes (Ross et al., 2020^[71]). Cette approche prend en compte la diversité des modes d'apprentissage et des

conditions de vie des étudiants, et leur offre des parcours flexibles et pratiques pour développer leurs compétences et accéder à l'emploi (Kis, 2016^[72]).

Les jeunes défavorisés en particulier pourront trouver dans les programmes de formation en milieu professionnel un moyen viable d'acquérir ce type de compétences et de financer leur processus d'apprentissage. Ces programmes garantissent généralement un salaire, ce qui réduit la charge financière des apprenants, mais renforce aussi leur motivation et leur participation au processus d'apprentissage, créant ainsi un paysage éducatif plus inclusif et accessible (Holzer and Lerman, 2014^[73]).

Encadré 1.4. La parole aux jeunes

« Toutes les compétences et aptitudes méritent d'être développées, pas seulement les compétences intellectuelles ».

Les jeunes soulignent qu'ils doivent être encouragés à découvrir et à satisfaire leurs passions. Ils ont le sentiment que l'enseignement professionnel, qui met l'accent sur la pratique et le travail, peut faciliter le passage de l'école à la vie active. Nombre d'entre eux estiment que la revalorisation de l'enseignement professionnel permettrait d'en faire une filière plus attrayante et plus intéressante pour les candidats à l'entrée sur le marché du travail.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Trouver un juste équilibre entre les compétences techniques et spécialisées et de solides aptitudes de base pour améliorer l'employabilité des jeunes tout au long de leur vie, en collaborant étroitement avec les employeurs et les partenaires sociaux pour recenser les besoins existants et nouveaux en matière de compétences.
2. Donner accès à des possibilités de formation en milieu professionnel en associant les employeurs au processus, et accompagner les élèves et les étudiants qui ne parviennent pas à décrocher un stage, notamment par le biais d'une formation complémentaire en cas de besoin.
3. Étoffer l'offre de formations en milieu professionnel pour les catégories sous-représentées et au-delà des domaines traditionnels, notamment en proposant des incitations financières aux employeurs.
4. Mettre en place des voies d'accès facile entre les programmes professionnels du deuxième cycle du secondaire et les programmes post-secondaires, y compris au niveau infranational, pour améliorer les résultats futurs sur le marché du travail.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Pyramide des âges des nouveaux inscrits dans le tertiaire de cycle court (2021) (OCDE, 2023^[74])
- Proportion d'étudiants âgés de 18 à 24 ans ayant un emploi (OCDE, 2023^[75])

Autres indicateurs

- Pourcentage des élèves de l'enseignement secondaire supérieur professionnel inscrits dans des filières de formation en alternance et d'apprentissage en milieu professionnelle (2015 et 2021) (OCDE, 2023^[76])

- Répartition des élèves inscrits dans l'enseignement secondaire supérieur professionnel, selon le type de formation en milieu professionnel (OCDE, 2023^[77])
- Pourcentage des 25-34 ans dont le niveau d'études le plus élevé a une orientation professionnelle, par niveau d'études (OCDE, 2023^[78])

Programme de candidats à l'alternance – Norvège

Contexte

L'enseignement et la formation professionnels (EFP) offrent généralement des possibilités d'apprentissage à des jeunes présentant des capacités, des besoins, des intérêts et des aspirations divers - notamment à des apprenants qui ne s'intéressent pas aux études ou qui connaissent des difficultés scolaires. Tous les programmes d'EFP ne sont cependant pas adaptés aux apprenants confrontés à des problèmes d'apprentissage ; des programmes individualisés et (ou) des mesures d'accompagnement sont donc parfois nécessaires pour que ces derniers ne quittent pas le système éducatif sans avoir acquis des compétences professionnelles utiles. La Norvège a instauré en 2001 le « Programme de candidats à l'alternance » (*lære kandidatordningen*), destiné aux apprenants qui ne remplissent pas les conditions requises pour participer au programme de formation classique débouchant sur un diplôme professionnel ou un brevet de compagnon (c'est-à-dire la qualification suivant la voie d'apprentissage régulière).

Description

Le programme norvégien de candidats à l'alternance opère en parallèle au programme de formation courant, à la différence que les participants ne cherchent pas à atteindre tous les objectifs du programme d'études mais suivent un cursus restreint axé sur l'acquisition des compétences nécessaires dans la vie professionnelle. Il se fonde sur le modèle de formation professionnelle de base, le modèle 2+2, à savoir deux ans d'études et deux ans en entreprise. D'autres formules peuvent toutefois être aménagées, une formation complète en entreprise par exemple. Un plan de formation personnalisé portant sur une période de un à quatre ans est établi en fonction des antécédents et des aspirations du candidat. Il peut être modifié en cours de route, en concertation avec l'entreprise, le candidat apprenti et le conseil régional. Le programme d'étude est adapté à chaque participant en fonction de ses aptitudes et de ses besoins, le degré d'adaptation variant sensiblement d'une personne à l'autre.

À la fin de la formation, les candidats apprentis passent un test de compétence qui les évalue par rapport aux objectifs de formation définis dans le plan de formation personnalisé. La réussite au test sanctionne l'acquisition de compétences de base et leur confère un certificat de compétence. La nouvelle loi sur l'éducation, qui entrera en vigueur en août 2024, prévoit que les candidats titulaires de ce certificat auront droit à l'éducation jusqu'à obtention d'un certificat d'aptitude professionnelle ou de compagnon du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Les entreprises qui participent au programme peuvent bénéficier d'une subvention équivalente à celle accordée aux entreprises qui proposent des apprentissages classiques. L'entreprise peut demander, en leur nom, des subventions complémentaires pour les candidats apprentis présentant des besoins particuliers.

Résultats

Une évaluation du programme a été réalisée en 2018 par l'Institut nordique d'études sur l'innovation, la recherche et l'éducation (NIFU) à partir des registres de données et d'informations recueillies dans le cadre d'une enquête menée dans tous les comtés de Norvège et auprès des conseillers scolaires des collèges et lycées, ainsi que d'entretiens avec des entreprises accueillant des candidats à la formation et avec des

représentants des partenaires sociaux. Elle montre que le programme favorise le développement des compétences chez les élèves qui affichaient de mauvais résultats scolaires : les candidats apprentis qui avaient obtenu de mauvaises notes au collège ont atteint un niveau de compétence plus élevé dans le deuxième cycle du secondaire que les élèves ayant bénéficié d'un enseignement adapté à leurs besoins particuliers et que les élèves comparables des filières professionnelles ordinaires. En revanche, les candidats apprentis qui avaient obtenu de bonnes notes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire n'ont pas tiré profit du programme. L'évaluation a également mis en lumière quelques problèmes, notamment l'hétérogénéité de la mise en œuvre du programme dans les différents comtés, l'imprécision du ciblage et la faible progression des élèves ayant achevé le programme vers un programme d'EFP du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Sur la base de cette évaluation, le Parlement norvégien a demandé au gouvernement, en 2023, d'élargir et de renforcer le programme.

Lectures complémentaires

NIFU (2018^[79]), Evaluering av lærekandidatordningen ; Rogaland fylkeskommune (2024^[80]), Hva er lærekandidatordningen? ; Storinget (2023^[81]), Representantforslag om å styrke lærekandidatordningen og gjøre den tilgjengelig for flere.

L'attestation fédérale de formation professionnelle AFP – Suisse

Contexte

La sortie prématurée du système scolaire est un problème persistant dans de nombreux pays. Les filières d'enseignement traditionnelles ne sont pas toujours attrayantes ou accessibles à tous les apprenants, et ceux qui sont en difficulté bénéficient rarement d'un accompagnement personnalisé. En 2005, la Suisse a instauré les programmes de formation professionnelle initiale AFP, qui assurent en deux ans une formation de base offrant une attestation fédérale de formation professionnelle (*Grundbildung mit Eidgenössischem Berufsattest*) et sont destinés aux jeunes âgés de 15 ans et plus ayant terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire qui risquent de quitter le système éducatif ou qui peinent à trouver un apprentissage de trois ou quatre ans.

Description

Les formations AFP sont proposées dans une soixantaine de professions (assistant de vente au détail, aide-soignant et coiffeur par exemple). Leur structure est similaire à celle des formations de plus longue durée, les apprentis passant généralement quatre jours par semaine dans l'entreprise et un jour à l'école. La moitié de la journée scolaire hebdomadaire est consacrée aux disciplines professionnelles, l'autre moitié à l'enseignement général.

En Suisse, les organisations professionnelles sont responsables de l'élaboration des programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP) uniformisés au niveau national. Les associations professionnelles, les organisations sectorielles, les partenaires sociaux, les autres organismes responsables et les prestataires de formation professionnelle déterminent la durée et le niveau d'exigence des programmes dans leur champ professionnel respectif et définissent les objectifs d'apprentissage spécifiques à la profession. Ils décident également si une formation initiale de deux ans doit être créée et veillent à ce qu'elle soit acceptée sur le marché du travail. Ces programmes forment des travailleurs qualifiés à des professions simples ne nécessitant pas de décisions complexes, et débouchent sur une attestation fédérale de formation professionnelle correspondant au niveau 3 du Cadre européen des certifications. Ceux qui mènent le programme à terme peuvent ensuite accéder à une formation de trois ou quatre ans, qu'ils intègrent généralement en deuxième année, dans une profession apparentée.

Les apprentis AFP bénéficient de mesures d'accompagnement : tutorat et encadrement individuels, cours de rattrapage et soutien de superviseurs internes à l'entreprise. Ces mesures visent principalement à remédier aux faiblesses linguistiques, aux difficultés d'apprentissage ou aux problèmes psychologiques. Les formateurs sont pour la plupart d'anciens enseignants, des thérapeutes pédagogiques ou des travailleurs sociaux, et bénéficient d'une formation préparatoire ciblée (300 heures de formation à Zurich, par exemple).

Résultats

Le taux d'inscription au programme de formation initiale AFP a régulièrement augmenté depuis son instauration en 2015 ; en 2022, on recensait 13 000 apprentis dans les formations de deux ans, sur un total de 209 000. Les attestations fédérales de formation professionnelle décernées aux apprentis AFP ont représenté près de 10 % des diplômes de formation professionnelle délivrés en 2022. Le programme est parvenu aussi bien à aider les jeunes à trouver un emploi à l'issue de leur formation qu'à leur ouvrir la voie à des qualifications plus avancées. De plus, les entreprises qui ont proposé des stages dans ce cadre ont été en mesure d'atteindre l'équilibre financier en fin de programme. Deux tiers des diplômés du programme AFP entrent immédiatement sur le marché du travail et ne suivent pas le programme de formation ordinaire. Dans les 42 mois suivant l'obtention de leur diplôme, 24 % des personnes ayant suivi cette formation obtiennent un certificat fédéral de capacité (CFC) attestant une formation de trois ou quatre ans. Parmi celles qui ont obtenu leur diplôme dans le cadre d'une formation AFP en 2017, 40 % ont trouvé un emploi dans les six mois et 37 % étaient en formation. Ces pourcentages passent respectivement à 69 % et 14 % 42 mois après l'obtention du diplôme.

Lectures complémentaires

Fuhrer et Schweri (2010^[82]), Two-year apprenticeships for young people with learning difficulties: a cost-benefit analysis for training firms ; Office Fédérale de la Statistique (2022^[83]), Parcours de formation et intégration sur le marché du travail après le degré secondaire II ; Schmid, Scharnhorst et Kammermann (2021^[84]), Developing Two-Year Apprenticeships in Norway and Switzerland.

Programme Écoles-ateliers : des instruments au service de la paix – Colombie

Contexte

En Colombie, les jeunes issus de milieux modestes, de minorités ethniques ou de milieux ruraux peuvent se trouver confrontés à des obstacles considérables pour obtenir un emploi dans le secteur formel. Il existe peu de filières d'accès aux emplois qui favorisent la mobilité sociale. En 2022, près d'un jeune sur quatre était sans emploi ou sorti du système éducatif, soit le deuxième taux le plus élevé au sein de l'OCDE. La formation aux métiers culturels permet aux jeunes de développer leur identité et leurs compétences dans ce domaine et leur ouvre des débouchés économiques par la voie de l'entrepreneuriat et de l'emploi formel.

Description

Le « programme national d'écoles-ateliers de Colombie : des instruments de paix » (*Programa Nacional Escuelas Taller de Colombia : Herramientas de Paz*) associe deux objectifs généraux : 1) améliorer les compétences des personnes vulnérables, en particulier des jeunes, dans le domaine de l'artisanat et des métiers culturels traditionnels (*oficios*) et 2) préserver le patrimoine culturel. Il contribue au processus de paix en Colombie en favorisant l'insertion socioéconomique des citoyens directement ou indirectement touchés par le conflit armé.

En 2023, 13 écoles-ateliers étaient en activité dans le pays. Chacune d'elles privilégie les métiers culturels du territoire dans lequel elle opère et les priorités politiques du gouvernement infranational. Les écoles-

ateliers fonctionnent comme des établissements d'enseignement professionnel régionaux où les apprenants reçoivent une formation de un à deux ans dispensée par des artisans spécialisés dans les domaines de l'artisanat et des métiers traditionnels. Peuvent figurer parmi les métiers culturels la cuisine, la métallurgie, la menuiserie, la fabrication d'instruments de musique autochtones et l'entretien des bâtiments. Les artisans spécialisés sont recrutés localement comme enseignants. Grâce à ce processus d'apprentissage, le programme encourage la transmission du savoir culturel d'une génération à l'autre. La formation est financée par le Service national de formation (SENA), l'organisme public colombien chargé de la formation professionnelle des adultes.

Le ministère colombien de la Culture et le SENA gèrent le programme conjointement, avec l'appui des collectivités locales. L'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID) a inauguré le programme des écoles-ateliers en Colombie en 1992 en s'inspirant des politiques de formation culturelle mises en œuvre en Espagne dans les années 80. Elle finance des programmes de même nature dans toute l'Amérique latine.

Résultats

Entre 1992 et 2014, les écoles-ateliers de Colombie ont formé plus de 27 800 jeunes et obtenu un emploi pour 86 % des diplômés (CAF, 2016^[85]). En 2015, la Fondation des écoles-ateliers de Bogotá (*Fundación Escuela Taller de Bogotá*) a demandé une évaluation qualitative fondée sur 27 entretiens avec des administrateurs et des directeurs d'écoles-ateliers sur l'ensemble du territoire national, neuf ateliers avec des apprenants et du personnel de terrain et trois périodes d'observation directe. Les participants aux ateliers et aux entretiens citent parmi les effets positifs sur les apprenants l'amélioration de l'accès au marché du travail, l'accroissement du niveau de vie, de nouvelles perspectives d'emploi pour les personnes vulnérables, de plus nombreuses possibilités d'emploi indépendant, une plus grande confiance en soi, un regard plus positif sur l'avenir et une meilleure insertion des femmes apprenantes sur le marché du travail.

Lectures complémentaires

CAF (2016^[85]), *Escuelas taller de Colombia, una herramienta de inclusión y paz* ; Kalidea (2015^[86]), *Evaluación intermedia del proyecto: Unidad de gestión del Programa Nacional Escuelas Taller de Colombia-herramientas de paz* en Colombia ; Ministère de la Culture (2011^[87]), *Programa nacional escuelas taller Colombia Herramientas de Paz* ; OCDE (2022^[88]), *Culture and the Creative Economy in Colombia: Leveraging the Orange Economy*.

Recommandation II.5

Proposer des services d'orientation et d'information sur les formations et les métiers, notamment en collaborant avec les employeurs dans le cadre de visites d'entreprises, de rencontres avec des professionnels et de stages d'observation, et en fournissant des informations sur les compétences demandées dans le monde du travail, ainsi que sur le lien entre formation et emploi.

Pertinence

Partout dans le monde, le niveau éducatif des jeunes a remarquablement augmenté au cours de la dernière génération. Ils sont plus nombreux que jamais à mener à terme le cycle d'études secondaires et à accéder à l'enseignement post-secondaire. Pour autant, ils ne sont en moyenne pas plus performants aujourd'hui qu'en 2000 dans la course à l'emploi : le rapport entre l'emploi des jeunes et celui des adultes est resté stable dans les pays de l'OCDE. Les sociétés se tournent vers les systèmes d'orientation et de conseil en carrière pour aider les jeunes à développer leur autonomie à mesure qu'ils accumulent et

cherchent ensuite à activer leur capital humain sur le marché du travail. Malheureusement, il était auparavant difficile d'évaluer l'efficacité de ces systèmes compte tenu du manque de données permettant de déterminer dans quelle mesure ils favorisaient la progression des élèves et de comparer les pratiques entre pays (Hughes, 2016^[89]). Ces dernières années, toutefois, cette lacune a été notablement comblée, ce qui a favorisé l'élaboration et la mise en œuvre plus stratégiques d'une offre dont on peut raisonnablement attendre qu'elle aide les jeunes à trouver un emploi et qu'elle facilite la mise en relation des employeurs avec leurs futures recrues.

L'analyse de données longitudinales dans de nombreux pays met en évidence les liens importants qui peuvent exister entre l'orientation professionnelle et l'amélioration des résultats des jeunes sur le plan de l'emploi (baisse des taux de jeunes sans emploi et du décrochage du système éducatif, salaires plus élevés et plus grande satisfaction au travail par exemple), ce qui permet de prévenir les difficultés d'insertion dans la vie active (OCDE, 2021^[90]). Les études longitudinales, qui s'appuient généralement sur le vécu des élèves âgés de 15 ans et les suivant jusqu'à l'âge de 25 ans, mettent en évidence des liens étroits entre l'amélioration des résultats en matière d'emploi et la manière dont les élèves projettent leur avenir professionnel, acquièrent une expérience directe du marché du travail et envisagent leur parcours professionnel (Covacevich et al., 2021^[91]). Ces facteurs prédictifs d'une meilleure insertion professionnelle sont pour beaucoup liés à des rencontres personnelles avec des personnes dans le monde du travail. Certaines activités, comme les visites en entreprise, les rencontres avec des professionnels et les stages d'observation, permettent aux élèves de se familiariser avec le monde du travail et de découvrir ses liens éventuels avec leurs intérêts et aptitudes (OCDE, 2023^[92]; OCDE, 2022^[93]). Les jeunes sont beaucoup plus susceptibles de se fier aux informations qu'ils tirent de ces rencontres que d'autres formes d'orientation professionnelle. Les employeurs et les personnes actives sont bien placés pour fournir des informations et des conseils utiles et convaincants sur les différents types de professions et sur les voies d'accès à ces métiers. Les élèves sont ainsi davantage en mesure de prendre des décisions éclairées quant au choix de leur filière d'études (OCDE, 2021^[94]). Les employeurs peuvent également offrir aux jeunes des expériences professionnelles qui enrichissent leur capital humain qu'ils pourront par la suite utiliser en entrant sur le marché du travail et augmenter leur capital social et culturel qui leur permettra de se valoriser (OCDE, 2021^[95]). En conséquence, des systèmes d'orientation efficaces contribueront, dès le plus jeune âge, à nourrir la curiosité des élèves et leur examen approfondi du monde du travail et de ses liens avec l'éducation. Ils prendront par ailleurs en compte la complexité croissante des transitions entre les études et la vie active et les évolutions fondamentales de l'emploi à mesure que l'automatisation, la transformation numérique et la lutte contre le changement climatique influenceront sur la demande de compétences.

L'enquête PISA 2022 fournit aux pays la meilleure série de données internationales comparatives disponible sur l'orientation professionnelle des élèves. Elle relève de fortes variations entre les pays en ce qui concerne le degré de participation des élèves aux activités déterminantes à cet égard à l'âge de 15 ans. Dans de nombreux pays, moins de la moitié des élèves ont visité une entreprise, effectué un stage d'observation ou participé à un salon de l'emploi. Les activités de cette nature permettent aux adolescents de mieux réfléchir à leur carrière et de mieux définir leurs attentes professionnelles et leurs projets éducatifs (Covacevich et al., 2021^[91]). Les données mettent également en évidence des problèmes substantiels en matière d'équité. Les filles sont ainsi beaucoup moins susceptibles que les garçons de participer à des activités d'orientation qui les mettent en contact direct avec des employeurs, et les élèves issus de milieux socioéconomiques défavorisés font souvent preuve d'une mauvaise compréhension du fonctionnement du marché du travail, aspirant à une profession qui requiert une formation supérieure sans pour autant exprimer l'intention de suivre des études post-secondaires. De tous les groupes, les élèves qui obtiennent de mauvais résultats aux évaluations PISA sont les moins préparés au monde du travail. De plus, l'évaluation PISA révèle une très mauvaise correspondance entre les attentes professionnelles des jeunes et les évolutions concrètes de la demande des employeurs. Les aspirations professionnelles à l'âge de 15 ans portent sur un nombre très restreint de professions : plus de la moitié des élèves de l'OCDE

prévoient aujourd'hui d'exercer des professions intellectuelles ou scientifiques comme celles de médecin, d'avocat ou d'ingénieur (grande catégorie 2 de la Classification internationale type des professions).

Des stratégies d'orientation efficaces permettront aux établissements scolaires de se doter d'un cadre de travail clair, fondé sur des données, et de s'appuyer sur des professionnels dûment formés. Elles permettront la mise en place de l'infrastructure nécessaire pour que les établissements puissent mobiliser la participation des employeurs et des actifs au plus tôt et à intervalles réguliers dans le cadre de la vie scolaire. L'évolution rapide des technologies numériques disponibles, bien qu'elle s'accompagne de risques qu'il convient de maîtriser, offre des possibilités considérables d'améliorer l'efficacité et l'équité des programmes d'orientation. Les outils en ligne permettent de dialoguer avec les employeurs et peuvent aider les élèves à réfléchir à leurs propres aptitudes et préférences à la lumière de la demande réelle des entreprises. Des systèmes efficaces s'attaqueront en outre aux autres obstacles que rencontrent certaines catégories d'élèves pour accéder à l'emploi souhaité. L'évaluation de l'orientation professionnelle des adolescents et des moyens par lesquels elle est assurée permet de définir plus facilement les priorités d'investissement et de faire en sorte que tous les jeunes soient bien préparés à la transition à laquelle ils aspirent vers un emploi productif.

Encadré 1.5. La parole aux jeunes

« Parlez aux responsables scolaires, parlez aux enseignants, et faites appel à des modèles inspirants ».

Les jeunes ont une idée floue de leur avenir et pourraient véritablement tirer profit de modèles inspirants ou d'exemples de réussite sur les médias sociaux. Certains estiment que leur formation ne les prépare pas convenablement à l'entrée dans la vie active. Ils se sentent souvent poussés à obtenir des qualifications mais terminent leurs études sans savoir précisément ce qu'ils vont faire ou vers quelle carrière s'orienter.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Veiller à ce que les élèves aient la possibilité de réfléchir à leur avenir professionnel dès le plus jeune âge, en leur permettant d'acquérir une expérience directe du monde du travail et de formuler un projet professionnel clair et solidement étayé.
2. Enrichir les activités d'orientation en mobilisant la participation des employeurs et des actifs.
3. Assurer la supervision des services d'orientation par des spécialistes bien formés.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Pourcentage d'élèves ayant rencontré un conseiller d'orientation professionnelle (OCDE, à paraître^[96])
- Pourcentage d'élèves ayant assisté à un salon de l'emploi (OCDE, à paraître^[97])
- Pourcentage d'étudiants ayant participé à un stage d'observation ou à une visite en entreprise (OCDE, à paraître^[98])

Les critères Gatsby – Royaume-Uni

Contexte

Conscients de l'importance de l'orientation professionnelle, les pays se sont efforcés, à partir des années 90, de formuler leurs attentes à l'égard des étudiants en fonction de leur projet professionnel. À l'origine, ces documents-cadres présentaient les parcours et les résultats des élèves dans les moindres détails, sur la base de données empiriques très limitées. Plus récemment, des cadres tels celui du Nouveau-Brunswick (Canada), élaboré en collaboration avec l'OCDE, ont davantage fait appel à des données longitudinales, tout en continuant de tenir compte des aspirations des élèves. Les critères Gatsby (*Gatsby Benchmarks*) proposent une nouvelle façon de structurer l'orientation professionnelle, en adoptant une approche plus institutionnelle et en définissant les éventuelles attentes des parents et des élèves envers leur établissement scolaire.

Description

Les critères Gatsby ont été définis en 2013 par la Fondation britannique Gatsby à la lumière des données et des pratiques internationales existantes. Le ministère de l'Éducation (Angleterre) a adopté les huit critères en 2017 en tant que pièce maîtresse d'une nouvelle stratégie en matière d'orientation professionnelle. Ces critères constituent huit points de référence selon lesquels les établissements d'enseignement secondaire sont évalués, à savoir : un programme d'orientation professionnelle public et stable ; l'accès des élèves à des informations de qualité sur le marché du travail ; une adaptation aux besoins des élèves ; l'intégration de l'orientation professionnelle dans le programme d'études ; de multiples possibilités pour les élèves de discuter avec des employeurs de leur orientation professionnelle ; des expériences pratiques en entreprise ; des rencontres périodiques entre les élèves et les établissements d'enseignement post-secondaire ; l'offre de services d'orientation professionnelle personnalisés aux élèves. Supervisés par la *Careers and Enterprise Company*, financée par l'État, les établissements scolaires bénéficient de conseils et d'un accompagnement pour respecter les critères et sont évalués en fonction des résultats obtenus. Les établissements qui travaillent avec des élèves présentant des besoins éducatifs spéciaux et des handicaps peuvent bénéficier d'un encadrement supplémentaire. Un réexamen des critères est en cours à la Fondation Gatsby.

En 2022, 84 % des établissements d'enseignement secondaires financés par l'État en Angleterre avaient rendu compte de leurs progrès dans l'application des critères : ils avaient en moyenne pleinement satisfait à 4.9 d'entre eux. En dehors de l'Angleterre, les établissements d'un nombre croissant de systèmes éducatifs s'en inspirent, notamment en Espagne, à Hong Kong et au Pays de Galles.

Résultats

À partir d'un ensemble de données nationales sur les résultats dans l'enseignement post-secondaire des élèves de 2 400 établissements secondaires, l'analyse de la *Careers and Enterprise Company* a établi une corrélation significative entre le degré de réalisation des critères et les conséquences positives pour les élèves. Plus précisément, en tenant compte des résultats et des caractéristiques des élèves, du type d'établissement et de la demande du marché du travail local, un établissement fictif ayant atteint les huit critères verrait normalement le pourcentage d'élèves qui ne poursuivent pas d'études ou ne sont pas en emploi après l'âge de 16 ans diminuer de 9.7 % par rapport à une école similaire qui n'en aurait atteint aucun. Autrement dit, à chaque critère atteint correspond une hausse de 1.5 % de la probabilité que les élèves obtiennent des résultats positifs dans l'enseignement post-secondaire. Les effets les plus prononcés ont été observés chez les élèves issus de milieux modestes.

Lectures complémentaires

Percy et Tanner (2021^[99]), The benefits of Gatsby Benchmark achievement for post-16 destinations ; Hanson et al. (2021^[100]), An evaluation of the North East of England pilot of the Gatsby Benchmarks of Good Career Guidance ; Ministère britannique de l'Éducation (2023^[101]), Careers guidance and access for education and training providers.

Participation des employeurs à l'orientation professionnelle – Nouvelle-Zélande

Contexte

Des études longitudinales montrent que la participation des employeurs est une composante essentielle d'une orientation professionnelle efficace pour les élèves. Ces dernières années, les autorités néo-zélandaises ont instauré une série de programmes qui encouragent les établissements scolaires à collaborer plus étroitement avec les employeurs et les personnes en emploi et leur donnent les moyens de le faire. De nouvelles activités ont donc été mises en place pour aider les élèves à i) mieux se connaître et mieux cerner leurs propres intérêts en leur donnant une idée plus complète des possibilités d'emploi ; ii) découvrir des secteurs et des métiers précis pour confirmer leur intérêt à leur égard ; et iii) entrer en contact avec des entreprises afin d'acquérir une expérience professionnelle ou de suivre une formation en cours d'emploi.

Description

Différentes formes de participation des employeurs à l'orientation professionnelle sont activement encouragées en Nouvelle-Zélande. Les écoles ont à leur disposition un large éventail d'instruments pour favoriser les échanges avec les employeurs et les actifs locaux et leur participation à différentes activités, notamment des visites scolaires et des rencontres avec des professionnels, des visites en entreprise, des stages en entreprise, des séances de mentorat et des salons de l'emploi, qui peuvent être suivis en ligne et en présentiel. Des programmes spécifiques ont en outre été élaborés pour faciliter cette collaboration :

Inspiring the Future Aotearoa est un programme national qui met en relation des professionnels bénévoles avec des établissements primaires et secondaires afin d'élargir les horizons des jeunes, d'enrichir leurs ambitions et de renforcer leur motivation à apprendre. Il permet au personnel scolaire de trouver rapidement et facilement des professionnels disposés à parler de leur métier avec les élèves (en personne ou en ligne).

Des dispositifs plus personnalisés, comme le programme *Passport to Employment* de l'établissement d'enseignement secondaire de Manurewa, permettent aux élèves d'acquérir une expérience professionnelle et d'obtenir des attestations de travail tout en poursuivant leurs études secondaires à temps plein. Le programme prépare à la vie professionnelle en associant un travail à temps partiel, 20 heures de bénévolat obligatoire au sein de la collectivité, des qualifications professionnelles et des activités d'apprentissage qui développent la conscience de soi et la confiance en soi.

SpeedMeet est une initiative développée par l'Industry Training Federation et plusieurs organisations de l'Industry Training Organisations (ITO) en 2015 dans le cadre d'une campagne promotionnelle menée par l'ITO pour promouvoir la formation et l'apprentissage rémunérés. Lors de ces rencontres, des élèves de dernière année ont des entretiens d'une heure avec 10 employeurs potentiels, ce qui leur permet d'approfondir leur réflexion sur leur orientation professionnelle, de s'entraîner aux entretiens et, éventuellement, d'obtenir un apprentissage ou un emploi.

Des informations sont également fournies aux employeurs, faisant valoir les avantages d'une collaboration avec les établissements scolaires et leur indiquant les moyens les plus efficaces de coopérer avec le secteur éducatif.

Résultats

Il ressort de l'évaluation PISA que, entre 2018 et 2022, le taux de participation des élèves néo-zélandais aux stages d'observation, aux visites en entreprise, aux salons de l'emploi et aux stages a augmenté. *Inspiring the Future Aotearoa* : inauguré en 2021, ce programme a permis à quelque 10 000 élèves de s'entretenir avec des personnes en activité. *Passport to Employment*: fin 2020, quatre participants sur cinq de l'établissement d'enseignement secondaire de Manurewa avaient mené à bien le programme et s'étaient vu proposer un emploi à temps plein. Un an plus tard, 81 % d'entre eux occupaient toujours un emploi à temps plein dans les mêmes entreprises, tandis que les autres suivaient des études universitaires. *SpeedMeet* : à la fin de mai 2021, quelque 45 000 élèves et près de 3 000 employeurs avaient participé à une rencontre *SpeedMeet*. Les résultats montrent que les participants sont nettement plus enclins à envisager une filière professionnelle et que 95 % des élèves ayant participé à une rencontre se sentent « mieux équipés des compétences nécessaires à la réussite de leurs études ultérieures et de leur vie professionnelle ».

Lectures complémentaires

OCDE (2023^[92]), Career talks with guest speakers: A guide to delivering an effective career development activity ; Ministère néo-zélandais de l'Éducation (2021), Employer engagement toolkit - bringing young people and employers together.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition II.7 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Rock your Life! – Allemagne

Contexte

L'examen de séries de données longitudinales montre qu'une réflexion lucide et documentée sur le choix d'une profession à l'adolescence est fortement corrélée à de meilleures perspectives d'emploi à l'âge adulte. Les jeunes obtiennent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont conscients des diplômes qui leur seront vraisemblablement nécessaires pour atteindre leurs objectifs professionnels. Les évaluations PISA de l'OCDE indiquent toutefois que de nombreux élèves ont du mal à planifier le parcours scolaire débouchant sur un emploi : dans l'ensemble de l'OCDE, un élève sur cinq envisage d'exercer une profession intellectuelle (avocat, médecin ou enseignant par exemple), mais ne prévoit pas d'effectuer les études supérieures qui sont généralement requises pour accéder à la profession. Ce manque de lucidité est particulièrement fréquent chez les élèves issus de milieux défavorisés et chez ceux qui ont de mauvais résultats scolaires. Un moyen d'aider les jeunes à mieux comprendre en quoi l'éducation et la formation permettent de réaliser les objectifs professionnels est de les mettre en contact avec des personnes qui exercent la profession souhaitée ou suivent des études post-secondaires et peuvent leur donner des conseils et des informations dignes de confiance.

Description

Rock Your Life! est un programme de mentorat qui a vu le jour en Allemagne. Il met en relation des étudiants universitaires avec des élèves des deux dernières années du premier cycle de l'enseignement secondaire. Les binômes sont censés se rencontrer toutes les deux semaines pendant un à deux ans. Les mentors ont pour mission d'aider les élèves à faire face à des situations tendues à l'école et à la maison et de leur donner des conseils concernant leur carrière future. Le programme existe désormais dans un nombre croissant de pays, dont l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse.

Résultats

En général, les études empiriques des relations de mentorat ne font pas état de résultats positifs durables en ce qui concerne les programmes de mentorat centrés sur l'orientation professionnelle dans le cadre de l'enseignement secondaire. Un essai contrôlé aléatoire qui a suivi 308 élèves dans 10 villes allemandes entre 2015 et 2018 a cependant obtenu des résultats intéressants. Le programme ayant été très demandé, des élèves intéressés et comparables ont été tirés au sort pour participer à un mentorat ou faire partie d'un groupe témoin. Les deux groupes ont été divisés en deux autres groupes en fonction de leur niveau de désavantage social. L'étude a constaté que les élèves bénéficiant d'un mentorat en avaient tiré des avantages substantiels : ils avaient amélioré leurs résultats en mathématiques, renforcé leurs compétences sociales non cognitives et défini des projets professionnels plus clairs. Les améliorations les plus notables ont été observées chez les élèves les plus défavorisés, dont beaucoup étaient issus de familles immigrées. La probabilité que ces élèves réussissent leur évolution vers des apprentissages menant à des emplois qualifiés bien rémunérés a également nettement augmenté. Il apparaît que leur collaboration avec des étudiants universitaires a permis aux élèves d'accéder à de nouvelles sources d'informations fiables qui les ont encouragés à réfléchir de manière plus pragmatique aux options qui s'offrent à eux en matière d'études et de formation post-secondaires et d'avenir professionnel. En accord avec les résultats d'études menées au Canada et au Royaume-Uni, on peut considérer que les élèves qui disposent le moins de sources de conseils éclairées à la maison sont ceux qui bénéficient le plus de ce programme.

Lectures complémentaires

Sven Resnjanskij et al. (2024^[102]), Can mentoring alleviate disadvantage in adolescence? A field experiment to improve labor-market prospects ; Sven Resnjanskij et al. (2023^[103]) Mentoring erhöht die Ausbildungsbeteiligung benachteiligter Jugendlicher; Rock Your Life! (Rock Your Life, 2024^[104]).

Recommandation II.6

Donner à tous la possibilité de suivre et poursuivre un enseignement et une formation post-secondaires en éliminant les contraintes financières et non financières, en particulier pour les jeunes issus de groupes sous-représentés, notamment en réexaminant les dispositifs d'aide financière en vigueur pour les étudiants et, le cas échéant, en prenant des dispositions d'annulation des droits de scolarité et de remise sur les prêts étudiants.

Pertinence

À l'issue de l'enseignement secondaire, les jeunes doivent déterminer s'ils souhaitent entrer dans la vie active ou poursuivre leurs études. Divers facteurs peuvent influencer sur leur décision, notamment leurs aptitudes scolaires, leurs aspirations professionnelles et les attentes de leurs parents. Pour faire le bon choix, ils doivent avoir une connaissance précise des programmes d'enseignement post-secondaire et de formation, ainsi que des professions et des perspectives financières associées aux différentes options.

Les coûts financiers associés aux programmes d'enseignement post-secondaire et de formation – qui peuvent être considérables – et la capacité à les assumer influenceront leur décision. Dans les systèmes d'enseignement supérieur qui imposent des frais de scolarité, ces derniers peuvent constituer la principale source de dépenses des étudiants, parallèlement à d'autres frais, comme les frais de laboratoire et le coût des livres et des fournitures nécessaires à leurs études (OCDE, 2020^[105]).

Les étudiants ou leurs familles assument également les frais de subsistance, qui peuvent être élevés pour les étudiants qui vivent loin de leurs parents. Il est parfois difficile d'assurer une adéquation optimale entre

les étudiants et leur lieu d'études si ces coûts sont à leur charge, notamment parce que les étudiants issus de familles modestes peuvent se voir contraints de suivre leurs études dans des établissements locaux. Il est en outre avéré que le prix du logement est un facteur important pour les étudiants qui choisissent d'étudier à l'étranger, comme l'ont montré les évaluations des politiques du programme Erasmus+ dans les pays de l'Union européenne (Beine, Noël and Ragot, 2014^[106]).

Ces coûts constituent un risque supplémentaire pour les jeunes qui n'ont pas aisément accès aux informations concernant les bénéfices potentiels d'un investissement dans l'enseignement post-secondaire. Cet accès limité à l'information pose un problème particulier à ceux dont les parents et les amis ou connaissances n'ont pas suivi d'études post-secondaires. Même lorsqu'ils sont informés des filières post-secondaires et des perspectives professionnelles et financières qui leur sont associées, ces résultats sont incertains et dépendent de certains facteurs, comme la capacité à mener des études à terme et à trouver un emploi adéquat (Blanden, Doepke and Stuhler, 2023^[107]).

Dans les cas où l'investissement est jugé rentable, les jeunes et leurs familles peuvent se trouver confrontés à des problèmes financiers. Les frais de scolarité et de subsistance représentent souvent une dépense initiale élevée. Les familles, à moins qu'elles ne disposent d'une épargne substantielle pour financer les études, risquent de ne pas posséder suffisamment de liquidités pour assumer le coût des études supérieures de leurs enfants.

Les programmes d'accompagnement offrent un moyen fondamental d'assurer aux étudiants des chances équitables, en élargissant l'accès à l'enseignement supérieur et en les aidant à mener leurs études à terme (Dynarski, 2003^[108]). Or, le pourcentage du coût de l'enseignement supérieur qui est pris en charge par les ménages et la part des apports privés et des dépenses de subsistance que des bourses ou des prêts peuvent couvrir varient considérablement selon les pays. Ainsi, la proportion d'étudiants bénéficiant d'une bourse ou d'un prêt public se situe entre 70 % et 100 % dans la plupart des systèmes nordiques et anglophones, et à moins de 30 % en Autriche, en Suisse et au Portugal (OCDE, 2020^[105]).

L'enseignement et la formation professionnels (EFP) post-secondaires offrent une filière intéressante aux jeunes, en particulier à ceux qui sont attirés par les formations fondées sur la pratique et une préparation directe à l'emploi. Ces filières professionnelles ont souvent des frais de scolarité moins élevés que les cursus universitaires classiques et prévoient même parfois des stages rémunérés qui permettent aux étudiants de gagner de l'argent pendant leur formation. Il en existe à différents niveaux, et si les programmes sont généralement conçus pour favoriser une transition en douceur vers le marché du travail, ils peuvent aussi servir de tremplin vers des niveaux d'enseignement plus élevés ou des filières plus générales.

Encadré 1.6. La parole aux jeunes

« Les pouvoirs publics doivent porter les efforts sur l'équité d'accès à l'éducation ; une approche inclusive de l'éducation est une priorité ».

Les jeunes insistent pour que tous les jeunes bénéficient d'une éducation de qualité. Ils constatent que le milieu socio-économique d'un jeune peut influencer sur ses chances, les écoles privées menant souvent aux meilleures universités et à des emplois bien rémunérés, ce qui perpétue le cycle de l'inégalité. Les frais de scolarité ne sont cependant pas seuls en cause : les autorités doivent prendre en compte tous les autres coûts liés à l'éducation.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Niveau d'éducation - Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[109])

Autres indicateurs

- Niveau d'éducation - Pourcentage de diplômés de l'enseignement supérieur dans la population, par tranche d'âge (OCDE/ISU/Eurostat, 2023^[110])

Programme de crédits anticipés dans l'enseignement supérieur – États-Unis

Contexte

Conscients de l'importance de l'enseignement post-secondaire pour la réussite professionnelle, les gouvernements des États-Unis ont fait de la préparation aux études supérieures et à la vie active un objectif majeur de l'enseignement secondaire supérieur. Bien que des progrès aient été réalisés, il est encore possible de développer l'accès de tous à un enseignement secondaire complet, notamment des élèves à faible revenu et de ceux issus de minorités ethniques. Une préparation équitable dans le secondaire peut donner aux diplômés un plus grand choix d'études post-secondaires et, à terme, réduire les écarts existants en matière de scolarisation et d'achèvement des études.

Description

Aux États-Unis, le Programme de crédits anticipés dans l'enseignement supérieur (*Early College Credit Programme*, ECCP) est un programme éducatif qui permet aux lycéens présentant des dispositions pour les études de s'inscrire en premier cycle universitaire et d'obtenir simultanément des validations d'acquis de niveau secondaire et post-secondaire. Depuis 2002, plus de 280 ECCP ont été créés dans le pays, accueillant plus de 80 000 étudiants dans 31 États et dans le district de Columbia. Le programme est conçu pour offrir aux lycéens motivés la possibilité de suivre des cours de niveau supérieur et de stimuler leurs capacités intellectuelles tout en poursuivant leur scolarité. L'ECCP s'adresse tout particulièrement aux élèves sous-représentés dans l'enseignement supérieur. La moyenne générale, les résultats de tests normalisés et les recommandations des enseignants et des conseillers peuvent notamment figurer parmi les critères d'éligibilité. Une fois jugés admissibles, les élèves ont la possibilité de suivre un large éventail de cours de première année de l'enseignement supérieur, qui couvrent souvent des disciplines allant des mathématiques et des sciences aux lettres et sciences humaines. En parallèle, ils continuent de suivre

leurs cours habituels au lycée (et de participer à des activités extrascolaires). La transférabilité des crédits de niveau supérieur varie selon l'établissement que l'élève envisage de fréquenter après le lycée.

Pendant leur participation à l'ECCP, les élèves bénéficient des orientations et du soutien des conseillers de leur lycée et des instructeurs de l'établissement d'enseignement supérieur. Les premiers les aident à se familiariser avec le programme et à choisir les cours, et veillent à ce qu'ils remplissent les conditions requises pour l'obtention du diplôme. Les seconds leur apportent des conseils et un accompagnement pédagogiques pour aborder les matières universitaires.

Résultats

Une étude récente menée en 2021 par l'*American Institute of Research* a évalué l'incidence à long terme du programme ECCP sur les résultats des étudiants dans le cycle post-secondaire. Fondée sur une approche expérimentale, elle montre que les élèves qui ont participé de manière aléatoire au programme d'admission ECCP sont beaucoup plus susceptibles que leurs condisciples non-participants de s'inscrire à des formations supérieures de deux ans, d'obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur, d'acquérir un 1^{er} diplôme ou des brevets spécialisés, et d'obtenir une licence dans les six années suivant leur diplôme d'études secondaires. Elle constate en outre qu'ils ont achevé leurs études post-secondaires plus tôt et plus rapidement. Conformément à son objectif, l'ECCP influe sur l'inscription dans l'enseignement supérieur et sur l'obtention de premiers diplômes spécialisés pendant les études secondaires. Une étude réalisée en 2014, qui évalue diverses retombées du programme, constate que son incidence ne varie pas significativement selon le genre, l'origine ethnique, le revenu familial, le statut d'étudiant de première génération ou les résultats antérieurs au lycée. En revanche, son effet sur l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est plus prononcé chez les femmes, les minorités et les étudiants à faible revenu que chez les autres.

Lectures complémentaires

American Institute of Research (2020^[111]), The lasting benefits of early college high schools ; Berger et al., (2014^[112]), Early college, continued success: Early college high school initiative impact study ; Song et al., (2021^[113]), Early College, Continued Success: Longer-Term Impact of Early College High Schools.

Programme canadien d'aide financière aux étudiants – Canada

Contexte

Au Canada, l'enseignement post-secondaire est un moteur essentiel de la croissance économique et du bien-être. Il favorise, entre autres, la hausse des revenus individuels, l'amélioration de la santé, le renforcement de la cohésion sociale, les effets intergénérationnels positifs et la baisse du taux de chômage. Or, les familles à faible revenu et certaines autres catégories de la population sont plus susceptibles de se heurter à des obstacles financiers et non financiers pour y accéder. Les frais de scolarité et autres coûts liés à l'enseignement post-secondaire peuvent constituer un frein majeur à la poursuite des études après le lycée. La plupart des étudiants sont dépendants de diverses sources de financement, comme les bourses et prêts étudiants, l'aide financière de leurs parents et les bourses d'études, ou encore leurs propres économies et un travail à temps partiel rémunéré. Les bourses et prêts aux étudiants jouent un rôle particulièrement important pour les jeunes issus de familles à revenu faible ou moyen qui sont confrontés à des difficultés financières qui les empêcheraient normalement d'accéder à l'enseignement post-secondaire et d'acquérir les compétences et la formation dont ils ont besoin pour réussir sur le marché de l'emploi.

Description

Le Programme canadien d'aide financière aux étudiants (qui a vu le jour en 1964 sous le nom de Programme canadien de prêts aux étudiants) offre aux jeunes des bourses d'études sans remboursement et des prêts sans intérêt pour les aider à suivre des études post-secondaires et à en assumer le coût. Il intervient en partenariat avec les provinces et les territoires participants pour apporter une aide financière aux étudiants éligibles. Le Québec, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, qui n'y participent pas, reçoivent d'autres financements pour administrer leurs propres programmes. Des aides supplémentaires sont prévues pour les étudiants ayant des personnes à charge et les étudiants handicapés. Pour bénéficier d'une aide financière, l'étudiant doit justifier de besoins financiers et satisfaire aux critères de résidence et à d'autres critères d'admissibilité. L'éligibilité des candidats aux bourses et prêts fédéraux et provinciaux est évaluée dans le cadre d'une procédure unique.

Le gouvernement fédéral finance en moyenne quelque 60 % des prêts et bourses accordés aux étudiants à temps plein des territoires participants, les provinces et territoires apportant les 40 % restants. Au cours de l'année universitaire 2021-22, plus de 763 000 étudiants de l'enseignement post-secondaire ont reçu une aide financière dans le cadre du Programme. Celui-ci a versé 3.3 milliards CAD sous forme de bourses sans remboursement à 544 000 d'entre eux environ, et 558 000 étudiants ont bénéficié de 2.9 milliards CAD de prêts sans intérêt.

Résultats

Une évaluation du Programme canadien d'aide financière aux étudiants a été publiée en 2021. Elle se fonde sur plusieurs sources de données, notamment des groupes de discussion avec de nouveaux bénéficiaires de bourses et de prêts, un sondage auprès de nouveaux participants au Programme et un sondage postérieur aux études mené auprès d'anciens bénéficiaires. Au total, 91 % des nouveaux bénéficiaires de prêts étudiants ont déclaré qu'avant de s'inscrire à une formation post-secondaire, ils craignaient de ne pas avoir les ressources nécessaires pour couvrir leurs frais d'éducation et de subsistance pendant leurs études. Dans l'ensemble, 13 % des emprunteurs ont affirmé qu'ils n'auraient pas fait d'études post-secondaires s'ils n'avaient pas bénéficié de la part fédérale des bourses et prêts. Près de 40 % ont indiqué que sans elle, ils ne se seraient sans doute pas inscrits dans la même filière. Les participants aux groupes de discussion ont déclaré qu'ils auraient peut-être opté pour un cursus supérieur non universitaire (généralement moins coûteux) plutôt qu'universitaire, pour une filière ou un établissement moins onéreux, ou pour une formation moins intensive ou moins longue. Parmi les emprunteurs qui ont terminé leur cycle d'études post-secondaires, plus d'un tiers (36 %) ont indiqué qu'ils ne l'auraient probablement pas achevé sans la part fédérale de leurs bourses et prêts d'études. Les parents isolés, les étudiants handicapés, les étudiants autochtones et les apprenants adultes figurent parmi les groupes les plus susceptibles de déclarer qu'ils n'auraient pas terminé leurs études post-secondaires sans cette part fédérale.

Lectures complémentaires

Gouvernement du Canada (2023^[114]), À propos du Programme canadien d'aide financière aux étudiants ; Emploi et Développement Social Canada (2021^[115]), Évaluation du Programme canadien de prêts aux étudiants ; Emploi et Développement Social Canada (2022^[116]), Rapport annuel du Programme canadien d'aide financière aux étudiants 2020 à 2021.

Aide financière aux étudiants de l'enseignement supérieur – Pays-Bas

Contexte

Un problème essentiel pour les pays consiste à définir sous quelle forme apporter un appui financier (prêts, allocations ou bourses d'études) aux étudiants de l'enseignement supérieur. Les autorités doivent examiner comment les différentes formes d'aide peuvent influencer sur la capacité des étudiants à entreprendre et mener à terme des études supérieures et à s'insérer sans difficultés sur le marché de l'emploi. Les Pays-Bas ont expérimenté différents modèles de financement et appliquent actuellement une approche plurielle pour aider les étudiants à couvrir leurs frais de subsistance et d'éducation. La diversité des instruments de financement proposés permet aux autorités de répondre aux besoins des différentes catégories d'étudiants.

Description

En 1986, les Pays-Bas ont instauré une aide de base et une aide sous condition de ressources pour les étudiants de l'enseignement supérieur, notamment ceux des écoles supérieures de sciences appliquées et des universités. En 1996, l'allocation de base a été subordonnée aux résultats de l'étudiant : ceux qui obtenaient leur diplôme en moins de dix ans voyaient leur allocation convertie en don, les autres devaient la rembourser. En 2015, cette formule a été remplacée par un système de prêts publics exigeant des étudiants qu'ils remboursent l'État à compter de deux ans après l'obtention de leur diplôme. Cette décision traduisait le sentiment selon lequel les individus doivent assumer une plus grande part du financement de leur éducation supérieure compte tenu des avantages qu'ils en tirent ultérieurement. Toutefois, les inquiétudes de la population quant à l'équité du système ont amené le gouvernement néerlandais à rétablir l'aide de base en 2023. Il a en outre promis d'indemniser les étudiants qui avaient contracté des prêts dans le cadre du système antérieur. Selon le système actuel, les étudiants ont droit à une **bourse fondée sur les résultats** qui assure 120 EUR par mois à ceux qui vivent chez leurs parents, et 302 EUR par mois aux autres. Les bourses sont converties en dons s'ils obtiennent leur diplôme dans un délai de dix ans. Dans le cas contraire, ils doivent rembourser l'État. Par ailleurs, une **bourse complémentaire sous condition de ressources** est accessible aux étudiants dont le revenu annuel des parents ne dépasse pas 70 000 EUR. Ils peuvent recevoir jusqu'à 458 EUR par mois, et la bourse est également convertie en don s'ils obtiennent leur diplôme dans un délai de dix ans. Enfin, les étudiants peuvent aussi contracter des **prêts** pour couvrir leurs frais de subsistance et d'études, mais ils doivent les rembourser avec intérêts après obtention du diplôme.

Résultats

Le dispositif actuel n'ayant été mis en place qu'en 2023, on ne dispose pas d'éléments attestant son efficacité. Le système antérieur, en revanche, a fait l'objet d'une évaluation approfondie, et les études ont montré que le mécanisme de prêts n'influaient en rien sur le flux d'étudiants dans l'enseignement supérieur et qu'il n'accentuait pas les disparités de participation entre catégories socioéconomiques. Le système de prêts a néanmoins été jugé injuste : les étudiants à faible revenu étaient plus susceptibles de contracter des prêts pendant cette période et, par conséquent, de s'endetter. De plus, par manque d'informations, un quart des étudiants qui avaient droit à des bourses sous condition de ressources n'ont pas demandé cette aide supplémentaire. Ce constat met en lumière les difficultés liées à la mise en place d'un mécanisme de prêts équitable et efficace. L'exemple néerlandais témoigne également des avantages que présente l'association de différents instruments de financement.

Lectures complémentaires

Bolhaar, J., S. Kuijpers et M. Zumbuehl (2020^[117]) Effect Wet studievoorschot optoegankelijkheid en leengedrag, CPB Policy Brief ; DUO (n.d.^[118]), Student finance ; NOS (2022^[119]), Basisbeurs voor hoger onderwijs opnieuw ingevoerd, studenten vinden bedrag te laag ; Rijksoverheid (n.d.^[120]), Veranderingen studiefinanciering 2023 ; Visser, D., M. Zumbuehl et S. Konijn (2020^[121]), Niet-gebruik van de aanvullende beurs.

Recommandation II.7

Encourager les employeurs et les associations professionnelles à garantir l'accès de tous les jeunes occupant un emploi à des possibilités d'apprentissage et de formation tout au long de la vie.

Pertinence

Pour que les jeunes s'investissent activement dans la formation, notamment après avoir quitté le système d'enseignement obligatoire, il est indispensable d'encourager une culture d'apprentissage tout au long de leur vie. La participation à différentes formes d'apprentissage a ensuite des retombées positives sur les individus, les entreprises et la société.

À l'échelon de l'individu, la participation à des programmes formels d'enseignement et de formation des adultes peut se traduire par de meilleures perspectives d'emploi, des salaires plus élevés et une mobilité sociale et (ou) professionnelle ascendante (Fialho, Quintini and Vandeweyer, 2019^[122]). La participation à des programmes d'enseignement et de formation de manière continue peut apporter des avantages sociaux notables : les personnes dotées de compétences plus élevées se déclarent généralement en meilleure santé, se sentent plus intégrées dans les processus politiques et font davantage confiance aux autres que les moins qualifiées. La pratique de la formation continue peut aider les jeunes à atteindre ces niveaux de compétences supérieurs ultérieurement, favorisant ainsi leur participation aux programmes d'enseignement pour adultes (OCDE, 2016^[123]).

Des programmes de perfectionnement professionnel en début de carrière influent sur les perspectives d'emploi des jeunes, mais aussi sur leur aptitude à innover et à prendre part à l'économie globale. Les jeunes qui ont accès à la formation, au mentorat et à l'éducation dès l'entrée dans la vie active sont davantage en mesure d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires à leur réussite (Jyoti and Sharma, 2015^[124] ; Shukla, 2021^[125]). En les dotant des compétences et des connaissances essentielles, leur capacité à innover et à apporter une contribution positive à leur lieu de travail est considérablement renforcée. Compte tenu de leur ouverture naturelle aux idées et technologies nouvelles, les jeunes peuvent considérablement stimuler l'innovation s'ils disposent des compétences et des conditions adéquates.

L'investissement dans la formation continue des jeunes salariés produit des avantages économiques substantiels pour les employeurs, notamment une hausse de la productivité et de la compétitivité (Dearden, Reed and Van Reenen, 2006^[126] ; Konings and Vanormelingen, 2015^[127]). Les employeurs qui accordent la priorité au perfectionnement de leurs effectifs sont mieux placés pour s'adapter à l'évolution de la demande du marché et aux changements technologiques (FEM, 2023^[128]). Ces pratiques contribuent en outre à attirer et à retenir le personnel qualifié, car les jeunes spécialisés accordent de plus en plus d'importance aux possibilités d'avancement professionnel lorsqu'ils cherchent un emploi.

L'approche visant à encourager les employeurs et les associations professionnelles à assurer l'accès à la formation tout au long de la vie cadre avec les objectifs plus généraux de développement économique durable et de cohésion sociale. Elle appelle à une collaboration entre les pouvoirs publics, les

établissements d'enseignement et le secteur privé en vue de créer un environnement propice à l'apprentissage permanent. Des mesures qui favorisent des parcours d'apprentissage flexibles (Ahmed et al., 2021^[129]), accréditent les formations non formelles et informelles (Blewitt, 2010^[130]) et incitent les petites et moyennes entreprises (PME) à investir dans la formation de leurs salariés (Hamburg, 2020^[131]) sont indispensables pour favoriser le développement d'une main d'œuvre qualifiée, adaptable et innovante. Cette stratégie met en évidence l'importance d'un large éventail de formations, au-delà de l'enseignement formel classique, tenant compte de la diversité des besoins et des situations des travailleurs.

Les données de plusieurs pays de l'OCDE témoignent de l'efficacité des partenariats public-privé pour développer l'offre de formation. Les programmes d'apprentissage qui associent travail et études, par exemple, ont été couronnés de succès dans des pays comme l'Allemagne et la Suisse, offrant aux jeunes une expérience pratique utile pendant qu'ils suivent leurs études (CEDEFOP/OCDE, 2021^[132]). De même, des réformes sont en cours au Royaume-Uni, parallèlement au nouveau Build Back Better Business Council, qui rationalisent le financement de l'enseignement et de la formation afin de mieux répondre aux besoins des employeurs, l'objectif étant de renforcer la collaboration entre les entreprises et l'État et de favoriser la reprise économique. Ces mesures, qui s'inscrivent dans le cadre du programme visant à garantir l'acquisition de compétences tout au long de la vie (*Lifetime Skills Guarantee*) et du plan pour l'emploi du gouvernement, ont pour but d'adapter la formation technique aux demandes des employeurs afin d'améliorer les perspectives d'emploi et de stimuler la croissance économique (Department for Education, 2021^[133]).

Autres indicateurs

- Participation à des activités formelles et/ou non formelles de formation, selon le genre, 25-64 ans (OCDE, 2021^[134])
- Pourcentage de la population désireuse, mais incapable de se former, selon les raisons invoquées (2016) (OCDE, 2021^[135])
- Pourcentage d'entreprises fournissant des formations professionnelles, selon la taille de l'entreprise et le type de formation (OCDE, 2020^[136])
- Pourcentage d'adultes participants à des formations formelles ou non formelles, selon le niveau de formation (OCDE, 2020^[137])

Alliances pour la formation – Autriche

Contexte

La formation en milieu professionnel peut considérablement faciliter le passage des jeunes de l'école à la vie professionnelle. Elle leur offre la possibilité d'acquérir les compétences techniques et les qualités nécessaires à l'exercice d'un emploi que les employeurs recherchent et de se constituer un réseau. Pour les entreprises, elle peut constituer un moyen important de pallier les pénuries de compétences et de remédier aux problèmes de recrutement. L'organisation de formations sur le lieu de travail peut toutefois être difficile à gérer, surtout pour les PME qui n'ont pas toujours la capacité d'en assurer tous les volets nécessaires et de satisfaire aux obligations administratives. Pour les aider dans cette démarche, l'Autriche a mis en place un système d'alliances pour la formation.

Description

Les alliances pour la formation prêtent appui aux entreprises qui ne sont pas en mesure de former les apprentis à l'ensemble des compétences requises pour le métier concerné. Elles peuvent revêtir plusieurs formes : échanges d'apprentis entre deux ou plusieurs entreprises, détachement d'apprentis dans une ou

plusieurs autres entreprises ou à leur atelier de formation (en général moyennant paiement) et participation, à titre onéreux, à des cours ou à des formations dans des établissements spécialisés. La majorité des compétences essentielles à l'exercice de la profession visée doivent cependant être acquises dans l'entreprise « d'origine ». Le contrat de formation doit décrire l'alliance pour la formation, le(s) partenaire(s) la constituant, ainsi que les compétences acquises en dehors de l'entreprise « d'origine ». Il est également possible de conclure des alliances pour la formation à titre volontaire si les entreprises formatrices ont pour objectif de transmettre aux apprentis des compétences particulières dépassant éventuellement le profil défini.

Certaines provinces autrichiennes prêtent appui aux alliances en fournissant aux entreprises une assistance et des informations quant aux sociétés et établissements d'enseignement susceptibles de devenir partenaires et en coordonnant les activités. Les entreprises membres d'une alliance peuvent bénéficier d'une subvention pour couvrir les coûts en résultant. Les alliances volontaires peuvent bénéficier du remboursement des frais de formation à hauteur de 75 %, et de 100 % pour les mesures obligatoires. Le montant maximum du financement est de 3 000 EUR par apprentissage.

Résultats

Les données sur la participation aux alliances pour la formation sont fragmentées. Une estimation de 2008 indiquait qu'au moins 5 000 entreprises de formation, ou 15 000 apprentis, participaient à de tels partenariats. Selon une analyse chiffrée, les alliances augmentent le nombre de places d'apprentissage disponibles, notamment dans les PME. La disposition des entreprises à y participer volontairement dépend de leur état d'esprit vis-à-vis du perfectionnement du personnel et du transfert de connaissances. Il ressort des entretiens menés auprès des entreprises que les alliances améliorent la qualité des programmes d'apprentissage.

En 2021, une version élargie du Programme a été mise en œuvre à Vienne pour venir en aide aux entreprises des secteurs du tourisme et des loisirs durement frappées par la pandémie du COVID-19. Les autorités provinciales, par l'intermédiaire de leurs offices d'apprentissage (*Lehrlingsstellen*), facilitent la constitution d'alliances et aident les entreprises désireuses d'en créer une à trouver des partenaires, contribuant ainsi à augmenter le nombre de postes disponibles, en particulier pour les jeunes. La diffusion d'informations sur les avantages du programme incite en outre les entreprises et les apprentis à envisager d'y participer.

Lectures complémentaires

Ministère fédéral des affaires numériques et économiques (2022^[138]) ; Apprenticeship system: The Dual System of Vocational Education and Training in Austria ; Lachmayr et Dornmayr (2008^[139]), Ausbildungsverbünde in Österreich - Potenzial zusätzlicher Lehrstellen ; WKO (2024^[140]), Ausbildungsverbund - die Förderungen ; WKO (2021^[141]), Lehrausbildungsverbünde für die Wiener Hotellerie- und Gastronomiebranche.

Organismes de formation en apprentissage – Norvège

Contexte

Des intermédiaires tels que les organismes de formation en apprentissage (OFA) sont particulièrement bien placés pour établir des passerelles entre les employeurs, les associations professionnelles et les travailleurs, jouant ainsi un rôle fondamental à l'appui de l'apprentissage tout au long de la vie et des programmes de formation. En accompagnant les partenariats et le dialogue entre ces parties prenantes, ces organismes peuvent préconiser et mettre en œuvre des stratégies qui garantissent aux jeunes salariés l'accès à une formation professionnelle continue. Pour ce faire, ils doivent notamment recenser les déficits

de compétences sur le marché du travail et élaborer des programmes de formation ciblés qui correspondent aux besoins actuels et futurs des entreprises. Ils peuvent mettre à profit leurs connaissances et leurs réseaux sectoriels pour encourager les entreprises à investir dans la valorisation de leurs employés, en faisant valoir les avantages que présente pour les deux parties une main-d'œuvre qualifiée et adaptable. Ce faisant, ils favorisent l'avancement professionnel individuel, mais aussi la compétitivité globale et l'innovation au sein des différents secteurs.

Description

Les organismes de formation en apprentissage (*opplæringskontor*) sont des organismes de coopération réservés aux entreprises de formation agréées en Norvège. Ils coordonnent, accompagnent et assistent ces entreprises dans l'organisation d'apprentissages, et prêtent ainsi appui aux autorités des comtés et aux entreprises, qui se partagent les principales responsabilités dans ce domaine. Les autorités des comtés sont chargées de recruter les entreprises de formation, de les agréer et de mettre en relation les candidats et les postes d'apprentissage ; elles jouent également un rôle essentiel dans la mise en place des stratégies régionales de développement des compétences et de formation tout au long de la vie. Les entreprises de formation sont globalement responsables de la période d'apprentissage.

Les organismes de formation en apprentissage sont des intervenants stratégiques du système d'enseignement professionnel ; ils servent de lien entre les élèves, les entreprises et les établissements d'enseignement afin de promouvoir la formation pratique en parallèle à l'enseignement théorique. Organisés par secteurs d'activité (la construction, les soins de santé ou l'informatique par exemple) et, parfois, par zone géographique, ils veillent à ce que les programmes de formation professionnelle, comme l'apprentissage, se conforment aux normes nationales moyennant une assurance qualité, un accompagnement et des conseils. Ils prennent en charge les tâches administratives, notamment la gestion des contrats d'apprentissage et les demandes de subventions publiques, rationalisant ainsi la procédure, depuis la candidature jusqu'à la certification, et réduisant la charge administrative pour les employeurs. Les OFA suivent les progrès de l'élève tout au long de son apprentissage et assurent la coordination avec l'établissement d'enseignement afin de lui assurer une formation complète. Financés par des subventions publiques, des contributions des entreprises et des commissions, ils remplissent une fonction importante en veillant à ce que le système de formation professionnelle mobilise une solide participation des employeurs.

Résultat

Plusieurs études ont examiné l'incidence des organismes de formation en apprentissage sur l'amélioration du système d'enseignement et de formation professionnelle en Norvège, ainsi que leurs répercussions plus générales sur le marché du travail et les régimes de protection sociale. Ces organismes ont exercé une influence déterminante sur la gouvernance de la formation, favorisant ainsi la bonne intégration de tous les intervenants dans le système national d'EFP. Ils ont en outre contribué à l'élaboration de formations centrées sur la connaissance des protocoles, le respect des processus et la sécurité, éléments essentiels à la mise en place de systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail solides dans les entreprises de différents secteurs. Cette approche renforce l'employabilité des apprentis en les dotant de compétences adaptées au secteur, et améliore par ailleurs la qualité globale de la main-d'œuvre. De plus, en favorisant un climat de collaboration entre les établissements d'enseignement, les entreprises et les entités publiques, ils veillent à ce que la formation professionnelle demeure une composante dynamique du système d'EFP.

Lectures complémentaires

Dahl, Øyvind; Rundmo, Torbjørn; Olsen, Espen (2022^[142]), The Impact of Business Leaders' Formal Health and Safety Training on the Establishment of Robust Occupational Safety and Health Management

Systems: Three Studies Based on Data from Labour Inspections ; Malmberg-Heimonen et al. (2015^[143]), The Effects of Skill Training on Social Workers' Professional Competences in Norway: Results of a Cluster-Randomised Study ; Svein Michelsen, Håkon Høst, Regula Julia Leemann et Christian Imdorf (2021^[144]), Training agencies as intermediary organisations in apprentice training in Norway and Switzerland: general purpose or niche production tools?

#LifelongLearning – Suisse

Contexte

En mettant en valeur les avantages de l'investissement dans la formation continue des jeunes salariés, les campagnes de sensibilisation comme *#LifelongLearning* jouent un rôle essentiel de catalyseur du changement au sein des entreprises. Elles offrent un instrument puissant pour informer les employeurs et les associations professionnelles de l'évolution des demandes de l'économie mondiale, soulignant la nécessité de doter les jeunes travailleurs d'une panoplie de compétences polyvalentes leur permettant de s'adapter à ces changements. En citant des exemples de réussite, en présentant des études factuelles sur les retombées de la formation tout au long de la vie sur la productivité et l'innovation, et en démontrant l'avantage concurrentiel qu'elle apporte aux entreprises, ces campagnes peuvent motiver les employeurs à créer des programmes de formation et de perfectionnement et à y développer l'accès. Cette démarche promeut à son tour une culture qui valorise sa main-d'œuvre et investit dans son perfectionnement professionnel permanent, ce qui permet aux jeunes salariés de satisfaire aux exigences actuelles de leurs fonctions, mais les prépare aussi à affronter les défis de demain.

Description

En 2019, l'Union patronale suisse et la fondation intersectorielle Digitalswitzerland, unissant leurs efforts, ont donné le coup d'envoi à une campagne de sensibilisation, *#LifelongLearning* (Apprentissage tout au long de la vie). Celle-ci visait à démontrer l'importance de la formation et de l'adaptation continues sur un marché du travail en évolution rapide, en particulier dans le contexte de la transformation numérique. Elle avait pour objectif d'encourager les travailleurs de différents secteurs à suivre des programmes de formation continue et à perfectionner leurs compétences pour rester compétitifs et performants.

La campagne *#LifelongLearning* a fait appel à diverses plateformes et méthodes pour entrer en contact avec son public, notamment les médias sociaux, les publicités numériques, des ateliers et des séminaires. Elle cherche essentiellement à promouvoir la formation continue comme un outil essentiel pour préparer les salariés et les employeurs aux débouchés de demain. Elle appuie plusieurs projets, dont la promotion des STIM, le développement des compétences numériques dans le cadre du programme Boost, et la mise en réseau de spécialistes des ressources humaines. Ces projets ont pour ambition de remédier à la pénurie de compétences dans le domaine des TIC, de développer la culture numérique et de former une main-d'œuvre diversifiée et qualifiée.

La campagne fait valoir que la formation tout au long de la vie est une nécessité à tous les stades de la vie professionnelle de la main-d'œuvre suisse. Elle vise à sensibiliser, mais aussi à fournir des moyens concrets et des conseils aux personnes désireuses d'améliorer leurs compétences et leur socle de connaissances. Elle s'adresse aussi bien aux employeurs qu'aux salariés et cherche à promouvoir une culture de la formation continue au sein des entreprises. Elle met l'accent sur les avantages de la formation tout au long de la vie pour les entreprises et leur personnel en insistant sur le rôle que joue l'éducation à l'appui de l'innovation, de la productivité et de l'épanouissement personnel à l'ère du numérique.

Résultat

En 2022, Digitalswitzerland a lancé plusieurs opérations en vue de renforcer l'innovation et la formation dans le domaine du numérique en Suisse. En collaboration avec des organisations comme ICT-Formation professionnelle Suisse et Pro Juventute, elle a axé ses efforts sur la formation continue et les compétences futures, et ainsi atteint plus de 200 000 personnes. Le programme Boost a apporté à plus de 300 personnes une aide financière qui leur a permis de suivre des cours de perfectionnement numérique. Il a par ailleurs mis en train des projets comme Planet MINT et les Journées suisses du digital afin de promouvoir l'enseignement des STEM et la sensibilisation au numérique. Les interventions destinées à accroître la participation des femmes aux TIC dans le cadre d'activités extrascolaires consacrées aux compétences en informatique ont également eu des retombées positives, mobilisant notamment la participation d'étudiantes.

Lectures complémentaires

Digitalswitzerland, (2022^[145]), Annual report 2022 ; OCDE (2021^[146]), Training in Enterprises: New Evidence from 100 Case Studies ; Player, B (2022^[147]) Recommendations for gender-sensitive MINT offerings.

Recommandation II.8

Apporter aux enseignants et au personnel de l'éducation et de la formation un soutien approprié, notamment en leur offrant des possibilités de perfectionnement professionnel continu, afin qu'ils puissent contribuer au développement et au bien-être de tous les apprenants.

Pertinence

Les besoins éducatifs des jeunes évoluent rapidement. Pour réussir au XXI^e siècle, les élèves doivent acquérir de nouveaux types de connaissances, d'aptitudes et de compétences socio émotionnelles, les évolutions au niveau mondial ayant par ailleurs amené les systèmes scolaires à inscrire des thèmes comme l'éducation à l'environnement et la citoyenneté mondiale au centre de leurs programmes. En parallèle, les Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) ont réitéré un ferme engagement en faveur de l'inclusion des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers et de l'appui aux enfants vulnérables et à ceux issus de l'immigration dans les écoles (Nations Unies, 2015^[148]). De ce fait, le rôle des enseignants ne se limite plus à la transmission de connaissances et de compétences mais consiste de plus en plus à favoriser la participation des élèves à l'apprentissage et à coordonner le rôle des parents, à assurer un accompagnement socioémotionnel et à mettre en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes. Les enseignants et les établissements scolaires ont aussi un rôle essentiel à jouer pour préparer les enfants à s'épanouir dans un environnement toujours plus technologique ; il ressort des données que les compétences numériques des enseignants et leur aptitude à travailler avec les nouveaux outils pédagogiques numériques conditionnent la capacité de leurs élèves à tirer le meilleur parti de ces évolutions (OCDE, 2019^[149] ; OCDE, 2023^[150]).

Si les enseignants ne bénéficient pas d'un soutien leur permettant de renouveler les compétences acquises au cours de leur formation initiale et de continuer à se perfectionner tout au long de leur carrière, les écoles peineront à accompagner l'évolution des besoins éducatifs des jeunes. L'existence d'un système de formation professionnelle continue efficace est donc indispensable pour aider les enseignants à actualiser, développer et enrichir leurs connaissances. Il apparaît que la formation professionnelle est particulièrement efficace lorsqu'elle est dynamique, collaborative et approfondie, qu'elle se déroule sur une longue période et qu'elle porte sur un ensemble concret de compétences pédagogiques (Opfer and Pedder, 2011^[151] ; Darling-Hammond, Hyler and Gardner, 2017^[152]). Par ailleurs, contrairement aux

séminaires ponctuels et aux formations externes habituels, les modèles de formation professionnelle efficaces s'inscrivent généralement dans les activités courantes des établissements scolaires, considérés comme des lieux d'apprentissage permanent pour les enfants comme pour les adultes (Kools and Stoll, 2016^[153]). Dans de nombreux systèmes éducatifs, la mise en place de telles méthodes suppose une refonte des politiques de formation professionnelle et la réorientation des programmes de formation vers des modèles plus intégrés et collaboratifs (Boeskens, Nusche and Yurita, 2020^[154]).

D'après les données de l'OCDE, la participation de nombreux enseignants à des formations professionnelles efficaces serait freinée par le manque d'incitations, l'étroitesse de l'offre et d'autres obstacles, comme l'incompatibilité de l'emploi du temps et le manque de temps (OCDE, 2019^[155]). Un environnement porteur devrait permettre aux enseignants de bénéficier d'un temps partagé pour suivre des formations professionnelles formelles et informelles, mais aussi les encourager à investir dans leur perfectionnement. Un pas important dans cette direction consiste à reconnaître et à valoriser les efforts qu'ils déploient pour répondre aux besoins évolutifs de leurs élèves, par exemple en leur offrant des possibilités d'avancement professionnel.

S'il est essentiel de soutenir la capacité d'agir des enseignants et d'encourager les activités de formation indépendantes, les systèmes éducatifs doivent trouver des moyens d'adapter la formation continue des enseignants aux priorités de l'ensemble du système et aux besoins des jeunes apprenants. Des lignes directrices centrales et des liens entre la formation professionnelle et les processus d'évaluation des enseignants ou de planification des réformes scolaires permettraient d'assurer que la formation continue des éducateurs répond aux besoins qui apparaissent dans l'ensemble du système scolaire (OCDE, 2013^[156]; OCDE, 2019^[157]). En adoptant une approche intégrée de la formation professionnelle, qui renforce l'autonomie des enseignants et promeut simultanément des modèles de formation efficaces et adaptés, les responsables politiques peuvent contribuer de manière décisive à ce que les enseignants continuent de disposer des capacités nécessaires pour faire face à l'évolution des besoins éducatifs des jeunes et créer des environnements pédagogiques propices au bien-être et à l'épanouissement de tous les apprenants.

Pratiques et politiques

1. Collaborer avec les parties prenantes pour déterminer les compétences et les pratiques que les enseignants devront maîtriser pour continuer à répondre aux besoins en constante évolution des jeunes.
2. Promouvoir des modèles de formation professionnelle continue de longue durée et collaboratifs en milieu scolaire, moyennant un soutien structuré, un encadrement pédagogique et une culture scolaire qui encourage l'apprentissage entre pairs et l'innovation.
3. Encourager l'investissement des enseignants dans le perfectionnement permanent et valoriser leurs efforts, par exemple en élargissant les possibilités d'avancement professionnel au sein des écoles.
4. Recenser et faire face aux obstacles qui limitent la participation des enseignants à la formation professionnelle, par exemple les incompatibilités d'emploi du temps, les problèmes liés à la charge de travail ou le manque d'informations.
5. Adapter la formation continue des enseignants aux priorités du système et aux besoins des jeunes apprenants en la rattachant aux processus d'évaluation des enseignants ou de planification des réformes scolaires.

Autres indicateurs

- Participation récente des enseignements à des activités de formation continue (OCDE, 2018^[158])
- Types d'activités de formation continue récemment suivie par les enseignants (OCDE, 2018^[158])

- Caractéristiques du développement professionnel efficace (OCDE, 2018^[158])
- Besoins des enseignants en matière de développement professionnel (OCDE, 2018^[158])
- Obstacles à la participation des enseignants au développement professionnel (OCDE, 2018^[158])

La mallette des parents – France

Contexte

Les parents s'investissent généralement dans la scolarité de leurs enfants au cours de l'enseignement primaire, mais cette relation s'atténue lorsque ces derniers entrent dans le premier cycle du secondaire, liée à leur indépendance grandissante, à la distance plus importante entre l'établissement scolaire et le domicile et à la multiplicité des enseignants qui caractérise l'enseignement secondaire. Pour des raisons linguistiques, financières et logistiques, les parents défavorisés sur le plan socioéconomique ou issus de l'immigration peuvent se trouver particulièrement démunis pour épauler leurs enfants au cours de cette phase. La méconnaissance du fonctionnement scolaire peut les éloigner encore davantage de l'éducation de leurs enfants. En France, les enseignants au collège observent que le manque de participation des parents contribue aux problèmes de discipline, de désinvestissement, d'absentéisme et à la baisse des résultats scolaires.

Description

En 2008, l'académie de Créteil, une banlieue parisienne classée en zone d'éducation prioritaire en raison de sa population scolaire défavorisée sur le plan socioéconomique, a instauré la Mallette des parents. Ce programme vise à améliorer la communication entre les parents et les établissements d'enseignement au moment où les élèves entrent au collège. Il leur offre la possibilité de participer à trois rencontres/débats qui ont pour objectif de les aider à mieux accompagner leur enfant à son entrée en sixième. Les réunions sont animées par le chef d'établissement et ont pour but d'expliquer aux parents comment ils peuvent s'impliquer davantage dans l'éducation de leurs enfants et favoriser leur réussite. Les principaux messages véhiculés à ces occasions sont les suivants : tous les parents peuvent aider leurs enfants ; les devoirs à la maison sont très importants pour réussir ; les parents peuvent participer aux devoirs de leurs enfants sous différentes formes ; les enfants doivent avoir le sentiment que leurs parents comprennent le fonctionnement de l'école. Le programme dispose également d'une plateforme en ligne qui apporte des conseils aux chefs d'établissement et aux enseignants en vue de renforcer la coopération avec les parents afin que ceux-ci soient davantage en mesure d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

Résultats

Une évaluation aléatoire portant sur 183 classes de 34 collèges a constaté que le programme est associé à une réduction des taux d'absentéisme et des problèmes de comportement, ainsi qu'à une amélioration des résultats scolaires. Parmi les élèves des classes participantes, l'absentéisme a diminué de 12.7 %, et de 25.3 % parmi les élèves dont les parents ont également assisté aux réunions. Les élèves étaient également moins susceptibles d'être sanctionnés pour indiscipline – 20.9 % de moins parmi l'ensemble des élèves des classes participantes, et 41.8 % de moins parmi ceux dont les parents avaient également pris part au programme. Ces effets positifs ont perduré : 18 mois après la fin du programme, les élèves dont les parents avaient assisté aux réunions ont obtenu des résultats supérieurs de 3.2 % aux tests de français par rapport aux élèves des classes non participantes.

Les coûts de fonctionnement du programme sont relativement modérés, et vraisemblablement bien inférieurs à ceux d'autres interventions coûteuses comme la réduction du nombre d'élèves par classe ou la formation complémentaire des enseignants. Outre les coûts initiaux liés à l'élaboration de lignes directrices pour l'organisation des réunions entre les parents et l'école, le coût lié au déploiement du

programme est estimé à environ 1 000 EUR par école et par an (à la date de l'évaluation). Compte tenu des résultats probants obtenus à Créteil, le programme initial a été étendu à 1 300 établissements scolaires situés dans des zones d'éducation prioritaire en France. Les outils et les lignes directrices élaborés dans ce cadre sont désormais en libre accès sur le site du ministère de l'Éducation nationale, accompagné de ressources adaptées destinées aux parents et aux éducateurs.

Lectures complémentaires

Avvisati et al., (2010^[159]), Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? ; Erasmus+ (n.d.^[160]), Parents' Briefcase – La Mallette des parents ; J-PAL The Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (2021^[161]), Getting Parents Involved ; Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (2020^[162]) La Mallette des parents.

Guide pour les jeunes quittant l'école – Nouvelle-Zélande

Contexte

En Nouvelle-Zélande, 60 000 jeunes quittent l'école chaque année. Comme dans beaucoup d'autres pays, ils ne sont alors pas toujours munis des compétences pratiques et des connaissances nécessaires pour réussir leur vie de jeunes adultes et prospérer dans la société au sens large. Si, dans certains pays, des cours en rapport avec la citoyenneté ou les compétences nécessaires à la vie courante font obligatoirement partie du cursus menant au diplôme de fin d'études, en Nouvelle-Zélande, la grande flexibilité de ce diplôme et le degré élevé d'autonomie conféré aux écoles pour l'élaboration des programmes d'études font que l'efficacité de la préparation des jeunes à la vie après l'école est parfois très variable.

Description

En 2017, le gouvernement néo-zélandais s'est engagé à fournir aux élèves un « guide pour les jeunes quittant l'école » visant à leur assurer les connaissances, les compétences et les capacités nécessaires pour réussir leur transition vers l'enseignement supérieur, la formation ou l'emploi. Le *School Leavers' Toolkit*, comme il est connu en Anglais, a été publié en 2019. Il fournit des informations et des conseils en matière d'éducation civique, de bien-être, d'éducation financière, de compétences professionnelles et de bien-être personnel. Il s'adresse aux élèves âgés de 13 à 18 ans.

L'élaboration collective du guide et le dialogue avec les élèves ont eu une influence directe sur l'approche et la conception finales du guide. Ceux-ci ont par exemple réclamé des informations sur la santé mentale et le bien-être, ce qui a conduit à mettre ce thème en valeur sur le site web qui leur est destiné. Alors que les concepteurs avaient initialement prévu de faire figurer sur le site des graphiques ludiques, les tests effectués auprès des jeunes ont révélé qu'ils préféraient se voir représentés en tant qu'adultes, par des photos réalistes mais motivantes, des couleurs vives et un contenu textuel réduit au minimum.

Un site web spécialisé aide les établissements à optimiser l'efficacité du guide en intégrant ses méthodes dans la vie scolaire. Le guide présente un éventail d'outils à l'usage du personnel des établissements d'enseignement secondaire. Y figurent notamment des plans de cours sur des thèmes liés au départ du domicile familial, au gouvernement et au vote, à l'argent et aux impôts, et à la recherche d'un emploi. Il fournit également des conseils sur les moyens de nouer des liens avec les employeurs locaux afin d'aider les élèves à découvrir, explorer et se familiariser avec le monde du travail, et propose des activités à l'appui de leur éducation civique. Les établissements scolaires sont encouragés à élaborer un programme d'études local et à intégrer leurs propres ressources au guide, notamment en ce qui concerne l'éducation financière, l'acquisition de compétences professionnelles, les droits civiques et l'accompagnement personnalisé des élèves.

Le guide se compose des éléments suivants : 1) un site web destiné aux jeunes, également disponible en te reo Māori, qui présente des ressources et des informations sur l'enseignement supérieur, le départ du domicile familial, la recherche d'un emploi, le gouvernement et le vote, l'argent et les impôts et le bien-être ; 2) un site web destiné aux enseignants, qui contient des ressources et des outils pédagogiques pour l'enseignement de l'instruction civique et de la citoyenneté, des compétences favorisant l'employabilité et des compétences financières ; 3) un cadre d'intégration des programmes d'études portant sur les compétences et les connaissances fondamentales destiné aux écoles qui enseignent en te reo Māori; et 4) des vidéos courtes, instructives et amusantes sur les thèmes abordés dans le guide, ainsi que des vidéos « démolisseuses de mythes » à utiliser dans les campagnes de réseaux sociaux visant les jeunes.

Résultats

En mai 2022, 97 000 utilisateurs s'étaient connectés aux sites web du *School Leavers' Toolkit*, et plus de 240 000 de pages avaient été consultées. Le ministère néo-zélandais de l'Éducation s'est engagé à poursuivre un programme d'amélioration et d'évaluation continues du guide jusqu'en décembre 2024 au moins, parallèlement à une réforme plus large de l'enseignement secondaire supérieur.

Lectures complémentaires,

Ministère de l'Éducation du gouvernement de la Nouvelle-Zélande (n.d.^[163]), *School Leavers' Toolkit* ; Ministère de l'Éducation du gouvernement de la Nouvelle-Zélande (n.a.^[164]), *School Leavers' Toolkit for Teachers* ; Ministère de l'Éducation du gouvernement de la Nouvelle-Zélande via Youtube (2020-22^[165]), *School Leavers' Toolkit Videos* ; Ministère de l'Éducation du gouvernement de la Nouvelle-Zélande (n.a.^[166]), *School Leavers' Myths – mashup* ; Open Government Partnership Nouvelle-Zélande (2022^[167]) *Update on commitments from OGP National Action Plan 2018-2021* ; Springload (n.d.^[168]), *School Leavers' Toolkit*.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition II.7 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Taking teaching further – Royaume-Uni

Contexte

Le secteur de l'enseignement postsecondaire est confronté à une pénurie persistante de compétences au Royaume-Uni (RU). Il peine notamment à recruter du personnel qualifié possédant une expérience commerciale ou industrielle pour enseigner des matières professionnelles. Les entreprises exigeant de plus en plus de compétences spécialisées, la mise en place de stratégies efficaces pour combler l'écart entre l'enseignement et leurs besoins n'en est devenue que plus urgente. Dans ce contexte, le Royaume-Uni a mis en œuvre, en 2018, le programme *Taking Teaching Further* (TTF). Celui-ci a pour objectif de remédier à certains des problèmes de recrutement et de rétention auxquels est confronté le secteur de l'enseignement postsecondaire en attirant des professionnels chevronnés de l'industrie, dotés de connaissances et de compétences techniques spécialisées.

Description

Le programme TTF est entré en vigueur en juin 2018. Il a d'abord fait l'objet de deux cycles expérimentaux, entre 2018 et 2020. Le premier a eu lieu au cours de l'exercice 2018-19, le second au cours de l'exercice 2019-20. En 2022, la *Education and Training Foundation* (ETF) a mené à terme le cinquième cycle de la première année du programme. En mars 2023, c'est le département de l'Éducation qui a assuré l'exécution du programme. Jusqu'à présent, chacun des cycles du TTF est également divisé en deux volets distincts, dont chacun a ses propres buts et objectifs.

Le premier volet du programme propose une aide financière aux professionnels de l'industrie qui se reconvertisent dans l'enseignement postsecondaire, l'objectif étant de stimuler la demande, de faciliter le recrutement, de renforcer la présence de spécialistes sectoriels au sein du corps enseignant et d'assurer l'adéquation des formations aux besoins des employeurs. Il a financé jusqu'à cinq enseignants stagiaires par organisation ou consortium, couvrant le coût total d'un diplôme de niveau 5 en enseignement et formation, dans la limite de 4 000 GBP par stagiaire. Des financements supplémentaires ont permis d'assurer un accompagnement intensif des nouveaux enseignants, notamment sous forme d'enseignement en équipe ou de stages d'observation, pendant huit semaines, et de réduire la charge de travail pédagogique pendant le reste de l'année. Le second volet s'emploie à promouvoir la collaboration entre l'enseignement postsecondaire et les entreprises en apportant un soutien financier à des projets visant à renforcer la capacité pédagogique dans le cadre de collaborations avec l'industrie. Ces projets portent sur l'élaboration de programmes d'études, la formation d'enseignants et la mise en adéquation des formations avec les besoins des entreprises, ainsi que sur la résolution des problèmes de recrutement, l'utilisation de modèles de formation professionnelle efficaces, la promotion de la diversité et de l'inclusion et l'intégration des technologies nouvelles et des plateformes numériques dans l'enseignement.

Résultats

L'évaluation du processus de 2022 relatif au TTF met en évidence ses réussites et ses problèmes. Dans le cadre du premier volet, le programme a permis de remédier aux graves pénuries de compétences et d'attirer des professionnels de l'industrie dans le secteur de l'enseignement postsecondaire. Certains établissements ont cependant été confrontés à des obstacles considérables pour recruter et retenir le personnel, essentiellement en raison des disparités de rémunération entre secteurs d'activité. Cela dit, les enseignants recrutés dans le cadre du TTF ont réalisé des progrès notables, apportant leur expertise industrielle aux établissements d'enseignement. Malgré les problèmes posés par la pandémie du COVID-19, ils ont pour la plupart fait preuve d'une détermination inébranlable à poursuivre une carrière dans l'enseignement supérieur.

S'agissant du deuxième volet, les établissements ont confirmé la mise en place de partenariats durables avec les employeurs, facilitée par l'aide financière du TTF. Le programme TTF a permis de remédier efficacement aux problèmes persistants de rétention, mais la question des écarts de salaires doit impérativement être résolue pour en pérenniser les retombées.

Lectures complémentaires

IFF (2022^[169]), Understanding the impact of tacking teaching further: A feasibility study ; Morris (2022^[170]), Taking teaching further: process evaluation.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition II.7 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Références

- Ahmed, S. et al. (2021), "Evaluation of Flexible Strategies to Manage the COVID-19 Pandemic in the Education Sector", *Global Journal of Flexible Systems Management*, Vol. 22/S2, pp. 81-105, <https://doi.org/10.1007/s40171-021-00267-9>. [129]
- American Institute of Research (2020), "The lasting benefits of early college high schools", *Policy Brief*, <https://www.air.org/sites/default/files/downloads/report/Lasting-Benefits-Early-College-High-Schools-Brief-Feb-2020.pdf>. [111]
- Avvisati, F. et al. (2010), "Quels effets attendre d'une politique d'implication des parents d'élèves dans les collèges ? Les enseignements d'une expérimentation contrôlée", *Rapport pour le Haut Commissaire à la Jeunesse*, <https://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/documents/La%20Malette%20des%20Parents.pdf>. [159]
- Baltics News (2023), *Five years of "School bag": what were its successes and challenges?*, <https://baltics.news/2023/06/25/five-years-of-school-bag-what-were-its-successes-and-challenges/>. [20]
- Beine, M., R. Noël and L. Ragot (2014), "Determinants of the international mobility of students", *Economics of Education Review*, Vol. 41, pp. 40-54, <https://doi.org/10.1016/j.econedurev.2014.03.003>. [106]
- Berger, A. et al. (2014), "Early college, continued success : Early college high school initiative impact study", <https://www.air.org/sites/default/files/downloads/report/AIR%20ECHSI%20Impact%20Study%20Report-%20NSC%20Update%2001-14-14.pdf>. [112]
- Blanden, J., M. Doepke and J. Stuhler (2023), *Chapter 6 - Educational inequality*, Elsevier, <https://doi.org/10.1016/bs.hesedu.2022.11.003>. [107]
- Blewitt, J. (2010), "Deschooling Society ? A Lifelong Learning Network for Sustainable Communities, Urban Regeneration and Environmental Technologies", *Sustainability*, Vol. 2/11, pp. 3465-3478, <https://doi.org/10.3390/su2113465>. [130]
- Boeskens, L., D. Nusche and M. Yurita (2020), "Policies to support teachers' continuing professional learning : A conceptual framework and mapping of OECD data", *OECD Education Working Papers*, No. 235, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/247b7c4d-en>. [154]
- Bolhaar, J., S. Kuijpers and M. Zumbuehl (2020), *Effect Wet studievoorschot optoegankelijkheid en leengedrag*, CPB Policy Brief, <https://www.cpb.nl/sites/default/files/omnidownload/CPB-Policy-Brief-Effect-Wet-studievoorschot-op-toegankelijkheid-en-leengedrag.pdf>. [117]
- CAF (2016), *Escuelas taller de Colombia, una herramienta de inclusión y paz*, <https://www.caf.com/es/actualidad/noticias/2016/04/escuelas-taller-de-colombia-una-herramienta-de-inclusion-y-paz/>. [85]
- CEDEFOP/OCDE (2021), *The next steps for apprenticeship*, Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne Cedefop references series ; n°118, <http://data.europa.eu/doi/10.2801/085907>. [132]

- Centre de développement régional (RDC) (2024), *Projektno učenje mlajših odraslih Plus (PUM-O+)* : Programme aktivne politike zaposlovanja, <https://rcr-pro.eu/o-programu/>. [64]
- Centro Nacional de Consultoria (2015), “Evaluación de impacto y de la sostenibilidad de computadores para educar en la calidad de las educación en las sedes educativas beneficiadas”, https://www.computadoresparaeducar.gov.co/loader.php?IServicio=Tools2&ITipo=descargas&IFuncion=descargar&idFile=101&id_comunidad=portal. [35]
- Cincera, J. (2008), “Evaluace program Ekoškola”, *Envigogika : Charles University E-journal for Environmental Education*, Vol. 3(2), <https://www.envigogika.cuni.cz/index.php/Envigogika/article/view/30>. [12]
- Cincera, J. et al. (2017), “Eco-School in kindergartens : the effects, interpretation, and implementation of a pilot program”, *Environmental Education Research*, Vol. <https://doi.org/23/7>, pp. 919-936, <https://doi.org/10.1080/13504622.2015.1076768>. [13]
- Covacevich, C. et al. (2021), “Indicators of teenage career readiness: An analysis of longitudinal data from eight countries”, *OECD Education Working Papers*, No. 258, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/cec854f8-en>. [91]
- Dahl, Ø., T. Rundmo and E. Olsen (2022), “The Impact of Business Leaders’ Formal Health and Safety Training on the Establishment of Robust Occupational Safety and Health Management Systems : Three Studies Based on Data from Labour Inspections”, *International Journal of Environmental Research and Public Health*, Vol. 19/3, p. 1269, <https://doi.org/10.3390/ijerph19031269>. [142]
- Darling-Hammond, L., M. Hyler and M. Gardner (2017), *Effective Teacher Professional Development*, Learning Policy Institute, Palo Alto, Californie, https://learningpolicyinstitute.org/sites/default/files/product-files/Effective_Teacher_Professional_Development_REPORT.pdf (accessed on 26 March 2019). [152]
- Dearden, L., H. Reed and J. Van Reenen (2006), “The Impact of Training on Productivity and Wages: Evidence from British Panel Data**”, *Oxford Bulletin of Economics and Statistics*, Vol. 68/4, pp. 397-421, <https://doi.org/10.1111/j.1468-0084.2006.00170.x>. [126]
- Department for Education (2023), *Careers guidance and access for education and training providers Statutory guidance for schools and guidance for further education colleges and sixth form colleges*, <https://www.gov.uk/government/publications/careers-guidance-provision-for-young-people-in-schools>. [101]
- Department for Education (2021), *Pioneering reforms to boost skills and jobs*, <https://www.gov.uk/government/news/pioneering-reforms-to-boost-skills-and-jobs>. [133]
- DigitalSwitzerland (2022), *Rapport annuel*, <https://digitalswitzerland.com/annual-report-2022/>. [145]
- Direction générale de l’éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture de la Commission européenne (2022), *Education and Training Monitor 2022*, <https://op.europa.eu/webpub/eac/education-and-training-monitor-2022/downloads/comparative-report/Education-and-Training-Monitor-Comparative-Report.pdf>. [37]

- Direction interministérielle de la transformation publique (2021), *Mon parcours Pro : l'équipe sciences comportementales de la DITP mobilisée pour renforcer l'assiduité des jeunes accompagnés en missions locales*, <https://www.modernisation.gouv.fr/temoignages-et-retours-dexperience/mon-parcours-pro-lequipe-sciences-comportementales-de-la-ditp>. [43]
- DUO (n.d.), *Student finance*, <https://duo.nl/particulier/student-finance/>. [118]
- Dynamic University (2019), *Evaluation of the European Social Fund Project N° 8.3.4.0/16/I/001 « Support for Reducing Early School Leaving »*, http://www.pumpurs.lv/sites/default/files/2020-06/IKVD_Pumpurs_Petijums_GALA_ZINOJUMS_29_06_2020.pdf. [56]
- Dynarski, S. (2003), "Does Aid Matter ? Measuring the Effect of Student Aid on College", *American Economic Review*, Vol. 93/1, pp. 279-288, <https://doi.org/10.1257/000282803321455287>. [108]
- Ekoskola (2023), *Global Sustainable Schools Programme*, <https://ekoskola.cz/o-programu/>. [14]
- Emploi et Développement social Canada (2022), *Rapport annuel du Programme canadien d'aide financière aux étudiants 2020 à 2021*, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/prets-bourses-canadiens-etudiants/rapports/annuel-pcpe-2020-2021.html>. [116]
- Emploi et Développement social Canada (2021), *Évaluation du Programme canadien de prêts aux étudiants*, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/2021-prets-etudiants-evaluation.html>. [115]
- Erasmus+ (n.d.), *Parents' Briefcase - La Mallette des parents*, <https://www.schooleducationgateway.eu/en/pub/resources/toolkitsforschools/detail.cfm?n=24944>. [160]
- Eurostat (2023), *Early leavers from education and training*, [https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Early leavers from education and training#Early leavers from education and training .E2.80.93 today and a historical comparison](https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Early_leavers_from_education_and_training#Early_leavers_from_education_and_training_.E2.80.93_today_and_a_historical_comparison). [45]
- FEM (2023), *The Future of Jobs Report 2023*, <https://www.weforum.org/publications/the-future-of-jobs-report-2023/>. [128]
- Fialho, P., G. Quintini and M. Vandeweyer (2019), "Returns to different forms of job related training : Factoring in informal learning", *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 231, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b21807e9-en>. [122]
- Fuhrer, M. and J. Schweri (2010), "Two-year apprenticeships for young people with learning difficulties: a cost-benefit analysis for training firms", *Empirical Research in Vocational Education and Training*, Vol. 2/22, pp. 107-125, <https://doi.org/10.1007/BF03546491>. [82]
- Gouvernement du Canada (2023), *À propos du Programme canadien d'aide financière aux étudiants*, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/prets-bourses-canadiens-etudiants.html>. [114]
- Grinevičiūtė, G. et al. (2023), *Report of a twofold analysis of ways how innovative technologies may develop creativity of girls*, <http://www.digigirls.eu/downloads/nuotraukos/sparkdigigirls-io1-report2.pdf>. [38]

- Guell Paule, L. (2023), *SparkDigiGirls*, <https://digital-skills-jobs.europa.eu/en/inspiration/good-practices/sparkdigigirls-lithuania>. [40]
- Hamburg, I. (2020), "Learning for sustainable development through innovation in SMEs", *Advances in Social Sciences Research Journal*, Vol. 7/8, pp. 371-381, <https://doi.org/10.14738/assrj.78.8867>. [131]
- Hanson, J. et al. (2021), *An evaluation of the North East of England pilot of the Gatsby Benchmarks of Good Career Guidance*, <http://www.derby.ac.uk/icegs>. [100]
- Holzer, H. and R. Lerman (2014), "Work-Based Learning to Expand Opportunities for Youth", *Challenge*, Vol. 57/4, pp. 18-31, <https://doi.org/10.2753/0577-5132570402>. [73]
- Hughes, D. (2016), *Career education: international literature review*, Education Endowment Foundation, <https://educationendowmentfoundation.org.uk/education-evidence/evidence-reviews/careers-education>. [89]
- IFF Research (2022), *Taking Teaching Further: Process Evaluation*, https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/1119058/Taking_Teaching_Further_-_process_evaluation.pdf. [169]
- J-PAL (2023), *Vocational and skills training programs to improve labor market outcomes*, <https://www.povertyactionlab.org/policy-insight/vocational-and-skills-training-programs-improve-labor-market-outcomes?deliveryName=DM162473>. [69]
- J-PAL The Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (2021), "Getting parents involved", *J-PAL Policy Briefcase*, https://www.povertyactionlab.org/sites/default/files/publication/getting-parents-involved_7.21.21.pdf. [161]
- Jyoti, J. and P. Sharma (2015), "Impact of Mentoring Functions on Career Development : Moderating Role of Mentoring Culture and Mentoring Structure", *Global Business Review*, Vol. 16/4, pp. 700-718, <https://doi.org/10.1177/0972150915581110>. [124]
- Kalidea (2015), *Evaluación intermedia del proyecto : Unidad de gestión del Programa Nacional Escuelas Taller de Colombia-herramientas de paz » en Colombia*, https://www.cooperacionespanola.es/wp-content/uploads/documentos/evaluacion_intermedia_escuela_taller_colombia.pdf. [86]
- Kinkar, V. et al. (2019), *Guidelines for career counsellors : on addressing gender equality and gender stereotypical career choices in career counselling*, Innove: Tallinn University, <https://www.readkong.com/page/guidelines-for-career-counsellors-on-addressing-gender-4922400>. [27]
- Kis, V. (2016), "Work-based Learning for Youth at Risk: Getting Employers on Board", *OECD Education Working Papers*, No. 150, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/5e122a91-en>. [72]
- Konings, J. and S. Vanormelingen (2015), "The Impact of Training on Productivity and Wages: Firm-Level Evidence", *Review of Economics and Statistics*, Vol. 97/2, pp. 485-497, https://doi.org/10.1162/rest_a_00460. [127]
- Kools, M. and L. Stoll (2016), *What Makes a School a Learning Organisation?*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jlwm62b3bvh-en>. [153]

- Lachmayr, N. and H. Dornmayr (2008), *Ausbildungsverbünde in Österreich – Potenzial zusätzlicher Lehrstellen*, <https://ibw.at/resource/download/1307/oeibf-ibw-endbericht-ausbildungsverbund.pdf>. [139]
- Latvian Eurydice Unit (2018), *Latvia's 100th anniversary Culture School bag for every schoolchild*, <https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/news/latvias-100th-anniversary-culture-school-bag-every-schoolchild>. [21]
- Latvian National Cultural Centre (2022), *About the « Latvian school bag » program*, <https://www.lnkc.gov.lv/lv/par-programmu-latvijas-skolas-soma>. [22]
- Latvian National Cultural Centre (2017), *More than 40% of the total budget of Latvia's Centenary assigned to the Latvian School Bag.*, https://www.km.gov.lv/en/article/more-40-total-budget-latvias-centenary-assigned-latvian-school-bag?utm_source=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F. [23]
- Latvias Skolas Soma (2024), *Criteria for the inclusion of cultural developments in the content of the programme*, <https://latvijasskolassoma.lv/par-programmu/kriteriji-kulturas-norises-ieklausanai-programmas-satura/>. [16]
- Latvias Skolas Soma (2024), *Kultūras norišu izlases*, <https://latvijasskolassoma.lv/resursi/kulturas-norisu-izlases/>. [17]
- Latvias Skolas Soma (2024), *Metodiskie ieteikumi*, <https://latvijasskolassoma.lv/resursi/metodiskie-ieteikumi/>. [19]
- Maier, D. (2019), *Vienna Vocational Training Guarantee and the transition from school to skilled work*, https://www.now-conference.org/wp-content/uploads/2019/07/NCM_Mayors_Vocational-Training-Guarantee.pdf. [61]
- Malmberg-Heimonen, I. et al. (2015), "The Effects of Skill Training on Social Workers' Professional Competences in Norway: Results of a Cluster-Randomised Study", *British Journal of Social Work*, Vol. 46/5, pp. 1354-1371, <https://doi.org/10.1093/bjsw/bcv073>. [143]
- Marbach, L. and A. van Zanten (2023), "With a little help from my family and friends: social class and contextual variations in the role of personal networks in students' higher education plans", *British Journal of Sociology of Education*, <https://doi.org/10.1080/01425692.2023.2266574>. [48]
- Michelsen, S. et al. (2021), "Training agencies as intermediary organisations in apprentice training in Norway and Switzerland: general purpose or niche production tools ?", *Journal of Vocational Education & Training*, Vol. 75/3, pp. 522-542, <https://doi.org/10.1080/13636820.2021.1904437>. [144]
- Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (2020), *La Mallette des parents*, <https://mallettedesparents.education.gouv.fr/professionnels/ID182/la-mallette-des-parents-mode-d-emploi>. [162]
- Ministère de l'Éducation, des Sciences et des Sports (2019), *Končno poročilo o izvajanju programa PUM-O (Final report on the implementation of the PUM-O programme)*, https://www.eu-skladi.si/sl/dokumenti/studije-in-vrednotenja/pumo_koncno-porocilo-final-14032019.pdf. [65]

- Ministère de la Culture (2011), *Programa nacional escuelas taller Colombia Herramientas de Paz*, https://issuu.com/culturaycomunicacion/docs/e-programa_nacional_escuelas_taller. [87]
- Ministère de la Transformation et des Services publics (2022), *Insertion Professionnelle des Jeunes - Mobiliser les sciences comportementales avec un solution numérique favorisant l'autonomie et l'engagement*, <https://www.modernisation.gouv.fr/files/2022-05/Rapport%20final%20Insertion%20professionnelle%20des%20jeunes%20et%20sciences%20comportementales.pdf> (accessed on June 2024). [42]
- Ministère fédéral de l'Économie et du Numérique (2022), *Apprenticeship system : The Dual System of Vocational Education and Training in Austria*, <https://www.bmaw.gv.at/en/Topics/Vocational-Training-and-Skills/Apprenticeship-system.html>. [138]
- Ministère letton de l'Éducation et des Sciences (2021), *Projekta PuMPuRS īstenotie atbalsta pasākumi 2021. gadā [Mesures de soutien mises en œuvre par le projet PuMPuRS en 2021]*, <http://www.pumpurs.lv/lv/projekta-pumpurs-istenotie-atbalsta-pasakumi-2021-gada>. [57]
- Ministry of Education (n.d.), *Supporting school leavers to take the next step*, <https://www.springload.co.nz/work/school-leavers-toolkit/> (accessed on 7 March 2024). [168]
- MOCIS (2024), *Projektno učenje mlajših odraslih Plus (PUM-O+)*, <http://www.mocis.si/pum/>. [66]
- Morris, S. (2022), *Understanding the impact of Taking Teaching Further: A feasibility study*. [170]
- MsHaleKCIS (2024), *Gender Roles and Stereotypes*, <https://embed.kahoot.it/aee73f40-0542-42ec-abff-8710d7c98691>. [26]
- Musset, P. and L. Mytna Kurekova (2018), "Working it out: Career Guidance and Employer Engagement", *OECD Education Working Papers*, No. 175, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/51c9d18d-en>. [47]
- Nations Unies (2015), *Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development*, <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>. [148]
- New Zealand Government Ministry of Education (2020-22), *Schhol Leavers' Toolkit Videos*, <https://www.youtube.com/playlist?list=PLY7eFR9M9r0V-w4jwquzdjq1huVNVHkYV>. [165]
- New Zealand Government Ministry of Education (n.a.), *School Leavers' Myths - mashup*, <https://school-leavers-toolkit.education.govt.nz/en/tertiary-education/>. [166]
- New Zealand Government Ministry of Education (n.d.), *School Leavers' Toolkit*, <https://school-leavers-toolkit.education.govt.nz/>. [163]
- New Zealand Government Ministry of Education (n.a.), *School Leavers' Toolkit for Teachers*, <https://sltk-resources.tki.org.nz/>. [164]
- NIFU (2018), *Evaluering av lære kandidatordningen*, <https://www.udir.no/tall-og-forskning/finn-forskning/rapporter/evaluering-av-larekadidatorordningen/>. [79]
- NOS (2022), *Basisbeurs voor hoger onderwijs opnieuw ingevoerd, studenten vinden bedrag te laag*, <https://nos.nl/artikel/2422616-basisbeurs-voor-hoger-onderwijs-opnieuw-ingevoerd-studenten-vinden-bedrag-te-laag>. [119]

- Nusche, D., M. Fuster Rabella and S. Lauterbach (2024), "Rethinking education in the context of climate change: Leverage points for transformative change", *OECD Education Working Papers*, No. 307, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/f14c8a81-en>. [3]
- OCDE (2024), *Diplômés de l'enseignement supérieur 25-34 ans / 55-64 ans, % dans le même groupe d'âge, 2022 ou dernière année connue*, <https://www.oecd.org/fr/data/indicators/population-with-tertiary-education.html>. [109]
- OCDE (2024), *Education statistics - Regions (for 'Developer API')*, [https://data-explorer.oecd.org/vis?df\[ds\]=DisseminateFinalDMZ&df\[id\]=DSD_REG_EDU%40DF_EDU&df\[ag\]=OECD.CFE.EDS&df\[vs\]=2.0&dq=A..AUS%2BAU1%2BAU2%2BAU3%2BAU4%2BAU5%2BAU6%2BAU7%2BAU8.....&lom=LASTNPERIODS&EDU%40lo=5&to\[TIME_PERIODE\]=false](https://data-explorer.oecd.org/vis?df[ds]=DisseminateFinalDMZ&df[id]=DSD_REG_EDU%40DF_EDU&df[ag]=OECD.CFE.EDS&df[vs]=2.0&dq=A..AUS%2BAU1%2BAU2%2BAU3%2BAU4%2BAU5%2BAU6%2BAU7%2BAU8.....&lom=LASTNPERIODS&EDU%40lo=5&to[TIME_PERIODE]=false). [52]
- OCDE (2023), *Agir ensemble pour l'égalité des genres : Quelles priorités ? (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6a24b253-fr>. [25]
- OCDE (2023), *Building Future-Ready Vocational Education and Training Systems*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/28551a79-en>. [67]
- OCDE (2023), "Career talks with guest speakers: A guide to delivering an effective career development activity", *OECD Education Policy Perspectives*, No. 69, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/93594cb3-en>. [92]
- OCDE (2023), *Distribution of entrants to upper secondary education, by programme orientation and outcomes after the theoretical duration plus two years (2021)*, <https://stat.link/gl28r7>. [55]
- OCDE (2023), *Education Policy Outlook 2023: Empowering All Learners to Go Green*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f5063653-en>. [2]
- OCDE (2023), *Equity and Inclusion in Education: Finding Strength through Diversity*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e9072e21-en>. [8]
- OCDE (2023), *Figure A1.1. Share of 25-34 year-olds whose highest level of education has a vocational orientation, by level of educational attainment (2022)*, <https://oecdch.art/9bf0cb1baf>. [78]
- OCDE (2023), *Figure B1.5. Share of upper secondary vocational students enrolled in combined school- and work-based programmes (2015 and 2021)*, <https://oecdch.art/244ea6c336>. [76]
- OCDE (2023), *Figure B1.6. Distribution of students enrolled in upper secondary vocational programmes by type of work-based learning (2021)*, <https://oecdch.art/abf72b8152>. [77]
- OCDE (2023), *Figure B3.1. Upper secondary completion rates, by timeframe and programme orientation on entry (2021)*, <https://stat.link/crjkyh>. [53]
- OCDE (2023), *Figure B4.3. Age distribution of new entrants to short-cycle tertiary programmes (2021)*, <https://oecdch.art/0b9270a3b2>. [74]
- OCDE (2023), *OECD Digital Education Outlook 2023: Towards an Effective Digital Education Ecosystem*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c74f03de-en>. [29]

- OCDE (2023), *Optimiser les ressources dans l'enseignement scolaire: Investissements judicieux, résultats de qualité, égalité des chances*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/013d7b90-fr>. [6]
- OCDE (2023), *PISA 2022 Results (Volume I): The State of Learning and Equity in Education*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>. [9]
- OCDE (2023), *PISA 2022 Results (Volume II): Learning During – and From – Disruption*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a97db61c-en>. [32]
- OCDE (2023), *Provision or use of digital tools and resources with interactive or AI-based features* (2024), <https://stat.link/vrxlkq>. [33]
- OCDE (2023), *Public provision of open and closed access teaching and learning resources* (2024), <https://stat.link/ankopu>. [34]
- OCDE (2023), *Shaping Digital Education : Enabling Factors for Quality, Equity and Efficiency*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/bac4dc9f-en>. [150]
- OCDE (2023), *Tableau A2.1. Percentage of 18-24 year-olds in education/not in education, by work status* (2022), Éditions OCDE, Paris, <https://stat.link/na9q5m>. [75]
- OCDE (2023), *Tableau A2.3 NEET rates among young adults one to three years after completion of selected education levels, by programme orientation and gender* (2022), <https://stat.link/807ta3>. [50]
- OCDE (2023), *Tableau A2.4 Employment rates of recent graduates, by educational attainment, programme orientation and years since graduation* (2022), <https://stat.link/0pdg29>. [51]
- OCDE (2023), *Tableau B3.3. Status of upper secondary graduates in the year after their graduation, by gender and programme orientation* (2020), <https://stat.link/4spdzq>. [54]
- OCDE (2022), *Culture and the Creative Economy in Colombia: Leveraging the Orange Economy*, Local Economic and Employment Development (LEED), Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/184f1e07-en>. [88]
- OCDE (2022), *Education Policy Outlook 2022: Transforming Pathways for Lifelong Learners*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c77c7a97-en>. [59]
- OCDE (2022), “Job shadowing: A guide to delivering an effective career development activity”, *OECD Education Policy Perspectives*, No. 62, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/614f4e25-en>. [93]
- OCDE (2022), *Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0474>. [1]
- OCDE (2021), “Experiencing the workplace: The importance and benefits for teenagers”, *OECD Education Policy Perspectives*, No. 45, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b679d759-en>. [95]
- OCDE (2021), *Figure A7.1. Participation in formal and/or non-formal education and training, by gender* (2016), <https://stat.link/bj01v8>. [134]

- OCDE (2021), "Getting the most out of employer engagement in career guidance", *OECD Education Policy Perspectives*, No. 36, Éditions OCDE, Paris, [94]
<https://doi.org/10.1787/fbbc3788-en>.
- OCDE (2021), *How youth explore, experience and think about their future: A new look at effective career guidance*, Éditions OCDE, <https://issuu.com/oecd.publishing/docs/how-youth-explore-experience-think-about-their-fut>. [90]
- OCDE (2021), *Investing in Youth: Slovenia*, Investing in Youth, Éditions OCDE, Paris, [44]
<https://doi.org/10.1787/c3df2833-en>.
- OCDE (2021), *Perspectives de l'OCDE sur l'éducation numérique 2021 : Repousser les frontières avec l'IA, la blockchain et les robots*, Éditions OCDE, Paris, [31]
<https://doi.org/10.1787/d5fe6bd0-fr>.
- OCDE (2021), *Perspectives des politiques de l'éducation 2021*, Éditions OCDE, Paris, [58]
<https://doi.org/10.1787/75e40a16-en>.
- OCDE (2021), *Tableau A7.6. (web uniquement) Percentage of the population wanting to participate in education and training but did not, by reason for not participating (2016)*, <https://stat.link/n72r1o>. [135]
- OCDE (2021), *The Future at Five: Gendered Aspirations of Five-Year-Olds*, OCDE, Paris, [24]
<https://issuu.com/oecd.publishing/docs/future-at-five-gendered-aspirations-five-year-olds>.
- OCDE (2021), *Training in Enterprises : New Evidence from 100 Case Studies*, Getting Skills Right, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7d63d210-en>. [146]
- OCDE (2020), *L'importance des compétences : Résultats supplémentaires de l'évaluation des compétences des adultes*, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris, [10]
<https://doi.org/10.1787/176f15d3-fr>.
- OCDE (2020), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, [68]
<https://doi.org/10.1787/7adde83a-fr>.
- OCDE (2020), *Resourcing Higher Education: Challenges, Choices and Consequences*, Higher Education, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/735e1f44-en>. [105]
- OCDE (2020), *Tableau A7.4 (web uniquement) Share of enterprises providing continuing vocational training, by size of enterprise and type of training (2015)*, <https://doi.org/10.1787/888934162926>. [136]
- OCDE (2020), *Tableau A7.5 (web uniquement). Share of adults participating in formal and/or non-formal education and training, by educational attainment (2016)*, <https://doi.org/10.1787/888934162926>. [137]
- OCDE (2019), *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2019 : Prospérer dans un monde numérique*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a0e29ca9-fr>. [149]
- OCDE (2019), *PISA 2018 Results (Volume I): What Students Know and Can Do*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5f07c754-en>. [4]
- OCDE (2019), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>. [7]

- OCDE (2019), *TALIS 2018 Results (Volume I) : Teachers and School Leaders as Lifelong Learners*, TALIS, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1d0bc92a-en>. [155]
- OCDE (2019), *Working and Learning Together : Rethinking Human Resource Policies for Schools*, OECD Reviews of School Resources, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b7aaf050-en>. [157]
- OCDE (2018), *Are Students Ready to Take on Environmental Challenges?*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://stat.link/vg1mh6>. [11]
- OCDE (2018), *TALIS Database*, <https://www.oecd.org/en/data/datasets/talis-2018-database.html#data>. [158]
- OCDE (2016), *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264259492-fr>. [123]
- OCDE (2016), *Résultats du PISA 2015 (Volume I): L'excellence et l'équité dans l'éducation*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264267534-fr>. [5]
- OCDE (2013), *Synergies for Better Learning : An International Perspective on Evaluation and Assessment*, OECD Reviews of Evaluation and Assessment in Education, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264190658-en>. [156]
- OCDE (à paraître), *Percentage of students who have attended job shadowing or a work-site visit*. [98]
- OCDE (à paraître), *Percentage of students who have spoken to a Career Advisor*. [96]
- OCDE (à paraître), *Percentage of students who have visited a job fair*. [97]
- OCDE/ISU/Eurostat (2023), *Indicateur B5.1. Distribution of first-time tertiary graduates, by level of education (2021)*, <https://stat.link/s3mky9>. [110]
- OCDE/OIT (2023), *Youth at Work in the G20: Progress and Policy Action towards the Antalya Goal*, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/genericdocument/wcms_888719.pdf. [49]
- OECD (2023), "Proposal for an action plan to reduce early school leaving in Spain", *OECD Education Policy Perspectives*, No. 71, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/0c249e7a-en>. [46]
- Office fédéral de la statistique (2022), *Parcours de formation et intégration sur le marché du travail après le degré secondaire II*, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.gnpdetail.2022-0032.html>. [83]
- Open Government Partnership New Zealand (2022), *Update on commitments from OGP National Action Plan 2018-2021*, <https://ogp.org.nz/new-zealands-plan/third-national-action-plan-2018-2020/update-on-commitments-from-ogp-national-action-plan-2018-2021> (accessed on 7 March 2024). [167]
- Opfer, V. and D. Pedder (2011), "Conceptualizing teacher professional learning", *Review of Educational Research*, Vol. 81/3, pp. 376-407, <https://doi.org/10.3102/0034654311413609>. [151]

- Percy C and Tanner E (2021), *The benefits of Gatsby Benchmark achievement for post-16 destinations*,
https://www.careersandenterprise.co.uk/media/zt0bgoa0/1488_destinations_report_v4.pdf. [99]
- Player, B. (2022), *Recommendations for gender-sensitive MINT offerings*,
<https://digitalswitzerland.com/de/empfehlungen-fuer-gendersensible-mint-angebote/>. [147]
- PuMPuRs (2020), *Le projet PuMPuRS étend le soutien apporté pendant la situation d'urgence (Projekts PuMPuRS paplašina sniegtā atbalsta iespējas ārkārtējās situācijas laikā)*,
<http://www.pumpurs.lv/lv/projekts-pumpurs-paplasina-sniegta-atbalsta-iespejas-arkartejas-situacijas-laika>. [60]
- Quintini, G. and T. Manfredi (2009), *Going Separate Ways ? School-to-Work Transitions in the United States and Europe*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/221717700447>. [70]
- Resnjanskij, S. et al. (2023), *Mentoring erhöht die Ausbildungsbeteiligung benachteiligter Jugendlicher*, ifo Institute, pp. 7-10, <https://www.ifo.de/en/publications/2023/article-journal/berufseinstieg-als-wachstumsfaktor-kompetenzen>. [103]
- Resnjanskij, S. et al. (2024), "Can Mentoring Alleviate Family Disadvantage in Adolescence ? A Field Experiment to Improve Labor Market Prospects", *Journal of Political Economy*, Vol. 132/3, pp. 1013-1062, <https://doi.org/10.1086/726905>. [102]
- Rijksoverheid (n.d.), *Veranderingen studiefinanciering 2023*,
<https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/hoger-onderwijs/veranderingen-studiefinanciering-2023>. [120]
- Rock Your Life (2024), *Rock Your Life*, <https://rockyourlife.de/>. [104]
- Rogaland fylkeskommune (2024), *Hva er lærekandidatordningen?*, <https://www.rogfk.no/vare-tjenester/skole-og-utdanning/opplaring-i-bedrift/larling-og-larekandidat/larekandidatordningen-opplaring-i-deler-av-lareplanen/hva-er-larekandidatordningen/>. [80]
- Roosalu, T. et al. (2019), *Project BREAK! Evaluating outcomes and assessing impact. Empirical insight*, RASI toimetised no 8, Tallinn University, Tallinn,
https://www.tlu.ee/sites/default/files/Instituudid/%C3%9CTI/RASI/2019_RASI%20toimetised%20nr%208_evaluating%20outcomes%20and%20assessing%20impact.pdf. [28]
- Ross, M. et al. (2020), *Work-based learning can advance equity and opportunity for america's young people*, https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2020/11/20201120_BrookingsMetro_Work-based-learning_Final_Report.pdf. [71]
- Schmid, E., U. Scharnhorst and M. Kammermann (2021), "Developing Two-Year Apprenticeships in Norway and Switzerland", *Vocations and Learning*, Vol. 44,
<https://link.springer.com/article/10.1007/s12186-020-09254-0>. [84]
- Shukla, S. (2021), "Empirical Study on Understanding Impact of Mentoring and Coaching on Career Development", *SSRN Electronic Journal*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.3907707>. [125]
- Song, M. et al. (2021), "Early College, Continued Success : Longer-Term Impact of Early College High Schools", *Journal of Research on Educational Effectiveness*, Vol. 14/1, pp. 116-142,
<https://doi.org/10.1080/19345747.2020.1862374>. [113]
- SparkDigiGirls (2024), *SparkDigiGirls*, <http://www.digigirls.eu/>. [39]

- SparkDigiGirls (2023), *Empower Girls' Creativity Through Use of Digital Technologies*, [41]
http://www.digigirls.eu/downloads/untitled%20folder%201%20io5_e-guidebook_eng_compressed.pdf.
- Steiner, M. et al. (2021), *Evaluation des Jugendcoachings*, Institut für Höhere Studien – Institute for Advanced Studies (IHS), Rapport de recherche, <https://irihs.ihs.ac.at/id/eprint/6036/>. [62]
- Storinget (2023), *Representantforslag om å styrke lærekandidatordningen og gjøre den tilgjengelig for flere*, <https://www.stortinget.no/no/Saker-og-publikasjoner/Publikasjoner/Representantforslag/2022-2023/dok8-202223-099s/?all=true>. [81]
- TEREZA (2023), *Our Programs*, <https://terezanet.cz/>. [15]
- The Latvian Centre for Contemporary Art (LCCA) (2024), *Latvian School Bag*, [18]
<https://lcca.lv/en/education/school-bag/#:~:text=The%20Latvian%20School%20Bag%20program%20aims%20to%20ensure%20that%2C%20within,and%20gets%20to%20know%20Latvia>.
- Thorn, W. and S. Vincent-Lancrin (2021), *Schooling During a Pandemic: The Experience and Outcomes of Schoolchildren During the First Round of COVID-19 Lockdowns*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1c78681e-en>. [30]
- Universidad Nacional (2018), “Informe final del estudio de medición y evaluación de impacto de CPE 2014-2018 (Final report of the FPC Impact Measurement and Evaluation Study 2014-2018)”,
https://www.computadoresparaeducar.gov.co/loader.php?IServicio=Tools2&ITipo=descargas&IFuncion=descargar&idFile=100&id_comunidad=portal. [36]
- Visser, D., M. Zumbuehl and S. Konijn (2020), *Niet-gebruik van de aanvullende beurs*, [121]
<https://www.cpb.nl/sites/default/files/omnidownload/CPB-Notitie-Niet-gebruik-van-de-aanvullende-beurs.pdf>.
- WAFF (2024), *Wiener Ausbildungsgarantie*, <https://www.waff.at/wiener-ausbildungsgarantie/>. [63]
- WKO (2024), *Ausbildungsverbund - die Förderungen*, [140]
<https://www.wko.at/site/Ausbildungsverbund/foerderung.html>.
- WKO (2021), *Lehrausbildungsverbünde für die Wiener Hotellerie- und Gastronomiebranche*, [141]
<https://www.wko.at/service/w/bildung-lehre/lehrausbildungsverbuende-hotellerie-gastronomie.html>.

2 Pilier III – Accompagnement des jeunes sur le marché du travail

Le Conseil de l'OCDE recommande que les Adhérents à la Recommandation sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]) accompagnent les jeunes qui entrent dans la vie active et évoluent sur le marché du travail, et œuvrent à l'amélioration des débouchés professionnels des jeunes, notamment ceux qui sont en situation de vulnérabilité et/ou en difficulté.

Recommandation III.1

Promouvoir la création d'emplois, lever les obstacles à l'entrée sur le marché du travail et aux transitions professionnelles et veiller à ce que tous les jeunes puissent occuper des emplois de qualité.

Pertinence

Les périodes de ralentissement économique, comme la crise financière mondiale de 2009 et la pandémie du COVID-19 en 2020, ont généralement de fortes répercussions sur la situation des jeunes sur le marché du travail. En effet, ceux-ci sont alors souvent les premiers à perdre leur emploi car ils sont plus susceptibles de travailler sous contrat temporaire et de posséder moins de compétences spécifiques à l'entreprise (OCDE, 2021^[2]), ce dont témoigne l'augmentation de leurs taux de chômage, qui ont connu une hausse spectaculaire au début des années 2010 et, dans une moindre mesure, au début des années 2020 (OCDE, 2024^[3]). Dans ces circonstances exceptionnelles, des subventions à l'embauche ou des aides au maintien dans l'emploi temporaires pourraient favoriser la création et la préservation de l'emploi (OCDE, 2021^[4]).

Les caractéristiques personnelles, comme le faible niveau d'éducation, les difficultés économiques, l'origine migratoire et les problèmes d'ordre social ou liés à la santé, peuvent poser des difficultés supplémentaires lors du passage de la vie scolaire à la vie active (OCDE, 2016^[5]). Les jeunes issus de milieux socioéconomiques défavorisés risquent ainsi d'avoir un accès limité à l'éducation, à la formation et aux réseaux professionnels, ce qui peut compromettre leurs perspectives d'emploi. Ils peuvent également connaître des difficultés financières qui limitent leur capacité à choisir certaines carrières ou à saisir les possibilités de progression. Les jeunes immigrés ou enfants d'immigrés peuvent se heurter à divers obstacles, comme la barrière de la langue, la non-reconnaissance des qualifications étrangères et la discrimination à l'embauche liée à leur statut d'immigré (OCDE, 2021^[6]). Les problèmes d'accessibilité, en particulier pour les personnes en situation de handicap, représentent des obstacles à une participation pleine et entière au marché du travail. En moyenne, dans la zone OCDE, peu de choses ont changé en ce qui concerne l'écart de participation entre les personnes en situation de handicap et celles sans handicap. (OCDE, 2022^[7]). Des déséquilibres sont également observables entre les genres, le taux d'emploi moyen dans les pays de l'OCDE s'élevant à 46.2 % pour les jeunes hommes et à 39.6 % pour les jeunes femmes en 2022 (OCDE, 2024^[8]). Les perspectives d'emploi des jeunes des zones rurales sont restreintes, les emplois étant souvent concentrés dans les aires urbaines.

Compte tenu de la diversité de ces problèmes, il est urgent de s'y attaquer et de promouvoir un environnement propice à l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Investir dans la création d'emplois de qualité et dans des pratiques de recrutement équitables pour les jeunes revient à investir dans le bien-être futur des citoyens et des sociétés. Pour les citoyens, cela signifie une plus grande indépendance financière, l'acquisition de compétences et la possibilité d'apporter une contribution significative à la société. Les sociétés, quant à elles, bénéficient d'une main-d'œuvre plus dynamique et plus diversifiée, ce qui favorise l'innovation et la croissance économique. Une plus grande participation des jeunes au marché du travail peut en outre atténuer les inégalités sociales et ainsi favoriser le développement d'une société plus inclusive et plus équitable.

Encadré 2.1. La parole aux jeunes

« Le marché du travail est très difficile pour les débutants ».

Les jeunes demandeurs d'emploi peinent souvent à obtenir des informations claires et utiles sur les emplois à pourvoir et sur les compétences et les diplômes nécessaires pour y postuler. Sans ces informations, il leur est difficile de préparer une candidature qui corresponde aux attentes des employeurs. Nombre d'entre eux estiment également que les attentes élevées des employeurs en matière de compétences et d'expérience ne font que compliquer leur entrée dans la vie active.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Mettre en œuvre de solides mesures macroéconomiques et sectorielles, notamment en investissant dans la transition verte, pour aligner la création d'emplois pour les jeunes sur les objectifs environnementaux et le développement durable.
2. Mettre en place et adapter des aides à l'embauche et/ou des incitations fiscales ciblées et limitées dans le temps, le cas échéant, pour faciliter l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi, en faisant preuve d'une grande vigilance face aux abus.
3. Améliorer les possibilités d'emploi des jeunes dans les zones rurales, les zones non métropolitaines et l'ensemble des zones défavorisées sur le plan socioéconomique, par le biais d'initiatives locales, adaptées et ciblées, notamment en investissant dans les transports et en assouplissant l'aide au logement.
4. Lutter contre la discrimination et encourager la diversité et l'inclusion dans les pratiques d'embauche au moyen de lois et de politiques qui luttent contre les préjugés et les stéréotypes.
5. Favoriser les perspectives d'emploi des jeunes qui se heurtent à d'importants obstacles sur le marché du travail, pour leur permettre d'accéder à un emploi stable et durable.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Taux d'emploi par tranche d'âge, 15-24 ans, (OCDE, 2024^[9])
- Taux de chômage des jeunes, 15-24 ans, (OCDE, 2024^[3])
- Des aides à l'embauche pour favoriser la création d'emplois pour les jeunes, (OCDE, 2021^[2])

Subventions à l'emploi des jeunes – Pays divers

Contexte

Plusieurs pays ont mis en œuvre différents types de subventions à l'emploi des jeunes au fil des ans. Des subventions salariales et à l'embauche soigneusement ciblées peuvent être un moyen économique d'aider les jeunes chômeurs à trouver un emploi. Le Chili, par exemple, a instauré en 2009 la « subvention à l'emploi des jeunes » (*Subsidio al Empleo Joven*), destinée aux jeunes salariés en situation de précarité financière. Le programme a été mis sur pied dans un contexte de taux d'inactivité et de chômage élevés chez les jeunes par rapport aux populations plus âgées. Autre exemple, la Hongrie a introduit en 2015 une subvention à l'embauche pour une période d'essai de 90 jours dans le cadre du programme Garantie pour la jeunesse, une initiative d'activation de l'emploi cofinancée par la Commission européenne qui vise à favoriser la réduction du chômage chez les jeunes adultes. D'autres pays ont mis en place des subventions de cette nature, notamment l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Estonie, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la République slovaque, la Tchéquie, la Slovénie, et la Türkiye. Ces subventions ont généralement pour objectif d'augmenter la proportion de jeunes travailleurs occupant un emploi et d'améliorer leur situation future sur le marché du travail.

Description

La subvention chilienne à l'emploi des jeunes offre une aide salariale aux travailleurs dépendants et indépendants âgés de 18 à 24 ans qui font partie des 40 % les plus vulnérables de la population selon l'indice de protection sociale. Elle se monte à 30 % des salaires bruts déclarés, dans la limite d'un plafond annuel ajusté en fonction de l'inflation. Elle est répartie entre les salariés et leurs employeurs, qui demandent leur part séparément. La période d'essai hongroise de 90 jours est une subvention accordée aux jeunes adultes qualifiés sans emploi et sortis du système éducatif inscrits auprès du service public de l'emploi. Dans le cadre du programme d'activation de l'emploi « Garantie pour la jeunesse », les demandeurs d'emploi devaient être âgés de moins de 25 ans et avoir obtenu leur dernier diplôme en 2011 ou ultérieurement. La subvention couvrait l'intégralité des coûts salariaux liés au recrutement d'un nouvel employé travaillant au moins quatre heures par jour. Pour les travailleurs à temps plein, l'aide était plafonnée à deux fois le salaire minimum garanti par mois, et à trois fois le plafond mensuel pour les 90 jours.

Résultats

Les subventions à l'embauche augmentent souvent les probabilités d'emploi des jeunes à court terme et améliorent leurs résultats ultérieurs sur le marché du travail. Au Chili, par exemple, la subvention a été accordée à environ 70 000 personnes en 2009, chiffre qui a augmenté jusqu'en 2015 avant de se stabiliser à quelque 300 000 personnes jusqu'en 2022. Une évaluation portant sur les salariés qui ont reçu leur premier paiement entre 2012 et 2013 sur une période de 24 mois ou jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 25 ans constate que l'effet de la subvention sur la probabilité d'un emploi formel est d'environ 3 points de pourcentage en moyenne. Les auteurs observent également des effets significatifs sur les salaires, avec des retombées positives plus importantes pour les jeunes salariés.

Une évaluation de la période d'essai hongroise de 90 jours réalisée en 2023 constate que la participation au programme a amélioré les résultats sur le marché du travail dans les six mois qui ont suivi. Globalement, au cours des six mois suivant la fin du programme, les participants ont travaillé entre 13 et 20 jours de plus que le groupe témoin, et ont perçu des revenus supérieurs de 61 % au salaire minimum mensuel. Des résultats positifs perduraient 12 mois plus tard, quoique atténués. Comme le programme a eu des effets identiques ou plus prononcés sur la probabilité d'emploi et les revenus cumulés des

participants peu instruits, l'évaluation recommande en outre d'axer le programme sur ces jeunes afin de réduire les effets d'aubaine.

Lectures complémentaires

Centro Microdatos (2011^[10]), Evaluación de Impacto del Programa de Subsidio al Empleo Joven ; CEPAL (2023^[11]), Subsidio al Empleo Joven (2009-) ; Krekó et al. (2021^[12]), Can a short-term job trial programme kick-start young jobseekers' career? Evaluation of the 90-day job trial in Hungary ; OCDE (2021^[2]), Quelles mesures ont été adoptées par les pays pour aider les jeunes face à la crise du COVID-19? ; SENCE (2022^[13]), Informe de resultados evaluación de impacto SEJ.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition IV.1 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Initiatives vertes – Pays divers

Contexte

La transition verte du marché du travail est indispensable pour atténuer le changement climatique et assurer un développement durable. Elle a également des répercussions sur ce marché dans la mesure où de nouveaux emplois et de nouvelles compétences sont nécessaires, et où les emplois existants doivent être exercés dans une optique plus durable. Conscients des perspectives que ces nouveaux emplois peuvent offrir aux personnes entrant sur le marché du travail, de nombreux pays de l'OCDE mettent en œuvre des programmes destinés à aider les jeunes à accéder aux emplois verts, notamment l'Espagne, l'Estonie, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège et le Portugal.

Description

Les initiatives vertes fonctionnent selon des modalités très diverses. Le programme YENESIS (*Youth Employment Network for Energy Sustainability in Islands*), mis en œuvre en 2018, vise les jeunes insulaires sans emploi et sortis du système éducatif en Espagne, en Estonie, en Grèce, en Italie, en Norvège et au Portugal, ainsi que dans deux pays non-membres de l'OCDE (la Croatie et Chypre). Financé par les subventions de l'EEE et de la Norvège, il a pour objectif d'aider 25 000 jeunes à trouver un emploi, de créer 3 500 emplois dans des ONG et des entreprises sociales, et d'aider 1 800 jeunes à créer leur propre entreprise. La première phase proposait des formations, des visites d'études internationales et des stages d'un semestre dans des entreprises vertes. La deuxième, qui a débuté en 2022, prévoit des formations sur l'adaptation au climat, les systèmes durables d'alimentation et de gestion de l'eau, et l'économie circulaire.

Le projet EGREJOB (*Euro-Mediterranean Green Jobs*), financé par l'Union européenne de 2014 à 2016, visait à stimuler l'emploi des jeunes dans l'économie verte. Il a assuré la formation de jeunes, dont 50 % de femmes, analysé les perspectives de développement de l'emploi vert dans la région et sensibilisé à l'économie verte. Il a été mis en œuvre en Espagne, en France, en Grèce, en Israël, en Italie, au Portugal, et dans huit pays non-membres de l'OCDE.

Le programme luxembourgeois Fit 4 Green & Build Jobs, qui s'est déroulé de 2015 à 2020, visait à aider les jeunes chômeurs âgés de 18 à 29 ans. Les participants ont suivi une formation à des métiers du secteur de la construction et se sont vu proposer des stages dans les entreprises participantes. Le programme subventionnait le salaire du stagiaire à hauteur de 50 % pendant 12 mois, l'objectif étant un emploi à temps plein par la suite.

Le programme PEP (Première expérience professionnelle), mené en Espagne sous forme de projet pilote de 2022 à 2023 dans le cadre du laboratoire des politiques, visait à fournir un emploi aux jeunes résidents

madrilènes. Les participants, tous âgés de moins de 30 ans, ont bénéficié d'un mentorat et d'un parcours éducatif personnalisé, ainsi que d'un stage en entreprise. Au moins 20 % de ces stages ont été réalisés dans le cadre d'emplois verts axés sur la préservation et la remise en état de l'environnement.

Résultats

Ces programmes destinés à créer des emplois verts sont prometteurs ; certains sont encore en cours, et ils n'ont pas tous été entièrement évalués. Le programme YENESIS a réuni 12 participants par pays et a conduit à la création d'une plateforme en ligne consacrée aux meilleures pratiques et à la rédaction d'un guide des compétences vertes destiné aux écoles. Le projet EGREJOB a formé 100 personnes aux énergies renouvelables, à l'écoconstruction, à l'efficacité énergétique, à l'agriculture durable, à l'écotourisme et au recyclage des déchets. Il a également élaboré une charte dans laquelle les entreprises participantes reconnaissent l'importance des emplois écologiques et s'engagent à diffuser les résultats du projet. Le programme Fit 4 Green&Build Jobs a formé 223 jeunes en 2018, et 173 autres en 2019, dont plus de 70 % ont trouvé un emploi. Les chiffres de participation pour les autres années ne sont pas disponibles. Le programme PEP, qui s'inscrit dans le cadre du laboratoire des politiques espagnol, est mené sous la forme d'un essai contrôlé randomisé dont les résultats seront publiés ultérieurement. À ce jour, 421 jeunes à faible employabilité y ont participé.

Lectures complémentaires

ASCAME (2020^[14]), Euro-Mediterranean Green Jobs Charter ; Comunidad de Madrid (2023^[15]), Primera Experiencia Profesional (PEP) ; EEA Grants (non daté^[16]), Youth Employment Network for Energy Sustainability in Islands - YENESIS ; Europapress (2024^[17]), Dos de cada tres participantes en el programa Primera Experiencia Profesional de Pinardi consiguen empleo ; Commission européenne (2018^[18]) FIT4 Green & Build Jobs - trainings for NEETs in the construction sector ; Goffin (2019^[19]), Au Luxembourg: Les emplois verts sont en pleine croissance ; SEI Tallinn (2022^[20]), Policy recommendations YENESIS ; Tuscany (2013^[21]), EGREJOB.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.4, II.7, III.3 et III.4 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Subvention WANTO – États-Unis

Contexte

Si les femmes représentent la moitié de la population active aux États-Unis, elles en constituaient les deux tiers dans les 40 professions les moins rémunérées (vendeuse, serveuse et assistante maternelle par exemple) en 2021. Les femmes se heurtent souvent à des barrières lorsqu'elles s'engagent dans des carrières non traditionnelles, dans les domaines de la technique et de l'ingénierie par exemple, qui comptent parmi les métiers les mieux payés aux États-Unis. L'accès à ces secteurs plus rémunérateurs permettrait aux femmes à faible revenu de sortir de la pauvreté et favoriserait l'égalité des genres au sein de la population active. Conscient de l'importance de remédier aux disparités entre les genres, le gouvernement des États-Unis a instauré en 1992 la subvention « Femmes dans l'apprentissage et les professions non traditionnelles » (*Women in Apprenticeship and Nontraditional Occupations* – WANTO). Celle-ci a pour objectif d'aider les employeurs à recruter, former et retenir les femmes dans les professions non traditionnelles.

Description

En 2023, le ministère du Travail des États-Unis a alloué 5 millions USD au financement de jusqu'à 14 subventions WANTO visant à améliorer la représentation des femmes dans les secteurs où elles sont

généralement sous-représentées, dont la construction, les transports, les technologies de l'information, l'industrie manufacturière et la cybersécurité. L'objectif global du programme consiste à éliminer les obstacles et à créer des parcours équitables permettant aux femmes d'exceller dans des professions non traditionnelles. Il cible différentes sous-catégories de femmes, notamment les femmes à faible revenu, les femmes de couleur, les ex-militaires, les anciennes détenues, les réfugiées et les mères célibataires.

Plus précisément, les entreprises et les institutions peuvent bénéficier d'une subvention pour mener des activités d'assistance technique destinées à améliorer l'accès des femmes aux programmes homologués d'apprentissage dans les secteurs non traditionnels. Ces activités couvrent l'élaboration de programmes de préapprentissage et de formations professionnelles, l'encadrement continu des employeurs et des syndicats et la création de groupes de soutien et de réseaux pour favoriser le maintien et l'avancement des femmes dans l'entreprise. Les bénéficiaires peuvent allouer jusqu'à 15 % des fonds à des services d'appui (garde d'enfants, logement, transport et frais de scolarité liés à l'emploi par exemple) pour permettre aux femmes d'y participer. Pour mettre en œuvre les activités techniques, ils travaillent souvent en collaboration avec divers partenaires, notamment des prestataires de services d'éducation et de formation, des intermédiaires de l'emploi, des employeurs, des associations professionnelles, des prestataires de services d'appui et des syndicats.

Résultats

Le programme WANTO, qui a accordé à six organisations un total de 4.1 millions USD de subventions en 2020, a fait l'objet de plusieurs évaluations au fil des ans. Les résultats établissent son efficacité à promouvoir la participation des femmes aux programmes d'apprentissage homologués. En aidant les employeurs et les syndicats à instaurer des environnements porteurs et à fournir des services essentiels aux femmes, le programme a favorisé leur maintien et leur promotion dans des professions non traditionnelles. Les femmes elles-mêmes relèvent que les bénéficiaires de la subvention les ont aidées à renforcer leurs compétences de base et à gérer leurs attentes par rapport à ces professions. Une étude de 2005 souligne l'incidence positive des activités menées sur les résultats des femmes au regard de l'emploi, les participantes étant plus susceptibles d'obtenir des emplois non traditionnels mieux rémunérés que les femmes qui n'avaient pas eu accès à de tels programmes. Pour optimiser l'efficacité des programmes de ce type, il conviendrait de fournir davantage d'informations aux femmes et de mener des campagnes de sensibilisation ciblées.

Lectures complémentaires

Butrica, Kuehn et Sirois (2023^[22]), Women in Apprenticeships and Nontraditional Occupations in the US ; Mastracci (2005^[23]), Persistent Problems Demand Consistent Solutions ; National Women's Law Center (2023^[24]), Women in low-paid jobs ; Reed et al. (2012^[25]), An Effectiveness Assessment and C-B Analysis of Registered Apprenticeship in 10 States.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.4 et II.7 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation III.2

Veiller à ce que les lieux de travail soient accessibles et à ce que les emplois soient équitables, sûrs et contribuent à des vies saines et significatives pour les jeunes, et réduire le pourcentage de jeunes occupant un emploi précaire.

Pertinence

Les jeunes qui entament leur parcours professionnel se heurtent souvent à une multitude de difficultés une fois qu'ils ont trouvé un emploi. Des cultures du travail exigeantes et les longues heures consacrées aux activités professionnelles accentuent le niveau de stress des salariés (à temps plein) au sein de l'OCDE. Ainsi, 42 % d'entre eux ont déclaré souffrir de stress en 2017-19, ce qui représente un risque important pour la santé mentale, les maladies cardiovasculaires et les troubles musculosquelettiques (OCDE, 2022^[26]). L'état de santé mentale des jeunes travailleurs est particulièrement alarmant, la prévalence des symptômes d'anxiété et de dépression chez eux ayant augmenté de façon importante pendant la crise du COVID-19. Même après la réouverture des économies, leurs taux sont restés supérieurs aux niveaux observés avant la pandémie, ce qui met en évidence les difficultés persistantes auxquelles sont confrontés les jeunes par rapport aux autres tranches d'âge (OCDE, 2021^[27]). Le mal-être mental des jeunes travailleurs ne nuit pas seulement à leur productivité et à leur satisfaction professionnelle, mais pèse également sur les systèmes de santé et les réseaux d'aide sociale.

Comme les autres générations, les jeunes sont confrontés à des discriminations sur le lieu de travail, ce qui perpétue, entre autres, les inégalités entre les genres et les préjugés raciaux. Les pratiques discriminatoires ancrées dans les lois, les normes et les pratiques contribuent à la persistance des disparités entre les genres en matière d'emploi au sein de l'OCDE et freinent l'avancement professionnel des femmes (OCDE, 2023^[28]). Par ailleurs, plus de 20 % des jeunes de la tranche des 15-34 ans dont les parents sont nés à l'étranger déclarent avoir le sentiment d'appartenir à un groupe victime de discriminations fondées sur l'appartenance ethnique ou sur la nationalité (OCDE, 2021^[6]). Ces discriminations, outre qu'elles pénalisent l'évolution professionnelle, influent sur le moral et le sentiment d'appartenance de ces personnes.

En parallèle, la multiplication des formes d'emploi précaire, notamment le travail à la demande et les contrats flexibles, complique encore le paysage pour les jeunes travailleurs (OIT, 2022^[29]). Si ces modalités offrent une certaine souplesse, elles assurent rarement la sécurité de l'emploi, des avantages sociaux ou des protections juridiques. L'instabilité de l'emploi et les pratiques de travail injustes perpétuent les inégalités et érodent la cohésion sociale. De plus, le taux de syndicalisation des jeunes est faible puisqu'ils ne représentent que 7 % des travailleurs syndiqués dans la zone OCDE, et constituent la tranche d'âge la moins susceptible de se syndiquer, tous pays confondus (OCDE, 2019^[30]). De ce fait, nombreux sont ceux qui ne disposent pas de la représentation collective et du pouvoir de négociation nécessaires pour s'attaquer aux questions relatives à l'équité salariale, aux avantages sociaux et aux conditions de travail.

Il est indispensable de remédier à ces problèmes et d'améliorer les conditions de travail des jeunes pour assurer une croissance économique durable et disposer d'une main d'œuvre en meilleure santé et plus motivée. Les investissements visant à améliorer la santé mentale et le bien-être sur le lieu de travail peuvent se traduire par une hausse de la productivité et une baisse des coûts de santé. De plus, la création de lieux de travail inclusifs et équitables offre à chacun de meilleures chances, mais favorise également la diversité, l'innovation et le progrès social.

Encadré 2.2. La parole aux jeunes

« Les jeunes ont une idée différente de ce que devrait être le travail ».

Ils en ont une vision différente, valorisant davantage les emplois riches de sens et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée que ne semblent le faire les générations antérieures. Certains estiment que celles-ci pourraient en fait tirer de nombreux enseignements des points de vue et des valeurs de leurs collègues plus jeunes.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Garantir aux jeunes le respect du droit et des normes du travail, une rémunération suffisante et l'accès à la protection sociale quel que soit leur statut professionnel, y compris pour les travailleurs informels, les travailleurs des plateformes et les autres catégories de travailleurs occupant des emplois atypiques.
2. Stimuler le dialogue social et une négociation collective efficace pour garantir aux jeunes des conditions de travail équitables et de bons résultats sur le marché du travail, notamment en matière de rémunération suffisante, dans l'ensemble des secteurs d'activité et des catégories d'emploi, y compris à ceux occupant des emplois étudiants, des emplois atypiques, ou effectuant des stages.
3. Se prémunir et lutter contre toutes les formes de discrimination, de violence et de harcèlement au travail, par le biais de règles et d'outils appropriés, et veiller à ce que des mécanismes de recours et de réparation soient accessibles et protègent efficacement les jeunes victimes potentielles contre toute forme de rétorsion et de représailles.
4. Intégrer les dimensions de la santé mentale et du bien-être dans les mesures adoptées sur le lieu de travail afin de s'assurer que l'emploi est un facteur d'épanouissement pour les jeunes.
5. Prévoir des aides et procéder à des aménagements et des adaptations du lieu de travail, lorsque nécessaire, notamment pour les jeunes souffrant de maladie ou de handicap.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Emploi temporaire, 15-24 ans, (OCDE, 2024^[31])
- Satisfaction au travail, 16-29 ans (OCDE, 2024^[32])
- Risque de perte d'emploi, 18-29 ans (OCDE, 2023^[33])

Autres indicateurs

- Comment les dispositifs de négociation collective et de représentation des travailleurs des pays de l'OCDE et de l'UE se situent-ils les uns par rapport aux autres ? (OCDE, 2023^[34])
- Écart salarial entre hommes et femmes (OCDE, 2024^[35])
- Rigueur de la protection emploi - contrats temporaires (OCDE, 2021^[36])
- Intégration juridique des personnes LGBTI (OCDE, 2020^[37])

Fonds pour l'accessibilité – Canada

Contexte

Les personnes en situation de handicap ont souvent des difficultés à accéder à l'emploi et à prendre pleinement part à la vie de la collectivité, ce qui accroît les taux d'exclusion économique et sociale. En 2022, il existait un écart notable, de 16 points de pourcentage, entre les taux d'emploi des Canadiens en situation de handicap et ceux non concernés par un handicap - chez les jeunes âgés de 16 à 24 ans, cet écart atteignait 10 points. De plus, 15.2 % des Canadiens en situation de handicap disposaient de moins de 50 % du revenu médian ajusté des ménages, contre 7.2 % des personnes ne présentant pas de handicap.

Le Fonds pour l'accessibilité, créé en 2007, offre des subventions et des contributions aux organismes et aux collectivités canadiens afin de les aider à financer les coûts d'investissement nécessaires pour améliorer l'accessibilité de leurs structures. Ces fonds sont destinés à la construction et à la rénovation de bâtiments, et au développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). En 2017, un volet « Innovation jeunesse » y a été ajouté, qui vise à donner aux jeunes les moyens d'améliorer la collectivité où ils vivent et leur lieu de travail.

Description

Le Fonds pour l'accessibilité s'articule en trois volets : celui des projets de petite envergure, celui des projets de moyenne envergure, et celui de l'innovation jeunesse. Pour bénéficier d'un financement dans le cadre de l'une de ces composantes, les projets doivent porter sur l'accessibilité et la sécurité du lieu de travail ou de la collectivité pour les personnes en situation de handicap, et concerner plus particulièrement l'aménagement, la rénovation ou la construction de locaux, ou la fourniture de TIC. Les organismes peuvent déposer une demande au titre du volet « projets de petite envergure » pour bénéficier d'une contribution à hauteur de 200 000 CAD portant sur un projet d'une durée maximale d'un an. Le montant maximal de la contribution accordée dans le cadre du volet « projets de moyenne envergure » est de 3 millions CAD, et la durée des projets ne doit pas dépasser deux ans.

Le volet Innovation jeunesse vise à sensibiliser les jeunes aux besoins, aux obstacles et aux possibilités en matière d'accessibilité au sein de leur propre collectivité. Il suppose la désignation de « jeunes leaders en matière d'accessibilité » qui travaillent en collaboration avec des organismes locaux pour améliorer l'accessibilité et la sécurité sur les lieux de travail et dans les espaces publics dans le cadre de projets à petite échelle. Il vise à donner aux jeunes en situation de handicap les moyens de défendre leur propre cause et leur permet de proposer des mesures d'accessibilité concrètes lors des rencontres avec les organismes. Ces derniers peuvent bénéficier d'une subvention maximale de 2000 CAD pour ces projets d'une durée maximale d'un an.

Résultats

Entre 2009 et 2011, 5 571 projets ont bénéficié d'un financement du Fonds pour l'accessibilité. Entre 2016 et 2021, celui-ci a dépensé 95.3 millions CAD en subventions et contributions. Les projets les plus couramment financés portent sur l'installation de portes et de toilettes accessibles, de rampes d'accès et d'ascenseurs. Au total, 73 % des projets consacrés au lieu de travail ont amélioré la sécurité et (ou) diminué les problèmes de responsabilité.

Le volet Innovation jeunesse a financé 651 projets depuis 2017, et aidé 389 jeunes leaders à défendre les intérêts des jeunes en situation de handicap. Selon une évaluation récente, les projets de jeunes financés par le Fonds pour l'accessibilité ont notamment amélioré l'accès aux espaces physiques (74 %), créé un environnement plus inclusif où chacun se sent à sa place (74 %) et augmenté les possibilités de participer à des services et des programmes (62 %). L'évaluation a également souligné qu'il importait d'entretenir la

motivation des jeunes leaders pour qu'ils participent à de futurs projets et a proposé pour cela de les rémunérer pour le temps qu'ils y consacrent.

Lectures complémentaires

Emploi et Développement Social Canada (2022^[38]), Évaluation du Fonds pour l'accessibilité - 2016 à 2021 ; Gouvernement du Canada (2023^[39]), À propos du Fonds pour l'accessibilité ; Gouvernement du Canada (2023^[40]) Statistiques sur la pauvreté et le faible revenu selon le statut d'incapacité - Ensembles de données ; Statistique Canada (2023^[41]), Résultats de l'Enquête 2022 sur la population active.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition V.2 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Suppression de la dégressivité du salaire minimum pour les jeunes – Belgique

Contexte

De nombreux pays mettent en œuvre des lois prévoyant des salaires inférieurs au salaire minimum pour les jeunes, l'objectif étant d'encourager leur embauche. Or, ces lois créent souvent des disparités selon l'âge, ce qui peut être jugé discriminatoire. Par ailleurs, les jeunes travailleurs qui perçoivent ce salaire minimum peuvent avoir des difficultés à s'assurer un niveau de revenu suffisant malgré leur participation active au marché du travail. Pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge, et suite aux activités de lobbying et de sensibilisation des syndicats, la Belgique a progressivement aboli les rémunérations inférieures au salaire minimum pour les 18-20 ans, au niveau national, entre 2013 et 2015.

Description

La Belgique applique un système de salaire minimum différencié qui accorde la priorité aux réglementations sectorielles, les normes nationales fixant le seuil minimal. Il existe donc plusieurs niveaux de salaire minimum, qui varient selon le secteur, les barèmes sectoriels dépassant souvent le niveau de référence national. Les syndicats et leurs branches jeunesse ont pendant des années mené des campagnes énergiques en faveur de la suppression des rémunérations inférieures au salaire minimum applicables aux jeunes au niveau national, notamment dans le cadre d'actions de lobbying et de campagnes médiatiques. Entre avril 2013 et janvier 2015, le gouvernement belge a progressivement supprimé ce type de rémunération pour les salariés âgés de 18 à 20 ans, ce qui s'est traduit par des augmentations salariales de 6 % pour les jeunes de 20 ans, de 12 % pour ceux de 19 ans et de 18 % pour ceux de 18 ans.

Les salaires inférieurs au minimum ont cependant été rétablis en 2019, le gouvernement souhaitant augmenter le taux d'embauche des jeunes (sans expérience). Pour compenser la perte salariale, les employeurs qui diminuent le salaire des jeunes sont toutefois tenus par la loi de leur verser un supplément compensatoire égal à la différence entre le salaire minimum général et le salaire minimum pour les jeunes. Ils n'ont toutefois pas à payer de cotisations de sécurité sociale sur cette compensation, contrairement à ce qui se produirait dans le cas d'un salaire plus élevé.

Résultats

La réforme visait les salaires inférieurs au minimum national, mais elle a eu une incidence variable selon les secteurs. D'après les données du ministère du Travail, 43 % des secteurs environ appliquaient auparavant le système du salaire minimum régressif aux jeunes travailleurs. Néanmoins, 64 % d'entre eux l'avaient déjà supprimé avant la réforme, plusieurs ayant amorcé ce changement dès 2007. Durant la

réforme, entre 2013 et 2015, 12 % des secteurs ont aboli les salaires inférieurs au minimum pour les jeunes.

Une analyse des doubles différences des secteurs concernés révèle que la suppression des salaires inférieurs au minimum a eu une incidence positive sur les rémunérations et la probabilité de maintien dans l'emploi, mais négative sur le taux d'accès à l'emploi des jeunes dans ces secteurs. Concrètement, la baisse des recrutements induite par l'augmentation du salaire minimum a été presque entièrement compensée par la diminution du nombre de jeunes quittant leur emploi. Dans l'ensemble, la mesure a réussi à augmenter les salaires sans avoir de retombées significatives sur le taux de chômage, les accords sectoriels ayant toutefois légèrement atténué ses effets.

La réforme des salaires inférieurs au minimum pour les jeunes a aussi clairement illustré l'utilité de la négociation collective pour les jeunes travailleurs. Les syndicats ont efficacement défendu les intérêts de ces derniers en réclamant, dans un premier temps, la suppression des barèmes qui leur étaient applicables puis, quand ils ont été rétablis, l'instauration d'une compensation salariale.

Lectures complémentaires

Berntsen (2019^[42]), Vakbonden en jongeren ; Federale Overheidsdienst (2019^[43]), Starterslonen voor jongeren ; López Novella (2018^[44]), Removing youth sub-minimum wage rates in Belgium: did it affect youth employment ; Pulignano & Doerflinger (2014^[45]), Belgian Trade Unions and the Youth: Initiatives and Challenges.

Friendly Work Space Job-Stress-Analysis – Suisse

Contexte

Des emplois de mauvaise qualité, une gestion déficiente et des tensions psychosociales sur le lieu de travail peuvent mettre la santé mentale à rude épreuve. Outre ses conséquences négatives sur les salariés, une mauvaise santé mentale induit également des coûts importants pour les employeurs du fait qu'elle diminue la productivité. Selon Promotion Santé Suisse, 28.2 % des salariés suisses ont connu des niveaux critiques de stress au travail en 2022. Une étude antérieure, réalisée en 2018, a montré que les plus jeunes (entre 16 et 24 ans) enregistrent les niveaux de stress les plus élevés et les pertes de productivité corollaires les plus importantes, celles-ci étant estimées à 21.1 % du temps de travail, contre 12 % pour les personnes âgées de 40 à 54 ans. Pour combattre le stress au travail, les autorités suisses ont déployé plusieurs mesures, dont l'outil d'enquête *Friendly Work Space Job-Stress-Analysis (Analyse du stress au travail dans un espace de travail convivial)*, également connu sous le nom de « S-Tool », qui a été introduit en 2012. Cet outil a pour ambition d'aider les entreprises à recenser les facteurs de stress au sein de leur personnel de manière à pouvoir prendre des mesures préventives et ainsi instaurer des conditions de travail favorables à la santé de leurs employés.

Description

Le S-Tool repose sur un site web comportant une enquête en ligne destinée aux employés et une plateforme qui permet aux chefs de projet de mettre l'enquête en place et de la superviser. Il en existe un module spécifique destiné aux enseignants et aux autres personnels scolaires, désormais connu sous le nom d'École en action (*Schule handelt*). Les entreprises utilisent cet outil pour évaluer les facteurs de stress et le bien-être de leurs salariés, ainsi que les ressources disponibles aux différents niveaux de leur organisation. L'outil produit des évaluations à l'intention des entreprises et des employés à titre individuel, généralement présentées sous forme de graphiques. L'enquête apporte aux entreprises des informations relatives aux facteurs de stress élevés au sein de leur organisation et aux ressources dont elles disposent pour y remédier, ainsi que des éléments de comparaison avec d'autres entreprises et les résultats

d'enquêtes antérieures. De plus, les salariés reçoivent des réponses contenant des conseils individuels pour alléger leur stress. À l'issue de l'enquête, les entreprises doivent interpréter les évaluations et veiller à ce que les employés soient informés des résultats et des mesures éventuellement appliquées par la suite.

Résultats

Une évaluation du S-Tool réalisée en 2018 a montré que les entreprises l'ont utilisé 326 fois entre 2012 et 2017. Si 60 % des enquêtes ont été menées dans de grandes entreprises, le nombre de petites et moyennes entreprises faisant appel à l'outil a progressé au cours de cette période. Le module destiné aux écoles a été expérimenté dans huit établissements entre 2015 et 2017.

Les utilisateurs de l'outil en sont dans l'ensemble très satisfaits. Parmi les chefs de projet interrogés, 84 % le recommanderaient à d'autres entreprises. Plus de la moitié (54 %) considèrent qu'il les a aidés à identifier certaines failles au sein de leur entreprise. Pour lutter contre le stress sur le lieu de travail et définir des mesures adaptées, les entreprises se sont principalement appuyées sur les informations relatives aux niveaux de stress élevés, aux ressources dont elles disposent et aux résultats concernant certains de leurs départements. Un tiers des chefs de projet et près de 30 % des employés interrogés ont déclaré avoir constaté des effets positifs importants dus à l'utilisation de l'outil, notamment l'amélioration de la résilience au stress, la réduction des niveaux de stress et le recul de l'absentéisme.

Il convient toutefois de discuter des résultats de l'enquête avec les employés et de prendre les mesures pertinentes. Le manque de transparence et l'inaction peuvent avoir des effets négatifs imprévus. Entre 15 % et 19 % des employés ont exprimé leur déception face à l'inaction (apparente) de l'entreprise.

Lectures complémentaires

Promotion Santé Suisse (2022^[46]), Job Stress Index 2022 ; Schoch et Keller (2017^[47]), Evaluation S-Tool in Schulen ; Stocker et al. (2018^[48]), Évaluation S-tool

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions IV.5 et VI.1 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation III.3

Renforcer les services et les aides à l'emploi qui sont disponibles pour les jeunes, quel que soit leur statut sur le marché du travail.

Pertinence

Les services de l'emploi peuvent contribuer à réduire le chômage des jeunes en leur procurant les moyens, le soutien et les conseils dont ils ont besoin pour trouver des emplois adaptés (OCDE, 2016^[5]). Comme les jeunes peuvent manquer d'expérience pertinente en matière de travail ou de recherche d'emploi et avoir des réseaux professionnels limités, l'assistance à la recherche d'emploi, le conseil en orientation professionnelle et le mentorat, le soutien à la rédaction de CV et la préparation aux entretiens sont tous des services utiles pour les aider à naviguer efficacement sur le marché du travail. D'autres politiques actives du marché du travail, comme les incitations à l'emploi, les programmes de formation et de perfectionnement des compétences, les programmes de création d'emplois et d'entrepreneuriat, favorisent également leur insertion professionnelle.

Les services publics de l'emploi (SPE) disposant de ressources restreintes, les outils de profilage peuvent les aider à offrir des services plus efficaces en leur permettant d'axer les plus coûteux et les plus intensifs

sur les demandeurs d'emploi les plus exposés au risque de chômage de longue durée (Desiere, Langenbucher and Struyven, 2019^[49]). Les informations détaillées que l'exercice de profilage fournit sur les obstacles auxquels sont confrontés les demandeurs d'emploi peuvent en effet être utilisées pour adapter plus finement les services aux besoins propres à chacun d'eux.

Grâce aux progrès récents de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle, les SPE peuvent apporter aux jeunes des services de meilleure qualité (OCDE, 2022^[50]). À la suite de la pandémie du COVID-19, ils ont substantiellement modifié leurs services et leur fonctionnement. Bon nombre de ces changements ont dans un premier temps consisté à investir dans l'infrastructure informatique pour leur permettre de faire face à l'augmentation du nombre de clients et d'assurer la continuité des services puis, plus récemment, à améliorer et à moderniser les outils de profilage et d'appariement des offres et des demandes d'emploi.

Or, pour diverses raisons, tous les jeunes chômeurs ou inactifs ne s'adressent pas aux SPE pour obtenir une aide : il se peut en effet qu'ils n'aient pas droit à une aide au revenu, qu'ils ne soient pas au courant des aides dont ils peuvent bénéficier ou qu'ils n'aient pas confiance dans les pouvoirs publics (OCDE, 2020^[51]). En 2022, seuls 42 % des chômeurs âgés de 15 à 24 ans étaient inscrits auprès des services publics de l'emploi dans les pays européens de l'OCDE. On a pu observer après la crise financière mondiale qu'il est plus difficile de réinsérer les jeunes dans le système éducatif ou dans le monde du travail après de longues périodes d'inactivité (OCDE, 2016^[5]). Les stratégies de sensibilisation menées en collaboration avec les parties prenantes régionales et locales se sont avérées efficaces pour établir le contact avec les jeunes chômeurs et inactifs non inscrits, notamment la sensibilisation de pair à pair, la collaboration avec les associations et les organisations de proximité, les stratégies nationales de sensibilisation et les mandats institutionnels (OCDE, 2020^[51]).

Enfin, la transition verte fait évoluer les emplois, les compétences et les économies, ce qui crée à la fois de nouveaux défis et de nouvelles possibilités. À l'heure où de nouveaux types d'emplois apparaissent et que d'autres disparaissent, les SPE doivent être attentifs à la demande actuelle et future du marché du travail au niveau local pour orienter les jeunes vers un emploi durable (OCDE, 2023^[52]).

Encadré 2.3. La parole aux jeunes

« Le marché du travail est très exigeant pour les nouveaux arrivants ».

Les jeunes demandeurs d'emploi indiquent qu'ils ont du mal à obtenir des informations claires et utiles sur les offres d'emploi et sur les compétences et les diplômes dont ils ont besoin pour postuler. Sans ces informations, il leur est difficile de créer des candidatures qui correspondent à ce que les employeurs recherchent. Les jeunes disent également que les attentes élevées des employeurs en matière de compétences et d'expérience rendent encore plus difficile le démarrage de la carrière des jeunes demandeurs d'emploi.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Utiliser des outils de profilage pour repérer tôt les jeunes exposés au risque de chômage de longue durée, de sous-emploi et/ou d'inactivité et leur donner la priorité, mais aussi pour cibler plus efficacement les services et programmes sur les jeunes demandeurs d'emploi qui se heurtent à de multiples obstacles sur le marché du travail.

2. Investir dans des services mobiles et numériques qui soient accessibles et de qualité, le cas échéant, pour atteindre un plus grand nombre de jeunes.
3. Offrir des services de conseil fondés sur des informations fiables et pertinentes relatives aux perspectives d'emploi, aux possibilités d'éducation et de formation et aux compétences recherchées, afin de donner aux jeunes les moyens de prendre des décisions éclairées concernant leur parcours professionnel.
4. Faciliter les programmes de mentorat, les conseils ciblés et l'accompagnement post-embauche pour les jeunes en difficulté, en particulier ceux qui ne peuvent s'appuyer sur un réseau de relations, pour les aider à s'insérer sur le marché du travail.
5. Développer les possibilités d'apprentissage, notamment les cours de langue et d'informatique, en particulier pour les jeunes ayant un faible niveau de qualifications et de compétences, par le biais de solides partenariats avec les employeurs et les prestataires de services d'éducation et de formation, et de l'économie sociale.
6. Soutenir et former les jeunes qui s'orientent vers les secteurs verts.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Jeunes déscolarisés sans emploi, 15-24 ans (OCDE, 2024^[53])
- Part des chômeurs âgés de 15 à 29 ans inscrits auprès des services publics de l'emploi (OCDE, 2021^[2])
- Jeunes déscolarisés sans emploi, 18-24 ans, par région de l'OCDE (TL2), (OCDE, 2024^[54])

Autres indicateurs

- Dépenses publiques consacrées aux marchés du travail, (OCDE, 2024^[55])

DUO for a JOB – Belgique, France, et Pays-Bas

Contexte

DUO for a JOB (DUO pour un travail) est une association à but non lucratif qui met en contact des jeunes migrants demandeurs d'emploi avec des professionnels expérimentés. Le programme a débuté en 2013 à Bruxelles et a été le premier contrat à impact social en Europe continentale. Ce mécanisme a réuni les fonds de démarrage nécessaires auprès d'investisseurs publics et privés et a permis à l'association de devenir une entreprise sociale qui connaît un développement rapide. L'association est cofinancée par l'Union européenne. En 2023, elle comptait 17 antennes couvrant 13 villes en Belgique, 3 en France et 1 aux Pays-Bas.

Description

DUO for a JOB est un programme gratuit de mentorat intergénérationnel et interculturel. Il vise à faciliter l'accès des jeunes immigrés demandeurs d'emploi au marché du travail et à favoriser la cohésion sociale en les mettant en contact avec des professionnels seniors. Le demandeur d'emploi doit être âgé de 18 à 33 ans et être de nationalité non européenne et (ou) avoir un (grand-)parent né en dehors de l'UE. Il doit être titulaire d'un permis de séjour de longue durée en cours de validité et parler anglais, néerlandais ou français. Le mentor doit être âgé de plus de 50 ans et avoir une expérience professionnelle.

Les mentors et les demandeurs d'emploi intéressés participent d'abord à une séance d'information ; un coordinateur de DUO for a JOB évalue ensuite leurs antécédents, leurs attentes et leur personnalité. Le mentor participe également à une formation comportant huit modules d'une demi-journée qui l'initie à la

méthodologie de DUO for a JOB et aux qualités essentielles d'un mentor et le sensibilise aux réalités socioéconomiques des demandeurs d'emploi. Les mentors peuvent se réunir tous les deux mois pour confronter leurs expériences (obligatoirement deux fois par accompagnement). Après l'entretien préliminaire, le demandeur d'emploi est mis en relation avec un mentor, en fonction de plusieurs critères (secteur d'activité, centres d'intérêt, langues parlées et personnalité). Ces étapes prennent entre 15 jours et un mois.

Pendant six mois, le mentor et le demandeur d'emploi se réunissent 2 à 3 heures par semaine. Le duo commence par établir un plan d'action professionnel réaliste et concret pour le demandeur d'emploi. Le mentor est là pour fournir à ce dernier les outils nécessaires à sa recherche d'emploi. DUO for a JOB propose également des ateliers de préparation aux entretiens d'embauche et organise des simulations d'entretien avec le concours de bénévoles spécialistes des ressources humaines (RH) d'entreprises partenaires, qui aident à la rédaction et à la révision de CV et de lettres de motivation. Certaines antennes proposent des séances d'orthophonie et une aide professionnelle aux mentors sur la manière d'aborder les problèmes psychologiques des demandeurs d'emploi. Les mentors ont également la possibilité (le cas échéant) d'améliorer leurs compétences numériques, de participer à des ateliers sur le rapport au temps dans les différentes cultures, et disposent d'un guide rédigé par des mentors.

Résultats

L'Observatoire bruxellois de l'emploi a évalué le programme trois ans après son démarrage. Les résultats en matière d'emploi des 322 jeunes immigrés y ayant participé ont été comparés à ceux d'un groupe témoin composé de plus de 4 000 demandeurs d'emploi présentant les mêmes caractéristiques démographiques (âge, genre, nationalité) et récemment inscrits à l'agence pour l'emploi de Bruxelles, Actiris, suivant le même profil. Le taux d'emploi des participants était supérieur de 28 %, et 44 % d'entre eux environ avaient un emploi stable (de plus de trois mois) dans les six mois suivant la fin du programme, soit deux fois plus que le groupe témoin. Les rapports nationaux pour 2022 indiquent que depuis 2013, sept participants sur dix ont trouvé un emploi, un stage ou une formation dans les six mois qui ont suivi la fin du programme. Un sur deux a trouvé un emploi stable dans les 12 premiers mois. Les participants disent également se sentir plus indépendants et plus sûrs d'eux.

Lectures complémentaires

Dermine (2019^[56]), « Contrat à impact social : une opportunité pour le financement de l'action sociale ? », Informations sociales ; DUO for a JOB (2023^[57]), DUO for a JOB ; KOIS (2023^[58]), DUO for a JOB: the first SIB in continental Europe; OCDE (2016^[59]), Understanding social impact bonds.

Programme Vision Plan – Corée

Contexte

La transition des jeunes de l'école au travail en Corée est devenue plus difficile après la crise financière de 1998 et l'intérêt politique pour les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation a augmenté depuis. De nombreux jeunes sont confrontés à des raisons multifactorielles expliquant pourquoi ils ne sont pas engagés dans une activité économique, incluant souvent un faible capital humain, des besoins psychologiques et/ou un manque de soutien social.

Le programme Vision Plan était un programme expérimental d'aide à l'emploi des jeunes mis au point par la Community Chest of Korea, la plus grande organisation caritative de proximité du pays. Il avait pour objectif d'apporter une assistance complète aux jeunes en situation de précarité.

Description

Le programme Vision Plan était un programme complet de prévention de la déscolarisation et de l'exclusion et d'aide à l'emploi, mis en œuvre à titre expérimental dans 11 centres communaux d'action sociale dans l'ensemble du pays entre 2016 et 2018. Le volet prévention visait les jeunes âgés de 14 à 19 ans, et le volet d'aide à l'emploi ceux de 20 à 24 ans, auxquels il fournissait divers services de soutien à l'emploi et à la formation.

Le programme avait pour objectif de faciliter l'entrée des jeunes dans la vie adulte et ciblait notamment les bénéficiaires de l'allocation nationale de subsistance de base ou du soutien aux familles monoparentales et les familles à faible revenu. Les participants ont été recrutés par l'intermédiaire des centres communaux pour l'enfance, des services d'assistance sociale au sein des établissements scolaires et des centres de conseil et d'aide sociale pour la jeunesse.

Les plans de développement personnel constituaient le socle du programme. Les bénéficiaires et les assistants sociaux les ont élaborés conjointement dans le cadre de réunions d'orientation et de bilan, en tenant compte des centres d'intérêt du jeune, de ses aptitudes, de ses compétences et de la profession souhaitée. Les plans prévoyaient un autocontrôle qui encourageait la responsabilité individuelle.

Le programme proposait à chaque bénéficiaire un large éventail de services adaptés et intégrés pendant 21.5 mois en moyenne. Des formations théoriques et professionnelles étaient assurées, parallèlement à un soutien psychosocial et à des cours de musique et d'activité physique. Le programme visait ainsi à renforcer les compétences sociales et à améliorer la santé mentale et le bien-être des jeunes tout en s'attaquant aux causes profondes des problèmes auxquels ils étaient confrontés. Il prévoyait donc une collaboration avec les familles dans le cadre d'un accompagnement familial, et avec les collectivités locales incluant la formation et la mise en réseau des animateurs de quartier.

Résultats

Au total, 1 780 personnes ont participé au programme au cours de ses trois années de mise en œuvre, dont 866 étaient âgées de 20 à 24 ans. Une évaluation portant sur le volet d'aide à l'emploi destiné aux 20-24 ans constate des effets significatifs sur leur intention de chercher un travail et de sortir de la situation de déscolarisation et de non-emploi. L'analyse utilise des données provenant d'enquêtes de proximité annuelles menées de 2016 à 2018 auprès de jeunes dans les 11 localités où le programme a été mis en œuvre (comprenant des participants et des non-participants au programme) et dans six localités témoins. Environ 82 % des participants au programme ont répondu à l'enquête. À partir d'un modèle des doubles différences, l'évaluation relève une augmentation statistiquement significative de l'intention de recherche d'emploi dans le groupe ayant participé au programme entre 2016 et 2018 par rapport au groupe témoin. La probabilité de tomber dans la catégorie des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation a aussi davantage diminué dans le groupe ayant participé que dans le groupe témoin.

Lectures complémentaires

Osborne et Vendenberg (2022^[60]), *Youth Employment Support in Asia and the Pacific: What Works* ; Park et al. (2020^[61]), *An evaluation of the youth employment support program in South Korea: Focusing on the outcome of preventing NEET* ; United Way (2023^[62]), *South Korea: Community Chest of Korea*.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.4, IV.3 et IV.5 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

FutureBOS – États-Unis (Boston, Massachusetts)

Contexte

Les jeunes issus de milieux défavorisés peuvent se heurter à d'immenses difficultés pour entrer sur le marché du travail. Ces jeunes, en particulier ceux qui sont issus de milieux à faible revenu et de minorités ethniques, connaissent des taux d'abandon scolaire plus élevés et sont plus susceptibles de rejoindre la catégorie des personnes déscolarisées et sans emploi. À Boston, dans le Massachusetts (États-Unis), le Youth Employment and Opportunity (YEO) Office gère FutureBOS, un programme d'emploi d'été pour les jeunes (SYEP) qui propose un emploi d'été à temps partiel et un accompagnement aux jeunes âgés de 14 à 24 ans pour faciliter leur entrée sur le marché du travail.

Description

Introduit au début des années 80, FutureBOS offre un emploi à temps partiel et un encadrement à plus de 9 000 jeunes (2023) de Boston âgés de 14 à 24 ans pendant une période de six semaines au cours de l'été. Il leur assure jusqu'à 25 heures de travail par semaine, rémunérées au salaire minimum du Massachusetts. À l'issue d'un processus de candidature, la mairie propose aux jeunes des emplois subventionnés ou non subventionnés. La municipalité confie le processus de sélection à des prestataires qu'elle rémunère. Les jeunes qui occupent des emplois subventionnés peuvent participer à un programme supplémentaire, connu sous le nom de SuccessLink. Dans le cadre de ce programme, les jeunes reçoivent une formation de préparation à l'emploi dispensée par un prestataire. Le programme FutureBos assure le placement des jeunes au sein d'organisations à but non lucratif, d'un organisme municipal ou d'une entreprise privée. En 2023, plus de 200 employeurs ont coopéré avec la mairie de Boston dans le cadre du programme. L'objectif de FutureBOS est d'aider les jeunes à entrer sur le marché du travail et de réduire les inégalités socio-ethniques en matière d'emploi entre les jeunes. Au cours de la seule année 2023, la mairie a mobilisé des financements locaux, de l'État du Massachusetts et privés à hauteur de 18.7 millions USD pour financer les emplois d'été.

Résultats

Le programme FutureBOS a fait l'objet de plusieurs évaluations qui ont constaté ses résultats probants pour les groupes cibles. Une évaluation de Modestino et Paulsen (2019) basée sur des loteries d'admission aléatoires mesure ses effets sur les résultats scolaires. L'étude a comparé les résultats de 1 186 élèves candidats sélectionnés de manière aléatoire pour participer au programme à ceux de 3 049 candidats non sélectionnés. Elle a constaté que la probabilité pour les participants de terminer leur scolarité secondaire sans retard était supérieure de 4.4 points de pourcentage, et leur probabilité de l'abandonner prématurément inférieure de 2.5 points. Ils ont obtenu de meilleurs résultats scolaires que le groupe témoin au cours de la première année suivant la fin du programme.

L'évaluation contrefactuelle met également en évidence des effets positifs à plus long terme pour les jeunes en situation de vulnérabilité ayant participé au programme. Les données tirées des registres administratifs des 12 à 18 mois suivant la participation au programme de 2015 font apparaître un recul de 35 % de la criminalité violente dans le groupe des participants. Elles laissent entendre que le programme a permis à ces derniers de renforcer leurs compétences sociales et émotionnelles, amélioration qui a été corrélée à une baisse de la criminalité. Les résultats sur le plan de l'emploi, notamment en matière de recrutement et de salaire, ont été supérieurs au cours de l'année suivant immédiatement la participation au programme en 2015, sans toutefois être significativement différents de ceux du groupe témoin au cours de cette même période. Le taux d'emploi a effectivement augmenté chez ceux qui ont acquis des compétences en matière de recherche d'emploi, comme la rédaction d'une lettre de motivation ou l'entraînement aux entretiens d'embauche.

Lectures complémentaires

Bureau pour la valorisation de la main d'œuvre du maire de Boston et Université Northeastern (2017^[63]), *Reducing Inequality Summer by Summer: An Analysis of the Short-Term and Long-Term Effects of Boston's Summer Youth Employment Programme*

Modestino et Paulsen (2023^[64]), *School's Out: How Summer Youth Employment Programmes Impact Academic Outcomes*

OCDE (2024^[65]), *Boston's landmark programme for disadvantaged youth: futureBOS*

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.4 et III.1 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation III.4

Promouvoir un accès équitable à l'entrepreneuriat, notamment l'entrepreneuriat social, via des services de conseil (y compris l'accompagnement post-crédation d'entreprise) et de formation aux compétences entrepreneuriales, ainsi que par l'accès aux financements et aux réseaux, et faciliter la promotion de l'innovation dans l'entrepreneuriat dans les établissements de l'enseignement post-secondaire.

Pertinence

Les jeunes manifestent des aspirations et un intérêt élevés à l'égard de l'entrepreneuriat ; pourtant, ils sont peu nombreux à participer à la création ou à la gestion de nouvelles entreprises. Selon une enquête récente de l'UE, près de quatre jeunes de 15 à 30 ans sur dix déclarent préférer travailler pour leur propre compte que pour autrui. Or, dans les pays de l'OCDE, 9 % seulement des jeunes de 18 à 29 ans travaillaient à un projet d'entreprise au cours de la période 2018-22, et 5 % géraient une nouvelle entreprise (GEM, 2023^[66]). Cet écart peut en partie s'expliquer par les obstacles démesurés auxquels les jeunes sont confrontés pour créer une entreprise, notamment l'accès limité au financement et aux réseaux, la faiblesse de leurs compétences entrepreneuriales, le déficit d'accès à la formation et aux services d'accompagnement et de mentorat dans ce domaine, l'insuffisance de la formation à l'entrepreneuriat dans les programmes d'études, et les incitations institutionnelles (OCDE/Commission européenne, 2020^[67]).

Les gouvernements de l'OCDE ont fait de l'amélioration de l'accès à l'entrepreneuriat pour les jeunes une priorité depuis plusieurs décennies, l'objectif étant de favoriser l'entrée sur le marché du travail et de stimuler l'innovation. Ils ont récemment réitéré, séparément et collectivement, leur engagement à les accompagner dans la création d'entreprises, nombre d'entre eux ayant mis en œuvre, à l'échelle nationale, des stratégies et des plans d'action en faveur de la jeunesse, ainsi qu'un soutien personnalisé à l'entrepreneuriat. Malgré ces mesures, la situation des jeunes sur le marché du travail demeure fragile, et ils continuent de se heurter à de nombreux obstacles pour créer une entreprise. La crise du COVID-19 et les récents problèmes économiques, comme la crise du coût de la vie, n'ont fait que mettre en évidence cette vulnérabilité persistante des jeunes, notamment des jeunes entrepreneurs, sur le marché du travail (OCDE/Commission européenne, 2023^[68]).

Les programmes d'aide à l'entrepreneuriat peuvent être un instrument efficace pour accompagner les jeunes dans la création et le développement d'une entreprise (OCDE/Commission européenne, 2023^[69]). Ces programmes ont souvent pour objectif d'aider les jeunes à acquérir des compétences en matière d'entrepreneuriat et de l'expérience, à se constituer des réseaux et à améliorer leur accès aux ressources financières afin de leur donner plus de chances de commercialiser leurs idées (OCDE/Commission européenne, 2023^[68]).

Pour combler le fossé entre les ambitions et l'action, les responsables politiques doivent à la fois promouvoir un accès équitable à des programmes universels d'aide à l'entrepreneuriat et proposer des programmes d'accompagnement ciblés (des mesures spécifiques à l'entrepreneuriat des jeunes par exemple) répondant aux besoins des jeunes. Les programmes d'aide doivent être flexibles pour satisfaire aux besoins très divers des jeunes entrepreneurs et des différents secteurs et marchés dans lesquels ils opèrent.

Encadré 2.4. La parole aux jeunes

Les jeunes reprochent aux écoles de rarement promouvoir ou soutenir l'entrepreneuriat au cours de la scolarité, de sorte que les jeunes sont moins enclins à envisager ce choix de carrière. De plus, en raison des critères d'âge, de la complexité des règles et des formalités administratives, il leur est parfois très difficile d'obtenir des financements nécessaires à leur projet.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Organiser des campagnes de sensibilisation et des formations à l'entrepreneuriat pour informer les jeunes des possibilités qu'offre l'entrepreneuriat, y compris dans le domaine social.
2. Apporter un appui sous la forme de programmes cohérents prévoyant des services de conseil, une formation et un accès au financement et aux réseaux.
3. Collaborer avec les réseaux et les organisations de jeunes entrepreneurs durant la conception et la mise en œuvre des programmes d'accompagnement afin d'améliorer leur pertinence et de mieux faire connaître les aides disponibles.
4. Favoriser la mise à disposition de prêts de démarrage plutôt que de subventions élevées non remboursables pour appuyer la création d'entreprises.
5. Faciliter l'organisation de formations et la fourniture de matériel à l'intention des formateurs et des accompagnateurs afin de promouvoir un accès équitable à des aides appropriées à l'entrepreneuriat des jeunes.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Jeunes travailleurs indépendants (hommes et femmes âgés de 20 à 29 ans) (OCDE, 2024^[70])
- Pourcentage de jeunes (18-30 ans) travaillant à la création d'une entreprise, 2018-22 (OCDE, 2023^[71])
- Proportion de jeunes entrepreneurs en phase de démarrage (18-30 ans) qui prévoient de créer au moins 19 emplois au cours des cinq prochaines années, 2018-22 (OCDE, 2023^[72])

Young Entrepreneurs Succeed! – Espagne, Grèce, Italie et Pologne

Contexte

Le soutien à l'entrepreneuriat peut aider les jeunes issus de milieux sous-représentés et défavorisés à accéder à des débouchés économiques. Inauguré en 2018, le projet *Young Entrepreneurs Succeed!* (Jeunes entrepreneurs, réussissez ! ou YES! vise à encourager l'entrepreneuriat des jeunes en Espagne,

en Grèce, en Italie et en Pologne. Il est financé par l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, par l'intermédiaire du Fonds de subventions de l'EEE et de la Norvège pour l'emploi des jeunes.

Description

YES! prête appui aux jeunes sans emploi et sortis du système éducatif en leur offrant différents services pour créer et développer une entreprise ou pour trouver un emploi. La mise en œuvre du programme est assurée par huit organisations partenaires, dont Autoocupació (Espagne), l'Agence de développement de Karditsa (ANKA, Grèce), Youth Business Poland (Pologne) et Microfinanza (Italie). En janvier 2021, ces organisations avaient dispensé 49 formations à l'entrepreneuriat, soit plus de 2 000 heures de cours. YES! a prêté assistance à quelque 1 100 jeunes entre 2018 et 2021, les jeunes femmes étant surreprésentées parmi les bénéficiaires dans trois des quatre pays : 62 % en Italie, 58 % en Pologne et 70 % en Espagne.

Le projet propose essentiellement des formations, mais aussi des services d'accompagnement et de mentorat assurés par les organisations partenaires, qui prêtent souvent appui à la recherche de capitaux de démarrage. Les modalités de mise en œuvre varient d'un pays à l'autre de manière à tenir compte de la diversité des contextes et des besoins locaux. En Grèce, par exemple, ANKA se concentre sur le développement des capacités et l'autonomisation des groupes défavorisés, comme les jeunes sans emploi et déscolarisés des communautés roms, tandis qu'en Italie, Microfinanza apporte une aide aux jeunes issus de groupes sous-représentés dans l'entrepreneuriat, notamment les (jeunes) femmes, les migrants et les réfugiés. Toutes les organisations partenaires proposent un éventail de formations destinées aux entrepreneurs potentiels, notamment dans les domaines du marketing numérique, de la gestion d'entreprise et de la planification d'entreprise. Certaines de ces formations sont adaptées à des groupes particuliers, comme la formation au maquillage professionnel pour les jeunes femmes roms en Grèce. Plusieurs organisations d'exécution, comme Microfinanza en Italie, offrent un accompagnement et un mentorat gratuits aux participants et les aident à identifier des sources de capitaux de démarrage. Le projet YES! a pour particularité de proposer une plateforme d'apprentissage mutuel en ligne (« Thinking Space ») qui offre aux jeunes entrepreneurs des ressources sur différents thèmes - les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif ou l'avenir du travail par exemple.

Résultats

Des évaluations du projet ont été réalisées dans chacun des quatre pays afin de mesurer les effets à court terme des formations dispensées entre septembre 2019 et janvier 2021. Les participants ont rempli un questionnaire le premier et le dernier jour de cours – environ 38 % d'entre eux ont rempli les deux. Les évaluations ont porté sur les résultats subjectifs (capacités émotionnelles et retombées sociales) et sur les résultats objectifs (à savoir les retombées économiques : revenu disponible et prestations de chômage). Figure parmi les principaux résultats le renforcement de la confiance entrepreneuriale (le sentiment « d'être capable ») chez les 25-29 ans en Italie et chez les jeunes femmes (20-29 ans) en Grèce et en Pologne. L'amélioration des résultats en matière d'emploi (les jeunes participants déscolarisés et sans emploi ont trouvé un travail, se sont établis à leur propre compte ou ont repris des études) de nombreux participants était en outre statistiquement significative. En Grèce, près de 15 % des jeunes de 25 à 29 ans ayant suivi une formation ont accédé à l'auto-emploi, à l'emploi ou à l'éducation à la fin du projet. De même, 34 % des jeunes participants déscolarisés et sans emploi titulaires d'un diplôme universitaire en Espagne et 44 % en Pologne étaient sortis de ce statut à la fin du projet.

Lectures complémentaires

Parola et al. (2021^[73]), Impact Assessment Report 2021: Greece ; Parola et al. (2021^[74]), Impact Assessment Report 2021: Italy ; Parola et al. (2021^[75]), Impact Assessment Report 2021: Poland ; Parola et al. (2021^[76]), Impact Assessment Report 2021: Spain.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.4, III.3 et IV.3 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Yes I Start Up – Italie

Contexte

Les jeunes sans emploi et sortis du système éducatif peinent à s'insérer dans la population active et risquent fortement de connaître de longues périodes de chômage, ce qui peut à long terme avoir une incidence négative sur leur parcours professionnel. Le programme *Yes I Start Up* (Oui je start up) est un programme italien de formation à l'entrepreneuriat qui a été mené au niveau national de 2018 à 2022 dans le cadre du programme Garantie pour la jeunesse, une initiative de la Commission européenne, et qui se poursuit dans trois régions : en Calabre, en Sicile et en Toscane. Il a été mis au point par l'Agence nationale de microcrédit et financé par l'Agence nationale pour les politiques actives du marché du travail (ANPAL), avec un cofinancement de la Commission européenne. En 2020, plus de 500 organismes de formation en assuraient la prestation.

Description

Yes I Start Up encourage le travail indépendant et l'entrepreneuriat auprès des jeunes sortis du système éducatif et sans emploi âgés de 18 à 29 ans en leur offrant gratuitement des services de formation à l'entrepreneuriat, de mentorat et d'assistance. Il dispense un programme d'études normalisé par l'intermédiaire d'un réseau de prestataires locaux, notamment des établissements publics de formation, des universités, des sociétés de conseil privées, des associations et des chambres de commerce. Le programme prévoit 60 heures de cours en ligne, réparties en 15 modules sur une période de 35 jours, par groupes de 4 à 12 participants. Les jeunes entrepreneurs apprennent à établir un plan d'activité et à rédiger une demande de prêt. La formation couvre également les études de marché, l'analyse SWOT, l'examen du contexte socioéconomique local ou régional et des caractéristiques territoriales. Les participants bénéficient en outre de 20 heures de tutorat personnalisé et peuvent obtenir un appui financier par l'intermédiaire du fonds SELFIEmployment, géré par Invitalia, l'agence nationale pour les investissements étrangers et le développement économique. Le Fonds accorde des prêts à taux nul dont le montant varie entre 5 000 EUR et 50 000 EUR. Les participants bénéficient également pendant un an et demi de l'accompagnement d'un tuteur d'Invitalia qui leur apporte appui et conseils tout au long de la phase suivant la formation.

À la suite de la pandémie du COVID-19, le programme a été numérisé par la création d'une plateforme d'apprentissage en ligne, ce qui n'a apparemment pas nui à la qualité de la formation. Ce nouveau dispositif a permis d'étendre la couverture aux régions rurales et d'améliorer la qualité du suivi des activités et des participants. Étant donné son succès auprès des jeunes ni scolarisés ni en emploi de moins de 29 ans, le programme a été enrichi de modules destinés aux femmes et aux chômeurs de longue durée, tous âges confondus.

Résultats

Entre 2018 et 2020, 350 formations ont été proposées, auxquelles 1 700 jeunes déscolarisés et sans emploi ont participé. Dans toutes les régions, les femmes ont représenté entre 34 % et 46 % des participants. Environ la moitié des diplômés du programme YISU ont créé une entreprise et près de 22 % occupaient un emploi trois mois après sa conclusion. Après la formation, un participant sur quatre environ (586 personnes) a déposé une demande de financement auprès du fonds SELFIEmployment, et plus d'un tiers (208 personnes) ont reçu une réponse favorable. Sur les 135 participants qui ont bénéficié d'un financement, 97 % étaient toujours en activité trois mois plus tard. En mars 2021, le Fonds avait apporté 52 millions d'euros à 1 555 entreprises, ce qui a permis la création de 2 746 emplois.

L'ANPAL a évalué le programme YISU deux ans après son instauration. L'évaluation a examiné les indicateurs de résultats (taux d'acceptation des microcrédits, nombre d'entreprises créées, taux de survie des entreprises et nombre d'emplois créés) de 1 508 participants à YISU et de 1 369 bénéficiaires du Fonds SELFIEmployment entre mai 2018 et septembre 2020 et a comparé ces chiffres à ceux des non-participants et à ceux des entreprises non financées. Il en ressort que les entreprises financées par le Fonds SELFIEmployment ont un taux de survie plus élevé que les autres (97 % contre 83 % en août 2020).

Lectures complémentaires

ANPAL (2021^[77]), Progetto Yes I Start Up - formazione per l'avvio d'impresa: Rapporto di valutazione in itinere ; Ente Nazionale per il Microcredito (2023^[78]), Il Modello Yes I Start-Up Italy.

Jeunes entrepreneurs ruraux – Colombie

Contexte

Les perspectives d'emploi des jeunes en territoires ruraux sont limitées. L'entrepreneuriat peut offrir une méthode viable et durable pour produire des revenus et accroître la productivité et la compétitivité dans ces régions, notamment pour les jeunes et d'autres catégories vulnérables de la population (les personnes en situation de handicap, les femmes, les anciens détenus, les ex-militaires par exemple). Le programme « Jeunes entrepreneurs ruraux » (*Jóvenes Rurales Emprendedores*) vise à promouvoir l'entrepreneuriat en milieu rural chez les jeunes de 16 à 25 ans issus de milieux socioéconomiques défavorisés en Colombie.

Description

Le programme « Jeunes ruraux entrepreneurs » est un programme de formation commerciale proposé par le Service national d'apprentissage (*Servicio Nacional de Aprendizaje*, SENA), une institution publique nationale colombienne. Il avait pour objectif de lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes à faible revenu âgés de 16 à 25 ans dans les régions rurales en leur assurant une formation dans des domaines stratégiques (agriculture, élevage, pêche, agroindustrie, commerce et services), en améliorant leur employabilité et en renforçant leurs compétences en gestion d'entreprise.

Les formations proposées étaient organisées à l'échelon municipal. Elles étaient élaborées en partenariat avec des acteurs locaux (syndicats, associations professionnelles, etc.) et leur contenu était adapté aux besoins de chaque municipalité. Elles duraient généralement de 5 à 6 mois. Le programme a été mené de 2003 à 2013, par l'intermédiaire des centres professionnels SENA, initialement dans 167 municipalités. En 2008, il était en œuvre dans 1 091 municipalités et comptait 257 000 diplômés. En 2009, il a été modifié et recentré sur l'entrepreneuriat jusqu'à sa conclusion en 2013. Si la plupart des formations à l'entrepreneuriat visaient à appuyer les entreprises des secteurs de l'agriculture et de la préparation des aliments, tous les types d'entreprises ont bénéficié d'un accompagnement. La formation couvrait la gestion d'entreprise, notamment le marketing, la gestion des employés et l'accès au financement externe.

Résultats

Il ressort de l'évaluation que la participation au programme a eu une incidence positive sur l'entrepreneuriat des jeunes, la probabilité que les participants mènent à bien les formalités nécessaires à la création d'une entreprise étant de 75 % à 88 % plus élevées. Elle a aussi augmenté de plus de 50 % la probabilité d'embaucher du personnel. L'évaluation a également constaté que les entreprises soutenues par le programme comptaient plus de clients et que les jeunes entrepreneurs avaient une meilleure connaissance des affaires, disposaient de réseaux plus étendus, et entretenaient notamment des contacts avec les employés, les fournisseurs et les partenaires. Par ailleurs, le programme a significativement

augmenté la probabilité de trouver un emploi (14 % de plus que le groupe témoin) ainsi que le revenu horaire du travail (de 5 000 COP, soit 1.18 EUR). En revanche, il n'a pas eu d'effet majeur sur la qualité de l'emploi, l'accès au financement, l'utilisation de la comptabilité et les contacts avec les clients.

Lectures complémentaires

Steiner et al. (2010^[79]), Evaluación de Impacto del Programa Jóvenes Rurales Emprendedores del Servicio Nacional de Aprendizaje - SENA

Références

- ANPAL (2021), *Progetto Yes I Start Up - formazione per l'avvio d'impresa: Rapporto di valutazione in itinere*, https://www.anpal.gov.it/documents/552016/586519/S1_Rapporto+di+valutazione+YISU-%09ENM_11102021.pdf/189e66da-0872-489f-95d3-7015369292dc?t=1635505161566 (accessed on 23 August 2024). [77]
- ASCAME (2020), *Euro-Mediterranean Green Jobs Charter*, <https://www.ascame.org/wp-content/uploads/2020/01/EGREJOB-Presentation.pdf>. [14]
- Berntsen, L. (2019), *Vakbonden en jongeren - Belgische inspiratie voor de Nederlandse vakbeweging*, https://www.researchgate.net/publication/339827124_Vakbonden_en_jongeren_Belgische_inspiratie_voor_de_Nederlandse_vakbeweging. [42]
- Boston Mayor's Office of Workforce Development and Northeastern University (2017), *Reducing Inequality Summer by Summer, An Analysis of the Short-Term and Long-Term Effects of Boston's Summer Youth Employment Program*, <https://owd.boston.gov/wp-content/uploads/2017/12/SYEP-Report-FINAL-12.12.17.pdf>. [63]
- Butrica, B., D. Kuehn and M. Sirois (2023), *Women in Apprenticeships and Nontraditional Occupations in the United States*, <https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/OASP/evaluation/pdf/WANTO-knowledge-report-508.pdf>. [22]
- Centro Microdatos (2011), *Evaluación de Impacto del Programa de Subsidio al Empleo Joven*, <https://socialprotection.org/discover/publications/evaluaci%C3%B3n-de-impacto-del-programa-de-subsidio-al-empleo-joven>. [10]
- CEPAL (2023), *Subsidio al Empleo Joven (2009-)*, <https://dds.cepal.org/bpsnc/programa?id=115>. [11]
- Commission européenne (2018), *FIT4 Green & Build Jobs – trainings for NEETs in the construction sector*, https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwib0bqJm9aGAXVjTaQEHa_jBxcQFnoECA8QAQ&url=https%3A%2F%2Fec.europa.eu%2Fsocial%2FBlobServlet%3FdocId%3D20134%26langId%3Den&usg=AOvVaw0H6-skHbsa_i4ky1GPGnmn&opi=89978449. [18]

- Comunidad de Madrid (2023), *Primera Experiencia Profesional (PEP) : un modelo de éxito para la empleabilidad y el retorno educativo de jóvenes en situación vulnerable.*, [15]
https://www.educa2.madrid.org/web/revistadebates/articulos_10/-visor/primera-experiencia-profesional-pep-un-modelo-de-exito-para-la-empleabilidad-y-el-retorno-educativo-de-jovenes-en-situacion-vulnerable-.
- Dermine, T. (2019), "Contrat à impact social : une opportunité pour le financement de l'action sociale ?", *Informations sociales*, Vol. n° 199/1, pp. 116-123, [56]
<https://doi.org/10.3917/inso.199.0116>.
- Desiere, S., K. Langenbucher and L. Struyven (2019), *Statistical profiling in public employment services : An international comparison*, Éditions OCDE, Paris, [49]
<https://doi.org/10.1787/b5e5f16e-en>.
- DUO for a job (2023), *DUO for a job*, <https://www.duoforajob.fr/fr/accueil/>. [57]
- EEA Grants (non daté), *Youth Employment Network for Energy Sustainability in ISlands - YENESIS*, <https://eeagrants.org/archive/2014-2021/projects/RF-YOUTH-0015> (accessed on June 2024). [16]
- Emploi et Développement social Canada (2022), *Évaluation du Fonds pour l'accessibilité - 2016 de 2021*, <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/evaluations/2016-2021-fonds-accessibilite.html> (accessed on January 2024). [38]
- Ente Nazionale per il Microcredito (2023), *Il Modello Yes I Start-Up Italy*, [78]
<https://www.microcredito.gov.it/in-corso/yes-i-start-up.html> (accessed on 23 August 2024).
- europapress (2024), *Dos de cada tres participantes en el programa Primera Experiencia Profesional de Pinardi consiguen empleo*, [17]
<https://www.europapress.es/epsocial/responsables/noticia-dos-cada-tres-participantes-programa-primera-experiencia-profesional-pinardi-consigue-empleo-20240325104918.html> (accessed on June 2024).
- Federale Overheidsdienst (2019), *Starterslonen voor jongeren*, [43]
<https://werk.belgie.be/nl/themas/werkgelegenheid-en-arbeidsmarkt/werkgelegenheidsmaatregelen/starterslonen-voor-jongeren> (accessed on February 2024).
- GEM (2023), *Special tabulations for the OECD of the Global Entrepreneurship Monitor (GEM) adult population survey for the years 2018 to 2022*. [66]
- Goffin, S. (2019), *Au Luxembourg : Les emplois verts sont en pleine croissance*, [19]
<https://www.lesessentiel.lu/fr/story/les-emplois-verts-sont-en-pleine-croissance-121655860545> (accessed on 2024).
- Gouvernement du Canada (2023), *À propos du Fonds pour l'accessibilité*, [39]
<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/fonds-accessibilite.html> (accessed on January 2024).

- Gouvernement du Canada (2023), *Statistiques sur la pauvreté et le faible revenu selon le statut d'incapacité - Ensemble de données*,
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110009001&request_locale=fr
 (accessed on January 2024). [40]
- Health Promotion Switzerland (2022), *Job-Stress-Index 2022*,
https://friendlyworkspace.ch/system/files/documents/2023-02/Feuille_d_information_072_PSCH_2022-08_-_Job_Stress_Index_2022.pdf. [46]
- KOIS (2023), *DUO for a job : the first SIB in continental Europe*,
<https://koisinvest.com/project/duo-for-a-job-the-first-sib-in-continental-europe/>. [58]
- Krekó, J. et al. (2021), *Can a short-term job trial programme kick-start young jobseekers' career?*, Budapest Institute for Policy Analysis,
http://www.budapestinstitute.eu/uploads/YEP_wage_subsidies_study_16022021.pdf. [12]
- López Novella, M. (2018), *Removing youth sub-minimum wage rates in Belgium : did it affect youth employment*,
https://www.plan.be/uploaded/documents/201803160911160.WP_1804_11675.pdf. [44]
- Mastracci, S. (2005), "Persistent Problems Demand Consistent Solutions: Evaluating Policies to Mitigate Occupational Segregation by Gender", *Review of Radical Political Economics*, Vol. 37/1, pp. 23-38, <https://doi.org/10.1177/0486613404272326>. [23]
- Modestino, A. and R. Paulsen (2023), "School's Out : How Summer Youth Employment Programs Impact Academic Outcomes", *Education Finance and Policy*, Vol. 18/1, pp. 97-126, https://doi.org/10.1162/edfp_a_00371. [64]
- National Women's Law Center (2023), *Hard Work Is Not Enough - Women in low-paid jobs*,
https://nwlc.org/wp-content/uploads/2020/04/%C6%92.NWLC_Reports_HardWorkNotEnough_LowPaid_2023.pdf. [24]
- OCDE (2024), *Base de données Comment va la vie? Bien-être - par âge*, [https://data-explorer.oecd.org/vis?pg=0&bp=true&snb=8&df\[ds\]=dsDisseminateFinalDMZ&df\[id\]=DSD_HSL%40DF_HSL_CWB_AGE&df\[ag\]=OECD.WISE.WDP&df\[vs\]=1.0&dq=.....&pd=2019%2C2019&to\[TIME_PERIOD\]=false&lc=fr](https://data-explorer.oecd.org/vis?pg=0&bp=true&snb=8&df[ds]=dsDisseminateFinalDMZ&df[id]=DSD_HSL%40DF_HSL_CWB_AGE&df[ag]=OECD.WISE.WDP&df[vs]=1.0&dq=.....&pd=2019%2C2019&to[TIME_PERIOD]=false&lc=fr). [32]
- OCDE (2024), *Boston's landmark programme for disadvantaged youth: futureBOS*,
https://www.oecd.org/en/publications/providing-local-actors-with-case-studies-evidence-and-solutions-places_eb108047-en/boston-s-landmark-programme-for-disadvantaged-youth-futurebos_1dda53da-en.html. [65]
- OCDE (2024), *Dépenses publiques consacrées aux marchés du travail*,
<https://doi.org/10.1787/6b1fe55b-fr> (accessed on 8 March 2024). [55]
- OCDE (2024), *Emploi temporaire* (indicator), <https://www.oecd.org/fr/data/indicators/temporary-employment.html> (accessed on 15 February 2024). [31]
- OCDE (2024), *Exclusion des jeunes de l'éducation - Régions*, <https://data-explorer.oecd.org/>. [54]
- OCDE (2024), *Gender wage gap*, <https://doi.org/10.1787/7cee77aa-en> (accessed on 15 February 2024). [35]

- OCDE (2024), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET)* (indicator), <https://doi.org/10.1787/a7da6fc2-fr> (accessed on 8 March 2024). [53]
- OCDE (2024), *Jeunes travailleurs indépendants* (indicator), <https://doi.org/10.1787/96fa29da-fr> (accessed on 7 November 2024). [70]
- OCDE (2024), *Taux d'emploi par groupe d'âge*, <https://doi.org/10.1787/b01db125-fr> (accessed on 8 March 2024). [9]
- OCDE (2024), *Taux de chômage des jeunes* (indicator), <https://doi.org/10.1787/849df84c-fr> (accessed on 8 March 2024). [3]
- OCDE (2024), "Travail : statistiques sur le marché du travail", *Principaux indicateurs économiques*, <https://doi.org/10.1787/data-00046-fr> (accessed on 24 January 2024). [8]
- OCDE (2023), *Base de données OECD/AIAS ICTWSS*, <https://www.oecd.org/employment/ictwss-database.htm> (accessed on February 2024). [34]
- OCDE (2023), *Job Creation and Local Economic Development 2023: Bridging the Great Green Divide*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/21db61c1-en>. [52]
- OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>. [33]
- OCDE (2023), *Proportion of early-stage entrepreneurs (18-64 years old) who expect to create at least 19 jobs over the next five years, 2018-22*, <https://stat.link/fw72g3> (accessed on 7 March 2024). [72]
- OCDE (2023), *SIGI 2023 Global Report: Gender Equality in Times of Crisis*, Social Institutions and Gender Index, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4607b7c7-en>. [28]
- OCDE (2023), *Youth are more likely to be early-stage entrepreneurs than the overall adult population*, <https://stat.link/6uirhp> (accessed on 7 March 2024). [71]
- OCDE (2022), *Disability, Work and Inclusion : Mainstreaming in All Policies and Practices*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1eaa5e9c-en>. [7]
- OCDE (2022), *Harnessing digitalisation in Public Employment Services to connect people with jobs*, Éditions OCDE, Paris, https://www.oecd.org/en/publications/harnessing-digitalisation-in-public-employment-services-to-connect-people-with-jobs_367a51f3-en.html. [50]
- OCDE (2022), *Promoting Health and Well-being at Work: Policy and Practices*, Études de l'OCDE sur les politiques de santé, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e179b2a5-en>. [26]
- OCDE (2022), *Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0474>. [1]
- OCDE (2021), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2021 : Affronter la crise du COVID-19 et préparer la reprise*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/40fac915-fr>. [4]
- OCDE (2021), "Préserver la santé mentale des jeunes pendant la crise du COVID-19", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dbcb04f5-fr>. [27]

- OCDE (2021), "Quelles mesures ont été adoptées par les pays pour aider les jeunes face à la crise du COVID-19 ?", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ac9f056c-en>. [2]
- OCDE (2021), *Strictness of employment protection – temporary contracts*, https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=EPL_T (accessed on February 2024). [36]
- OCDE (2021), *Young People with Migrant Parents*, Making Integration Work, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6e773bfe-en>. [6]
- OCDE (2020), "Intégration juridique des personnes LGBTI", in *Hors d'atteinte ? La route vers l'intégration des personnes LGBTI*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a3f24097-fr>. [37]
- OCDE (2020), *Policy Challenges in Supporting Youth : The Hidden NEETs in Slovenia*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/employment/youth/OECD-2020-Hidden-NEETs-Slovenia.pdf> (accessed on 24 September 2021). [51]
- OCDE (2019), *Negotiating Our Way Up: Collective Bargaining in a Changing World of Work*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1fd2da34-en>. [30]
- OCDE (2016), *Panorama de la société 2016 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, https://doi.org/10.1787/soc_glance-2016-fr. [5]
- OCDE (2016), "Understanding Social Impact Bonds", *OECD Local Economic and Employment Development (LEED) Papers*, No. 2016/06, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7e48050d-en>. [59]
- OCDE/Commission européenne (2023), *Améliorer l'efficacité des programmes de formation à l'entrepreneuriat inclusif et social*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/8386c4de-en>. [69]
- OCDE/Commission européenne (2023), *The Missing Entrepreneurs 2023: Policies for Inclusive Entrepreneurship and Self-Employment*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/230efc78-en>. [68]
- OCDE/Commission européenne (2020), *Policy brief on recent developments in youth entrepreneurship*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5f5c9b4e-en>. [67]
- OIT (2022), *Global Employment Trends for Youth 2022 : Investing in transforming futures for young people*, https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_853321/lang--fr/index.htm. [29]
- Osborne, H. and P. Vandenberg (2022), *Youth Employment Support in Asia and the Pacific: What Works*, Banque asiatique de développement, Manille, Philippines, <https://doi.org/10.22617/brf220148-2>. [60]
- Park, M. et al. (2020), "An evaluation of the youth employment support program in South Korea: Focusing on the outcome of preventing NEET", *Children and Youth Services Review*, Vol. 110, p. 104747, <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.104747>. [61]
- Parola, G. et al. (2021), *Impact Assessment Report 2021 (1) : Spain*, Young Entrepreneurs Succeed !, https://youngentrepreneursucceed.com/wp-content/uploads/2022/02/SP_IA_Report_20211_final_formatted_compressed-1.pdf (accessed on 8 August 2023). [76]

- Parola, G. et al. (2021), *Impact Assessment Report 2021 (1) : Greece*, Young Entrepreneurs Succeed !, https://youngentrepreneurssucceed.com/wp-content/uploads/2022/02/GR_IA_Report_20211_final_formatted_compressed.pdf (accessed on 8 August 2023). [73]
- Parola, G. et al. (2021), *Impact Assessment Report 2021 (1) : Poland*, Young Entrepreneurs Succeed !, https://youngentrepreneurssucceed.com/wp-content/uploads/2022/02/PL_IA_Report_20211_final_formatted_compressed.pdf (accessed on 8 August 2023). [75]
- Parola, G. et al. (2021), *Impact Assessment Report 2021 (1) : Italy*, Young Entrepreneurs Succeed !, https://youngentrepreneurssucceed.com/wp-content/uploads/2022/02/IT_IA_Report_20211_final_formatted_compressed.pdf (accessed on 8 August 2023). [74]
- Pulignano, V. and N. Doerflinger (2014), *Belgian Trade Unions and the Youth : Initiatives and Challenges*, Centre for Sociological Research (CeSO), Louvain, <https://soc.kuleuven.be/ceso/ceso-reports-1/141001belgium-trade-unions-and-the-youth-final.pdf>. [45]
- Reed, D. et al. (2012), *An Effectiveness Assessment*, <https://clear.dol.gov/study/effectiveness-assessment-and-cost-benefit-analysis-registered-apprenticeship-10-states-reed-et>. [25]
- Schoch, S. and R. Keller (2017), *Evaluation S-Tool in Schulen*, https://gesundheitsfoerderung.ch/sites/default/files/migration/documents/Schlussbericht_Evaluation_S-Tool_in_Schulen.pdf. [47]
- SEI Tallinn (2022), *Policy Recommendations - Summary document of EU-level policy recommendations prepared by SEI Tallinn*, <https://www.sei.org/wp-content/uploads/2022/03/yenesis-wp6-eu-level-policy-recommendations-synthesis.pdf> (accessed on June 2024). [20]
- SENCE (2022), *Informe de resultados evaluacion de impacto*, <https://sence.gob.cl/sence/evaluaciones-de-impacto>. [13]
- Statistique Canada (2023), *Caractéristiques de l'activité sur le marché du travail des personnes ayant une incapacité et sans incapacité en 2022 : résultats de l'Enquête sur la population active*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230830/dq230830a-fra.htm> (accessed on January 2024). [41]
- Steiner, R. et al. (2010), *Evaluación de impacto del programa jóvenes rurales emprendedores del servicio nacional de aprendizaje – SENA*, Fedesarrollo, https://www.repository.fedesarrollo.org.co/bitstream/handle/11445/350/Repór_Agosto_2010_Steiner_et_al.pdf. [79]
- Stocker, D. et al. (2018), *Evaluation S-Tool*, https://gesundheitsfoerderung.ch/sites/default/files/2022-12/Evaluation_S-Tool_-_Schlussbericht_BASS.pdf. [48]
- Tuscany (2013), *EGREJOB*, https://www.sviluppo.toscana.it/sites/default/files/Brochure_1.pdf. [21]
- United Way (2023), *Community Chest of Korea*, <https://www.unitedway.org/south-korea>. [62]

3

Pilier IV – Insertion sociale et bien-être des jeunes

Le Conseil de l'OCDE recommande que les Adhérents à la Recommandation sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]) favorisent l'insertion sociale et le bien-être des jeunes au-delà des retombées économiques, en prenant des mesures ciblées sur les jeunes en situation de vulnérabilité et/ou en difficulté.

Recommandation IV.1

Fournir un soutien au revenu adéquat pour les jeunes ayant des moyens insuffisants, sous réserve des exigences de réciprocité et associé à des services d'activation de haute qualité, et veiller à ce que l'accès soit basé sur les circonstances individuelles des jeunes, et non uniquement sur le revenu parental, afin de favoriser l'autonomie.

Pertinence

Les jeunes sont parfois confrontés à une forte volatilité de leurs revenus lors du passage de la vie scolaire à la vie active, en raison de contrats temporaires et atypiques, d'emplois mal rémunérés et de conditions de travail précaires, d'un risque élevé de licenciement et de périodes de chômage ou d'inactivité (Agence suédoise pour la jeunesse et la société civile, 2023^[2]). En moyenne, dans l'OCDE, 12.3 % des jeunes de 18 à 25 ans vivaient en situation de pauvreté relative en 2022, contre 9.8 % de la population adulte (26-65 ans) (OCDE, 2023^[3]). Cette volatilité devient problématique lorsqu'ils ne peuvent compter sur le soutien financier de leur famille et que leur épargne ou leur accès aux prêts sont limités (Department of Children and Youth Affairs, 2015^[4]). La pauvreté en début de carrière peut également avoir des conséquences durables sur leur perspectives professionnelles et salariales à vie si elle les enferme dans des emplois mal rémunérés et de mauvaise qualité, le chômage, le sous-emploi et l'inactivité, sans qu'ils aient la possibilité de poursuivre ou de reprendre des études et de rompre ce cercle vicieux (Department of Children and Youth Affairs, 2019^[5]).

Le degré de couverture sociale des jeunes varie d'un pays à l'autre et dépend des critères d'éligibilité, liés à l'âge ou autres, des différents régimes de protection sociale en vigueur, comme les prestations d'assurance ou d'assistance chômage, d'aide sociale et de revenu minimum garanti (OCDE, à paraître^[6]). Quoi qu'il en soit, les jeunes ayant pour seule ressource financière des dispositifs de remplacement du revenu peuvent se retrouver dans la pauvreté. D'autres dispositions, comme les allocations de logement, les prestations de santé et d'éducation et les mesures en faveur de l'emploi, sont souvent nécessaires pour leur assurer un niveau de vie suffisant.

Les transferts sociaux sont des outils utiles pour prévenir la pauvreté chez les jeunes lors de leur entrée dans la vie active, mais des mesures supplémentaires s'imposent pour leur permettre de devenir autonomes. Isolément, la protection sociale peut décourager le travail et entraver l'entrée sur le marché

du travail, créant ainsi des trappes à inactivité parfois importantes pour les jeunes dont les perspectives salariales sont médiocres et dans les pays où les prestations sont plutôt généreuses (OCDE, à paraître^[6]).

Il est donc indispensable de compléter les dispositifs de protection sociale par des politiques d'activation pour encourager les jeunes à devenir autonomes grâce à un emploi sûr et stable. De nombreux éléments indiquent que la protection sociale subordonnée à la recherche d'un emploi et à la participation à des politiques d'activation, en favorisant l'accumulation de capital humain, augmente le taux d'emploi des jeunes (Blundell et al., 2004^[7]; Dahlberg, Johansson and Mörk, 2009^[8]; Kluve et al., 2019^[9]; Hernæs, 2020^[10]) et réduit leur inactivité (Bratsberg et al., 2019^[11]).

Encadré 3.1. La parole aux jeunes

« De petites opportunités peuvent avoir des effets importants ».

Les jeunes voient qu'un revenu régulier peut véritablement changer la donne. Il leur donne la possibilité d'économiser à diverses fins : une formation complémentaire, un logement ou des loisirs, par exemple. Ces petits pas peuvent entraîner des changements plus profonds et les aider à se sentir plus confiants et prêts à affronter l'avenir.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Taux de pauvreté, 0-17 ans, (OCDE, 2024^[12])
- Satisfaction à l'égard des pouvoirs publics et de la politique sociale, 18-29 ans (OCDE, 2023^[13])
- Préférences en matière de politique sociale, 18-29 ans (OCDE, 2023^[13])
- Mesures d'aide au revenu destinées aux jeunes pendant la pandémie de COVID-19 (OCDE, 2021^[14])

Autres indicateurs

- Revenu des bénéficiaires du revenu minimum garanti (OCDE, 2024^[15])
- Heures de travail nécessaires pour sortir de la pauvreté pour les familles sans emploi (OCDE, 2024^[16])

Allocation d'insertion – Belgique

Contexte

Les jeunes n'ont pas souvent pas le droit à l'assurance chômage, car les salariés doivent généralement avoir cotisé un certain nombre de jours durant une période de référence donnée pour en bénéficier. L'inéligibilité peut amener les jeunes demandeurs d'emploi à ne pas contacter le Service public de l'emploi (SPE) alors même qu'ils auraient droit à une aide à la recherche d'emploi, indépendamment de leurs droits aux prestations. En Belgique, les demandeurs d'emploi âgés de moins de 36 ans doivent avoir travaillé l'équivalent d'un an à temps plein au cours des 21 mois précédents, ce qui exclut de nombreux jeunes diplômés du bénéfice de la prestation. L'allocation d'insertion encourage les jeunes à s'inscrire au SPE dès l'obtention de leur diplôme et offre une aide à ceux qui restent au chômage au cours des premières années suivant leur entrée dans la vie active.

Description

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans qui ont terminé leur scolarité obligatoire et se retrouvent au chômage peuvent bénéficier depuis 1991 d'une allocation d'insertion (des modifications étant toutefois intervenues au fil du temps). Les jeunes demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de l'allocation pendant trois ans, période qui peut être prolongée dans certains cas. Depuis 2014, par exemple, elle peut être portée à cinq ans pour les personnes en situation de grande précarité (dont celles qui présentent certains besoins médicaux ou mentaux). Les bénéficiaires doivent être disponibles sur le marché de l'emploi et ne peuvent refuser un emploi ou une formation professionnelle appropriés.

Avant de percevoir l'allocation, les demandeurs d'emploi doivent accomplir un stage d'insertion professionnelle d'un an pendant lequel il leur faut être disponibles pour un travail et respecter les obligations en matière de recherche d'emploi. Celles-ci consistent à accepter un emploi, une formation professionnelle ou un contrat de premier emploi convenables et à prendre part à des réunions avec les employeurs, le service de l'emploi ou le service de formation professionnelle. Durant cette période, les demandeurs d'emploi doivent obtenir du SPE deux évaluations positives de leur comportement. Le non-respect des obligations définies par le SPE est sanctionné par la non-comptabilisation des jours d'absence dans la période de stage. Pendant le stage, les demandeurs d'emploi peuvent exercer une activité rémunérée, une activité indépendante ou suivre des formations de courte durée et non intensives à condition de rester disponibles sur le marché de l'emploi.

Résultats

Selon les données portant sur la période 2012-16, environ 90 000 jeunes âgés de 18 à 29 ans se sont inscrits chaque année pour la première fois au stage d'intégration, la plupart effectuant cette démarche au cours du troisième trimestre. Parmi eux, 48 % étaient titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, 30 % d'un diplôme de l'enseignement supérieur et 22 % d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire. En moyenne, au cours de cette période, 46 % des jeunes participant au stage d'intégration travaillaient après un trimestre. La proportion était plus élevée (62 %) chez ceux qui avaient une expérience professionnelle antérieure (ce qui n'était le cas que d'une minorité, 14 % des participants). Au bout d'un an, 62 % des participants travaillaient, 10 % étaient toujours au chômage et les 29 % restants étaient inactifs.

Des données plus récentes concernant l'année 2022 indiquent que 18 000 jeunes de moins de 30 ans bénéficient de l'allocation d'insertion. Le flux annuel de nouveaux bénéficiaires a progressivement diminué, passant de 18 000 en 2016 à 8 700 en 2022.

Lectures complémentaires

De Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening (2023^[17]), Werkzoekende uitkeringsgerechtigde volledig werklozen: Na studies ; FPS Employment, Labour and Social Dialogue (2019^[18]), Statistieken Socio-economische monitoring 2019: Bijlagen ; ONEM (2023^[19]), Avez-vous droit aux allocations après des études? ; Pudar et al. (2013^[20]), Youth policy in Belgium It's more complex than you think! ; Pulignano. and Doerflinger (2014^[21]), Belgian trade unions and the youth; Sécurité sociale (2023^[22]), Jeunes.

Assurance chômage pour les diplômés – Danemark

Contexte

Les régimes d'assurance chômage exigent généralement des bénéficiaires qu'ils aient travaillé pendant un nombre déterminé de jours au cours d'une période donnée avant de pouvoir percevoir des prestations. Or les jeunes, et en particulier les jeunes diplômés, peinent souvent à remplir cette condition en raison de

leur expérience professionnelle limitée, et sont par conséquent exposés à la précarité financière après l'obtention de leur diplôme. Pour remédier à ce problème, le Danemark a établi des règles d'éligibilité spéciales pour les demandeurs d'emploi nouvellement diplômés et les encourage à s'inscrire auprès du service public de l'emploi. Cette inscription leur donne accès à l'assurance chômage et aux services d'aide à la recherche d'emploi, notamment aux conseils, à l'orientation, voire à des offres d'emploi auxquelles n'ont pas toujours accès ceux qui ne sont pas inscrits.

Description

Les nouveaux diplômés qui ont suivi une formation reconnue par l'État d'une durée minimale de 18 mois peuvent bénéficier de l'assurance chômage à un « taux pour diplômés ». Ils sont exemptés des conditions habituelles relatives à une durée minimale d'assurance et d'emploi. S'ils ont été affiliés à une caisse d'assurance chômage pendant un an au moins avant l'obtention de leur diplôme, ils peuvent bénéficier de prestations dès qu'ils se retrouvent au chômage ; dans le cas contraire, ils doivent attendre un mois. Ils doivent déposer une demande d'admission dans les deux semaines suivant l'obtention de leur diplôme. Pour encourager l'affiliation à la caisse de chômage, une mesure a été adoptée en 2009 qui permet aux étudiants âgés de moins de 30 ans de s'y affilier gratuitement un an avant l'obtention de leur diplôme.

Les diplômés doivent néanmoins satisfaire à d'autres conditions : s'inscrire auprès de l'agence pour l'emploi, rechercher activement un emploi et assister à certaines réunions avec leur caisse d'assurance chômage. Ils doivent également résider au Danemark et, depuis mai 2023, prouver leur maîtrise du danois. S'ils ne parlent pas le danois, ils doivent satisfaire à une obligation d'emploi de 600 heures sur 12 mois au cours des deux dernières années, qui est moins exigeante que celle applicable aux chômeurs non diplômés, à savoir 1 924 heures salariées sur les trois dernières années pour un travail à temps plein ou 1 258 heures pour un travail à temps partiel.

Selon la règle applicable aux diplômés, la durée de l'allocation chômage est d'un an (1 924 heures) sur une période de référence de deux ans. Toute heure travaillée au cours de la période de référence donne droit à deux heures supplémentaires d'assurance chômage et prolonge la période de référence. Celle-ci ne peut cependant être prolongée que d'un an au maximum. Le montant de l'indemnité varie entre 49 % à 82 % de l'allocation de chômage complète selon l'âge du diplômé, la durée de la période de chômage et les éventuels enfants à charge.

Résultats

Le programme est très sollicité puisqu'en 2015, 47 % des nouveaux diplômés ont bénéficié de prestations de chômage dans les six mois suivant la fin de leurs études (époque où, à la suite de la crise financière mondiale, le chômage des jeunes était encore relativement élevé au Danemark). Dans l'ensemble, on constate que le système danois d'assurance chômage réussit à motiver les individus à chercher un emploi, comme en témoignent les programmes d'activation intensifs qui ont augmenté le taux de retour à l'emploi moyen d'environ 30 % par rapport à celui observé parmi les personnes n'y ayant pas participé. Les jeunes sortent plus rapidement du chômage que les seniors : ainsi, après 10 semaines, 49.3 % des personnes de moins de 30 ans étaient encore au chômage, contre 56.5 % des 40-49 ans. Une autre étude a établi que l'ensemble des mesures du régime général danois diminuait la durée du chômage de deux semaines environ. L'aide à la recherche d'emploi, les nombreuses réunions et le ressenti de devoir ultérieurement participer à des activités de recherche obligatoires sont autant d'éléments qui favorisent significativement la sortie du chômage.

Lectures complémentaires

A-kasser (2024^[23]), Få dagpenge som nyuddannet ; Agence nationale pour le marché du travail et le recrutement (2023^[24]), Unemployment insurance funds ; Ministère des Finances (2018^[25]), Dagpenge til

nyuddannede ; Graversen zr Van Ours (2008^[26]), How to help unemployed find jobs quickly ; Vikström, Rosholm and Svarer (2013^[27]), The effectiveness of active labor market policies.

Programme national pour l'emploi – Costa Rica

Contexte

Les jeunes qui n'ont pas mené leurs études à terme sont souvent plus exposés au chômage et aux difficultés économiques. Cette corrélation est observable dans la plupart des pays, et elle est particulièrement présente au Costa Rica, où près d'un tiers des jeunes étaient au chômage en 2022 (31 %), soit environ 104 000 jeunes. Ceux qui vivent en dehors de la grande région métropolitaine sont confrontés à des difficultés particulièrement importantes. Dans ces régions, les taux de pauvreté sont plus élevés, l'accès à l'éducation formelle est limité et les emplois sont rares. Pour répondre aux besoins des populations vulnérables et améliorer leur qualité de vie, le Costa Rica a établi, en 2000, le Programme national pour l'emploi (PRONAE). Destiné aux personnes sans emploi ou sous-employées confrontées à la pauvreté (extrême), celui-ci leur apporte une aide économique temporaire conditionnelle et des services d'appui complémentaires.

Description

Le PRONAE compte cinq volets : Idées productives, Formation, Travaux communaux, Travaux communaux dans les territoires indigènes et Emploi. Le volet Emploi (*Empléate*) est le seul destiné spécifiquement aux jeunes. Il a été intégré au programme en 2012. *Empléate* favorise l'insertion des jeunes en situation de précarité sur le marché du travail par le biais d'une formation complète et de mesures en faveur de l'emploi. Il comprend trois sous-composantes : *Avancemos más*, *Por mí* et *Inclusivo* (Avançons davantage, Pour moi, et Emploi inclusif) qui visent les jeunes âgés de 17 à 24 ans (et jusqu'à 35 ans pour la dernière).

Empléate apporte une aide financière temporaire subordonnée à la participation à des activités de formation qui préparent des jeunes précaires à l'emploi. Les bénéficiaires peuvent recevoir une subvention mensuelle de 200 000 CRC, qui peut aller jusqu'à 340 000 CRC dans le cas d'une formation intensive, la durée moyenne des prestations étant de six mois. À titre de contexte, le salaire minimum au Costa Rica était de 352 165 CRC en 2023. La composante *Avancemos más* promeut les professions techniques et spécialisées auprès des jeunes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires. La composante *Por mí* s'adresse en revanche à ceux qui n'ont pas fini leurs études secondaires. Enfin, la composante *Inclusivo* fournit un accompagnement similaire aux jeunes en situation de handicap.

Résultats

En 2023, le PRONAE a prêté appui à 9 268 personnes. Dans une évaluation réalisée en 2018, 59 % des participants estimaient que leur participation à ses projets leur avait permis de trouver un emploi temporaire. L'évaluation a également noté que les initiatives de cette nature doivent impérativement donner la priorité à l'égalité des genres, investir dans la création d'emplois et mieux faire connaître le programme afin d'en optimiser les résultats. En 2023, 5 611 personnes ont participé au volet *Empléate*. Selon l'évaluation de 2018, celui-ci a prêté assistance à 34 879 personnes entre 2015 et 2017. Il remplit partiellement l'objectif consistant à améliorer l'employabilité des jeunes et a une incidence positive, quoique modérée et temporaire, sur la situation économique et sociale des participants. Bien qu'il motive initialement les jeunes participants, leur enthousiasme disparaît s'ils ne parviennent pas à trouver un emploi. Pour remédier à ces problèmes, les programmes de type *Empléate* doivent s'attacher à dispenser des formations correspondant aux besoins du marché du travail et assurer un appui suffisant dans les régions reculées du pays.

Lectures complémentaires

Contreras Guzmán et al. (2018^[28]), Evaluación de Diseño del Programa Nacional de Empleo ; MTSS Costa Rica (2023^[29]), Diseño del plan-presupuesto de los programas y proyectos sociales que solicitan financiamiento del Fodesaf ; OCDE (2024^[30]), Infra-annual labour statistics.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.4, II.7 et III.1 de la Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[11]).

Recommandation IV.2

Harmoniser les régimes fiscaux et les politiques de prestations afin que le travail soit rémunérateur pour tous les jeunes, y compris pour les jeunes parents et les deuxièmes apporteurs de revenu.

Pertinence

Pour nombre de jeunes parents et deuxièmes apporteurs de revenu, les incitations financières à entrer ou à retourner sur le marché du travail peuvent se révéler insuffisantes du fait des spécificités des différents régimes fiscaux des pays de l'OCDE (OCDE, 2022^[31]). C'est souvent l'écart de revenus entre rester à la maison et rechercher un emploi qui influence la décision de travailler ou non. Les régimes fiscaux peuvent décourager le travail en augmentant le taux de remplacement, c'est-à-dire le pourcentage du revenu du travail qui peut être perçu tout en bénéficiant de prestations de remplacement du revenu (par exemple, l'assurance chômage, l'assistance chômage, l'aide sociale ou l'allocation de revenu minimum garanti). À titre d'exemple, le taux de remplacement net moyen de l'assurance chômage au sein de l'OCDE pour un parent de deux enfants dont le conjoint perçoit un salaire moyen est de 86 %, ce qui signifie qu'il est également possible de percevoir de l'assurance chômage 86 % d'un salaire quasi moyen (OCDE, 2024^[32]). Ces calculs montrent comment les régimes fiscaux peuvent involontairement entraver la participation au marché du travail et l'indépendance économique, en perpétuant les cycles de dépendance et d'inégalité parmi les jeunes familles et les deuxièmes apporteurs de revenu.

Par ailleurs, les deuxièmes apporteurs de revenu éventuels et les parents isolés doivent souvent assumer la garde des enfants, ce qui est difficile à conjuguer avec une entrée sur le marché du travail. Il arrive que les systèmes d'aide à la garde d'enfants ne soient pas conçus de telle sorte que le travail soit attrayant une fois les impôts, les transferts et les frais de garde d'enfants déduits (OCDE, 2018^[33]). L'absence de structures de soutien adéquates exacerbe les difficultés financières et accroît le risque de pauvreté. Les personnes en situation de vulnérabilité ont donc du mal à concilier travail et responsabilités familiales tout en parvenant à une stabilité financière.

Le fait d'harmoniser les régimes fiscaux de façon à ce que le travail soit rémunérateur pour tous, y compris pour les jeunes parents et les deuxièmes apporteurs de revenu, peut présenter de nombreux avantages pour les individus comme pour la société dans son ensemble (OCDE, 2022^[31]). En éliminant les mesures dissuadant de travailler contenues dans les structures fiscales, davantage de personnes sont motivées pour entrer ou demeurer sur le marché du travail, et contribuent ainsi à des niveaux d'activité économique et de productivité plus élevés. De plus, la mise en place d'un environnement fiscal qui favorise la participation des deuxièmes apporteurs de revenu au marché du travail peut renforcer l'égalité des genres en permettant aux jeunes mères de saisir des opportunités professionnelles et de contribuer aux revenus du foyer. L'égalité des genres est par ailleurs renforcée par l'amélioration d'autres types de soutien (incitation des hommes à prendre un congé parental, amélioration de l'accès à des services de garde d'enfants abordables et plus grande disponibilité de modalités de travail flexible, par exemple) (OCDE, 2018^[33]). Lorsque les régimes fiscaux et les avantages sociaux sont conçus de manière à encourager le

travail et la sécurité des revenus, il est alors possible non seulement d'améliorer le bien-être financier des individus, mais aussi de renforcer la cohésion sociale et de stimuler une croissance économique inclusive.

Encadré 3.2. La parole aux jeunes

« Un système de prélèvement fiscaux et de prestations sociales plus efficace est nécessaire pour mettre les jeunes sur la bonne voie dès leur plus jeune âge ».

Les jeunes indiquent que lorsqu'ils occupent des emplois sous-rémunérés ou inférieurs à leur niveau de compétences, cela les pénalise. À la longue, cette situation peut engendrer des problèmes plus graves, comme l'impossibilité d'acquérir un logement ou d'épargner pour la retraite. Une réforme du système permettrait d'éviter que ces inégalités ne s'accumulent.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Calculateur web des avantages fiscaux, (OECD, 2024^[34])
- Satisfaction à l'égard du gouvernement et des politiques sociales, jeunes de 18 à 29 ans (OCDE, 2023^[13])
- Préférences en matière de politique sociale, jeunes de 18 à 29 ans (OCDE, 2023^[13])

Autres indicateurs

- Taux net de remplacement des prestations de chômage, (OCDE, 2024^[32])
- Taux d'imposition implicite sur l'augmentation du temps de travail, (OCDE, 2024^[35])
- Base de données de l'OCDE sur la famille, Situation des familles du point de vue du marché du travail, (OCDE, 2024^[36])

Enseignement préscolaire public gratuit pour les enfants de 3 et 4 ans – Israël

Contexte

Un enseignement préscolaire accessible et abordable pour les jeunes enfants peut contribuer au développement de l'enfant et permettre aux deux parents de participer au marché du travail. Lorsque la prise en charge et l'éducation des jeunes enfants sont peu coûteuses, voire gratuites, les familles, toutes catégories de revenus confondues, peuvent bénéficier de la scolarisation de leurs enfants. Depuis 1999, le gouvernement israélien a donc mis en place un enseignement préscolaire gratuit et obligatoire pour les enfants de 3 et 4 ans.

Si, en Israël, la préscolarisation dans le secteur juif est relativement élevée depuis les années 1970, la proportion d'enfants du secteur arabe bénéficiant d'un enseignement préscolaire est nettement plus faible. Cette différence se note également dans la participation des parents au marché du travail : l'offre de travail des mères du secteur arabe israélien était nettement inférieure à celle de leurs homologues du secteur juif israélien.

Description

L'enseignement préscolaire est gratuit et obligatoire pour tous les enfants de 3 et 4 ans en Israël. La loi sur l'enseignement obligatoire a été promulguée en 1984 et l'enseignement préscolaire gratuit a commencé à être progressivement mis en œuvre à partir de 1999. Dans le cadre du processus de mise en œuvre, la priorité a été accordée aux zones géographiques les moins bien classées sur le plan socio-économique, de façon à ce que les zones défavorisées soient les premières à en bénéficier. Cette politique a continué à être déployée dans le pays jusqu'en 2014. Les parents peuvent choisir d'inscrire leurs enfants dans des établissements publics ou privés.

Cette politique visait à rendre la préscolarisation plus équitable entre les différents niveaux socio-économiques et les secteurs religieux. L'enseignement préscolaire était relativement répandu dans le secteur juif avant sa mise en œuvre, les estimations montrant que 84 % et 98 % des enfants juifs de 3 et 4 ans respectivement fréquentaient des établissements préscolaires publics en 1984. Ce processus de mise en œuvre s'est donc révélé particulièrement difficile dans les municipalités du secteur arabe, où seulement 20 % et 30 % environ des enfants arabes de 3 et 4 ans fréquentaient des établissements préscolaires en 1984. D'importants projets d'infrastructure ont donc dû être menés à bien pour fournir l'espace nécessaire au nombre de places requises.

Résultats

La préscolarisation est aujourd'hui élevée en Israël : 99.7 % des enfants de 3 à 5 ans étaient inscrits dans des établissements préscolaires en 2020. Une évaluation réalisée aux premiers stades de la mise en œuvre a révélé un effet positif significatif sur la participation des mères au marché du travail. Cette étude se fonde sur la mise en œuvre progressive après 1999, qui a entraîné des variations entre les zones géographiques au fil du temps, pour une conception quasi expérimentale. Elle s'appuie sur les données de l'enquête israélienne sur les forces de travail entre 1998 et 2003 et sur un modèle de différence du deuxième degré pour comparer les résultats des femmes dans les villes où la politique a été mise en œuvre à ceux des femmes dans les villes où elle ne l'a pas encore été.

L'analyse révèle que les inscriptions dans les établissements préscolaires et l'offre de travail des mères ont toutes deux fortement augmenté. L'effet sur l'offre de travail a été motivé par une plus grande implication des mères plus éduquées sur le marché du travail. L'auteur de l'étude affirme que la forte réaction à l'intervention indique que les incitations économiques peuvent jouer un rôle important dans la prise de décision concernant l'offre de main-d'œuvre. Il n'y a aucune preuve d'un effet sur les mères qui n'avaient pas d'enfants d'âge préscolaire dans les villes concernées.

Lectures complémentaires

Aram, D. et M. Ziv (2018^[37]), Early Childhood Education in Israel:History, Policy, and Practice ; Gravé-Lazi, L. (2015^[38]), Education Ministry:Parents can enroll children aged 3 in private preschools next year ; OCDE (2020^[39]), PF3.2 Fréquentation des services de garde et d'éducation préscolaire ; Schlosser, A. (2011^[40]), Public preschool and the labor supply of Arab mothers:Evidence from a natural experiment ; Shay, D. (2020^[41]), Early Childhood Education Frameworks in Israel in International Comparison ; Weiss, A. (2012^[42]), Pre-Primary Education in Israel:Organizational and Demographic Perspectives.

Non-prise en considération des revenus des parents isolés bénéficiaires de l'aide sociale – Pays-Bas

Contexte

Les parents isolés, et plus particulièrement les mères célibataires, sont moins nombreux à participer au marché du travail que les autres groupes démographiques. Combiner la garde d'enfants avec le travail peut être difficile pour les parents célibataires, et les incitations financières à travailler sont limitées pour les emplois peu rémunérés. Tout revenu supplémentaire gagné entraînant souvent une réduction correspondante des prestations sans lien avec le travail, le travail supplémentaire perd de son attrait. Le fait de rester extérieur au marché du travail pendant de longues périodes diminue les chances de trouver un emploi à l'avenir, une fois les enfants un peu plus âgés. En revanche, si les parents isolés bénéficiaires de l'aide sociale occupent un emploi à temps partiel, ils peuvent accumuler une expérience professionnelle précieuse qui pourrait leur faciliter leur accès futur à des emplois à temps plein et leur permettre de sortir de la dépendance à l'égard de l'aide sociale.

Pour améliorer la participation au marché du travail des parents isolés aux Pays-Bas, entre 2009 et 2010, le gouvernement néerlandais a mis en place un système de non-prise en considération des revenus des parents isolés bénéficiaires de l'aide sociale, dans le cadre d'une expérience plus vaste. Aux Pays-Bas, les prestations sociales garantissent un revenu minimum à tous les travailleurs au chômage ou à temps partiel. Les prestations sociales diminuent généralement à mesure des revenus supplémentaires gagnés. Au moment de l'expérience, près de 300 000 personnes aux Pays-Bas bénéficiaient de prestations sociales. Parmi elles, pas moins de 26 % étaient des parents isolés, notamment des mères célibataires. Sur l'ensemble des parents isolés néerlandais, 10.6 % dépendaient de l'aide sociale.

Description

Dans le cadre de cette expérience, 14 municipalités néerlandaises ont appliqué la non-prise en considération des revenus des parents isolés bénéficiaires de l'aide sociale ayant au minimum un enfant de moins de 12 ans. La non-prise en considération des revenus a pris la forme suivante : les parents isolés ont été autorisés à conserver 4 EUR par heure travaillée, avec un plafond de 120 EUR nets par mois. Pour plus de contexte, à cette période, le salaire minimum était de 7.50 EUR par heure et la prestation sociale nette était d'environ 900 EUR pour les parents isolés âgés de 21 à 65 ans, contre 480 EUR pour les parents de moins de 21 ans. Il est important de noter que la non-prise en considération des revenus n'avait pas pour objectif de provoquer une sortie immédiate de l'aide sociale. Au contraire, son objectif premier consistait à favoriser l'acquisition d'une expérience professionnelle, facilitant ainsi la tâche des mères célibataires qui souhaiteraient trouver un emploi à temps plein plus tard dans leur vie.

Résultats

Entre 2009 et 2010, 5 à 6 % des parents isolés du groupe cible ont bénéficié du principe de non-prise en considération des revenus. Dans certaines municipalités, plus de 10 % des parents isolés ont demandé à bénéficier de la non-prise en considération des revenus, tandis que dans d'autres, ce pourcentage est resté inférieur à 3.5 %. Pour les mères célibataires, la non-prise en considération des revenus a stimulé l'emploi à temps partiel dans les deux ans de 13.9 points de pourcentage en moyenne (de 4.2 % à 18.1 %). Les parents qui travaillaient déjà tout en percevant des prestations sociales ont augmenté leur nombre d'heures de travail, entraînant une hausse de 13.1 % des revenus de ceux qui gagnaient entre 250 et 500 euros auparavant. Une analyse de la différence du deuxième degré de l'expérience a montré que la non-prise en considération des revenus a non seulement stimulé les revenus de toutes les mères célibataires, mais a aussi considérablement augmenté l'emploi (à temps partiel) des mères célibataires immigrées. Cette expérience a également montré que les politiques devraient mettre l'accent sur des stratégies de communication efficace en vue d'informer les parents isolés de l'existence du principe de

non-prise en considération des revenus : en effet, un tiers des personnes interrogées dans le cadre d'une étude n'avaient pas connaissance de l'existence de ces mesures dans leur municipalité.

Lectures complémentaires

Knoef, M. et J. van Ours (2016^[43]), How to stimulate single mothers on welfare to find a job ; Knoef, M., J. Leenheer et M. Von Bergh (2011^[44]) Experiment Bevordering Arbeidsparticipatie Alleenstaande Ouders WWB.

Back to Work Family Dividend – Irlande

Contexte

La combinaison des règlements fiscaux et des règlements relatifs aux prestations peut décourager, d'un point de vue financier, les jeunes parents, et plus particulièrement les deuxièmes apporteurs de revenu, d'entrer ou de retourner sur le marché du travail. Les responsabilités liées à la garde des enfants et le manque de services de garde abordables peuvent s'ajouter aux difficultés que rencontrent les parents lorsqu'ils envisagent d'entrer ou de retourner sur le marché du travail. En Irlande, le système de protection sociale ajoute un niveau supplémentaire de complexité à la question de la participation des parents au marché du travail, car il offre différents types de soutien en fonction des circonstances familiales, ce qui peut parfois réduire involontairement la motivation à l'emploi des parents.

En 2015, le gouvernement irlandais a mis en place un programme de soutien financier du nom de « Back to Work Family Dividend (Dividende familial de retour à l'emploi) », destiné à inciter les parents bénéficiaires de prestations sociales à reprendre le chemin du travail. Ce programme apporte une aide financière supplémentaire aux familles pour faciliter la transition entre l'aide sociale et l'emploi en complétant leur revenu durant les premiers temps de l'emploi, encourageant ainsi une plus grande participation au marché du travail et réduisant la dépendance à l'égard des prestations sociales.

Description

Dans le cadre du Dividende familial de retour à l'emploi, les familles admissibles qui bénéficiaient auparavant de certaines prestations sociales, telles que l'allocation de demandeur d'emploi ou l'allocation de parent isolé, et qui trouvent un emploi d'au moins 19 heures par semaine peuvent prétendre à une aide financière continue pendant deux ans. Au cours de la première année d'emploi, les bénéficiaires perçoivent une allocation hebdomadaire pour chaque enfant, dans la limite de quatre enfants, et la moitié de ce montant au cours de la deuxième année, indépendamment de leurs revenus. En 2024, la prestation s'élève à 46 EUR par semaine pour les enfants de moins de 12 ans et à 54 EUR par semaine pour les enfants de plus de 12 ans.

Pour bénéficier de ce régime, les personnes doivent avoir au minimum un enfant de moins de 18 ans (ou un enfant scolarisé à temps plein de moins de 22 ans résidant dans le même foyer) ou doivent avoir perçu des prestations sociales pendant au moins 12 mois, dont au moins 6 mois au cours de l'année écoulée. De plus, les demandeurs doivent commencer à travailler en Irlande dans les quatre semaines suivant leur sortie du système de prestations sociales.

Résultats

Une évaluation réalisée en 2015 a montré que le programme « Dividende familial de retour à l'emploi » augmente considérablement les incitations financières pour les parents au chômage à reprendre le travail. Une autre étude réalisée en 2018 a montré que la pauvreté des parents actifs en Irlande était très faible par rapport à la moyenne de l'UE (respectivement 5.1 % et 11.2 % en 2016). Ses auteurs ont soutenu que

ce résultat était dû en grande partie aux prestations liées à l'emploi, notamment au programme du Dividende familial de retour à l'emploi (et à l'allocation pour famille active). L'Irlande présente l'un des taux les plus élevés d'enfants vivant dans des ménages sans emploi, mais ce taux a considérablement diminué entre 2013 et 2018, coïncidant avec l'introduction du programme en 2015. En 2022, ce sont 2 678 familles irlandaises qui ont bénéficié de ce programme. À titre de repère, cette année-là, on comptabilisait 102 800 ménages irlandais avec enfants au sein desquels aucun des parents ne travaillait.

Lectures complémentaires

Department of Social Protection (2018^[45]) Review of the operation of the Working Family Payment; Department of Social Protection (2024^[46]), Back to Work Family Dividend ; Savage, M. et al. (2015^[47]), Making Work Pay More:Recent Initiatives ; Houses of the Oireachtas (2022^[48]), Social Welfare Eligibility.

Recommandation IV.3

Renforcer la sensibilisation et le soutien aux jeunes en situation de vulnérabilité et de désavantage en collaboration avec les parties prenantes régionales et locales.

Pertinence

Les jeunes en situation de vulnérabilité et de désavantage se heurtent à de nombreuses problématiques (par exemple, en matière de logement, d'aide sociale, de santé, d'éducation et d'emploi) qui requièrent des interventions multiples de la part de différents services publics (OCDE, 2023^[49]; OCDE, 2015^[50]). Naviguer entre les différents points et voies d'accès à ces services peut s'avérer décourageant, notamment pour les personnes ayant des besoins complexes, comme les travailleurs peu qualifiés et peu rémunérés, les migrants et les personnes handicapées. Il est donc fondamental d'investir dans des politiques et des services publics personnalisés et intégrés pour leur garantir une assistance adéquate (OCDE, 2023^[51]; Adams and Hakonarson, 2024^[52]).

Les difficultés que rencontrent les jeunes varient considérablement d'une ville à une autre et d'une région à une autre, en fonction des structures démographiques et industrielles dont elles disposent, des possibilités de logement qu'elles offrent et des réseaux de soutien disponibles. Les gouvernements infranationaux ont donc un rôle crucial à jouer dans l'adaptation et la personnalisation des services pour répondre à ces circonstances locales, ainsi que dans le rapprochement des services et des parties prenantes dans le but de coordonner les activités d'assistance aux jeunes vulnérables. Ces gouvernements infranationaux s'appuient également sur leurs connaissances locales et sur leurs réseaux communautaires pour instaurer un climat de confiance et des canaux de dialogue avec les groupes vulnérables qui pourraient autrement faire preuve de méfiance à l'égard des autorités et des initiatives publiques (OCDE, 2023^[49]; OCDE, 2020^[53]).

La conception et l'application de programmes de soutien à destination des jeunes vulnérables nécessitent donc des principes de gouvernance solides à plusieurs niveaux (OCDE, 2023^[51]), de sorte à garantir que les objectifs, les efforts et les ressources correspondent. Pour que les principes de gouvernance à plusieurs niveaux soient efficaces, ils doivent préciser les rôles à chaque niveau, en veillant à ce que les gouvernements infranationaux disposent d'objectifs clairement définis mais aussi d'une marge de manœuvre pour adapter les politiques et les cadres nationaux aux circonstances locales. Ils doivent également instaurer un espace de dialogue et de partage entre les acteurs nationaux et infranationaux, de sorte à pouvoir déterminer les groupes cibles et les priorités, partager des données, combler les lacunes dans les services proposés et travailler ensemble à l'amélioration des services (OCDE, 2023^[51]).

En renforçant la sensibilisation et le soutien, les gouvernements peuvent contribuer à briser le cycle des désavantages et offrir aux jeunes une meilleure égalité des chances, en leur donnant les moyens de

devenir des citoyens productifs et engagés. Ces politiques peuvent également avoir des effets bénéfiques à long terme, tels que la réduction de la pauvreté, la prévention de la criminalité, la cohésion sociale, la croissance économique et l'accroissement de la confiance dans le gouvernement (OCDE, 2023^[51]). À terme, apporter un soutien aux jeunes défavorisés pour les mettre sur la bonne voie permet d'éviter des conséquences négatives coûteuses à l'avenir (OCDE, 2023^[51]).

Encadré 3.3. La parole aux jeunes

Les jeunes soulignent les difficultés rencontrées par les personnes handicapées. Ils déclarent que les bâtiments et les ressources éducatives ne sont souvent pas accessibles, ce qui exclut les personnes handicapées. Les participants suggèrent un financement plus important de la part des secteurs public et privé afin de s'assurer que les écoles et les autres espaces soient réellement inclusifs et accessibles à tous. Ils appellent également à une meilleure communication sur les programmes sociaux destinés aux jeunes vulnérables, soulignant l'importance d'atteindre efficacement les communautés locales et les différents groupes.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Offrir aux jeunes un accompagnement intégré et adapté à leurs besoins qui couvre les dimensions sociale et juridique mais aussi le logement, la santé et l'emploi, conçu en fonction du contexte local et culturel, en renforçant les partenariats entre les services de l'emploi, les services sociaux et les services de santé, les centres pour les jeunes, la justice pénale, l'économie sociale, les employeurs, les syndicats et les prestataires de services d'éducation et de formation.
2. Faire en sorte que les services de l'emploi et les services sociaux collaborent étroitement avec les établissements scolaires, les centres pour les jeunes, les organisations locales et les autres parties prenantes afin de repérer les jeunes en difficulté qui sont sans emploi et sortis du système éducatif et qui n'ont pas pris contact avec les services publics pour demander de l'aide.
3. Identifier et lever les obstacles à l'accès, à la participation et à la réussite dans l'emploi et l'éducation, y compris concernant le soutien insuffisant aux jeunes ayant des responsabilités de soins et/ou subissant des violences, des discriminations, des addictions, des problèmes de santé et des handicaps.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Pauvreté relative, par groupe d'âge (OCDE, 2023^[54])
- Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET), (OCDE, 2024^[55])

Développer les opportunités – Costa Rica

Contexte

Les jeunes femmes en situation de vulnérabilité, notamment les mères et les futures mères adolescentes, sont davantage susceptibles d'abandonner le système éducatif prématurément et de devoir surmonter des obstacles pour trouver un emploi. En l'absence de conditions adéquates, notamment d'un accès aux services publics et aux systèmes de soins de santé et d'aide sociale, les grossesses des adolescentes et la maternité précoce peuvent avoir d'importantes répercussions néfastes pour les filles. Des mesures

adaptées aux besoins de ce groupe peuvent contribuer à atténuer les conséquences socio-économiques négatives des grossesses d'adolescentes et de la maternité à un jeune âge.

Description

Entre 1999 et 2006, au Costa Rica, le programme Développer les opportunités (*Construyendo Oportunidades*) a permis de prodiguer des soins complets aux mères et aux futures mères adolescentes, ainsi qu'aux mères en situation de pauvreté et aux adolescentes en situation de précarité sociale. Ce programme concernait tant les zones urbaines que les zones rurales des dix régions du Costa Rica, et donnait la priorité aux zones dans lesquelles la pauvreté et les grossesses d'adolescentes étaient les plus élevées.

Le programme « Développer les opportunités » avait pour but d'autonomiser ces jeunes filles et d'améliorer leur qualité de vie au travers d'un « modèle de soins complets » comprenant plusieurs interventions : un programme de renforcement des compétences de six mois pour le développement individuel et social ; un soutien à la formation professionnelle ou à la poursuite des études visant à faciliter l'insertion sur le marché du travail ; l'amélioration de l'accès aux services publics, notamment aux services de santé, d'éducation, de logement communautaire et sociaux ; ainsi que la diffusion d'informations et la promotion des droits des femmes, des mères et des enfants au sein de la population cible. Parallèlement, des mesures institutionnelles ont été adoptées pour faciliter le déploiement de ce modèle de soins interdisciplinaires sur le terrain, telles que le renforcement des compétences et la sensibilisation aux soins pour les mères et futures mères adolescentes parmi le personnel des institutions concernées (par exemple, les écoles, les centres de santé et les services sociaux, ainsi que les responsables du programme national tels que l'Institut national des femmes et l'Institut mixte d'assistance sociale), et des mécanismes de coordination institutionnelle aux niveaux de gouvernance centrale et locale pour faciliter les soins, y compris l'orientation et la contre-orientation de ces filles vis-à-vis du programme.

Depuis l'interruption du programme « Développer les opportunités » en 2006, le Costa Rica a mis en place plusieurs programmes destinés à améliorer la situation des jeunes, notamment Depuis l'arrêt du programme « Développer les opportunités » en 2006, le Costa Rica a mis en place plusieurs programmes successeurs pour améliorer les résultats pour les jeunes, notamment l'Incitation à l'Entrepreneuriat des Jeunes, l'Empreinte du Leadership Significatif, et la modalité Empléate du Programme National pour l'Emploi (PRONAE).

Résultats

Entre 1999 et 2006, près de 3 000 à 4 000 filles âgées de 11 à 18 ans ont bénéficié de ce programme chaque année. 30 % d'entre elles étaient enceintes lorsqu'elles ont commencé le programme, et 78 % d'entre elles avaient des enfants. Le programme a été évalué en 2008 sur la base de documents et d'appréciations du gouvernement, d'une enquête téléphonique comprenant des questions ouvertes et fermées, de séances de travail avec des établissements participant au programme, et d'un groupe de discussion avec des participantes au programme à compter de 2004. Les résultats ont montré que le programme « Développer les opportunités » avait eu des effets considérables sur l'autonomisation des participantes et une incidence modérée sur l'amélioration de leur qualité de vie, en favorisant dans une certaine mesure leur accès aux services publics. Les zones géographiques privilégiées par le programme « Développer les opportunités » (les régions de Brunca et de Limón, par exemple) représentaient les régions du Costa Rica concentrant les plus grandes inégalités sociales d'après les statistiques nationales.

Dans l'ensemble, les jeunes femmes qui ont participé au programme se sont montrées très satisfaites, et l'évaluation a mis en évidence l'effet positif du programme sur les institutions. Grâce à la sensibilisation, à la formation des fonctionnaires et à la création d'un espace de réflexion et de dialogue sur les grossesses et la maternité des adolescentes, le programme a permis de corriger les approches institutionnelles à l'égard de ces groupes, notamment dans le secteur de l'éducation et de la formation. L'évaluation a

également pointé la coordination interinstitutionnelle et la couverture (en termes de nombre de jeunes femmes correspondant au profil ciblé à l'échelle nationale) comme étant deux domaines dans lesquels des améliorations devaient être apportées pour étendre le champ d'application et la portée du programme.

Lectures complémentaires

Cerros et al. (2008^[56]), Evaluación de Políticas Nacionales de Juventud en Costa Rica.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition IV.1 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Centres d'orientation uniques pour les jeunes – Finlande

Contexte

Les jeunes doivent faire face à de nombreuses difficultés lorsqu'ils quittent le monde de l'école pour entrer dans celui du travail : s'orienter sur le marché du travail, dans l'éducation et la formation, trouver un logement ou s'installer dans une nouvelle communauté. Pour aider les jeunes à répondre à leurs besoins, la Finlande a mis en place des centres d'orientation uniques (« *Ohjaamo* »), qui proposent des services complets, gratuits et en présentiel aux personnes de moins de 30 ans. Ces centres ont été établis dans le cadre du programme « Garantie pour la jeunesse », une initiative de la Commission européenne. Expérimentés pour la première fois en 2014, la Finlande comptabilisait 70 centres *Ohjaamo* locaux en 2022.

Description

Les centres *Ohjaamo* fonctionnent à la manière d'« agences multi-services » qui rassemblent les services pour l'emploi, les services sociaux et d'autres services en un seul lieu physique de sorte à éliminer les silos administratifs. Les services proposés dans les divers *Ohjaamo* peuvent varier considérablement selon l'initiative locale. Certains centres, par exemple, développent des partenariats d'envergure avec des organismes tels que des chambres du commerce, des ONG et des experts de la médecine du travail, tandis que d'autres se concentrent sur un ensemble de services plus restreint. Le fait de proposer ces services conjointement permet au personnel d'aborder les différentes difficultés que rencontrent les jeunes dans le cadre d'un service public unique : l'accès à l'aide au revenu, au logement, à l'éducation et à la formation, ainsi qu'aux soins de santé mentale ou physique, aux événements sociaux, aux activités sportives et récréatives, etc.

Les diverses administrations intervenant dans les centres *Ohjaamo* mettent à disposition le personnel présent dans les centres. Un financement supplémentaire peut être accordé aux *Ohjaamo* selon le lieu. Les municipalités peuvent également contribuer au financement des *Ohjaamo* et mettre à disposition un espace physique pour leur fonctionnement. Le gouvernement finlandais a également prévu un budget supplémentaire permanent pour ces centres, et a énoncé des lignes directrices concernant leur fonctionnement.

Les *Ohjaamo* représentent des lieux de référence dans lesquels les jeunes reçoivent des conseils et sollicitent divers services. Les jeunes n'ont pas besoin de rendez-vous pour bénéficier des services d'un centre *Ohjaamo*. La méthode du « seuil bas » a pour but d'attirer les jeunes qui, autrement, ne s'intéresseraient ni à l'emploi ni aux services sociaux du fait de leurs difficultés à s'inscrire ou à identifier les services appropriés. Les *Ohjaamo* mettent l'accent sur les services en face-à-face, sur le retour des jeunes et sur des services adaptés au rythme et aux préférences des jeunes. Les conseillers des différents organismes présents dans les *Ohjaamo* ne proposent pas toujours directement des services sociaux (un logement social par exemple), mais accompagnent les jeunes pendant toute la procédure de demande.

Les méthodes de service varient en fonction du lieu de sorte qu'ils s'adaptent à la disponibilité des services locaux et aux besoins des jeunes dans différents endroits.

Résultats

Des données prometteuses mais néanmoins limitées sur les résultats des centres *Ohjaamo* durant leurs premières phases de déploiement sont disponibles. En 2017, près de 120 000 visites de jeunes dans les centres *Ohjaamo* ont été enregistrées, soit près de 2 400 visites par centre. 22 % de l'ensemble des jeunes dont les données ont été recueillies ont trouvé un emploi sur le marché du travail, 32 % ont déposé une demande de formation et 7 % ont trouvé un logement. Les retours des usagers (soit 409 personnes interrogées dans 26 centres) recueillis en 2018 témoignent également d'une expérience positive parmi les jeunes. Sur une échelle de 4 à 10, les personnes interrogées ont attribué aux centres *Ohjaamo* une note moyenne de 9.25 pour la qualité des conseils donnés.

Lectures complémentaires

Commission européenne (2018^[57]), One-Stop-Shop Guidance Centres for young people (*Ohjaamo*) ; Määttä (2018^[58]), One-Stop Guidance Center - Ready to offer multi-agency services for the young ; OCDE (OCDE, 2023^[49]), Integrating local services for individuals in vulnerable situations ; OCDE, (2019^[59]), Investing in Youth: Finland, Investing in Youth

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.7, III.3, IV.5 et VI.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Intervention de 5 jours pour les hikikomori – Japon

Contexte

De plus en plus de jeunes se retirent de la société, recherchant parfois un isolement et un confinement extrêmes. Le terme décrivant ces formes de retrait social sévère, *hikikomori*, est apparu pour la première fois au Japon, mais on le retrouve dans toutes les cultures, le plus souvent dans les régions urbaines et les pays à revenus élevés. Les *hikikomori* s'isolent pendant six mois au moins, passent la plupart de leur temps chez eux et ne participent pas à la vie de la société. Ils peuvent rester reclus pendant des années (10 ans en moyenne). D'après le cabinet du gouvernement japonais, environ 2 % des Japonais âgés de 15 à 39 ans étaient des *hikikomori* en 2016, leur nombre total, tous âges confondus, étant de 1.5 million de personnes en 2023. Les hommes sont les plus susceptibles de devenir des *hikikomori* puisqu'ils représentent 60 % de la population de ces derniers. L'isolement de la société coïncide souvent avec un problème de santé mentale. De plus, les perspectives professionnelles des jeunes *hikikomori* sont faibles. À titre d'exemple, le cabinet gouvernemental a estimé que près d'un quart des personnes qui sont sans emploi et sorties du système éducatif sont des *hikikomori*. Demander de l'aide relève d'un véritable défi pour eux sachant qu'en moyenne, il faut plus de quatre ans aux *hikikomori* pour accéder à l'aide dont ils ont besoin.

Pour venir en aide aux *hikikomori*, le gouvernement japonais a instauré de nombreuses politiques différentes, dont les centres communautaires de soutien aux *hikikomori*, qui prodiguent des conseils et peuvent orienter les jeunes et leurs parents vers des prestataires spécialisés (des services de santé mentale par exemple). Autre intervention efficace : l'intervention de 5 jours pour les *hikikomori*, un essai pilote qui s'est déroulé de novembre 2017 à juin 2018 à l'hôpital universitaire de Kyushu, dans le but de fournir aux familles, et principalement aux parents, des *hikikomori* les outils nécessaires pour pouvoir soutenir les membres de leur famille en souffrance. Un deuxième programme destiné aux parents a été mis en place entre 2019 et 2021, mais n'a pu arriver à son terme en raison de la pandémie de COVID-19.

Description

L'intervention de 5 jours pour les *hikikomori* consistait en cinq séances hebdomadaires de deux heures chacune, conçues pour aider les parents à soutenir leurs enfants *hikikomori*. Cette intervention incluait également un suivi mensuel allant jusqu'à 6 mois après la fin du programme, permettant de déterminer si les parents étaient devenus plus aptes à apporter un soutien et d'évaluer toute amélioration de la situation des *hikikomori*. Ce programme de 5 jours s'appuyait sur les programmes Premiers soins en santé mentale (*Mental Health First Aid*, MHFA) et Renforcement communautaire et Formation familiale (Community Reinforcement and Family Training, CRAFT), qui avaient été adaptés aux cas des *hikikomori*. Il comprenait des conférences, des activités de groupe telles que des jeux de rôle et des devoirs. La formation incluait des compétences du programme MHFA pour traiter la dépression et le comportement suicidaire chez les *hikikomori*, ainsi que des méthodes de communication positive tirées du programme CRAFT.

Résultats

Dans le cadre d'un essai aléatoire, il s'est avéré que le programme permettait d'améliorer les compétences perçues des participants (à savoir, des parents) dans la prise en charge des *hikikomori* présentant des symptômes dépressifs et de réduire la stigmatisation à l'égard des problèmes de santé mentale. Une réduction de la stigmatisation par les parents permet souvent d'améliorer le comportement des *hikikomori* en ce sens où, ayant moins peur d'être jugés, ils cherchent plus facilement à être aidés. Par ailleurs, les *hikikomori* ont montré une légère diminution de leurs comportements obsessionnels compulsifs et une légère augmentation de leur activité physique. L'évaluation a suggéré que les initiatives futures pourraient adopter des intervalles plus longs entre les séances (des rencontres bihebdomadaires par exemple) de façon à laisser davantage de temps aux participants pour mettre en pratique les diverses compétences nouvellement acquises au sein de leur foyer. De plus, un accent plus marqué sur les informations essentielles permettrait aux parents de mieux saisir toutes les complexités des programmes MHFA et CRAFT.

Lectures complémentaires

Kubo, H. et al., (2020^[60]) Development of 5-day hikikomori intervention program for family members ; OCDE (2024^[61]) OECD Economic Surveys:Japan ; Hamasaki, Y. et al., (2020^[62]) Identifying Social Withdrawal (Hikikomori) Factors in Adolescents ; Tajan, N., M. Yukiko et N. Pionnié-Dax (2017^[63]), Hikikomori:The Japanese Cabinet Office's 2016 Survey of Acute Social Withdrawal.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition IV.5 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation IV.4

Assurer un logement abordable, accessible et de qualité pour tous les jeunes et leurs personnes à charge, grâce à une collaboration étroite entre tous les niveaux de gouvernement ainsi qu'à l'implication de la société civile et du secteur privé.

Pertinence

La crise du logement pose d'importants problèmes pour les jeunes dans de nombreux pays de l'OCDE. En effet, en raison de la hausse constante des prix de l'immobilier et des loyers, les jeunes ont de plus en plus de mal à trouver un logement abordable (Cournède and Plouin, 2022^[64]). Aujourd'hui, nombreux sont les jeunes adultes qui n'ont pas les moyens de verser un acompte ou qui ne peuvent prétendre à un prêt immobilier et qui sont plus enclins à louer (45 % des 20-29 ans en moyenne dans l'OCDE, contre 35 %

pour l'ensemble des ménages). Du fait de l'augmentation des loyers sur le marché libre et de la baisse des investissements dans des logements sociaux et abordables, il est devenu incroyablement difficile d'accéder à des logements locatifs de qualité et abordables. Dans l'enquête de l'OCDE sur « Des risques qui comptent » réalisée en 2020, 53 % des jeunes ont déclaré craindre ne pas pouvoir trouver/conserver un logement adéquat dans l'année ou les deux années à venir (OCDE, 2021^[65]). Le manque de logements abordables et de qualité a également pour conséquence qu'une grande partie des jeunes vivent avec leurs parents, ce qui était le cas pour près de la moitié des jeunes de 20-29 ans au sein de l'OCDE en moyenne en 2020 (OCDE, 2022^[66]). Ces problèmes de logement pèsent non seulement sur les ressources financières des jeunes, mais restreignent également leur capacité à établir des situations de vie stables et à planifier leur avenir.

Les jeunes en situation de vulnérabilité, ce qui inclut les jeunes sortant d'un foyer ou d'une prison, les victimes d'abus domestiques et les sans-abris, doivent faire face à des problèmes de logement encore plus importants, ce qui aggrave leur situation déjà précaire. Les jeunes ayant quitté les structures de prise en charge qui sortent d'un foyer ou d'une prison sont souvent particulièrement vulnérables, notamment à l'insécurité liée au logement en raison du manque de réseaux de soutien et de ressources (Adams and Hakonarson, 2024^[52]). Les difficultés d'accès à un logement stable perpétuent les cycles de sans-abrisme et exacerbent la marginalisation sociale et économique de ces jeunes. En effet, le sans-abrisme a des répercussions considérables sur la santé des personnes en réduisant notamment leur espérance de vie de 30 ans (OCDE, 2020^[67]).

Les conséquences de politiques de logement inadéquates sur les jeunes sont considérables et vont au-delà des difficultés individuelles pour toucher la société dans son ensemble. Les mauvaises conditions de logement ou l'instabilité en matière de logement s'accompagnent de tout un éventail de répercussions négatives pour les jeunes, notamment une santé physique et mentale compromise et des possibilités de mobilité économique réduites (OCDE, 2020^[68]). En outre, l'instabilité en matière de logement constitue un obstacle pour la cohésion sociale et exacerbe les inégalités au sein des communautés. Le sans-abrisme, en particulier, s'avère très coûteux pour les gouvernements, car il augmente les coûts de l'aide psychologique, des interventions des services d'urgence et des systèmes de justice pénale (OCDE, 2020^[67]). En s'attaquant aux problèmes de logement et en rendant les logements plus accessibles aux jeunes, les sociétés peuvent dégager de nombreux avantages. Un logement stable et abordable permet aux jeunes de poursuivre leurs études et leurs perspectives professionnelles, favorisant ainsi leur épanouissement personnel et leur évolution socio-économique. Par ailleurs, des politiques de logement adéquates en faveur des jeunes favorisent la stabilité des communautés et la prospérité économique en mettant en place les bases d'une société plus inclusive et plus résiliente.

Encadré 3.4. La parole aux jeunes

« Si vous vivez loin de votre travail ou de votre école, il est plus difficile d'être ponctuel et flexible. »

Les jeunes ont signalé qu'il était très difficile de trouver un logement abordable, notamment dans les zones où la demande est forte. Ils ont évoqué diverses difficultés, comme l'accès limité au crédit et la gentrification, qui fait monter les prix, de sorte qu'il est encore plus difficile de vivre à proximité de son lieu de travail ou d'études.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Augmenter l'accessibilité au logement dans les zones à forte demande et où la formation et les emplois sont disponibles pour les jeunes, notamment par le biais d'investissements et de réformes des réglementations d'utilisation des sols qui s'alignent avec les meilleures pratiques environnementales.
2. Veiller à ce que les politiques du logement favorisent la mobilité des jeunes par le biais d'allocations de logement transférables et de la réduction des obstacles à la mobilité dans le secteur du logement social.
3. Mieux cibler les programmes d'aide publique destinés à faciliter l'accession des jeunes à la propriété qui autrement ne pourraient pas acquérir de bien immobilier, et développer l'aide au logement pour les jeunes à la recherche de logements locatifs de qualité qui se heurtent à des obstacles financiers.
4. Investir dans l'hébergement des étudiants pour offrir des solutions de logement de qualité à un coût abordable aux jeunes qui suivent une formation professionnelle, postsecondaire ou tout autre enseignement et formation.
5. S'attaquer à l'institutionnalisation et à la ségrégation, au problème du sans-abrisme et de l'insécurité en matière de logement en aidant les jeunes en difficulté à faire face à des changements de vie, notamment lorsqu'ils quittent les cadres institutionnels.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- HM1.4.2 Modalités de logement des jeunes de 20 à 29 ans, (OCDE, 2021^[69])
- HC1.4 Mesures subjectives concernant le logement, 18-29 ans, (OCDE, 2021^[70])

Autres indicateurs

- Indices des prix des logements - national et régional - Indicateurs clés, (OCDE, 2024^[71])

Housing First – Irlande

Contexte

Le logement est une question complexe qui touche les jeunes de manière disproportionnée. En Irlande, 63 % des jeunes âgés de 20 à 29 ans vivent toujours chez leurs parents, contre 49 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Cette proportion a connu une rapide croissance au cours des dix dernières années du fait de l'offre insuffisante de logements à acheter ou à louer, des coûts élevés de la construction et de

l'offre réduite de logements sociaux. En septembre 2023, les jeunes âgés de 18 à 24 ans représentaient 17 % de l'ensemble des adultes résidant dans un hébergement d'urgence. L'initiative *Housing First for Youth* (Logement d'abord pour les jeunes) a été mise en œuvre par l'association Focus Ireland pour lutter contre le sans-abrisme des jeunes en Irlande. Cette approche, qui a également été utilisée au Canada, en Écosse et aux Pays-Bas, vise à fournir aux jeunes qui risquent de se retrouver sans domicile fixe un logement sûr le plus rapidement possible, ainsi que des services d'accompagnement intensifs et ciblés pour les aider à opérer la transition vers une vie indépendante et à prévenir le sans-abrisme à l'avenir.

Description

L'initiative *Housing First for Youth* de Focus Ireland est un programme complet axé sur le logement qui met l'accent sur la stabilité du logement pour les jeunes âgés de 18 à 26 ans confrontés au sans-abrisme, indépendamment de leurs antécédents ou de la cause de leur sans-abrisme. Cette approche entend briser le cycle du sans-abrisme en s'attaquant à ses causes profondes. En offrant un logement sûr et un éventail de services d'accompagnement adaptés à l'âge, ce programme entend autonomiser les jeunes, les doter des compétences nécessaires pour mener une vie indépendante et, à terme, briser le cycle du sans-abrisme. Ce programme n'a pas seulement pour objectif d'offrir des solutions de logement immédiates, mais aussi d'aider les jeunes à réussir leur transition vers une vie indépendante. L'importance accordée à la stabilité et à l'indépendance à long terme vise à prévenir de futurs épisodes de sans-abrisme.

Le programme « Housing First for Youth » s'adresse à deux principaux groupes cibles : 1) les jeunes qui quittent l'assistance publique et qui peuvent être particulièrement vulnérables au sans-abrisme en raison du manque de soutien familial et de ressources ; et 2) les jeunes qui sont confrontés au sans-abrisme en raison d'autres facteurs, tels qu'une division familiale, des problèmes de santé mentale, des pressions économiques ou le chômage.

Contrairement à l'initiative « Housing First for Adults » (Logement d'abord pour les adultes), « Housing First for Youth » tient compte du fait que les jeunes sont susceptibles de déménager fréquemment et propose dès lors un soutien flexible et personnalisé qui les accompagne même s'ils changent de lieu de résidence. Les services d'accompagnement incluent également, une collaboration avec les agences de protection de l'enfance, les prestataires de soins de santé mentale, les établissements d'enseignement, les employeurs pour l'inscription à des programmes de formation professionnelle, les prestataires de soins de santé, les conseillers financiers et l'assistance en matière de relations familiales. Focus Ireland travaille en étroite collaboration avec divers partenaires, dont les autorités locales et Tulsa, l'agence irlandaise pour l'enfance et la famille, afin que ce programme soit couronné de succès. Ce modèle de partenariat permet de mettre en commun les ressources et l'expertise afin de traiter efficacement le problème complexe du sans-abrisme chez les jeunes.

Résultats

L'initiative dédiée au logement des jeunes a généré des résultats positifs. Dans la région du Midwest, par exemple, 40 jeunes ont été placés dans des foyers sécurisés, et nombre d'entre eux se sont lancés dans des études ou dans un travail. Des succès similaires ont été enregistrés à Waterford et à Cork. À ce jour, le programme a permis de réduire à zéro le nombre de sans-abri parmi les jeunes participants, d'atteindre un taux de soutien de 96 %, d'attribuer un logement à 76 % des jeunes et de permettre à près d'un tiers des participants d'accéder à l'éducation ou à l'emploi. Par ailleurs, Focus Ireland prévoit d'étendre le service « Housing First for Youth » à d'autres régions irlandaises au besoin. Cependant, cette extension prendra du temps et nécessitera le soutien continu des autorités locales et des partenaires. Les résultats de la mise en œuvre du programme Housing First aux Pays-Bas sont également prometteurs, les économies réalisées étant par exemple estimées à 20 000 euros par participant par rapport à l'aide extra-muros habituelle.

Lectures complémentaires

Focus Ireland Youth Housing (n.d.^[72]), A Partnership Approach: Working to Tackle Youth Homelessness ; Housing First Europe (2022^[73]), An Introduction to Housing First for Youth ; Norris, M., A. Palmer et J. Kelleher (2022^[74]), Preventing Homelessness among Care Leavers: Review of the Capital Assistance Scheme for Care Leavers ; Focus Ireland (2020^[75]), Housing First for Youth in practice.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions IV.3, IV.5 et VI.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Staying Close – Royaume-Uni

Contexte

Le passage de l'adolescence à l'âge adulte peut être une phase de transition difficile, notamment pour les jeunes qui quittent une structure de prise en charge telle qu'une famille d'accueil ou un foyer, souvent appelés « care leavers » en anglais. Ces jeunes disent souvent ne pas se sentir prêts à relever les défis d'une vie indépendante et peuvent manquer d'un réseau de soutien fiable, entraînant des difficultés financières et, parfois, la perte d'un logement. Les jeunes ayant quitté les structures de prise en charge sont donc plus exposés au risque de sans-abrisme. En 2021-22, on comptabilisait au total 45 940 jeunes âgés de 17 à 21 ans ayant quitté les structures de prise en charge en Angleterre. Pour les aider dans leur transition, le gouvernement britannique a lancé l'initiative « Staying Close » (Rester proches) en 2017-18, qui était initialement pilotée par cinq autorités locales et trois prestataires privés en Angleterre. En 2022-23, 15 autorités locales supplémentaires ont été financées pour élargir ce programme.

Description

Les initiatives du programme « Staying Close » offrent un accompagnement personnalisé aux jeunes de 17 à 21 ans qui quittent leur foyer d'accueil. Elles incluent un hébergement et un accompagnement pratique et émotionnel personnalisé, souvent par des personnes de confiance telles que le personnel de leur ancien foyer. Ce programme met l'accent sur la stabilité de l'hébergement, mais vise également à renforcer la confiance et les compétences essentielles pour une vie indépendante, tout en améliorant le bien-être physique et mental. Il entend par ailleurs réduire la criminalité et améliorer la participation à l'éducation, au monde du travail et à la formation. Les autorités locales désireuses de participer au programme « Staying Close » au cours des exercices 2023-25 peuvent solliciter un financement de l'ordre de 22 000 à 32 000 livres sterling par jeune ayant quitté une structure de prise en charge pour mettre en œuvre le programme.

Résultats

Une série d'évaluations menées en 2020 a permis de déterminer l'efficacité des huit projets pilotes « Staying Close » financés dans le cadre du programme d'innovation. Ces évaluations, essentiellement qualitatives en raison du nombre réduit des projets pilotes « Staying Close », avaient pour but de mesurer leurs efficacités. À titre d'exemple, dans le Lincolnshire du Nord-Est, environ 35 jeunes étaient admissibles au programme « Staying Close » et 23 ont bénéficié de l'accompagnement prévu. Une nouvelle évaluation des nouveaux sites est prévue en 2023-25, avec la conduite d'essais contrôlés aléatoires pour apporter davantage d'éléments de preuve.

Quelques résultats homogènes ressortent des 8 projets pilotes « Staying Close ». Les projets pilotes ont largement réussi à atteindre les objectifs définis. Les participants et le personnel ont jugé les interventions de manière positive, déclarant que « Staying Close » offrait aux jeunes un type de soutien jusqu'alors inexistant dans leur région. Il est également ressorti de certains projets pilotes que les autorités locales

avaient réalisé des économies conséquentes grâce à la mise en œuvre des initiatives « Staying Close ». Ces initiatives entendaient principalement offrir une stabilité en matière de logement, tandis que les services d'aide psychologique et les réseaux d'entraide favorisaient l'amélioration de la santé mentale. Des interventions ciblées et des programmes de mentorat ont permis de réduire les comportements antisociaux et les activités criminelles. De plus, les initiatives ont permis d'améliorer les résultats des participants dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la formation et ont favorisé des relations solides et des réseaux de soutien grâce aux contacts et au mentorat du personnel, promouvant ainsi la connectivité sociale. Par ailleurs, le développement d'aptitudes à la vie autonome (cuisine, fixation d'un budget et gestion du temps) a permis de doter les jeunes ayant quitté les structures de prise en charge de compétences de vie fondamentales.

Lectures complémentaires

Gouvernement du Royaume-Uni (2022^[76]), Children's social care innovation programme: insights and evaluation ; Gouvernement du Royaume-Uni (2023^[77]), Staying Close 2023-25 Application guide for Local Authorities ; Parlement du Royaume-Uni (2023^[78]), Support for care leavers.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions IV.3, IV.5 et VI.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Il y a un Avenir – Espagne

Contexte

Le bien-être des personnes passe par la sécurité du logement. L'insécurité en matière de logement et le sans-abrisme sont notamment à l'origine d'un stress permanent, de problèmes de santé et d'un manque d'intégration sociale. Les jeunes sont excessivement touchés par des conditions d'emploi précaires, des rémunérations faibles et la hausse des coûts des loyers, ce qui les rend particulièrement vulnérables à l'instabilité en matière de logement par rapport à leurs homologues plus âgés. Devenir sans domicile fixe lorsqu'on est jeune implique non seulement la perte d'un logement stable mais aussi une rupture des liens sociaux avec les personnes adultes de notre entourage. Cette situation peut être traumatisante, d'autant plus si elle est due à de la maltraitance ou à des négligences. En Espagne, on estime à 6 000 le nombre de personnes âgées de 18 à 29 ans qui se sont retrouvées sans domicile en 2022, soit une hausse de 36 % entre 2012 et 2022, pendant que le sans-abrisme pour l'ensemble de la population augmentait de 24 %. Pour venir en aide aux jeunes sans-abri les plus vulnérables en Espagne, les organisations *Provivienda* et *Hogar Sí* ont lancé un programme pilote du nom de H4YF (*Il y a un Avenir*), qui a débuté en 2022 et s'achèvera en décembre 2024.

Description

Ce programme pilote s'inspire de la méthodologie du programme *Housing First* et cible 105 jeunes de 18 à 25 ans se retrouvant sans domicile pour la première fois à Madrid et à Majorque. Parmi les participants, 78 % sont des hommes d'un âge moyen de 22 ans totalisant une durée moyenne de sans-abrisme de 21 mois. *Il y a un Avenir* favorise les processus de développement des compétences et de reconversion professionnelle pour près de 110 professionnels au sein du système de prise en charge des sans-abris. Ce projet est financé par le Fonds espagnol pour la relance, la transformation et la résilience dans le cadre des Fonds NextGenerationEU. Il propose des services d'accompagnement intensifs et personnalisés pour aider les personnes à mener une vie indépendante et à réduire le risque de se retrouver sans abri à l'avenir. *Il y a un Avenir* permet aux jeunes d'acquérir de l'autonomie tout en les aidant à prendre en charge leurs besoins. Cette intervention se fonde sur deux approches clés : les soins précoces axés sur la personne et une approche axée sur les traumatismes. Ce qui distingue *Il y a un Avenir* des programmes *Housing First* traditionnels réside dans l'importance qu'il accorde aux traumatismes.

Ce programme repose sur cinq principes. Premièrement, les jeunes ont droit à un logement sans condition préalable. Deuxièmement, le choix, la participation et l'autodétermination sont au cœur du programme. Ce dernier vise à faire entendre la voix des jeunes et à les impliquer dans la définition du service. Troisièmement, le programme adopte une attitude positive vis-à-vis du développement et du bien-être des jeunes, en mettant en avant non seulement leurs forces, leurs ressources et leurs vertus mais aussi leurs vulnérabilités. L'approche axée sur les traumatismes contribue à promouvoir ces ressources et ces outils. Quatrièmement, le programme offre un accompagnement individualisé sans contrainte de temps, en proposant des services jusqu'à ce que la personne soit prête à quitter le programme. Cinquièmement, le programme promeut l'intégration sociale et communautaire en renforçant le sentiment d'appartenance à la communauté des jeunes ainsi que leur aptitude à s'y impliquer en élargissant leurs réseaux de soutien.

Résultats

Le programme pilote est toujours en cours et une évaluation complète sera disponible après la fin du projet en décembre 2024. À ce jour, 75 personnes ont participé au projet à Madrid et 30 à Majorque. Les résultats préliminaires du projet pilote montrent que l'accès au logement dans une communauté améliore la santé mentale et l'employabilité des personnes sans abri. Les jeunes sont passés d'un seuil élevé d'altération de leur santé mentale à un seuil similaire à celui de la moyenne de la société. Ce projet a contribué à donner aux participants un sentiment de contrôle, leur conférant dès lors un sentiment d'amélioration dans d'autres aspects de la vie, notamment dans leur santé mentale et leur processus pour aller mieux. Au bout de sept mois, 97 % des personnes avaient conservé leur solution de logement et entrepris des plans de sortie autonomes, certains d'entre eux quittant le projet de leur plein gré. De plus, les professionnels de santé accueillent favorablement l'importance accordée au logement et se montrent disposés à prendre du recul vis-à-vis des attitudes paternalistes traditionnelles.

Lectures complémentaires

Europa Press (2024^[79]), El acceso a una vivienda en comunidad mejora la salud mental de personas sin hogar, según Provivienda y Hogar Sí ; González de la Cruz, A., C. Fuentes Catena et P. Tovar Velasco (2023^[80]), Main challenges and proposals for tackling youth homelessness.H4Y FUTURO ; Housing First Europe (2023^[81]), Transforming Homelessness Solutions in Spain ; Provivienda et Hogar Sí (2024^[82]), H4Y FUTURO

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions IV.3, IV.5, V.2 et VI.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation IV.5

Promouvoir la santé et le bien-être de tous les jeunes, et accorder une attention égale à la santé mentale et à la santé physique dans le cadre de l'action publique en faveur des jeunes.

Pertinence

Les jeunes disposent d'un accès inédit à des innovations médicales et sociales qui sont susceptibles de transformer leur santé et leur bien-être. Pourtant, nombre de ces évolutions ont contribué à l'augmentation du stress mental et les pressions auxquels les jeunes sont confrontés, par exemple s'agissant de gérer les interactions entre pairs au travers des réseaux sociaux et des menaces en ligne. Les pressions sur la santé mentale ont été exacerbées par la pandémie, qui a vu le nombre de jeunes de 18 à 29 ans présentant un problème de santé mentale plus que doubler dans plusieurs pays par rapport à 2019 (où plus d'un jeune sur six, soit plus de 14 millions de personnes, avait un problème de santé mentale). Parallèlement, elle a mis à rude épreuve des services de soins de santé mentale déjà surchargés. Près

de la moitié des jeunes de l'UE ont affirmé que leurs besoins en matière de soins de santé mentale n'étaient pas satisfaits au printemps 2021 et 2022, soit des taux en moyenne plus de deux fois supérieurs à ceux de la population adulte (OCDE/Union européenne, 2022^[83]).

La santé et le bien-être des jeunes sont influencés par plusieurs domaines politiques. S'il est nécessaire de renforcer l'accès des jeunes aux soins médicaux dans de nombreux pays, les décideurs politiques doivent également s'attaquer aux causes de la mauvaise santé en amont. Ils doivent notamment prendre des mesures pour veiller à ce que les établissements éducatifs s'emploient à promouvoir des modes de vie sains à tous les stades, ainsi que des mesures pour lutter contre les risques numériques, promouvoir un travail de qualité assorti d'une sécurité de l'emploi et d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, ainsi que pour améliorer l'accès aux espaces verts et aux activités sportives. Augmenter les chances pour les jeunes de faire du sport et de profiter d'un temps libre de qualité peut être un moyen particulièrement efficace de soutenir la santé physique et mentale (OCDE, 2021^[84]).

Les gouvernements infranationaux (allant des régions aux villes) ont un rôle important à jouer dans la conception, l'application et l'harmonisation de politiques destinées à promouvoir la santé et le bien-être des jeunes. Dans l'OCDE, les gouvernements infranationaux représentent plus de la moitié des dépenses et des investissements publics dans les domaines de l'éducation, de l'environnement, du logement et des équipements collectifs (OCDE, 2019^[85]). De plus, les gouvernements, tous niveaux confondus, devraient se montrer attentifs à l'inégalité d'accès des jeunes aux services clés selon les groupes et les lieux, notamment aux soins médicaux, aux possibilités sociales et aux activités sportives. Ces écarts peuvent être particulièrement marqués entre les zones urbaines et rurales, ce qui exacerbe les inégalités entre les lieux et nuit à la qualité de vie des résidents ruraux. Par exemple, dans les pays de l'OCDE, les résidents des zones rurales doivent parcourir de longs trajets pour se rendre dans les établissements de santé : au Canada et au Mexique, par exemple, les habitants des zones rurales témoignent de temps de trajet supérieurs d'environ 200 points de pourcentage à la moyenne nationale (OCDE, 2023^[86]).

Encadré 3.5. La parole aux jeunes

« Toutes les politiques doivent impérativement prendre en compte la santé mentale. Nous devons briser la stigmatisation : on a le droit de ne pas aller bien ».

Les jeunes mentionnent que la stigmatisation et les stéréotypes qui entourent la santé mentale font que l'on a du mal à la comprendre et à en parler ouvertement. De nombreux jeunes éprouvent de l'anxiété et un sentiment d'insécurité face au marché du travail. Comme ils le disent, un sentiment de dévalorisation, des problèmes liés au genre sur le lieu de travail ou des doutes quant à l'avenir peuvent véritablement porter atteinte à leur santé mentale. Les inquiétudes liées au coût élevé de la vie, de même que les pressions exercées par les médias sociaux, ne font qu'accentuer cette anxiété.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Fournir un soutien physique et mental en temps voulu, de bonne qualité, accessible et abordable aux jeunes, à travers le système de santé, ainsi que dans les établissements éducatifs, les lieux de travail, les services d'emploi et les centres pour jeunes et promouvoir également la sensibilisation aux questions de santé, y compris la santé reproductive et la santé mentale.
2. Favoriser des aménagements équitables de temps de travail et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée, notamment en garantissant l'accès des jeunes parents à un congé

parental rémunéré et à des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants qui soient abordables, de qualité et flexibles.

3. Investir dans des infrastructures accessibles et éliminer les obstacles qui entravent l'accès aux espaces verts et publics pour encourager le sport, l'activité physique et la culture ainsi que le bénévolat dans les zones rurales et urbaines, par le biais d'actions locales dans les établissements scolaires, les centres pour les jeunes, les organisations sportives, les institutions culturelles et la collectivité dans son ensemble.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Proportion de jeunes présentant des symptômes de dépression, âgés de 18 à 29 ans, (OCDE, 2022^[87])
- Satisfaction de vie, jeunes de 16 à 29 ans (OCDE, 2024^[88])
- Équilibre des affects négatifs (proportion de personnes ressentant plus d'émotions négatives que positives la veille), jeunes de 15 à 29 ans (OCDE, 2024^[88])
- Soutien social perçu, jeunes de 15 à 29 ans (OCDE, 2024^[88])
- Mesures adoptées par les pays pour aider les jeunes face à la crise du COVID-19?, (OCDE, 2021^[14])
- Sentiment de solitude, jeunes de 16 à 29 ans (OCDE, 2024^[88])
- Symptômes dépressifs, jeunes de 15 à 24 ans (OCDE, 2024^[88])
- Satisfaction de l'utilisation du temps, jeunes de 16 à 29 ans (OCDE, 2024^[88])
- Satisfaction concernant les relations personnelles, jeunes de 16 à 29 ans (OCDE, 2024^[88])

Youth Aware of Mental Health Programme – plusieurs pays

Contexte

En 2019, le suicide était la quatrième cause mondiale de décès chez les 15-29 ans. Les chercheurs ont établi des liens entre le suicide et les troubles de la santé mentale ainsi qu'avec les crises soudaines ou les stress de la vie. Une grande partie des changements psychopathologiques font leur apparition pendant l'enfance et à l'adolescence, les jeunes constituant dès lors un groupe cible particulièrement important pour les mesures de prévention et d'intervention.

Le programme « Youth Aware of Mental Health Programme » (YAM, Programme de sensibilisation des jeunes à la santé mentale) vise plus particulièrement les décès par suicide évitables. Le programme YAM est, ou a été, mis en place dans plusieurs pays, dont l'Australie, l'Autriche, l'Estonie, la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, la Slovaquie, l'Espagne, la Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Inde et la Roumanie.

Description

Le programme YAM est une intervention universelle en milieu scolaire qui comprend des brochures, des affiches et cinq heures de cours dispensés par deux adultes formés pendant trois semaines. Tous les instructeurs ont déjà travaillé avec des jeunes par le passé et ont suivi une formation rigoureuse avant d'être certifiés. Ce programme vise à aider les étudiants à réfléchir aux facteurs de risque et de protection associés au suicide, ainsi qu'aux différentes stratégies d'adaptation dans les situations difficiles. Le YAM a pour but de développer la solidarité parmi les jeunes et à promouvoir des pratiques positives en matière de santé mentale.

Les instructeurs s'attachent à instaurer un environnement sûr et à valoriser les jeunes en tant qu'experts de leur propre santé mentale, en s'appuyant sur des jeux de rôle et des discussions dirigées par les élèves. Le fait de placer l'expérience des étudiants au centre des préoccupations contribue à garantir l'adaptabilité culturelle du programme.

Résultats

Plus de 85 000 adolescents en provenance de 16 pays différents ont participé au programme YAM : des éléments de preuve solides permettent d'attester de l'efficacité de ce programme dans la prévention du suicide chez les jeunes. Cela a d'ailleurs fait l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un essai contrôlé randomisé par groupe (l'étude Saving and Empowering Young Lives in Europe, SEYLE) portant sur des élèves de 15 ans en moyenne dans dix pays européens et 168 écoles. Après 12 mois, le risque de tentative de suicide parmi les élèves du groupe témoin était plus de deux fois supérieur à celui observé dans le groupe bénéficiant de l'intervention YAM. En effet, sur 1 000 élèves, 11 ont tenté de se suicider dans le groupe de contrôle, contre 5 seulement dans le groupe de traitement. Les chiffres étaient similaires pour les intentions suicidaires graves : le risque dans le groupe de traitement est inférieur de 49.6 % à celui du groupe témoin.

Une autre étude cherche à déterminer si le programme YAM fonctionne en interaction avec cinq stratégies d'adaptation décrites dans le questionnaire SEYLE, à savoir l'apprentissage, la recherche d'aide, le sport, les arts et la lutte. Les auteurs ont conclu que l'intervention YAM était particulièrement efficace chez les personnes qui n'avaient pas fréquemment recours aux stratégies de protection contre le suicide que sont l'apprentissage et la recherche d'aide (stratégies qui tendent à être efficaces pour prévenir les idées suicidaires). Enfin, en examinant les expériences et les opinions recueillies dans le cadre du programme SEYLE, une autre étude montre que les adolescents ont appris des choses sur la santé mentale et qu'ils ont apprécié leur participation au programme.

Lectures complémentaires

Kahn, J.-P. et al. (2020^[89]), Influence of coping strategies on the efficacy of YAM (Youth Aware of Mental Health): a universal school-based suicide preventive program ; Lindow, J. et al. (2020^[90]), The Youth Aware of Mental Health Intervention: Impact on Help Seeking, Mental Health Knowledge, and Stigma in U.S. Adolescents ; Wasserman et al. (2012^[91]), Suicide prevention for youth - A mental health awareness program: Lessons learned from the Saving and Empowering Young Lives in Europe (SEYLE) intervention study ; Wasserman, C. et al. (2015^[92]), School-based suicide prevention programmes: the SEYLE cluster-randomised, controlled trial ; YAM (2023^[93]), Youth Aware of Mental Health.

headspace – Australie

Contexte

Dans le contexte d'un mouvement international visant à améliorer les services de santé mentale pour les jeunes, l'Australie a mis en place ses dix premiers services headspace (état d'esprit) en 2007. Ces services proposent un soutien complet aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et à leurs familles dans le but d'améliorer la santé mentale et le bien-être. En 2023, l'Australie comptait 154 services de ce genre, soit le plus grand réseau national de services de santé mentale pour les jeunes au monde. Des approches similaires en matière de soins de santé mentale pour les jeunes sont actuellement mises en œuvre dans de nombreux autres pays, notamment en Irlande, au Canada, au Danemark, en Israël, au Royaume-Uni et dans certaines régions des États-Unis.

Description

headspace est un modèle d'intervention précoce et de prévention, conçu pour aider les jeunes à gérer des problèmes de santé mentale légers à modérés et à prévalence élevée. Chaque année, les services headspace viennent en aide à 100 000 jeunes environ en Australie, et souvent à des jeunes souffrant de maladies mentales non diagnostiquées. De manière générale, 3 usagers sur 4 souffrent de dépression et/ou d'anxiété, et près de 22 % d'entre eux ont été diagnostiqués par un professionnel headspace ou par une personne qui leur a été recommandée.

Dans le cadre de sa mission d'apporter un soutien complet et intégré, le service headspace couvre principalement quatre domaines : la santé mentale, la santé physique et sexuelle, la lutte contre la dépendance à l'alcool et d'autres drogues, et l'assistance professionnelle. Ce service a été salué car il rassemble plusieurs options d'accompagnement et a été conçu en collaboration avec les participants afin de garantir une réponse à leurs besoins. Les jeunes peuvent bénéficier des services de professionnels de la thérapie comportementale et de l'ergothérapie, de l'aide psychologique, du travail social, de la médecine générale et même de l'aide à l'emploi. Cette approche encourage les jeunes à prendre des mesures pour promouvoir leur propre santé et leur bien-être.

L'une des principales caractéristiques du programme réside dans la répartition régionale et rurale des services, laquelle s'est considérablement améliorée depuis la création du programme. Sur les 154 services en activité en 2023, 84 se situent en « Australie régionale », c'est-à-dire dans les villes, les villages et les petites villes situés en dehors des capitales des États et des grandes villes. Les services headspace bénéficient de partenariats avec l'État et les collectivités locales, et chaque service headspace est soutenu par un consortium local, un groupe consultatif axé sur une collaboration entre des prestataires de services locaux et des organisations locales. Le consortium offre des possibilités de partenariat, une orientation stratégique et des ressources pour renforcer la capacité du service headspace à répondre aux besoins de la communauté locale.

Résultats

Une récente évaluation, fondée sur les réponses aux enquêtes des usagers des services entre la mi-2019 et la mi-2020, a déterminé les répercussions du programme sur trois domaines essentiels de la santé mentale : la détresse psychologique, le fonctionnement psychosocial et la qualité de vie des jeunes qui accèdent à headspace. Plus de 70 % des 50 000 usagers concernés par l'étude ont connu une amélioration significative d'au moins une de ces mesures au cours de la période.

Après que headspace soit devenu accessible en ligne pendant la pandémie du COVID-19, une enquête menée en juin 2020 auprès des usagers a révélé que 78 % d'entre eux étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que le mode de prestation de service avait été adapté à leurs besoins, et près de la moitié ont indiqué qu'ils auraient probablement de nouveau recours à la télésanté à l'avenir. Si tous les jeunes n'ont pas été à l'aise avec le fait d'être accompagnés via des services numériques, ces derniers ont néanmoins joué un rôle important dans la continuité des services pendant la pandémie. Une évaluation plus récente réalisée par KMPG fait état de résultats positifs en termes d'amélioration de la santé mentale et de rentabilité par rapport à d'autres interventions. Cependant, d'autres progrès doivent être réalisés pour traiter les problèmes des groupes difficiles à atteindre.

Lectures complémentaires

Headspace (2020^[94]), Young people's experience of telehealth during COVID-19 ; KPMG (2022^[95]), Evaluation of the national headspace program ; OCDE (2015^[96]), Mental Health and Work:Australia ; Rickwood, D. et al. (2023^[97]), Sixteen years of innovation in youth mental healthcare.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions IV.3 et V.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

L'amour... mais le bon – Mexique

Contexte

Bien qu'elle soit souvent négligée dans les discussions sur la santé, dès 2002, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la violence physique et émotionnelle dans les relations amoureuses était un problème de santé publique à l'échelle mondiale. La violence dans les fréquentations amoureuses a été associée à des répercussions nocives sur la santé, telles que des symptômes dépressifs, l'abus de substances, des blessures physiques et la perpétuation de comportements agressifs. Parmi les conséquences de la violence dans les fréquentations amoureuses sur les adolescents figure également une entrave au développement personnel, un risque accru de grossesse chez les adolescentes et, plus tard, un comportement sexuel à risque.

D'après l'enquête nationale sur la violence dans les fréquentations amoureuses menée au Mexique, près de trois quarts des adolescents ont subi des violences psychologiques en 2007, tandis que 15 % ont été victimes de violences physiques dans leurs relations. L'enquête a également révélé que 16.5 % des adolescentes mexicaines ont été victimes d'une agression sexuelle. L'enquête a mis en avant l'ampleur de la violence dans les relations entre adolescents, tous genres confondus, et tout particulièrement chez les jeunes les plus pauvres. Afin de prévenir la violence dans les fréquentations amoureuses, le Colegio de Bachilleres, un établissement public d'enseignement secondaire au Mexique, a collaboré avec la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Institut national de santé publique et l'organisation à but non lucratif ALBANTA pour mettre au point un programme pilote. De cette collaboration est né un programme intitulé « *Amor... pero del bueno* » (L'amour... mais le bon) en 2014.

Description

L'amour... mais le bon a été testé dans deux lycées citadins à faibles revenus de Mexico. L'intervention s'est déroulée sur 16 semaines et a abordé des thèmes tels que les rôles de genre, la violence dans les relations amoureuses, les droits sexuels et les stratégies pour faire face à la violence dans les relations amoureuses. Le programme incluait aussi bien un volet dédié à l'environnement scolaire qu'un volet s'inscrivant sur le plan individuel. Le volet scolaire visait à créer un environnement favorable par l'intermédiaire d'activités dans la cour de l'école et d'un atelier à l'attention du personnel. Tous les élèves de l'école ont reçu des informations sur la prévention de la violence dans les fréquentations amoureuses grâce au volet scolaire de l'intervention. Le volet individuel de *L'amour...mais le bon* consistait en un programme en classe, en plus des activités dans la cour de récréation. Le programme en classe avait pour but d'encourager la réflexion critique autour des normes de genre, de la violence dans les fréquentations amoureuses et des compétences en communication efficaces, en utilisant un modèle comportemental théorique s'inspirant des théories sur la violence dans le cadre de relations intimes. Les activités organisées dans la cour de récréation ont permis aux élèves d'appliquer ce qu'ils avaient appris en classe au sujet des facteurs de changement au sein de leur école.

Résultats

1 604 élèves ont participé au programme pilote *L'amour...mais le bon*, dont 744 au volet individuel et 860 au volet scolaire. L'évaluation de l'incidence à court terme a révélé une réduction notable de 58 % de l'ampleur de la violence psychologique perpétrée et une réduction de 55 % de la violence psychologique subie parmi les garçons qui ont suivi le volet individuel par comparaison avec ceux qui ont suivi le volet scolaire. De plus, il a été observé que les croyances et les comportements des participants comme des participantes tendant au sexisme et à la violence dans les relations amoureuses avaient légèrement

baissés. La mise en œuvre réussie d'un programme tel que *L'amour... mais le bon* requiert que les élèves soient confrontés à tous les aspects du programme, en imposant une participation obligatoire par exemple. Il est également important de s'attaquer aux taux de décrochage scolaire et d'impliquer la communauté à l'extérieur de l'école de façon à ce que l'intervention ait davantage de répercussions.

Lectures complémentaires

Ludin, S. et al. (2017^[98]), A Cross-National Comparison of Risk Factors for Teen Dating Violence in Mexico and the United States ; Krug, E. et al. (2002^[99]), The world report on violence and health ; Sosa-Rubi, S. et al. (2016^[100]), True Love: Effectiveness of a School-Based Program to Reduce Dating Violence Among Adolescents in Mexico City.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition II.1 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Références

- Adams, D. and H. Hakonarson (2024), “An integrated approach to service delivery for people with multiple and complex needs”, *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 305, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d837a06a-en>. [52]
- Agence danoise pour le marché du travail et le recrutement (2023), *Unemployment insurance funds*, <https://www.star.dk/en/about-the-danish-agency-for-labour-market-and-recruitment/unemployment-insurance-funds/#> (accessed on January 2024). [24]
- Agence suédoise pour la jeunesse et la société civile (2023), *Democracy package for school*, <https://www.mucof.se/demokratipaketet> (accessed on 20 June 2023). [2]
- A-Kasser (2024), *DimittendSammenlign*, <https://www.a-kasser.dk/dimittendreglen/> (accessed on January 2024). [23]
- Aram, D. and M. Ziv (2018), “Early childhood education in Israel : History, policy, and practice”, *Handbook of international perspectives on early childhood education*, <https://www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9781315562193-8/early-childhood-education-israel-dorit-aram-margalit-ziv>. [37]
- Blundell, R. et al. (2004), “Evaluating the Employment Impact of a Mandatory Job Search Program”, *Journal of the European Economic Association*, Vol. 2, pp. 69–606, <https://doi.org/10.1162/1542476041423368>. [7]
- Bratsberg, B. et al. (2019), “Welfare Activation and Youth Crime”, *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 101, pp. 561-574, https://doi.org/10.1162/rest_a_00787. [11]
- Carrà, G. (ed.) (2023), “Sixteen years of innovation in youth mental healthcare : Outcomes for young people attending Australia’s headspace centre services”, *PLOS ONE*, Vol. 18/6, p. e0282040, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0282040>. [97]
- Commission européenne (2018), *One-Stop-Shop Guidance Centres for young people (Ohjaamo)*, <https://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=19409&langId=en>. [57]
- Contreras Guzmán, J., M. Rojas Poveda and E. Montero Rojas (2018), *Evaluación de Diseño del Programa Nacional de Empleo (PRONAE) Ministerio de Trabajo y Seguridad Social*, <https://www.flacso.ac.cr/es/proyectos/investigacion/evaluacion-pronae>. [28]
- Cournède, B. and M. Plouin (2022), *No Home for The Young ? Stylised Facts and Policy Challenges*, OCDE, Paris, https://www.oecd.org/en/publications/no-home-for-the-young_adbee321-en.html. [64]
- Dahlberg, M., K. Johansson and E. Mörk (2009), “On Mandatory Activation of Welfare Recipients”, *IZA Discussion Paper*, Vol. n° 3947, <https://docs.iza.org/dp3947.pdf>. [8]
- De Rijksdienst voor Arbeidsvoorziening (2023), *Werkzoekende uitkeringsgerechtigde volledig werklozen : Na studies*, <https://www.rva.be/statistieken/cijfers/volledige-werkloosheid/werkzoekende-uitkeringsgerechtigde-volledig-werklozen#na-studies>. [17]

- Department of Children and Youth Affairs (2019), *Mid-Term Review and Phase Two Action Plan of the National Strategy on Children and Young People's Participation in Decision-Making, 2015-2020*, <https://assets.gov.ie/34848/f434e4f9e3554d77b7060ed4812c301a.pdf> (accessed on 19 September 2023). [5]
- Department of Children and Youth Affairs (2015), *National Strategy on Children and Young people's participation in decision-making 2015-2020*, <https://assets.gov.ie/24462/48a6f98a921446ad85829585389e57de.pdf> (accessed on 19 September 2023). [4]
- Department of Employment Affairs and Social Protection (2018), *Review of the Operation of the Working Family Payment*, <https://www.gov.ie/en/publication/c15d9-review-of-the-operation-of-the-working-family-payment/>. [45]
- Department of Social Protection (2024), *Back to Work Family Dividend*, <https://www.gov.ie/en/service/93cd55-back-to-work-family-dividend/> (accessed on January 2024). [46]
- Europa Press (2024), *El acceso a una vivienda en comunidad mejora la salud mental de personas sin hogar, según Provivienda y Hogar Sí*, <https://www.europapress.es/epsocial/derechos-humanos/noticia-acceso-vivienda-comunidad-mejora-salud-mental-personas-hogar-provivienda-hogar-si-20240123174819.html> (accessed on February 2024). [79]
- Focus Ireland (2020), *Housing First for Youth in practice*, <https://www.feantsa.org/download/housing-first-for-youth-focus-ireland-lisa-o-brien7679054090172377504.pptx>. [75]
- Focus Ireland Youth Housing (n.d.), *A Partnership Approach : Working to Tackle Youth Homelessness*, <https://www.focusireland.ie/wp-content/uploads/2021/09/Youth-Housing-Partnership-Approach.pdf>. [72]
- González de la Cruz, A., C. Fuentes Catena and P. Tovar Velasco (2023), *Principales retos y propuestas en el abordaje del sinhogarismo juvenil. H4Y FUTURO: una respuesta innovadora para transformar el sistema de atención*, injuve, https://www.injuve.es/sites/default/files/adjuntos/2024/01/articulo_3.3._principales_retos_y_propuestas_en_el_abordaje_del_sinhogar.pdf. [80]
- Gouvernement du Royaume-Uni (2023), *Staying Close 2023-25 Application guide for local authorities*, https://assets.publishing.service.gov.uk/media/63d2956f8fa8f53dff6a4c9/Staying_Close_2023_to_2025_-_application_guide_for_local_authorities.pdf. [77]
- Gouvernement du Royaume-Uni (2022), *Children's social care innovation programme: insights and evaluation*, <https://www.gov.uk/guidance/childrens-social-care-innovation-programme-insights-and-evaluation#care-leavers-and-staying-close> (accessed on 8 February 2024). [76]
- Gravé-Lazi, L. (2015), "Education Ministry : Parents can enroll children aged 3 in private preschools next year", *The Jerusalem Post*, <https://www.jpost.com/israel-news/education-ministry-parents-can-enroll-children-aged-3-in-private-preschools-next-year-390491>. [38]

- Graversen, B. and J. van Ours (2008), "How to help unemployed find jobs quickly: Experimental evidence from a mandatory activation program", *Journal of Public Economics*, Vol. 92/10-11, pp. 2020-2035, <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2008.04.013>. [26]
- Hamasaki, Y. et al. (2020), "Identifying Social Withdrawal (Hikikomori) Factors in Adolescents : Understanding the Hikikomori Spectrum", *Child Psychiatry & Human Development*, Vol. 52/5, pp. 808-817, <https://doi.org/10.1007/s10578-020-01064-8>. [62]
- Headspace (2020), *Young people's experience of telehealth during COVID-19*. [94]
- Hernæs, Ø. (2020), "Distributional effects of welfare reform for young adults: An unconditional quantile regression approach", *Labour Economics*, Vol. 65, p. 101818, <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2020.101818>. [10]
- Houses of the Oireachtas (2022), *Social Welfare Eligibility*, <https://www.oireachtas.ie/en/debates/question/2022-04-26/section/777/>. [48]
- Housing First Europe (2023), *Transforming Homelessness Solutions in Spain: Community-Centred Approaches, Social Policy Transformation, and Deinstitutionalisation*, <https://housingfirsteurope.eu/blog/transforming-homelessness-solutions-in-spain-community-centred-approaches-social-policy-transformation-and-deinstitutionalisation/> (accessed on February 2024). [81]
- Housing First Europe (2022), *An Introduction to Housing First for Youth*, <https://housingfirsteurope.eu/wp-content/uploads/2022/05/HousingFirst4YouthFinalPrint.pdf>. [73]
- Kahn, J. et al. (2020), "Influence of coping strategies on the efficacy of YAM (Youth Aware of Mental Health): a universal school-based suicide preventive program", *European Child & Adolescent Psychiatry*, Vol. 29/12, pp. 1671-1681, <https://doi.org/10.1007/s00787-020-01476-w>. [89]
- Kluve, J. et al. (2019), "Do Youth Employment Programs Improve Labour Market Outcomes? A Systematic Review", *World Development*, Vol. 114, pp. 237-253, <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.10.004>. [9]
- KMPG Department of Health (2022), *Evaluation of the National headspace Program*, <https://www.health.gov.au/resources/publications/evaluation-of-the-national-headspace-program?language=en>. [95]
- Knoef, M., J. Leenheer and M. Von Bergh (2011), *Experiment Bevorderen Arbeidsparticipatie Alleenstaande Ouders WWB*, Tweede Kamer, <https://www.tweedekamer.nl/kamerstukken/detail?id=2011D51775&did=2011D51775>. [44]
- Knoef, M. and J. Ours (2016), "How to stimulate single mothers on welfare to find a job: evidence from a policy experiment", *Journal of Population Economics*, Vol. 29/4, pp. 1025-1061, <https://doi.org/10.1007/s00148-016-0593-0>. [43]
- Krug, E. et al. (2002), "Rapport mondial sur la violence et la santé", *The Lancet*, Vol. 360/9339, pp. 1083-1088, [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(02\)11133-0](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(02)11133-0). [99]
- Kubo, H. et al. (2020), "Development of 5-day hikikomori intervention program for family members : A single-arm pilot trial", *Heliyon*, Vol. 6/1, p. e03011, <https://doi.org/10.1016/j.heliyon.2019.e03011>. [60]

- Lindow, J. et al. (2020), "The Youth Aware of Mental Health Intervention : Impact on Help Seeking, Mental Health Knowledge, and Stigma in U.S. Adolescents", *Journal of Adolescent Health*, Vol. 67/1, pp. 101-107, <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2020.01.006>. [90]
- Ludin, S. et al. (2017), "A Cross-National Comparison of Risk Factors for Teen Dating Violence in Mexico and the United States", *Journal of Youth and Adolescence*, Vol. 47/3, pp. 547-559, <https://doi.org/10.1007/s10964-017-0701-9>. [98]
- Määttä, M. (2018), "One-Stop Guidance Center – Ready to offer multi-agency services for the young", *Kohtaamo (ESF), ELY-Centre Central Finland*, <https://www.doria.fi/bitstream/handle/10024/162148/OneStopGuidance.pdf?sequence=5>. [58]
- Ministère des Finances (2018), *Dagpenge til nyuddannede*, https://fm.dk/media/17266/dagpenge-til-nyuddannede_oekonomisk-analyse-maj-2018.pdf. [25]
- MTSS Costa Rica (2023), *Diseño del plan-presupuesto de los programas y proyectos sociales que solicitan financiamiento del Fodesaf*, https://fodesaf.go.cr/prog_soc_selectivos/programacion_anual/fichas_cronogramas/2023/Fichas/Ficha%20descriptiva%20PRONAE%202023.pdf. [29]
- Norris, M., A. Palmer and J. Kelleher (2022), *Preventing Homelessness among Care Leavers : Review of the Capital Assistance Scheme for Care Leavers*, <https://assets.gov.ie/246794/c3885f78-70b5-4ad1-ad7e-26e9a094cc82.pdf>. [74]
- OCDE (2024), *Adequacy of Guaranteed Minimum Income Benefits*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=IA> (accessed on February 2024). [15]
- OCDE (2024), *Base de données Comment va la vie? Bien-être - par âge*, [https://data-explorer.oecd.org/vis?pg=0&bp=true&snb=8&df\[ds\]=dsDisseminateFinalDMZ&df\[id\]=DSD_HSL%40DF_HSL_CWB_AGE&df\[ag\]=OECD.WISE.WDP&df\[vs\]=1.0&dq=.....&pd=2019%2C2019&to\[TIME_PERIOD\]=false&lc=fr](https://data-explorer.oecd.org/vis?pg=0&bp=true&snb=8&df[ds]=dsDisseminateFinalDMZ&df[id]=DSD_HSL%40DF_HSL_CWB_AGE&df[ag]=OECD.WISE.WDP&df[vs]=1.0&dq=.....&pd=2019%2C2019&to[TIME_PERIOD]=false&lc=fr). [88]
- OCDE (2024), *Base de données de l'OCDE sur la famille*, <https://www.oecd.org/fr/data/datasets/oecd-family-database.html>. [36]
- OCDE (2024), *Hours of work needed to escape poverty for workless families*, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=HOURSPOV> (accessed on February 2024). [16]
- OCDE (2024), *Indices des prix des logements - national et régional, indicateurs clés*, [https://data-explorer.oecd.org/vis?df\[ds\]=DisseminateFinalDMZ&df\[id\]=DSD_RHPI_TARGET%40DF_RHPI_TARGET&df\[ag\]=OECD.SDD.TPS&dq=COU..Q.RHPI...GY..&lom=LASTNPERIODS&lo=9&to\[TIME_PERIOD\]=false&ly\[cl\]=TIME_PERIOD&ly\[rs\]=VINTAGE%2CDWELLINGS&ly\[rw\]=COMBINED_UNIT_MEASURE%2CREF_AREA&lc=fr&pg=0](https://data-explorer.oecd.org/vis?df[ds]=DisseminateFinalDMZ&df[id]=DSD_RHPI_TARGET%40DF_RHPI_TARGET&df[ag]=OECD.SDD.TPS&dq=COU..Q.RHPI...GY..&lom=LASTNPERIODS&lo=9&to[TIME_PERIOD]=false&ly[cl]=TIME_PERIOD&ly[rs]=VINTAGE%2CDWELLINGS&ly[rw]=COMBINED_UNIT_MEASURE%2CREF_AREA&lc=fr&pg=0). [71]
- OCDE (2024), *Jeunes déscolarisés sans emploi (NEET)* (indicator), <https://doi.org/10.1787/a7da6fc2-fr> (accessed on 8 March 2024). [55]
- OCDE (2024), *OECD Economic Surveys : Japan 2024*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/41e807f9-en>. [61]
- OCDE (2024), "Prestations et salaires: Taux de remplacement des prestations de chômage", *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales* (database), <https://doi.org/10.1787/8455f2c6-fr> (accessed on 15 November 2024). [32]

- OCDE (2024), "Prestations et salaires: Taux d'imposition effectif sur l'augmentation du temps de travail", *Statistiques de l'OCDE sur les prestations et questions sociales* (database), <https://doi.org/10.1787/335d67f1-fr> (accessed on 15 November 2024). [35]
- OCDE (2024), *Statistiques infra-annuelles du travail*, [https://data-explorer.oecd.org/vis?lc=fr&pg=0&bp=true&snb=21&vw=tb&df\[ds\]=dsDisseminateFinalDMZ&df\[id\]=DSD_LFS%40DF_IALFS_INDIC&df\[ag\]=OECD.SDD.TPS&df\[vs\]=1.0&dq=.UNE_LF_M...Y..T.Y_GE15..M&to\[TIME_PERIOD\]=false](https://data-explorer.oecd.org/vis?lc=fr&pg=0&bp=true&snb=21&vw=tb&df[ds]=dsDisseminateFinalDMZ&df[id]=DSD_LFS%40DF_IALFS_INDIC&df[ag]=OECD.SDD.TPS&df[vs]=1.0&dq=.UNE_LF_M...Y..T.Y_GE15..M&to[TIME_PERIOD]=false) (accessed on 2024). [30]
- OCDE (2024), *Taux de pauvreté*, <https://doi.org/10.1787/f5395f95-fr> (accessed on 28 February 2024). [12]
- OCDE (2023), *Base de données sur la distribution des revenus*, [https://data-explorer.oecd.org/vis?pg=0&bp=true&snb=2&df\[ds\]=dsDisseminateFinalDMZ&df\[id\]=DSD_WISE_IDD%40DF_IDD&df\[ag\]=OECD.WISE.IDD&df\[vs\]=1.0&pd=2010%2C&dq=.A.PR_INC_DISP...Y_LT18...&to\[TIME_PERIOD\]=false&ly\[cl\]=TIME_PERIOD&ly\[rs\]=METHODOLOGY%2CDEFINITI](https://data-explorer.oecd.org/vis?pg=0&bp=true&snb=2&df[ds]=dsDisseminateFinalDMZ&df[id]=DSD_WISE_IDD%40DF_IDD&df[ag]=OECD.WISE.IDD&df[vs]=1.0&pd=2010%2C&dq=.A.PR_INC_DISP...Y_LT18...&to[TIME_PERIOD]=false&ly[cl]=TIME_PERIOD&ly[rs]=METHODOLOGY%2CDEFINITI) (accessed on 7 March 2024). [54]
- OCDE (2023), "Integrating local services for individuals in vulnerable situations", *Documents de travail de l'OCDE sur le développement économique et la création locale d'emplois*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1596644b-en>. [49]
- OCDE (2023), *Main Findings from the 2022 OECD Risks that Matter Survey*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/70aea928-en>. [13]
- OCDE (2023), *OECD Income (IDD) and Wealth (WDD) Distribution Databases*, <https://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm>. [3]
- OCDE (2023), *Personalised Public Services for People in Vulnerable Situations in Lithuania : Towards a More Integrated Approach*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e028d183-en>. [51]
- OCDE (2023), *Perspectives régionales de l'OCDE 2023 : une géographie persistante des inégalités*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/faadf21c-fr>. [86]
- OCDE (2022), *HM1.4 Living arrangements by age groups*, <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/data/datasets/affordable-housing-database/hm1-4-living-arrangements-age-groups.pdf> (accessed on February 2024). [66]
- OCDE (2022), *Politique fiscale et égalité femmes-hommes : Un bilan des approches nationales*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c2ca4314-fr>. [31]
- OCDE (2022), *Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0474>. [1]
- OCDE (2022), *Share of young people with symptoms of depression*, <https://stat.link/uvtc74>. [87]
- OCDE (2021), *HC1.4 Subjective measures on Housing*, <https://www.oecd.org/els/family/HC1.4-Subjective-Measures-on-Housing.xlsx>. [70]
- OCDE (2021), *HM1.4 Living arrangements by age groups*, <https://www.oecd.org/els/family/HM1.4-Living-arrangements-age-groups.xlsx>. [69]

- OCDE (2021), "Les préoccupations des jeunes pendant la pandémie de COVID-19 : Résultats de l'enquête « Des risques qui comptent » 2020", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/19a8b9c0-fr>. [65]
- OCDE (2021), "Préserver la santé mentale des jeunes pendant la crise du COVID-19", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/dbcb04f5-fr>. [84]
- OCDE (2021), "Quelles mesures ont été adoptées par les pays pour aider les jeunes face à la crise du COVID-19 ?", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ac9f056c-en>. [14]
- OCDE (2020), *Améliorer les données et les politiques pour lutter contre le sans-abrisme dans les pays de l'OCDE Synthèse sur le logement abordable*, Éditions OCDE, https://www.oecd.org/fr/publications/ameliorer-les-donnees-et-les-politiques-pour-lutter-contre-le-sans-abrisme-dans-les-pays-de-l-ocde_740c2bec-fr.html (accessed on February 2024). [67]
- OCDE (2020), *Housing and Inclusive Growth*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/6ef36f4b-en>. [68]
- OCDE (2020), *PF3 : Fréquentation des services de garde et d'éducation préscolaire*, <https://www.oecd.org/fr/data/datasets/oecd-family-database.html>. [39]
- OCDE (2020), *Policy Challenges in Supporting Youth : The Hidden NEETs in Slovenia*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/employment/youth/OECD-2020-Hidden-NEETs-Slovenia.pdf> (accessed on 24 September 2021). [53]
- OCDE (2019), *Effective Multi-level Public Investment : OECD Principles in Action*. [85]
- OCDE (2019), *Investing in Youth : Finland, Investing in Youth*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/1251a123-en>. [59]
- OCDE (2018), *Des emplois de qualité pour tous dans un monde du travail en mutation : La stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/4e6a92fa-fr>. [33]
- OCDE (2015), *Integrating Social Services for Vulnerable Groups: Bridging Sectors for Better Service Delivery*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264233775-en>. [50]
- OCDE (2015), *Mental Health and Work: Australia*, Mental Health and Work, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264246591-en>. [96]
- OCDE (à paraître), *Creating Pathways to Success for Young People*, Éditions OCDE, Paris. [6]
- OCDE/Union européenne (2022), *Health at a Glance : Europe 2022 : State of Health in the EU Cycle*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/507433b0-en>. [83]
- OECD (2024), *OECD Tax-Benefit web calculator*, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/en/data/tools/oecd-calculator-of-taxes-and-benefits.html>. [34]
- ONEM (2023), *Avez-vous droit aux allocations après des études ?*, <https://www.onem.be/citoyens/chomage-complet/avez-vous-droit-a-une-allocation-de-chomage-avez-vous-droit-aux-allocations-apres-des-etudes>. [19]

- Parlement britannique (2023), *Support for care leavers*, [78]
<https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-8429/#:~:text=According%20to%20the%20Department%20for,across%20a%20number%20of%20areas> (accessed on 8 February 2024).
- Provivienda et Hogar Sí (2024), *H4Y FUTURO*, <https://solucionesalinhogarismo.org/h4y-futuro/> [82]
 (accessed on 2024).
- Pudar, G. et al. (2013), *La politique de jeunesse en Belgique : « C'est plus compliqué que ça! »*, Examen des politiques de jeunesse du Conseil de l'Europe, <https://rm.coe.int/youth-policy-in-belgium-fr-pdf/16809036c7>. [20]
- Pulignano, V. and N. Doerflinger (2014), *Belgian Trade Unions and the Youth : Initiatives and Challenges*, Centre for Sociological Research (CeSO), Louvain, <https://soc.kuleuven.be/ceso/ceso-reports-1/141001belgium-trade-unions-and-the-youth-final.pdf>. [21]
- Savage, M. et al. (2015), *Making Work Pay More: Recent Initiatives*, [47]
<https://www.esri.ie/system/files/publications/BP201602.pdf>.
- Schlosser, A. (2011), *Public Preschool and the Labor Supply of Arab Mothers: Evidence from a Natural Experiment*, <https://www.tau.ac.il/~analias/Public%20PreSchool.pdf>. [40]
- Sécurité sociale Citoyen (2023), *Jeunes*, <https://soc.kuleuven.be/ceso/ceso-reports-1/141001belgium-trade-unions-and-the-youth-final.pdf>. [22]
- Shay, D. (2020), *Early Childhood Education Frameworks in Israel in International Comparison*, Taub Center for Social Policy Studies in Israel, <https://www.taubcenter.org.il/en/research/early-childhood-education-frameworks-in-israel-in-international-comparison-participation-rates-maternal-employment-quality-indices-and-future-achievements/>. [41]
- Sosa-Rubi, S. et al. (2016), "True Love : Effectiveness of a School-Based Program to Reduce Dating Violence Among Adolescents in Mexico City", *Prevention Science*, Vol. 18/7, pp. 804-817, <https://doi.org/10.1007/s11121-016-0718-4>. [100]
- SPF Emploi, Travail et Concertation sociale (2019), *Statistieken Socio-economische monitoring 2019 : Bijlagen*, <https://werk.belgie.be/nl/statistieken>. [18]
- Tajan, N., H. Yukiko and N. Pionnié-Dax (2017), "Hikikomori: The Japanese Cabinet Office's 2016 Survey of Acute Social Withdrawal", *The Asia-Pacific Journal*, Vol. 15/5, <https://apjif.org/2017/05/Tajan.html>. [63]
- Valverde Cerros, O. et al. (2008), *Evaluación de Políticas Nacionales de Juventud en Costa Rica*, Organización Iberoamericana de Juventud, <https://costarica.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/evaluacion-pol-juv.pdf>. [56]
- Vikström, J., M. Rosholm and M. Svarer (2013), "The effectiveness of active labor market policies: Evidence from a social experiment using non-parametric bounds", *Labour Economics*, Vol. 24, pp. 58-67, <https://doi.org/10.1016/j.labeco.2013.06.002>. [27]
- Wasserman, C. et al. (2012), "Suicide prevention for youth - a mental health awareness program: lessons learned from the Saving and Empowering Young Lives in Europe (SEYLE) intervention study", *BMC Public Health*, Vol. 12/1, <https://doi.org/10.1186/1471-2458-12-776>. [91]

- Wasserman, D. et al. (2015), "School-based suicide prevention programmes: the SEYLE cluster-randomised, controlled trial", *The Lancet*, Vol. 385/9977, pp. 1536-1544, [https://doi.org/10.1016/s0140-6736\(14\)61213-7](https://doi.org/10.1016/s0140-6736(14)61213-7). [92]
- Weiss, A. (2012), *Pre-Primary Education in Israel: Organizational and Demographic Perspectives*, Taub Center for Social Policy Studies in Israel, <https://www.taubcenter.org.il/en/research/pre-primary-education-in-israel-organizational-and-demographic-perspectives/>. [42]
- YAM (2023), *Youth Aware of Mental Health*, <https://www.y-a-m.org/>. [93]

4

Pilier V – Confiance des jeunes à l'égard des pouvoirs publics et liens avec les institutions publiques

Le Conseil de l'OCDE recommande que les Adhérents à la Recommandation sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]) mettent en place les cadres juridiques, institutionnels et administratifs nécessaires pour renforcer la confiance des jeunes de tous horizons à l'égard des pouvoirs publics et consolider leurs liens avec les institutions publiques.

Recommandation V.1

Éliminer les obstacles à la participation des jeunes aux processus civiques et démocratiques, ainsi qu'à la prise de décision et à la représentation dans les institutions publiques à tous les niveaux, y compris les organes législatifs et exécutifs.

Pertinence

L'efficacité, la résilience et la crédibilité des institutions publiques, ainsi que le bon fonctionnement des systèmes démocratiques, dépendent de la participation active des citoyens au sein de ces systèmes (OCDE, 2022^[2]). Toutefois, la perception qu'ont les jeunes de leur influence politique et de leur représentation dans les processus décisionnels a stagné au cours de la dernière décennie dans les pays de l'OCDE. Les jeunes sont clairement sous-représentés dans les institutions publiques : seuls 23 % des députés ont moins de 40 ans, alors que les 20-39 ans représentent 34 % de la population en âge de voter dans les pays de l'OCDE en 2022. Ces écarts de représentation sont encore plus prononcés au sein des instances dirigeantes des pays. En 2022, dans les pays de l'OCDE, seuls 7 % des ministres avaient moins de 40 ans et 2 % seulement étaient âgés de 35 ans ou moins. En outre, par rapport aux autres tranches d'âge, il est moins probable que les jeunes s'engagent dans une activité politique institutionnelle, telle que voter aux élections nationales et locales ou prendre contact avec un politicien/une politicienne ou un représentant/une représentante du gouvernement (OCDE, 2022^[3]). Seuls 61 % des 18-29 ans ont voté lors des dernières élections nationales dans les pays de l'OCDE (données de 2021), contre 88 % des 50 ans ou plus (OCDE, 2023^[4]).

D'importants obstacles empêchent les jeunes de prendre activement part aux processus démocratiques, notamment l'érosion de la confiance dans les institutions publiques depuis la crise financière de 2007-08 et la récession qui s'en est suivie et qui n'a fait qu'amplifier l'incertitude des jeunes (France, 2016^[5]). L'analyse de l'OCDE montre que l'incertitude économique et sociale contribue grandement à la diminution de la confiance du public (OCDE, 2017^[6]).

En 2021, seuls 36.9 % des 18-29 ans déclarent avoir confiance dans leur gouvernement national, contre 45.9 % des 50 ans et plus (OCDE, 2022^[3]). La méconnaissance des jeunes à l'égard de leurs droits démocratiques et des structures politiques peuvent également les empêcher de voir dans les processus démocratiques des mécanismes utiles pour exprimer leurs préoccupations, réclamer des changements et demander des comptes aux pouvoirs publics. Selon l'enquête de l'OCDE sur la gouvernance des jeunes, l'obstacle le plus souvent cité par les jeunes qui aspirent à une fonction électorale est le manque de temps et de moyens financiers pour mener une campagne. Parmi les autres obstacles évoqués figurent les possibilités limitées au sein des partis politiques (51 % des organisations de jeunesse interrogées), les stéréotypes habituels qui présentent les jeunes comme inexpérimentés (47 %) et les critères d'âge minimum (OCDE, 2020^[7]).

Une représentation équitable des jeunes dans les institutions publiques peut contribuer à intégrer des perspectives, des expériences et des compétences diverses dans la prise de décisions publiques. Les études montrent que la diversité permet d'obtenir des résultats politiques plus durables et plus attentifs aux besoins de tous les citoyens (OCDE, 2020^[7]). Cela s'avère particulièrement important car ce sont probablement sur les jeunes que se refléteront demain la plupart des conséquences à long terme des décisions politiques d'aujourd'hui. Améliorer l'efficacité politique des jeunes, favoriser leur confiance dans le gouvernement et renforcer leurs relations avec les institutions publiques permettra d'accroître la résilience des sociétés vis-à-vis des chocs futurs. L'autonomisation des jeunes par l'éducation civique et citoyenne et la promotion d'une représentation inclusive en supprimant les barrières d'âge relèvent désormais d'une nécessité stratégique pour garantir une gouvernance démocratique dynamique et représentative.

Encadré 4.1. La parole aux jeunes

« L'éducation civique doit être renforcée pour que les jeunes soient conscients de leurs droits. »

« L'éducation civique est quelque chose qui doit être apprise car elle n'est pas toujours compréhensible ou accessible. »

Les jeunes soulèvent la révision des critères d'âge minimum pour voter et se porter candidat aux élections, l'introduction de quotas de jeunes et le renforcement de l'éducation civique comme moyens susceptibles de promouvoir la représentation des jeunes dans les institutions.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Veiller à ce que les jeunes soient conscients de leurs droits démocratiques et disposent des moyens de les exercer, et qu'ils participent à la vie publique et politique en utilisant leurs connaissances civiques et citoyennes, notamment par le biais d'activités curriculaires et extracurriculaires.
2. Envisager de revoir, le cas échéant, les règles d'inscription sur les listes électorales et les critères d'âge minimum pour voter, qui peuvent constituer un obstacle à la participation et à la représentation des jeunes.
3. Accroître la diversité du point de vue de l'âge au sein des organes parlementaires et exécutifs, le cas échéant, par le biais de mesures réglementaires ou volontaires, par exemple au moyen de quotas de jeunes et d'objectifs facultatifs à atteindre dans les listes des partis politiques.

4. Lutter contre la discrimination fondée sur l'âge et les stéréotypes à l'égard des jeunes dans la sphère publique et politique en mettant en œuvre ou en soutenant des programmes de sensibilisation.
5. Reconnaître et préserver les droits des jeunes, favoriser la connaissance du droit et protéger l'espace civique dévolu aux jeunes au moyen de mesures ciblées en faveur des catégories défavorisées et sous-représentées, et renforcer la culture médiatique et numérique afin de combattre les différentes formes de mésinformation et de désinformation, l'intolérance et la violence, et de lutter contre le risque de polarisation et de rupture avec les institutions civiques et démocratiques.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Pourcentage de personnes déclarant avoir confiance dans le gouvernement fédéral/central/national, le gouvernement de l'État/régional, le gouvernement local/municipal, le parlement/congrès fédéral/national, le service public national/civil, le service public régional/civil, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])
- Taux de participation électorale des personnes âgées de 18 à 25 ans par rapport à celles âgées de 25 à 50 ans (OCDE, 2024^[9])
- Pourcentage de personnes déclarant avoir voté lors des dernières élections locales/municipales au cours des 12 derniers mois, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])
- Pourcentage de personnes déclarant avoir aspiré à ou exercé une fonction d'élu au cours des 12 derniers mois, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])
- Pourcentage de personnes déclarant avoir confiance dans le système politique pour permettre à des personnes comme elles d'avoir leur mot à dire sur ce que fait le gouvernement, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])
- Pourcentage de personnes déclarant avoir confiance en leur propre capacité à participer à la vie politique, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])
- Âge moyen des ministres (OCDE, 2023^[4])
- Pourcentage de personnes déclarant avoir assisté à une réunion d'un syndicat ou d'un parti politique au cours des 12 derniers mois, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])

Autres indicateurs

- Pourcentage de députés âgés de 40 ans ou moins (Union interparlementaire, 2024^[10])
- Âge minimum pour voter aux élections législatives (Union interparlementaire, 2024^[11])
- Âge minimum d'éligibilité aux fonctions de député (Union interparlementaire, 2024^[12])

Éducation civique – Danemark, Portugal et Suède

Contexte

Le Danemark, le Portugal et la Suède placent l'éducation civique au cœur des programmes scolaires. Cette pratique est connue sous différents noms : « élections scolaires » au Danemark (*Skolevalg*) et en Suède (*Skolval*) et « Parlement des jeunes » au Portugal. L'éducation civique vise à doter les jeunes générations des compétences nécessaires pour en faire des citoyens informés et responsables. L'éducation civique peut contribuer à renforcer la participation et la contribution des jeunes aux processus démocratiques.

Description

Lors des simulations d'élections organisées dans les écoles, les élèves qui n'ont pas l'âge de voter peuvent participer à une procédure de vote simulée incluant des bulletins de vote, des listes électorales et des bureaux de vote. Avant les élections, des politiciens et politiciennes de divers partis se rendent dans les écoles pour présenter leurs idées et leurs politiques et échanger avec les jeunes, favorisant ainsi une prise de décision éclairée. Ces simulations permettent aux élèves de se familiariser avec les procédures de vote avant qu'ils n'atteignent l'âge de voter. Les élections simulées sont l'occasion pour les écoles de discuter de la gouvernance démocratique et de ses principes. À titre d'exemple, l'Agence suédoise pour la jeunesse et la société civile a mis au point un « kit de la démocratie » contenant des ressources, des exercices et des conseils pour échanger sur la politique et la démocratie. Pour encourager l'apprentissage pratique, les écoles organisent des travaux tels que la création de rédactions politiques, la réalisation de sondages, l'organisation de débats, la rédaction d'articles et la création de courts métrages. La Suède met l'accent sur l'organisation d'élections fictives dans les écoles situées dans des zones socio-économiquement défavorisées et sur leur accessibilité pour les élèves ayant des troubles d'apprentissage. Au Danemark, toutes les écoles sont invitées à participer aux élections fictives. Au Portugal, le processus électoral implique la sélection de députés scolaires qui élaborent et présentent les recommandations de l'école lors de sessions de district ou régionales. Une fois approuvées, ces recommandations sont soumises à la session nationale du « Parlement des jeunes ». Les jeunes députés, représentant chaque district ou région autonome, se réunissent pour discuter et approuver les recommandations finales.

Résultats

La pratique *Skolval* 2022 a été évaluée d'un point de vue quantitatif et qualitatif par une instance d'évaluation externe, l'université de Dalécarlie, l'université de Stockholm et l'université Mid Sweden. Les résultats de l'évaluation ont mis en lumière que 70 % environ des élèves participants ont ainsi pu mieux comprendre le processus démocratique et la politique grâce aux élections fictives organisées à l'école. Environ un tiers des étudiants ont indiqué que leur motivation à voter à l'occasion des prochaines élections nationales était devenue plus forte à la suite de leur participation à *Skolval*. Plus particulièrement, 82 % des étudiants ont exprimé leur intention de voter lors des prochaines élections dès lors qu'ils en auront le droit. 75 % des personnes interrogées ont admis que cette expérience leur avait permis de mieux connaître les partis politiques. De plus, 43 % d'entre eux s'intéressent davantage à la politique et 34 % déclarent que *Skolval* a renforcé leur engagement politique. Environ 46 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles se sentaient avoir davantage la possibilité d'influencer la politique. Les résultats de l'évaluation ont mis en évidence des différences notables entre les étudiants nés en Suède et ceux nés à l'étranger, ces derniers se montrant plus confiants dans leur capacité à influencer la politique et plus engagés politiquement. L'évaluation a également mis en avant le fait que *Skolval* favorise la résistance à la désinformation. Au Danemark, la pratique *Skolevalg* a été évaluée par des chercheurs de l'université de Copenhague en 2015 et 2017, qui ont conclu que *Skolevalg* renforçait l'affirmation politique des élèves. Par ailleurs, cette initiative accroît la confiance des étudiants dans le système politique et dans les politiciens et politiciennes. Elle a également permis aux étudiants de mieux cerner les idéologies des partis politiques. Le Portugal a observé une augmentation du nombre d'écoles et de jeunes participant au programme, passant de 445 écoles en 2006 à 1 028 en 2022. Lors des éditions 2022/23, ce sont ainsi 2 326 étudiants qui ont été retenus pour assurer les fonctions de jeunes représentants au Parlement. En sensibilisant les étudiants à la dynamique politique et aux processus démocratiques, les simulations d'élections leur donnent les moyens de devenir des citoyens plus actifs.

Lectures complémentaires

Dansk Ungdoms Fællesråd (2024^[13]), Skolevalg; Instituto Portugues do desporto e juventude (2023^[14]), Parlamento dos Jovens; Intercult (2022^[15]), It's time for school choice 2022; Myndigheten för ungdomsoch

civilsamhällsfrågor (2023^[16]), Demokratipaket till skolan; Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällsfrågor (2023^[17]), Skolval 2022 i samband med riksdagsvalet; Parlamento Dos Jovens (2024^[18]), Parlamento dos Jovens.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.1 et V.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Easyvote – Suisse

Contexte

En Suisse, les jeunes électeurs participent moins activement à la vie démocratique que leurs concitoyens plus âgés. L'étude annuelle menée par l'Institut suisse de recherche gfs.bern montre que l'une des raisons importantes et récurrentes réside dans la surcharge d'informations et la complexité des documents électoraux pour les jeunes électeurs. Pour surpasser cet obstacle, la Fédération suisse des Parlements des Jeunes a développé la plateforme web et l'application *Easyvote* (Vote Facile). *Easyvote* vise à rendre les informations sur la politique et les processus démocratiques accessibles aux jeunes et à les aider à comprendre les conséquences de leur vote. En contribuant à l'amélioration de l'éducation civique, *Easyvote* entend faire participer davantage les jeunes de 18 à 25 ans aux processus démocratiques.

Description

La plateforme web *Easyvote* présente le contenu politique sous une forme claire et neutre, le rendant ainsi plus accessible aux jeunes. Elle inclut des interfaces conviviales et divers médias pour capter l'attention des jeunes. Des vidéos simples expliquant le système électoral et l'importance de participer aux élections sont publiées sur le site web et les comptes *Easyvote* sur les réseaux sociaux. Des brochures *Easyvote*, produites dans le respect de l'environnement, sont envoyées aux jeunes de 557 communes pour leur offrir une présentation générale des élections cantonales et nationales. Les algorithmes de l'application Votenow permettent aux utilisateurs de trouver les candidats qui correspondent le mieux à leurs opinions sur la base d'une série de questions. Pour aider à améliorer l'éducation civique des jeunes, *Easyvote* fournit également aux enseignants des collèges et lycées du matériel didactique abordant de nombreux sujets, notamment la séparation des pouvoirs, le fédéralisme, le changement climatique, la santé et les affaires sociales, la structure de l'État en Suisse et la politique internationale. De plus, *Easyvote* organise des *Polittalks* (Political Talks), une série de débats sur des questions d'actualité avec des jeunes politiciennes ou de jeunes politiciens invités dans les établissements scolaires. Il met également en œuvre le projet Politique et médias, qui vise à contribuer à un discours politique dynamique et éclairé en publiant du matériel didactique et en diffusant des débats politiques en direct. De plus, *Easyvote*, en collaboration avec l'Université de Berne et l'Institut de recherche suisse gfs.bern, réalise des enquêtes annuelles sur le suivi de la jeunesse et de la politique depuis 2016. Ces études ciblent les jeunes de 15 à 25 ans et s'intéressent principalement aux positions politiques, aux formes de participation préférées et aux principales sources d'information politique. L'étude de 2022, à laquelle ont participé plus de 1 000 personnes, a révélé trois grands thèmes d'intérêt pour les jeunes : la discrimination, la politique internationale et le changement climatique. Par ailleurs, 25 % des personnes interrogées ont déclaré que les mouvements de jeunes étaient principalement emmenés par des personnes plus âgées et manquaient d'effets. L'enquête de 2020 a relevé que 73 % des personnes interrogées estiment qu'il est très important ou plutôt important d'intégrer la formation à la politique dans le programme scolaire, contre 66 % des personnes interrogées en 2014.

Résultats

Outre des questions sur les positions politiques, l'enquête préparée par l'Université de Berne et l'Institut suisse de recherche gfs.bern inclut également des questions visant à évaluer ce que pensent les jeunes

d'*Easyvote*. Les données de l'étude de 2022 témoignent que 94 % des personnes interrogées considèrent *Easyvote* comme une source d'information compréhensible sur la politique, suivant de près les informations transmises par les parents (95 %). L'étude révèle que la présence d'informations claires et concises et la conception innovante du site web, de l'application et des brochures sont autant de facteurs qui justifient la préférence des jeunes. Sur un éventail de 20 ressources différentes, *Easyvote* représente en outre la 9^e ressource la plus utilisée pour obtenir des informations sur la politique.

Lectures complémentaires

Easyvote (n.d.^[19]), App VoteNow; Easyvote (n.d.^[20]), Brochures; Easyvote (n.d.^[21]), Matériel didactique; Easyvote (n.d.^[22]), Vidéos et Infographie; gfs.bern (2022^[23]), Monitoring politique 2022.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition V.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Révision de l'âge minimum requis pour voter et se présenter aux élections – Autriche, Belgique, Estonie, Allemagne, Grèce, Israël, Italie, Corée du Sud, Lituanie, Mexique et Türkiye

Contexte

Les jeunes sont moins susceptibles d'adhérer à un parti politique que leurs aînés. Ils sont également beaucoup moins enclins à voter aux élections nationales (27 points de pourcentage d'écart par rapport aux 50 ans et plus). Par ailleurs, ils restent sous-représentés dans les organes législatifs et exécutifs. En 2022, alors que les 20-39 ans représentent 34 % de la population en âge de voter, 23 % des députés et 7 % des ministres avaient moins de 40 ans dans les pays de l'OCDE. Les jeunes se heurtent à un certain nombre d'obstacles qui les empêchent de voter et de se présenter comme candidats aux élections, notamment les règles d'inscription sur les listes électorales, l'arbitrage entre l'engagement politique et les études ou l'emploi, le manque de moyens financiers, les stéréotypes traditionnels et les critères d'âge minimum requis. Alors que l'âge requis pour voter est fixé à 18 ans dans la plupart des pays de l'OCDE, l'âge requis pour se présenter comme candidat aux élections est généralement plus élevé (19.9 ans en moyenne) et plus diversifié. 22 pays de l'OCDE fixent l'âge minimum pour se présenter comme député (dans les chambres basses/assemblées monocamérales) à 18 ans, 10 d'entre eux à 21 ans et 6 à 25 ans. Comme le souligne la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes, les gouvernements peuvent envisager de revoir, le cas échéant, les critères d'âge minimum.

Description

Ces dernières années, nombreux sont les pays de l'OCDE à avoir révisé leurs politiques en matière d'âge minimum. En 2007, l'Autriche a été le premier pays de l'OCDE à abaisser l'âge minimum requis pour voter aux élections nationales à 16 ans, après avoir successivement abaissé l'âge minimum requis pour voter niveau national (de 19 à 18 ans en 1992) et au niveau infranational (de 18 à 16 ans dans les États fédéraux en 2005). L'âge minimum requis pour voter aux élections nationales est de 18 ans dans tous les pays de l'OCDE, sauf en Autriche (16 ans) et en Grèce (17 ans). La Corée a abaissé l'âge du droit de vote de 19 à 18 ans en 2019. En Italie, l'âge minimum pour élire les sénateurs a été abaissé de 25 à 18 ans en 2021. En Autriche, en Estonie, en Grèce et en Israël, l'âge minimum requis pour voter est inférieur à 18 ans pour les élections infranationales (17 ans pour la Grèce et Israël, 16 ans pour l'Autriche et l'Estonie). En Allemagne, il est inférieur à 18 ans pour les élections régionales dans quatre Länder et pour les élections municipales dans 11 Länder. En 2022 et 2023 respectivement, la Belgique et l'Allemagne ont abaissé l'âge minimum requis pour voter aux élections du Parlement européen de 18 à 16 ans, seuls pays de l'OCDE/UE avec l'Autriche (16 ans) et la Grèce (17 ans) où l'âge minimum requis est inférieur à 18 ans. En Autriche,

la réforme électorale de 2007 s'est accompagnée de campagnes de sensibilisation ciblant les nouveaux électeurs et d'un renforcement de l'éducation civique dans les écoles. Les pays ont également révisé les critères d'âge pour se présenter aux élections. La Türkiye a abaissé l'âge minimum requis pour se présenter aux élections législatives de 30 à 25 ans en 2007, puis à 18 ans en 2017. En 2021, la Corée a abaissé de 25 à 18 ans l'âge minimum requis pour se présenter aux élections nationales et locales. En 2022, la Lituanie a abaissé de 25 à 21 ans l'âge minimum requis pour se présenter aux élections législatives. En 2023, le Mexique a ramené l'âge d'éligibilité de 21 à 18 ans pour les députés et de 30 à 25 ans pour les secrétaires d'État.

Résultats

Plusieurs études mettent en exergue les conséquences de la révision des critères d'âge minimum. Permettre aux jeunes de 16-17 ans de voter peut les rapprocher des processus électoraux, car la socialisation politique au sein de la famille et à l'école est plus impactante à cet âge qu'après 18 ans. En effet, des études montrent que les parents proches et les partenaires jouent un rôle considérable dans les comportements de vote des citoyens. Certaines études soulignent également l'effet positif de l'abaissement de l'âge de vote sur l'éducation civique des jeunes. Cette tendance peut avoir des bénéfices sur le long terme, car les personnes qui votent lorsqu'elles sont jeunes sont aussi plus susceptibles de continuer à voter à mesure qu'elles vieillissent. Cela a été confirmé par des études menées en Autriche qui ont montré que les Autrichiens de 16 et 17 ans étaient plus enclins à voter que les Autrichiens plus âgés votant pour la première fois, sans qu'il y ait de différences significatives en termes de maturité politique. Ces études indiquent également que, pour chaque année d'abaissement de l'âge minimum de candidature, la proportion de jeunes députés âgés de 40 ans ou moins augmente de plus d'un point de pourcentage. Ce constat est confirmé par les données de l'Union interparlementaire (UIP), qui soulignent que l'abaissement de l'âge minimum de candidature peut aider les jeunes à acquérir des compétences et à nouer des relations au niveau local en vue d'une carrière politique au niveau national. Plus généralement, l'UIP préconise d'aligner l'âge minimum de vote et l'âge minimum d'éligibilité aux fins de garantir une participation plus importante des jeunes à la vie publique et politique.

Lectures complémentaires

Aichholzer et Kritzinger (2020^[24]), Voting at 16 in Practice: A Review of the Austrian Case; Parlement européen (2023^[25]), Voting age for European elections ; Hart and Youniss (2017^[26]), Lower the Voting Age and Increase Participation ; Union interparlementaire (2023^[27]), Youth participation in national parliaments: 2023 ; OCDE (2020^[28]), Governance for Youth, Trust and Intergenerational Justice; OCDE (2023^[4]), Government at a Glance 2023; OCDE et Centre de politique OCDE-Corée (2023^[29]), Participation rates of first-time voters; Wagner, Johann et Kritzinger (2012^[30]), Voting at 16: Turnout and the quality of vote choice.

Recommandation V.2

Promouvoir la participation constructive des jeunes à la prise de décision publique et créer des espaces de dialogue intergénérationnel, à tous les niveaux, au moyen de mesures ciblées pour associer les catégories défavorisées et sous-représentées, afin d'obtenir des résultats plus positifs, inclusifs et explicables en matière d'action publique.

Pertinence

Une participation significative des citoyens et des parties prenantes peut contribuer à des démocraties résilientes et renforcer la confiance dans les institutions publiques comme l'indique la Déclaration de

l'OCDE sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie (OCDE, 2022^[2]). La participation des parties prenantes permet aux décideurs politiques de mieux identifier les besoins des citoyens et peut les aider à obtenir des résultats politiques plus réactifs et plus inclusifs. La Recommandation du Conseil de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert relève que la participation des parties prenantes rend les pouvoirs publics plus redevables de leurs actes et élargit l'influence des citoyens sur la prise de décision publique (OCDE, 2017^[31]). Lorsque les jeunes sont systématiquement impliqués dans l'élaboration des politiques, ils sont davantage susceptibles d'exprimer leur satisfaction à l'égard des résultats obtenus (OCDE, 2020^[7]). L'engagement des jeunes dans la prise de décision publique est essentiel pour parvenir à des sociétés durables, inclusives et résilientes (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2023^[32]). Par ailleurs, la promotion d'une participation significative des jeunes peut avoir des effets positifs sur leur développement personnel, leurs compétences et leur citoyenneté active (Brady, Chaskin and McGregor, 2020^[33]).

En favorisant la transparence et une communication efficace, les gouvernements peuvent s'assurer que les jeunes ont accès à des informations pertinentes et ont la possibilité d'exprimer leurs opinions et leurs préoccupations. Les technologies numériques accessibles et inclusives peuvent jouer un rôle déterminant dans la participation des jeunes. Si les sites web des ministères restent la plateforme de renseignements la plus courante, de plus en plus de gouvernements communiquent avec les jeunes par l'intermédiaire des réseaux sociaux (OCDE, 2020^[7]). Cependant, la participation des jeunes à la prise de décision publique reste limitée. D'après l'enquête de l'OCDE sur la gouvernance de la jeunesse, seules 26 % des organisations de jeunesse interrogées se sont dites satisfaites des performances des gouvernements en matière de participation des jeunes à la vie publique en 2019. Les données de l'OCDE révèlent que si 92 % des entités chargées des questions de jeunesse ont informé et consulté les jeunes au cours des 12 derniers mois, seules 43 % d'entre elles les ont impliqués tout au long du cycle d'élaboration des politiques. Parmi les obstacles à une coordination efficace entre les organisations de jeunesse et les gouvernements, 67 % des organisations de jeunesse interrogées ont souligné le manque de volonté politique et de leadership des représentants du gouvernement. Les entités chargées des questions de jeunesse ont mis en avant l'insuffisance des ressources, tant au sein de leur entité que parmi les organisations de jeunesse, et le manque de mécanismes institutionnels comme constituant des obstacles importants (OCDE, 2020^[34]).

Les jeunes ne constituent pas un groupe homogène : les gouvernements doivent veiller à ce que les jeunes issus de milieux divers aient des chances égales de participer à la prise de décision publique. La recherche montre que les jeunes issus de familles aux conditions socio-économiques plus favorables présentent des niveaux plus élevés de participation civique et politique (Häkli, 2011^[35]). Par ailleurs, les jeunes issus de milieux à faibles revenus peuvent être confrontés à des obstacles supplémentaires, notamment à des ressources et des réseaux de soutien limités, ainsi qu'au sentiment que la société accorde moins d'importance à leur participation (Chaskin, 2018^[36]). Les jeunes chômeurs et les jeunes en situation de handicap sont également sous-représentés dans la vie publique (Chupina, n.d.^[37]). Si la plupart des stratégies nationales en faveur de la jeunesse dans les pays de l'OCDE (84 %) font de l'intégration sociale des jeunes vulnérables un domaine thématique, seul un tiers d'entre elles ont programmé des consultations ciblées avec des groupes vulnérables et marginalisés pour obtenir leur témoignage (OCDE, 2020^[7]).

En impliquant des voix diverses, les gouvernements peuvent établir la confiance parmi les jeunes, combler le fossé entre les générations, renforcer les valeurs démocratiques et favoriser un paysage politique plus inclusif. Une participation significative peut également améliorer la perception des jeunes quant au fait que leur voix compte dans la politique et renforcer leur implication dans les processus démocratiques.

Encadré 4.2. La parole aux jeunes

« Les gouvernements doivent veiller à ce que la participation des jeunes soit significative et dirigée par les jeunes, et non simplement symbolique. »

« Il est important de montrer aux jeunes comment leurs idées sont prises en compte. »

« Les gouvernements doivent soutenir la participation et l'engagement des jeunes dans la prise de décision à tous les niveaux, des gouvernements locaux à la gouvernance mondiale. »

Les jeunes mettent en lumière le savoir-faire spécifique des organisations de jeunesse pour remédier aux problèmes particuliers auxquels ils sont confrontés ; cependant, ils soulignent les défis persistants auxquels ils font face notamment pour nouer un dialogue constructif avec les pouvoirs publics, tels que le manque de ressources, les stéréotypes culturels et le manque d'ouverture des autorités à cet égard. Ils considèrent les moyens de communication entre les gouvernements et les jeunes comme souvent inefficaces et peu adaptés en termes de langage et de moyens utilisés. Ils reconnaissent les cadres juridiques, institutionnels et administratifs comme essentiels pour créer un environnement propice à une participation significative des jeunes.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Mener une communication publique ciblée qui soit pertinente, claire et accessible aux jeunes, en s'appuyant sur l'écoute et la compréhension actives de leurs préoccupations et de leurs centres d'intérêt, y compris par des moyens numériques, dans le cadre d'initiatives plus larges d'ouverture de l'administration.
2. Associer les jeunes et les acteurs de la jeunesse à toutes les étapes du cycle d'élaboration des politiques afin que tous les âges soient représentés, par le biais d'une participation physique ou virtuelle grâce au numérique, en ayant recours à des méthodes adaptées à la disponibilité, aux besoins et aux intérêts des jeunes.
3. Créer ou consolider des institutions telles que des organes consultatifs de la jeunesse et des opportunités de participation, notamment par le partage de l'information, les consultations et la collaboration avec les conseils de la jeunesse aux échelons national et infranational dans tous les domaines de l'action publique qui intéressent les jeunes, notamment les enjeux mondiaux que sont le changement climatique et l'appauvrissement de la biodiversité, et les politiques des technologies numériques.
4. Chercher des méthodes novatrices pour communiquer et collaborer avec divers groupes de jeunes organisés et non organisés, par exemple au moyen de processus délibératifs représentatifs et d'outils de l'administration numérique.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Existence de conseils de jeunes au niveau national et infranational (OCDE, 2020^[28])
- Entité gouvernementale en charge des affaires de jeunesse ayant informé, consulté et impliqué les acteurs du secteur de la jeunesse dans le cycle politique/cycle du service au cours des 12 derniers mois (OCDE, 2020^[28])
- Pourcentage de personnes déclarant qu'elles peuvent avoir facilement accès à des informations claires sur les services administratifs, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])

Promouvoir la participation des jeunes dans la lutte contre les défis mondiaux – Danemark et France

Contexte

Les défis mondiaux, notamment le changement climatique, représentent une menace urgente pour l'avenir des jeunes et ont des implications significatives pour la justice intergénérationnelle. Les données de l'Enquête de l'OCDE de 2021 révèlent que, dans presque tous les pays étudiés, les jeunes sont plus enclins à souhaiter que les gouvernements accordent la priorité à l'action contre le changement climatique que les personnes plus âgées. Au Danemark, 68 % des personnes âgées de 15 à 29 ans pensent que le climat a un impact sur leur vie, contre 55 % de l'ensemble de la population ; en France, 79 % des jeunes disent s'intéresser au changement climatique. Pour promouvoir la participation des jeunes aux défis globaux, le gouvernement danois a instauré en mars 2019 le Conseil des jeunes pour le climat en réponse aux campagnes de mobilisation des jeunes délégués danois et du Conseil danois de la jeunesse. En 2023, la France a organisé un Forum des Jeunesses dans le cadre de la concertation citoyenne sur le mix énergétique pour impliquer les jeunes dans la prise de décision concernant la transition énergétique.

Description

Le Conseil des jeunes pour le climat au Danemark est un organisme indépendant composé de 14 membres, âgés de 18 à 29 ans, issues de tout le pays et dotés d'un mandat de deux ans pour travailler sur les politiques vertes. Le Conseil inclut par exemple des activistes du climat, des étudiants et des techniciens représentant le mouvement ouvrier danois. En France, le Forum des Jeunesses a réuni 200 jeunes âgés de 18 à 35 ans, sélectionnés par tirage au sort afin de représenter la diversité de la jeunesse française. Il a permis aux jeunes de délibérer sur les politiques de production et de consommation d'énergie, avec l'appui d'experts, dans le but d'identifier des priorités et des actions pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et permettre à la France de s'affranchir des combustibles fossiles. La tenue du Forum a été supervisée par la Commission nationale du débat public, une autorité administrative indépendante. En France comme au Danemark, les résultats sont communiqués aux responsables concernés pour éclairer les politiques et les stratégies gouvernementales. Le Conseil danois recueille les contributions des jeunes au Danemark et soumet tous les six mois au ministre du Climat, de l'Énergie et des Services publics des recommandations portant essentiellement sur les objectifs globaux de réduction des émissions, l'industrie alimentaire et la politique et la stratégie de l'UE. En France, les délibérations du Forum ont formulé des recommandations et des orientations à titre de contribution à l'élaboration de la loi de programmation sur l'énergie et le climat et à la révision de la programmation pluriannuelle de l'énergie pour 2023-24.

Résultats

En servant d'intermédiaire entre les jeunes et les décideurs politiques, ces initiatives permettent aux jeunes générations de participer aux processus de décision sur des questions qui influent sur leur vie actuelle et future. Elles encouragent un sentiment de responsabilité chez les jeunes, garantissant que leurs voix contribuent à façonner les politiques climatiques et énergétiques. Au Danemark, le Conseil des jeunes pour le climat a formulé des recommandations sur les politiques alimentaires, les politiques climatiques, la fiscalité, la mer du Nord et la relance verte. Les recommandations du Conseil font désormais partie intégrante du processus d'élaboration des politiques au sein du ministère, permettant ainsi aux jeunes d'avoir une influence directe sur les politiques climatiques à venir. De plus, le Conseil contribue à renforcer le soutien public pour un programme climatique ambitieux à travers des événements, des articles et une présence médiatique. En France, le Forum des Jeunesses a formulé des recommandations ciblées portant sur la consommation et la production d'énergie et recensé les principaux facteurs de réussite et les défis de mise en œuvre, informant ainsi les politiques gouvernementales en matière de transition énergétique.

Lectures complémentaires

Ministère danois du Climat, de l'Énergie et de l'Approvisionnement (2020^[38]), Climate 2020; Banque européenne d'investissement (2021^[39]), 79 % of Danish people think that climate change and its consequences are the biggest challenge for humanity in the 21st century; Gouvernement (2023^[40]), Le forum des jeunes; IPSOS (2021^[41]), 79 % des jeunes se disent intéressés par la thématique du réchauffement climatique; Participation Citoyenne (2023^[42]), Notre avenir énergétique se décide maintenant: Concertation nationale sur le mix énergétique, Synthèse des travaux; PNUD (2023^[43]), Aiming Higher Elevating Meaningful Youth Engagement For Climate Action; UNECE (2020^[44]), Youth Climate Council (Denmark): SDG Acceleration Action ; Nations Unies (n.d.^[45]), Youth Climate Council.

Stratégie nationale en faveur de la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision – Irlande

Contexte

En 2015, l'Irlande a introduit la stratégie nationale en faveur de la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision, admettant que les enfants et les jeunes ne sont pas des « êtres en devenir » mais plutôt des « citoyens d'aujourd'hui » ayant le droit d'être respectés et entendus pendant leur enfance, leur adolescence et leur transition vers l'âge adulte. Cette stratégie pangouvernementale, mise au point par le ministère de l'Enfance et de la Jeunesse (appelé depuis 2020 ministère de l'Enfance, de l'Égalité, du Handicap, de l'Intégration et de la Jeunesse), vise à promouvoir la participation active des enfants et des jeunes aux processus décisionnels, notamment dans les domaines de la communauté, de l'éducation, de la santé, du bien-être et de la justice.

Description

La stratégie nationale en faveur de la participation s'adresse principalement aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans, mais « tient également compte de la voix des jeunes jusqu'à 24 ans dans leur transition vers l'âge adulte ». Cette stratégie repose sur un modèle de participation fondé sur les droits, conformément au modèle de participation de Lundy. Pour encourager la mise en œuvre de cette stratégie, un centre national d'excellence, le *Hub na nÓg*, a été créé dans le but de veiller au développement des compétences et de fournir des ressources aux prestataires de services et aux décideurs politiques de sorte à favoriser la participation des enfants et des jeunes. Il propose un accompagnement, des conseils en matière de développement et des formations adaptés aux besoins des organisations afin d'impliquer les enfants et les jeunes dans la prise de décision. Le plan d'action de la stratégie se compose de 99 actions et fournit une feuille de route structurée, ponctuée d'engagements bien précis de la part des ministères et agences du gouvernement, tout en encourageant la collaboration entre les différents secteurs et parties prenantes, favorisant un effort coordonné pour atteindre ses objectifs. La stratégie souligne l'importance d'impliquer certains groupes d'enfants et de jeunes que les organisations ont du mal à faire participer à la prise de décision, notamment les enfants et les jeunes LGBTI+¹, en situation de handicap, issus de minorités ethniques, les enfants et les jeunes Roms et appartenant aux gens du voyage, ainsi que les jeunes s'occupant de tiers. Quatre facteurs favorables contribuent à la mise en œuvre de cette stratégie : l'approbation organisationnelle, la formation des décideurs, l'allocation de ressources (financières, humaines et temporelles) et la mise en place de mécanismes de suivi et de retour d'information.

Résultats

Le dernier examen de la stratégie nationale en faveur de la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision 2015-20, publié en janvier 2023, montre que les ministères et agences du gouvernement ont considérablement progressé dans la mise en œuvre de 92 des 99 actions convenues. Les résultats

témoignent de l'incidence d'une stratégie gouvernementale visant à promouvoir les pratiques participatives des enfants et des jeunes au sein des ministères et des agences. Les enfants et les jeunes ont été consultés sur divers sujets, notamment la réforme du système de la justice aux affaires familiales (Ministère de la Justice), le port du masque dans les écoles primaires (Équipe nationale d'urgence en santé publique, Ministère de la Santé), la recherche sur le cancer de la peau (Programme national de lutte contre le cancer, Ministère de la Santé), la stratégie de lutte contre le sans-abrisme chez les jeunes (Ministère du Logement), le système de transport scolaire et le plan de lutte contre le harcèlement scolaire (Ministère de l'Éducation), pour n'en citer que quelques-uns. Plus de 50 % des employés de *Tusla* (l'agence pour l'enfance et la famille) ont suivi une formation sur la participation des enfants et des jeunes. Une consultation publique a été organisée en janvier 2023 en vue de l'élaboration de la nouvelle stratégie. Cette stratégie a également mis en place les bases d'une orientation pratique. S'appuyant sur les fondements de la stratégie nationale, le ministre de l'Enfance, de l'Égalité, du Handicap, de l'Intégration et de la Jeunesse a lancé en 2021 le cadre national en faveur de la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision, élaboré par le *Hub na nÓg* en association avec l'université Queen's de Belfast. Ce cadre fournit des conseils pratiques pour aider les ministères, les agences et les organisations à affiner leurs méthodes pour associer les enfants et les jeunes dans l'évolution des politiques, des lois, des services et de la recherche.

Lectures complémentaires

Département de l'Enfance et de la Jeunesse (2015^[46]), National Strategy On Children And Young People's Participation In Decision-Making 2015 - 2020 ; Département de l'Enfance et de la Jeunesse (2019^[47]), Mid-Term Review and Phase Two Action Plan of the National Strategy on Children and Young People's Participation in Decision-Making, 2015-2020 ; Hub na nÓg (2023^[48]), Participation Framework.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition V.1 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

« Notre Région, Notre Voix » Programme régional en faveur de l'investissement des jeunes – Australie (Nouvelle-Galles du Sud)

Contexte

Le recensement australien de 2021 révèle qu'un tiers des jeunes de la Nouvelle-Galles du Sud vivent dans des zones régionales (on les appelle également les « jeunes régionaux »). Les données montrent qu'ils obtiennent des résultats inférieurs à leurs homologues métropolitains selon toute une série d'indicateurs. Les jeunes régionaux sont moins susceptibles de terminer leurs études secondaires ou de poursuivre des études universitaires, et plus susceptibles d'être au chômage. Ils sont davantage à risque de développer des maladies chroniques ou de souffrir d'obésité et d'alcoolisme. Ils doivent généralement parcourir de plus longues distances pour accéder aux services essentiels. Ils sont également moins à même de se sentir en sécurité dans leur communauté et d'éprouver un sentiment d'appartenance. L'Australie souhaite que toutes les communautés régionales soient des lieux dans lesquels les jeunes sont valorisés, soutenus et encouragés. L'Office pour la jeunesse régionale de la Nouvelle-Galles du Sud (ORY) a été créé au sein du ministère de la Nouvelle-Galles du Sud régionale avec pour mission d'élaborer une approche pangouvernementale pour améliorer les résultats politiques en faveur des jeunes, notamment au travers du programme régional en faveur de la participation des jeunes « Notre Région, Notre Voix ».

Description

Le programme régional en faveur de la participation des jeunes « Notre Région, Notre Voix » a été instauré en juin 2022 afin de réaliser des investissements sur mesure et de concrétiser des projets locaux qui améliorent la vie et le bien-être des jeunes régionaux. Près de 2000 jeunes issus des neuf régions de la

Nouvelle-Galles du Sud ont participé à une consultation visant à comprendre ce qui était le plus important pour eux et quels investissements pourraient contribuer à améliorer leur vie. Cette consultation incluait des groupes difficiles à atteindre qui sont souvent sous-représentés et mal desservis, notamment les jeunes en situation de handicap ou s'occupant d'une personne en situation de handicap, les jeunes aborigènes ou indigènes du détroit de Torres et les jeunes qui s'identifient comme LGBTIQ+². Plusieurs méthodes de médiation ont été utilisées à l'occasion de cette consultation, notamment engager le dialogue avec les jeunes dans leurs propres espaces, prendre le temps d'établir une relation avant les sessions et instaurer une dynamique par le mouvement et le divertissement. L'office ORY a défini, sur la base de données probantes, des domaines prioritaires pour chaque région en rassemblant les informations tirées d'entretiens personnels avec plus de 650 jeunes, les réponses à des enquêtes menées auprès de plus de 1 300 jeunes, ainsi que des données relatives aux principaux indicateurs économiques et sociaux de chaque région. La consultation a permis de dégager les principaux problèmes rencontrés par les jeunes, notamment le manque d'aide en matière de santé mentale, la nécessité d'améliorer les perspectives professionnelles, de multiplier les activités de loisir et de disposer de transports publics fiables. Les résultats ont permis de déterminer des secteurs d'investissement prioritaires dans chacune des neuf régions dans quatre domaines : *Work Ready* (Aptitude au travail : compétences et éducation), *Wellbeing* (Bien-être : santé et inclusion), *Connectivity* (Connectivité : transport et numérique) et *Community* (Communauté : appartenance, agence et logement). Au total, 69 projets, représentant un investissement de 40 millions de dollars, sont en cours de mise en œuvre dans les domaines du travail utile, de l'accessibilité des soins de santé et de l'éducation, et de l'intégration dans la communauté. Ces projets devraient s'étendre jusqu'en mai 2025.

Résultats

Ce programme offre aux jeunes la possibilité d'influer sur les initiatives en faveur des jeunes régionaux. L'initiative a permis de remobiliser les élèves, d'augmenter l'activité physique, d'améliorer l'accès aux services essentiels, de favoriser l'égalité des chances entre les régions et les cohortes, de promouvoir des activités sociales et récréatives gratuites, d'améliorer l'aide à la santé mentale, de réduire la récidive chez les jeunes et d'accélérer la relance après les chocs sociaux et économiques dus au COVID-19 et aux catastrophes naturelles. Dans la catégorie *Work Ready* (Aptitude au travail), les projets favorisent les parcours professionnels, y compris l'expérience professionnelle, le mentorat, les conseils sur la carrière et les ateliers mettant l'accent sur la culture numérique et financière, ainsi que sur les compétences interpersonnelles et de leadership. Les projets liés au bien-être favorisent la sensibilisation à la santé mentale et physique et l'amélioration des transports vers les services de santé.

Lectures complémentaires

Nous Group (n.d.^[49]), Engagement with 2000 young people shapes \$40m investment by NSW Office for Regional Youth ; NSW Government (n.d.^[50]), Our Region, Our Voice - Regional Youth Investment Program ; NSW Government (n.d.^[51]), Regional Youth ; NSW Government (n.d.^[52]), Regional Youth Insights.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition VI.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation V.3

Promouvoir la représentation des jeunes dans la fonction publique, ainsi que la transmission intergénérationnelle des acquis entre les travailleurs âgés et les jeunes.

Pertinence

Ces dernières années, la promotion de la diversité et de l'inclusion au sein de la fonction publique s'est imposée comme une priorité pour les gouvernements de l'OCDE, notamment dans le contexte du vieillissement des populations et de la main-d'œuvre (OCDE, 2021^[53]). Une main-d'œuvre plus diversifiée permet de renforcer la confiance des citoyens dans les institutions publiques et de favoriser l'innovation dans le secteur public ainsi que d'obtenir de meilleurs résultats politiques (Nolan-Flecha, 2019^[54]). Cependant, si des améliorations sont visibles, la représentation des jeunes dans la fonction publique reste limitée. Dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les fonctionnaires âgés de 18 à 34 ans ne représentent en moyenne que 19 % des fonctionnaires des administrations publiques centrales, tandis que 26 % des fonctionnaires ont plus de 55 ans (OCDE, 2021^[55]). Plusieurs pays ne disposent pas non plus de données spécifiques sur la représentation des jeunes dans la fonction publique par ministère/catégorie d'emploi, ce qui indique que la diversité des âges ne fait pas l'objet d'un suivi systématique. Parmi les pays qui se sont dotés d'une stratégie nationale en faveur de la jeunesse ou qui en élaborent une, seuls 38 % y ont inclus des objectifs visant à promouvoir la représentation des jeunes dans les institutions publiques (OCDE, 2020^[7]).

La Gén-Y³ et la Gén-Z⁴ n'accordent pas la même importance aux mêmes aspects pour ce qui concerne leurs préférences professionnelles, notamment les possibilités d'évolution individuelle, le maintien d'un juste équilibre entre vie professionnelle et vie privée, le fait d'avoir la possibilité de susciter le changement au sein de leur organisation et les engagements de leurs employeurs en matière de développement durable (Deloitte, 2023^[56]). Cependant, au sein des entités chargées de la jeunesse, seuls 39 % proposent des programmes de progression de carrière et 30 % seulement ont mis en place des programmes de mentorat. De la même manière, les programmes structurés à l'intention des jeunes diplômés visant à attirer, faire évoluer et retenir les jeunes talents hautement qualifiés par l'intermédiaire de la formation, du mentorat, de la rotation des postes et des voies de promotion accélérées ne sont pas très répandus (OCDE, 2020^[34]). Les procédures de recrutement complexes, qui sont associées à un nombre élevé de candidatures, à des procédures longues, à de nombreuses étapes d'évaluation et à des réglementations strictes, contribuent également à rendre le secteur public moins attrayant pour les jeunes (OCDE, 2016^[57]).

Face au vieillissement de la main-d'œuvre, les gouvernements sont confrontés à la nécessité et à l'opportunité de transformer les administrations publiques pour attirer une jeune génération de fonctionnaires. La faible représentation des jeunes employés constitue un risque pour les administrations publiques, car elle entrave leur capacité à se renouveler et à se diversifier (OCDE, 2017^[58]). S'il est exploité efficacement, le vieillissement de la main-d'œuvre peut offrir aux jeunes diplômés de précieuses occasions d'apprendre auprès de fonctionnaires expérimentés. Il est fondamental d'appliquer des stratégies efficaces de gestion et de transfert des connaissances pour éviter la perte des connaissances et de l'expérience institutionnelles lors du départ à la retraite d'un grand nombre de fonctionnaires (OCDE, 2015^[59]). Les pays doivent absolument mettre en place des structures rendant possible la transmission intergénérationnelle entre les travailleurs âgés et les jeunes de façon à combler le fossé entre les générations, d'aplanir les structures hiérarchiques et de promouvoir la diversité des âges dans les administrations publiques. Garantir une représentation équitable des jeunes au sein de la fonction publique peut donner lieu à de meilleurs résultats politiques ; en effet, en tirant parti de la diversité dans la prise de décision, des solutions innovantes aux défis politiques pourront être générées.

Encadré 4.3. La parole aux jeunes

« L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est important pour les jeunes, et les salaires ne sont souvent pas assez attractifs dans le secteur public. »

Les jeunes rencontrent souvent des difficultés à trouver un emploi et négligent fréquemment le secteur public comme option. Ils disent que les opportunités de stages et les programmes de formation peuvent offrir des voies précieuses pour promouvoir la représentation des jeunes dans la fonction publique.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Contrôler systématiquement la diversité et l'inclusion selon l'angle de l'âge au sein de la fonction publique au moyen de collectes régulières de données, d'analyses et de communications et par la réalisation d'enquêtes auprès des employés, en vue d'offrir un environnement de travail bienveillant et inclusif.
2. Envisager des mesures pour attirer, former et retenir de façon proactive dans la fonction publique de jeunes talents issus d'horizons divers, notamment en veillant à ce que les systèmes de recrutement et les méthodologies d'évaluation de la fonction publique suivent l'évolution des compétences et des besoins de compétences, ainsi que l'évolution des aspirations, en mettant en œuvre des programmes d'intégration efficaces et en offrant des possibilités de mobilité, par exemple dans le cadre de programmes dédiés aux diplômés.
3. Mettre en œuvre des stratégies pour tirer parti des avantages d'une main-d'œuvre multigénérationnelle, notamment en ayant davantage recours aux pratiques et outils de gestion des talents, tels que les programmes de mentorat et de tutorat, et aux réseaux de soutien pour encourager le travail en équipe et l'apprentissage entre générations.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Pourcentage des employés des administrations centrales âgés de 18 à 34 ans, de 35 à 55 ans et de 55 ans et plus (OCDE, 2021^[53])

Service d'évaluation économique du gouvernement irlandais (IGEES) – Irlande

Contexte

Le Service d'évaluation économique du gouvernement irlandais (IGEES, *Irish Government Economic and Evaluation Service*) est un service intergouvernemental intégré créé en 2012 dans le but de renforcer le rôle de l'économie et de l'analyse de la rentabilité dans l'élaboration des politiques publiques. Le service IGEES fait partie du Département des Dépenses publiques et de la Réforme. Les analystes politiques de l'IGEES travaillent au sein de tous les ministères et des administrations fiscales. Pour disposer d'un flux continu de professionnels qualifiés en économie au sein du gouvernement, l'IGEES propose aux jeunes diplômés et aux professionnels expérimentés un programme complet de recrutement, de perfectionnement, de formation et de développement.

Description

L'IGEES propose trois axes d'action pour renforcer les capacités des jeunes au sein de la fonction publique : les stages, le recrutement de jeunes diplômés et les formations pour une meilleure élaboration des politiques. En 2019, l'IGEES a lancé un programme de stage de trois mois destinés aux étudiants de premier cycle et de master dans dix ministères différents. Le programme de stage permet aux stagiaires d'acquérir des connaissances en matière d'analyse de données et de recherche et de se plonger dans le travail quotidien de la fonction publique. De plus, chaque année, le programme recrute entre 20 et 30 diplômés avec des compétences solides en matière d'analyse de données. Ces diplômés contribuent à l'élaboration, à l'analyse et à l'évaluation des politiques nationales, ainsi qu'à la modélisation et aux prévisions économiques dans les ministères. Les analystes politiques et économistes diplômés de l'IGEES peuvent également participer à un programme d'un an pour acquérir les compétences fondamentales nécessaires pour travailler efficacement dans la fonction publique. Par ailleurs, l'IGEES favorise la formation spécialisée des analystes politiques, notamment par l'intermédiaire d'un programme de formation initiale à l'attention des nouveaux analystes. L'IGEES offre des opportunités concrètes d'apprendre et d'évoluer, notamment au moyen d'une plateforme de discussion sur les résultats analytiques, de sessions de débat politique, de séminaires et de conférences, renforçant le développement des compétences et des connaissances ainsi que des capacités. Ce programme offre en outre des possibilités de mobilité dans la fonction publique, puisque les participants changent de poste tous les deux ans, au sein d'un même ministère ou entre divers ministères.

Résultats

Depuis sa création en 2012, plus de 200 analystes ont été recrutés via la filière de recrutement de spécialistes de l'IGEES. Grâce au recrutement et à la formation de diplômés et de jeunes professionnels, l'IGEES offre de nouvelles compétences à la fonction publique et renforce la capacité technique de l'analyse politique. Au travers de son programme de stages, l'IGEES encourage le développement des futures capacités d'analyse de la fonction publique. En 2023, 23 stagiaires ont entrepris des projets de recherche sur diverses questions politiques, notamment sur le changement climatique, la macroéconomie, la santé et le handicap, dans 10 ministères différents. Les programmes de formation et de développement des compétences de l'IGEES encouragent l'amélioration des compétences spécialisées des nouvelles recrues. En élargissant le champ des nouveaux recrutements et en ouvrant l'accès non seulement aux économistes, mais aussi aux spécialistes des sciences sociales, le programme a augmenté la diversité des compétences au sein de la fonction publique.

Lectures complémentaires

OCDE (2020^[60]), The Irish Government Economic and Evaluation Service: Using Evidence-Informed Policy Making to Improve Performance; Public Jobs (2023^[61]), Graduate Policy Analyst/Economist.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions III.1 et III.3 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes. (OCDE, 2022^[1])

Initiatives pour le renforcement des effectifs de la fonction publique – France

Contexte

En France, au cours des dernières décennies, la fonction publique a perdu de son attractivité en raison du désintérêt des jeunes générations à travailler dans le service public, des concours d'entrée très sélectifs et des écarts de salaires par rapport au secteur privé. Le fait que l'État, en tant qu'employeur, ne possède pas de stratégie de communication unifiée a donné l'impression à l'opinion publique que le gouvernement ne recrute pas activement, alors qu'il recrute 40 000 fonctionnaires environ par an. Depuis le milieu des

années 1990, une baisse importante du nombre de candidats participant aux concours d'entrée dans la fonction publique a été observée, passant de 16 candidats par poste en 1997 à six candidats en 2023. La France a développé trois initiatives pour conserver son attractivité et attirer des personnes qualifiées : la création de la marque « Choisir le service public », le plan « Talents du service public » et le programme d'apprentissage et de stages dans le secteur public.

Description

Le programme « Choisir le service public » vise à donner une autre image du secteur public en tant qu'employeur, notamment par la création d'un site web dédié qui regroupe toutes les informations pertinentes sur l'entrée dans la fonction publique. De plus, grâce à son contenu éducatif, il permet aux jeunes et à ceux qui ne connaissent pas la fonction publique d'accéder à des informations complètes sur les procédures de recrutement et les perspectives professionnelles dans ce secteur. Le plan « Talents du service public » vise à accroître la diversité au sein du secteur public et à promouvoir l'accès à l'égalité des chances. Il est composé de quatre initiatives principales destinées à attirer les jeunes et à diversifier le recrutement dans la fonction publique. L'initiative « Les Cordées du service public » entend établir des partenariats entre les lycées et les écoles de service public afin de susciter des ambitions scolaires plus élevées chez les jeunes, de surmonter l'autocensure et de les orienter vers des formations aux concours de la fonction publique. Les « Prépas Talents » sont des cours de préparation aux concours qui s'adressent aux étudiants issus de milieux économiques défavorisés. Ils sont complétés par des « Bourses Talents » qui leur assurent un soutien financier. Enfin, le « Concours Talents » offre une procédure de recrutement spécifique, des places étant spécialement attribuées aux participants aux Prépas Talents. Afin d'accroître l'attractivité de la fonction publique, la France a mis en place des apprentissages et des stages pour les personnes âgées de 16 à 29 ans. Le site web dédié « PASS : place de l'apprentissage et des stages » répertorie toutes les offres de stages pour une utilisation et une accessibilité simplifiées. La circulaire du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques du 21 mai 2021 vise à mobiliser les départements ministériels en faveur de l'accueil d'un nombre croissant de stagiaires.

Résultats

Ces initiatives ont suscité un regain d'intérêt des jeunes pour la fonction publique. La plateforme « Choisir le service public » a enregistré une augmentation du nombre d'offres et une dynamique positive en termes d'inscriptions sur le site, avec une hausse de 34.5 %. Par ailleurs, pour 2021-22, sur les 507 étudiants qui ont pu s'inscrire, 250 ont participé à au moins un des « Concours Talents », soit un taux de participation de 49 %. Les taux de réussite des jeunes à l'examen sont encourageants et en augmentation depuis la création des « Prépas Talents ». En outre, les apprentissages et les stages permettent aux jeunes d'accéder à la fonction publique et de bénéficier d'une rémunération. D'après la Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques, en 2021, sur les 20 800 nouveaux contrats, 31 % des apprentis seront recrutés dans la fonction publique d'État, 63 % dans la fonction publique territoriale et 6 % dans la fonction publique hospitalière. De plus, en 2021, 40 476 stagiaires ont été recrutés dans les différents départements ministériels.

Lectures complémentaires

Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques (n.d.^[62]), Découvrez la carte de France des Prépas Talents du service public près de chez vous ; Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques (n.d.^[63]), Place de l'apprentissage et des stages ; République Française (s.d.^[64]), Choisir le Service Public.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions III.1 et III.3 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Civil Service Fast Stream – Royaume-Uni

Contexte

Afin d'accroître l'attrait du secteur public et d'offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle tout en contribuant activement à la direction que prend leur pays, le Royaume-Uni a lancé le programme *Civil Service Fast Stream* (Procédure accélérée de la Fonction Publique). La fonction publique est l'un des plus gros employeurs du Royaume-Uni. Le *Fast Stream* (Procédure accélérée) est un programme d'études supérieures destiné à accélérer la carrière des jeunes en développant leurs compétences, leurs connaissances et leurs réseaux et en formant les futurs dirigeants du secteur public. Offrant des opportunités dans différents ministères et des durées de stage variables, le programme *Fast Stream* propose un large éventail de postes. En mettant l'accent sur la diversité et l'inclusion et en s'engageant à donner la possibilité aux personnes issues de minorités ethniques, aux personnes en situation de handicap et à celles qui ont été défavorisées d'exceller dans la fonction publique, le service public s'efforce d'obtenir de meilleurs résultats pour les citoyens qu'il est appelé à servir.

Description

Le programme *Civil Service Fast Stream* s'adresse aux étudiants de premier cycle en dernière année d'études, aux diplômés ou à ceux qui souhaitent obtenir un diplôme ou un apprentissage. Il valorise les compétences, le potentiel et les aptitudes de chacun et veille à ce que le niveau d'études ne soit pas un obstacle à l'éligibilité. Ce programme propose de choisir entre 15 projets différents au moment de la candidature, portant sur des sujets tels que le numérique, les données, la technologie et la cybernétique, la diplomatie, la finance, l'économie, la science et l'ingénierie, la politique et la mise en œuvre opérationnelle. Des sessions d'apprentissage pratique (*Action Learning Sets*, ALS) et des séances de groupe avec un gestionnaire de compétences et de capacités sont organisées pour permettre aux participants de développer leurs compétences. Le programme prévoit une aide au développement personnel, notamment l'accès à l'apprentissage en ligne, des occasions de bénévolat et des expériences d'observation au poste de travail, ainsi que des possibilités de travail flexible. Par ailleurs, le programme *Civil Service Fast Stream* britannique est accrédité *Disability Confident Leader* (Leader en matière de gestion du handicap), et a été maintes fois récompensé en ce qu'il favorise la diversité et l'inclusion. Il apparaît également dans des classements indépendants (par exemple, le classement des 100 principaux employeurs de jeunes diplômés par *The Times*) comme un employeur de grande qualité pour les diplômés. Un programme de stages d'été est également proposé aux étudiants de premier cycle de tous horizons pour leur permettre de découvrir une carrière dans la fonction publique pendant deux mois. À l'issue de leur stage, ces derniers peuvent entreprendre le *Fast Pass*, qui permet d'accéder plus rapidement à la sélection *Fast Stream*.

Résultats

Les répercussions des programmes *Fast Stream* et *Fast Track Apprenticeship* sont mesurées à l'aide d'indicateurs de performance clés alignés sur des objectifs stratégiques qui sont contrôlés par l'équipe de recherche et d'analyse dans le cadre des initiatives *Fast Stream* et *Early Talent*. Le nombre de candidats n'a cessé d'augmenter, passant de 40 570 en 2017 à 59 603 en 2021. Le nombre de candidats recommandés pour une nomination montre également une tendance générale à la hausse depuis 2011, pour atteindre un pic à 1 072 en 2021. En termes de diversité, en 2021, 29.6 % des candidats étaient issus de groupes ethniques minoritaires, 12.7 % étaient des personnes handicapées et 14.2 % s'identifiaient à la communauté LGBTQ+⁵. En outre, 88.7 % des candidats avaient moins de 29 ans, ce qui témoigne de la volonté d'attirer les jeunes. Le programme organise des *Discovery Events* (Événements de découverte) qui sont des sessions d'information dispensées dans les écoles. Ces sessions s'avèrent efficaces : en effet, la majorité des étudiants ont fait part de leur intérêt dans une carrière dans la fonction publique après

l'obtention de leur diplôme et 92 % des participants ont déclaré mieux comprendre le travail de la fonction publique. Il ressort des témoignages des participants que le programme *Fast Stream* leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences, de gagner en confiance, d'accélérer leur évolution professionnelle et de découvrir un nouveau parcours professionnel.

Lectures complémentaires

Civil Service (2022^[65]), Civil Service Diversity and Inclusion Strategy: 2022 to 2025; Civil Service Fast Stream (n.d.^[66]), All Schemes; Civil Service Fast Stream (2021^[67]), Annual report on recruitment data; Civil Service Fast Stream (n.d.^[68]), Summer Internship Programme; Civil Service Fast Stream (n.d.^[69]), What is the Civil Service?; Civil Service HR (2018^[70]), Civil Service Fast Stream: Annual Report 2017 and 2018.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions III.1 et III.3 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation V.4

Offrir aux jeunes des possibilités qui favorisent l'engagement et la participation civiques, notamment en encourageant la réalisation d'un service volontaire riche de sens ainsi que l'animation socio-éducative par le biais de lois, stratégies et programmes au(x) niveau(x) d'administration approprié(s), en vue de dégager une vision commune, des responsabilités claires, une action coordonnée et des ressources adéquates mais aussi de renforcer la résilience et la cohésion sociale.

Pertinence

L'animation socio-éducative englobe un large éventail d'activités sociales, culturelles, éducatives, sportives, de loisirs et politiques, gérées par des animateurs sociaux-éducatifs professionnels et bénévoles. Les animateurs sociaux-éducatifs jouent également un rôle essentiel en apportant une aide ciblée aux jeunes marginalisés et en renforçant la résilience des communautés en cas de crise, comme cela a été démontré lors de la pandémie du COVID-19. Les efforts collectifs des organisations de jeunesse pendant la pandémie ont permis d'atténuer les conséquences des fermetures d'écoles et de l'interruption des services d'aide, de répondre aux sentiments de solitude et d'anxiété et de favoriser la cohésion sociale en ces temps difficiles (OCDE, 2020^[71]).

Cependant, les données des enquêtes de l'OCDE sur la gouvernance de la jeunesse révèlent qu'aussi bien les gouvernements que les organisations de jeunesse perçoivent le manque de ressources financières comme une problématique importante dans ce secteur. Depuis la crise financière de 2007-08, l'animation socio-éducative a souvent vu le financement des autorités publiques faire l'objet de coupes drastiques, ce qui a eu des répercussions sur la capacité du secteur à être efficacement au service des jeunes. L'absence de stratégie nationale en matière d'animation socio-éducative et le manque de coordination efficace entre les organisations de jeunesse et les autorités nationales et infranationales sont aussi des problématiques importantes rapportées par les organisations de jeunesse (OCDE, 2020^[28]).

Le bénévolat est un outil puissant qui permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur communauté et d'être perçus comme des citoyens à part entière. Au-delà de favoriser les relations sociales, le bénévolat permet aux jeunes d'acquérir à la fois des compétences générales et spécialisées, ce qui peut avoir des retombées positives sur leur parcours professionnel. Il contribue en outre à promouvoir la conscience civique, la citoyenneté responsable et le respect de la diversité chez les jeunes. En 2022, dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, 21 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans ont déclaré avoir fait du bénévolat au cours du mois précédent (Gallup, 2022^[72]). Il apparaît que le bénévolat des jeunes se heurte à des obstacles tels que des opportunités limitées, des ressources

insuffisantes et un manque de sensibilisation (OCDE, 2020^[7]). Les problématiques logistiques et financières peuvent particulièrement empêcher les jeunes issus de milieux socio-économiques défavorisés de faire du bénévolat, et garantir l'accès de tous les jeunes aux opportunités de bénévolat relève toujours du défi.

La promotion d'un service volontaire riche de sens ainsi que de l'animation socio-éducative par le biais de lois, stratégies et programmes au(x) niveau(x) d'administration approprié(s) favorise une relation de collaboration entre les jeunes, les organisations de jeunesse et le gouvernement. Le fait que les jeunes aient l'impression d'être entendus et que leurs contributions soient prises en considération dans l'action gouvernementale peut contribuer à développer un sentiment de confiance dans l'efficacité des institutions publiques. Les secteurs de l'animation socio-éducative et du bénévolat des jeunes doivent être consolidés par un financement suffisant, une orientation stratégique et une coordination efficace.

Encadré 4.4. La parole aux jeunes

« Il est nécessaire d'élargir la compréhension gouvernementale de ce à quoi ressemble la participation : les jeunes préfèrent souvent des méthodes informelles. »

Les jeunes soulignent la nécessité de proposer des opportunités accessibles et abordables pour un engagement significatif, ainsi que l'opportunité d'impliquer les organisations locales, les jeunes bénévoles et les jeunes non organisés.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Pourcentage de personnes déclarant avoir participé à des voies non institutionnalisées de la vie politique (par exemple, manifestations, mise en ligne de contenus politiques, signature de pétitions) au cours des 12 derniers mois, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])
- Pourcentage de personnes déclarant avoir fait du bénévolat pour des causes sociales et environnementales au cours des 12 derniers mois, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])
- Pourcentage de personnes déclarant faire confiance à la plupart des gens, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[8])

Autres indicateurs

- Jeunes utilisant l'internet dans le cadre de leur participation civique et politique en pourcentage de la population (Eurostat, 2022^[73])
- Taux de bénévolat pour une organisation parmi les jeunes (OCDE, 2020^[74])

Programmes de service civique et de bénévolat des jeunes – Canada, France, Italie, Luxembourg et Union européenne

Contexte

Au moins 16 membres de l'OCDE, dont le Canada, la France, l'Italie, le Luxembourg et l'Union européenne, ont mis en place des programmes de service civique ou de bénévolat des jeunes. Si leurs caractéristiques varient considérablement, ces programmes visent à promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active des jeunes. Le Service Jeunesse Canada au Canada, le Service civique en France,

le Service civil universel en Italie, le « Moi, volontaire » au Luxembourg et le Corps européen de solidarité offrent aux jeunes la possibilité de devenir des citoyens actifs et d'apporter leur contribution à leur communauté tout en favorisant la diversité sociale, l'inclusion et la solidarité. Ils permettent aux jeunes d'exercer leur leadership, de développer de nouvelles compétences et d'élargir leurs réseaux.

Description

La durée et l'engagement en termes de temps des missions de bénévolat et de service civique varient considérablement, offrant parfois des formules à temps plein ou à temps partiel. Les missions portent sur des thèmes divers, notamment la réconciliation, la préservation de l'environnement, la promotion de l'engagement civique et démocratique, le renforcement de la résilience des jeunes et l'inclusivité. Outre les missions auprès des organisations de la société civile, le Canada propose aux jeunes des micro-subventions à hauteur de 5 000 CAD pour mener leurs propres projets communautaires et proposer des solutions concrètes aux problèmes de leur communauté. De même, le Corps européen de solidarité offre un soutien aux projets de solidarité locaux dirigés par des jeunes, en plus des missions de bénévolat individuels ou en équipe. En supprimant les conditions de diplôme et d'expérience pour participer au programme, le Service civique français adopte une approche non discriminatoire pour mobiliser les jeunes et promouvoir la diversité sociale. En France, en Italie et au Luxembourg, chaque participant est accompagné par un tuteur et reçoit une formation sur l'engagement civique et la citoyenneté démocratique, ainsi que sur les compétences personnelles et professionnelles. Les programmes italiens, luxembourgeois et européens offrent également aux jeunes la possibilité d'effectuer des missions à l'étranger.

Résultats

Entre 2021 et 2023, le Corps européen de solidarité a offert près de 40 000 missions de bénévolat aux jeunes, 35 % des participants étant des personnes défavorisées et 65 % des femmes. En Italie, environ 120 000 jeunes ont participé au Service civil universel entre 2019 et 2021, tandis que le Canada a offert plus de 40 000 missions de service aux jeunes depuis le lancement du programme en 2018. Pendant l'année scolaire 2021/22, le programme luxembourgeois a accueilli 478 nouveaux bénévoles à temps plein. En 2022, 144 000 jeunes ont été placés en France. Les participants aux programmes de service civique et de bénévolat acquièrent des compétences, des connaissances et de la confiance en soi pour participer à d'autres missions de service, à des initiatives dirigées par des jeunes et à une citoyenneté active. Selon l'évaluation menée par Emploi et Développement social Canada, le programme favorise la participation de jeunes de tous horizons à des projets inclusifs et accessibles menés par des jeunes et ayant des retombées sociales ou environnementales. Le programme a également été efficace pour mobiliser la participation des jeunes autochtones et des jeunes défavorisés à ses activités. L'évaluation de 2021 de l'Agence française du service civique souligne que le programme contribue à forger la diversité, 74 % des volontaires déclarant avoir rencontré des personnes de milieux sociaux différents pendant leur service. Selon le rapport, le service civique offre un moyen d'acquérir une expérience professionnelle (33 % des répondants), de contribuer au bien-être de la société (24 %) et de s'engager socialement (20 %). Une évaluation menée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) révèle qu'un an après la fin du service, 49 % des participants avaient un emploi, 20 % étaient en recherche d'emploi et 20 % poursuivaient leurs études. Les effets positifs étaient plus marqués chez les jeunes issus de milieux précaires.

Lectures complémentaires

Chambre des députés (2017^[75]), *Relazione Sull'organizzazione, Sulla Gestione E Sullo Svolgimento Del Servizio Civile Universale*; Département des politiques de jeunesse et du Service civil universel (n.d.^[76]), *Cos'è il Servizio Civile*; Département des politiques de jeunesse et du Service civil universel (n.d.^[77]), *Ufficio per il Servizio civile universale*; Commission européenne (n.d.^[78]), *European Solidarity Corps*

Performance; Portail européen de la jeunesse (n.d.^[79]), European Solidarity Corps; Gouvernement du Canada (2024^[80]), About the Canada Service Corps; INJEP (2021^[81]), Évaluation du service civique Résultats de l'enquête sur les parcours et les missions des volontaires; Le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (2024^[82]), Moi, Volontaire; Premier ministre du Canada (2018^[83]), Prime Minister launches Canada Service Corps; Ministère de la Culture (n.d.^[84]), Civic Service; Service Civique (2024^[85]), Service Civique.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition II.4 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

« Le Futur » : politique sur les loisirs et l'animation socio-éducative pour les enfants et les jeunes – Islande

Contexte

Tous les enfants et les jeunes ont le droit de participer à des loisirs, à l'animation socio-éducative et à des activités créatives sans rencontrer d'obstacles. Pour atteindre cet objectif, le ministère islandais de l'Éducation et de l'Enfance a mis en place en mars 2022 sa première politique sur les loisirs et l'animation socio-éducative pour les enfants et les jeunes, conformément à la loi n° 70/2007 sur la jeunesse déjà existante. Grâce à cette stratégie, les activités de loisirs et d'animation socio-éducative reposent sur une base opérationnelle solide. Cette politique vise à garantir que tous les enfants et les jeunes, en particulier ceux issus de groupes marginalisés, aient accès à des occasions professionnelles et sûres d'activités de loisirs et d'animation socio-éducative véhiculant des valeurs sociales, préventives et éducatives, dans le but d'améliorer en fin de compte la conscience démocratique et le bien-être.

Description

Cette politique a été élaborée par le ministère de l'Éducation et de l'Enfance, en collaboration avec le Conseil de la jeunesse, sur la base de vastes consultations avec des enfants, des jeunes et des acteurs du secteur de la jeunesse. Les contributions issues des consultations ont été intégrées dans le projet de politique et de plan d'action, de façon à garantir que le document final reflète les besoins et les aspirations des jeunes. S'adressant principalement aux enfants et aux jeunes âgés de 6 à 25 ans, la politique définit des objectifs généraux et des sous-objectifs dans différentes dimensions, et précise le cadre institutionnel et organisationnel des activités de loisirs et d'animation socio-éducative. Cette politique s'accompagne d'un plan d'action triennal destiné à orienter sa mise en œuvre par le ministère de l'Éducation et de l'Enfance, en collaboration avec le Conseil de la jeunesse, le médiateur pour les enfants, l'Union des municipalités islandaises et les acteurs du secteur de la jeunesse. Elle encourage un large éventail d'activités de loisirs et d'animation socio-éducative adaptées aux intérêts des enfants et des jeunes, impliquant les jeunes dans la prise de décision, favorisant l'apprentissage par l'expérience et le développement personnel, encourageant l'exploration de soi et la diversité, éduquant sur les droits et respectant les opinions, et promouvant une dynamique de groupe inclusive et des environnements sûrs. Cette politique définit les priorités du ministère de l'Éducation et de l'Enfance en Islande jusqu'en 2030, notamment la révision de la loi n° 70/2007 sur la jeunesse, la création d'une plateforme pour les activités de loisirs et d'animation socio-éducative, l'élaboration de normes de qualité professionnelle dans le domaine des loisirs et de l'animation socio-éducative et la consolidation de la recherche dans le domaine des activités de loisirs pour les enfants et les jeunes.

Résultats

Le suivi et l'évaluation seront menés de manière continue. Cela inclura des consultations avec le Conseil de la jeunesse et un dialogue avec les acteurs du secteur des activités de loisirs pour les jeunes, et

s'appuiera sur les recherches menées en Islande dans le domaine de la jeunesse. La politique sera réévaluée en 2025.

Lectures complémentaires

Stjórnarráð Íslands (2022^[86]), Framtíðin: Stefna um tómstunda- og félagsstarf barna og ungmenna; Stjórnarráð Íslands (2022^[87]), Stefna um tómstunda- og félagsstarf barna og ungmenna til 2030.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition IV.5 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Subventions gouvernementales aux organisations de jeunesse – Suède

Contexte

La promotion des activités volontaires des jeunes est importante pour encourager l'engagement démocratique et la citoyenneté active des jeunes. La politique nationale suédoise en faveur de la jeunesse entend mettre en place des plateformes auxquelles les jeunes peuvent participer activement et où ils peuvent exprimer leurs préoccupations et contribuer aux processus décisionnels. La politique reconnaît l'organisation indépendante et le bénévolat des jeunes comme l'un des moyens d'atteindre cet objectif. L'ordonnance sur les subventions d'État à destination des organisations d'enfants et de jeunes, émise en 2011, vise à encourager le bénévolat des jeunes en accordant des subventions aux organisations à but non lucratif qui œuvrent en faveur des enfants et des jeunes. Grâce à ce soutien, les organisations renforcent la participation des jeunes aux questions de société et contribuent à la formation de leaders.

Description

L'Agence suédoise pour la jeunesse et la société civile (MUCF) distribue chaque année des subventions aux organisations de jeunesse et soumet au gouvernement un rapport sur l'utilisation et les résultats de ces subventions. Ces subventions sont destinées aux organisations à but non lucratif qui œuvrent en faveur des enfants et des jeunes, auxquelles l'affiliation est volontaire et qui fonctionnent de manière démocratique et indépendante, tout en respectant les principes d'égalité et de non-discrimination. Pour bénéficier d'une subvention, les organisations doivent être pilotées par des jeunes, au sens où les jeunes doivent avoir une influence sur les activités de l'organisation, par exemple en participant à son conseil d'administration. De plus, l'organisation doit compter au moins 1 000 membres âgés de 6 à 25 ans. La subvention est accordée à un vaste panel d'organisations d'enfants et de jeunes, notamment des organisations étudiantes, des organisations représentant différents groupes ethniques, des organisations de défense des droits des LGBTQ⁶, des organisations culturelles, des organisations de défense du climat et de l'environnement, des organisations de lutte contre l'alcool, des organisations représentant des minorités nationales et des organisations en faveur des jeunes en situation de handicap. En Suède, les critères applicables aux organisations représentant des minorités nationales ou des jeunes en situation de handicap varient légèrement : elles doivent compter au moins 200 membres âgés de 6 à 25 ans. Les organisations de jeunesse qui perçoivent des subventions organisationnelles peuvent les utiliser pour couvrir aussi bien leurs frais d'activité que leurs frais d'administration. Les organisations-cadres nationales peuvent également décider de les distribuer aux associations membres locales.

Résultats

La MUCF soumet au gouvernement des rapports annuels sur l'utilisation des subventions et leur effet. L'évaluation 2023 révèle que l'utilisation comme l'effet déclaré des subventions vont dans le sens des objectifs visés. Les investissements dans les organisations de la société civile en faveur des jeunes s'avèrent efficaces pour nouer des relations, améliorer la qualité de vie et promouvoir l'indépendance.

En 2022, 114 organisations de jeunesse réparties dans la plupart des comtés suédois et regroupant 656 000 membres âgés de 6 à 25 ans au total ont reçu une subvention du gouvernement. Les organisations bénéficiaires indiquent que la subvention leur permet de fournir des plateformes et de mettre à disposition des lieux de rencontre pour les jeunes ayant des intérêts communs, de promouvoir l'inclusion sociale, d'instaurer la confiance et de permettre la participation et l'influence au sein des organisations. Cette subvention permet également aux organisations de proposer des activités de loisirs aux enfants et aux jeunes. Avec l'aide de la subvention, les organisations bénéficiaires peuvent accroître la participation et l'influence des jeunes dans la société, en leur donnant les outils pour s'organiser et comprendre le processus démocratique. Certaines organisations déclarent également avoir utilisé les subventions pour cultiver les futurs dirigeants en proposant des formations aux jeunes. Grâce à cette subvention, les jeunes contribuent activement à la définition de nouveaux objectifs pour l'organisation et mettent en œuvre des projets créatifs dans un esprit de collaboration. L'appui de l'organisation leur donne les moyens de défendre et de concrétiser leurs idées. L'évaluation des subventions gouvernementales révèle que l'initiative contribue à l'objectif à long terme consistant à renforcer l'organisation indépendante et l'influence des enfants et des jeunes dans la société et à améliorer les conditions de la société civile en tant qu'élément central de la démocratie.

Lectures complémentaires

Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfrågor (n.d.^[88]), Barn-och ungdomsorganisationer; Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfrågor (2023^[89]), Organisationsbidragens användning och effekter 2023.

Références

- Banque européenne d'investissement (2021), *79% of Danish people think that climate change and its consequences are the biggest challenge for humanity in the 21st century*, <https://www.eib.org/en/press/all/2021-399-79-of-danish-people-think-that-climate-change-and-its-consequences-are-the-biggest-challenge-for-humanity-in-the-21st-century> (accessed on 8 August 2023). [39]
- Brady, B., R. Chaskin and C. McGregor (2020), *Promoting civic and political engagement among marginalized urban youth in three cities: Strategies and challenges*, Pergamon. [33]
- Camera dei Deputati (2017), *Relazione Sull'organizzazione, Sulla Gestione E Sullo Svolgimento Del Servizio Civile Universale*, https://www.camera.it/leg19/494?idLegislatura=19&categoria=156&tipologiaDoc=elenco_categoria (accessed on 16 January 2024). [75]
- Chaskin (2018), "Engaging urban youth : community, citizenship, and democracy", <https://www.drugsandalcohol.ie/33343/>. [36]
- Chupina, K. (n.d.), *Youth and disabilities*, <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/youth-and-disabilities#Participation%20and%20representation%20of%20youth%20with%20disabilities>. [37]

- Civil Service (2022), *Civil Service Diversity and Inclusion Strategy: 2022 to 2025*, [65]
<https://www.gov.uk/government/publications/civil-service-diversity-and-inclusion-strategy-2022-to-2025/civil-service-diversity-and-inclusion-strategy-2022-to-2025-html#approach>
 (accessed on 13 February 2024).
- Civil Service Fast Stream (2021), *Annual report on recruitment data*, [67]
<https://assets.publishing.service.gov.uk/media/61b35035d3bf7f054f43e25b/2021-CS-Fast-Stream-External-Annual-Report-Tables-pdf-15.11.21.pdf> (accessed on 12 February 2024).
- Civil Service Fast Stream (n.d.), *About us*, <https://www.faststream.gov.uk/about-us/index.html> [69]
 (accessed on 12 February 2024).
- Civil Service Fast Stream (n.d.), *All Schemes*, <https://www.faststream.gov.uk/all-schemes/index.html> [66]
 (accessed on 12 February 2024).
- Civil Service Fast Stream (n.d.), *Summer Internship Programme*, [68]
<https://www.faststream.gov.uk/summer-internship-programme/index.html> (accessed on 12 February 2024).
- Civil Service HR (2018), *Civil Service Fast Stream: Annual Report 2017 and 2018*, [70]
https://assets.publishing.service.gov.uk/media/5c1cff7b40f0b66cf8298a17/Civil_Service_Fast_Stream_Annual_Report_2017_-_2018.pdf (accessed on 12 February 2024).
- Commission européenne (n.d.), *European Solidarity Corps Performance*, [78]
https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/eu-budget/performance-and-reporting/programme-performance-statements/european-solidarity-corps-performance_en
 (accessed on 29 July 2024).
- Concertation nationale sur le mix énergétique (2023), *Le forum des jeunesses*, [40]
<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/le-forum-des-jeunesses>.
- Danish Ministry of Climate, Energy and Utilities (2020), *Climate Programme 2020*, [38]
<https://unfccc.int/sites/default/files/resource/Denmark%20Climate%20Programme%202020.pdf>
 (accessed on 4 August 2023).
- Dansk Ungdoms Fællesråd (2024), *Skolevalg*, <https://duf.dk/skolevalg> [13]
 (accessed on 17 January 2024).
- Deloitte (2023), *2023 Gen Z and Millennial Survey*, [56]
<https://www.deloitte.com/global/en/issues/work/content/genzmillennialsurvey.html>.
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (2023), *Promoting Youth Participation in Decision-Making and Public Service Delivery through Harnessing Digital Technologies*, [32]
<https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/PB149.pdf>.
- Department of Children and Youth Affairs (2019), *Mid-Term Review and Phase Two Action Plan of the National Strategy on Children and Young People's Participation in Decision-Making, 2015-2020*, [47]
<https://assets.gov.ie/34848/f434e4f9e3554d77b7060ed4812c301a.pdf> (accessed on 19 September 2023).

- Department of Children and Youth Affairs (2015), *National Strategy on Children and Young people's participation in decision-making 2015-2020*, <https://assets.gov.ie/24462/48a6f98a921446ad85829585389e57de.pdf> (accessed on 19 September 2023). [46]
- Dipartimento per le Politiche Giovanili (n.d.), *Cos'è il Servizio Civile*, <https://www.politichegiovanili.gov.it/servizio-civile/cosa-e-il-servizio-civile/> (accessed on 16 January 2024). [76]
- Dipartimento per le Politiche Giovanili (n.d.), *Ufficio per il Servizio civile universale*, <https://www.politichegiovanili.gov.it/dipartimento/organizzazione/ufficio-per-il-servizio-civile-universale/> (accessed on 16 January 2024). [77]
- Easyvote (n.d.), *App Votenow*, <https://www.easyvote.ch/fr/f/offre/app> (accessed on 30 January 2024). [19]
- Easyvote (n.d.), *Brochures*, <https://www.easyvote.ch/fr/f/offre/brochures> (accessed on 30 January 2024). [20]
- Easyvote (n.d.), *Matériel Didactique*, <https://www.easyvote.ch/fr/school/materieldidactique> (accessed on 30 January 2024). [21]
- Easyvote (n.d.), *Vidéos et infographie*, <https://www.easyvote.ch/fr/f/offre/videos> (accessed on 30 January 2024). [22]
- Eurostat (2022), *Young people using the internet for civic and political participation as of % of population*, <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/bookmark/e4c1a296-0aab-4458-bc8d-356e5aaa8c53?lang=en> (accessed on 30 July 2024). [73]
- France, A. (2016), "Understanding youth in the global economic crisis", *Policy Press*, <https://doi.org/10.2307/j.ctt1t89fwf>. [5]
- Gallup (2022), *Gallup World Poll 2022*, <https://www.gallup.com/analytics/318875/global-research.aspx>. [72]
- gfs.bern (2022), *Monitoring politique 2022*, <https://cockpit.gfsbern.ch/fr/cockpit/easyvote-politikmonitor-2022-2/> (accessed on 30 January 2024). [23]
- Gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud (n.d.), *Jeunesse régionale*, <https://www.nsw.gov.au/regional-nsw/regional-youth/regional-youth-research> (accessed on 6 February 2024). [51]
- Gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud (n.d.), *Our Region, Our Voice - Regional Youth Investment Program*, <https://www.nsw.gov.au/grants-and-funding/our-region-our-voice-regional-youth-investment-program> (accessed on 6 February 2024). [50]
- Gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud (n.d.), *Recherche régionale sur la jeunesse*, <https://www.nsw.gov.au/regional-nsw/regional-youth/regional-youth-research> (accessed on 6 February 2024). [52]
- Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg (2024), *Service Volontaire*, <https://www.volontaires.lu/> (accessed on 17 January 2024). [82]

- Gouvernement of Canada (2024), *About the Canada Service Corps*, [80]
<https://www.canada.ca/en/services/youth/canada-service-corps/about.html> (accessed on July 2024).
- Häkli, K. (2011), "Young people's voiceless politics in the struggle over urban space", [35]
GeoJournal, Vol. 76/1, <https://www.jstor.org/stable/41148436>.
- Hart, D. (2017), *Lower the Voting Age and Increase Participation*, Oxford Academic, [26]
<https://doi.org/10.1093/oso/9780190641481.003.0006>.
- Hub na nÓg (2023), *Participation Framework*, <https://hubnanog.madcraft.digital/participation-framework/> (accessed on 19 September 2023). [48]
- INJEP (2021), *Évaluation du service civique Résultats de l'enquête sur les parcours et les missions des volontaires*, <https://injep.fr/wp-content/uploads/2021/05/rapport-2021-09-Service-civique2021.pdf> (accessed on 3 August 2023). [81]
- Instituto Portugues do desporto e juventude (2023), *Parlamento dos Jovens*, [14]
<https://ipdj.gov.pt/parlamento-dos-jovens> (accessed on 17 January 2024).
- Intercult (2022), *It's time for school choice 2022*, <https://www.intercult.se/en/35767-2/> (accessed on 20 June 2023). [15]
- IPSOS (2021), *79 % des jeunes se disent intéressés par la thématique du réchauffement climatique*, <https://www.ipsos.com/fr-fr/79-des-jeunes-se-disent-interesses-par-la-thematique-du-rechauffement-climatique>. [41]
- Kritzinger, A. (2020), "Voting at 16 in Practice: A Review of the Austrian Case", pp. 81-101, [24]
https://www.researchgate.net/publication/337605757_Voting_at_16_in_Practice_A_Review_of_the_Austrian_Case (accessed on 11 March 2024).
- Ministere de la Culture (n.d.), *Civic Service*, <https://www.culture.gouv.fr/en/Know-us/Employment-and-training/Civic-service/Civic-service/Le-service-civique-c-est-quoi-Principes-et-objectifs> (accessed on 25 July 2023). [84]
- Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques (n.d.), *Découvrez la carte de France des Prépas Talents du service public près de chez vous*, [62]
<https://www.transformation.gouv.fr/cartographie-des-prepas-talents> (accessed on 22 January 2024).
- Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques (n.d.), *Place de l'apprentissage et des stages*, <https://www.pass.fonction-publique.gouv.fr/> (accessed on 22 January 2024). [63]
- Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfrågor (2023), *Organisationsbidragens användning och effekter 2023*, <https://www.mucf.se/publikationer/projektbidragens-anvandning-och-effekter-2023> (accessed on 22 January 2024). [89]
- Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfrågor (2023), *Skolval 2022 i samband med riksdagsvalet*, <https://www.mucf.se/publikationer/skolval-2022-i-samband-med-riksdagsvalet> (accessed on 3 August 2023). [17]
- Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfrågor (n.d.), *Barn- och ungdomsorganisationer*, [88]
<https://www.mucf.se/bidrag/barn-och-ungdomsorganisationer> (accessed on 22 January 2024).

- Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällsfrågor (2023), *Demokratipaket till skolan*, <https://www.mucof.se/demokratipaketet> (accessed on 20 June 2023). [16]
- Nolan-Flecha, N. (2019), "Next generation diversity and inclusion policies in the public service: Ensuring public services reflect the societies they serve", *OECD Working Papers on Public Governance*, No. 34, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/51691451-en>. [54]
- Nous Group (n.d.), *Engagement with 2,000 young people shapes \$40m investment by NSW Office for Regional Youth*, <https://nousgroup.com/case-studies/engagement-shapes-investment-by-nsw-office-for-regional-youth/> (accessed on 6 February 2024). [49]
- OCDE (2024), *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024: Instauration la confiance dans un contexte complexe*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/80ddd09b-fr>. [8]
- OCDE (2024), *Panorama de la société*, https://www.oecd-ilibrary.org/fr/social-issues-migration-health/panorama-de-la-societe-2024_7d7dbabc-fr (accessed on 29 July 2024). [9]
- OCDE (2023), *Panorama des administrations publiques 2023*, https://www.oecd.org/fr/publications/panorama-des-administrations-publiques-2023_b4d0a9ed-fr.html (accessed on 11 March 2024). [4]
- OCDE (2022), *Déclaration sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0484> (accessed on 2023). [2]
- OCDE (2022), *Instaurer la confiance pour renforcer la démocratie: Principales conclusions de l'enquête 2021 de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f6a31728-fr>. [3]
- OCDE (2022), *Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0474>. [1]
- OCDE (2021), *Panorama des administrations publiques 2021*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9556b25a-fr>. [53]
- OCDE (2021), "Profil d'âge du personnel de l'administration centrale", in *Panorama des administrations publiques 2021*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/803f3081-fr>. [55]
- OCDE (2020), *Comment va la vie ? 2020: Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ab72c502-fr>. [74]
- OCDE (2020), *Governance for Youth, Trust and Intergenerational Justice: Fit for All Generations?*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c3e5cb8a-en>. [28]
- OCDE (2020), *Governance for Youth, Trust, and Intergenerational Justice: Fit for all generations? - Highlights*, Éditions OCDE, <https://web.archive.oecd.org/2020-10-21/567528-fit-for-generations-global-youth-report-highlights.pdf>. [34]
- OCDE (2020), *La gouvernance au service des jeunes, de la confiance et de la justice intergénérationnelle : Des politiques adaptées à toutes les générations ?*, Éditions OCDE, https://www.oecd.org/fr/publications/la-gouvernance-au-service-des-jeunes-de-la-confiance-et-de-la-justice-intergenerationnelle_57092ccc-fr.html. [7]

- OCDE (2020), "Les jeunes et le COVID-19 : Réponses, relance et résilience", *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/b626230b-fr>. [71]
- OCDE (2017), *Panorama des administrations publiques*. [58]
- OCDE (2017), *Recommandation du Conseil sur le Gouvernement Ouvert*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0438>. [31]
- OCDE (2017), *Trust and Public Policy : How Better Governance Can Help Rebuild Public Trust*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264268920-en>. [6]
- OCDE (2016), *2016 Survey on Strategic Human Resources Management in Central/Federal Governments of OECD Countries*, <https://www.oecd.org/gov/survey-on-strategic-human-resources-management-2016.pdf>. [57]
- OCDE (2015), *Managing a diverse public administration and effectively responding to the needs of a more diverse workforce: 2015 EUPAN Survey*, https://www.eupan.eu/wp-content/uploads/2019/02/2015_2_LU_Managing_a_Diverse_Public_Administration_and_Effectively_Responding_to_the_Needs_of_a_more_Diverse_Workforce.pdf. [59]
- OCDE et OECD KOREA Policy Centre (2023), *Participation rates of first-time voters*, https://oecd-korea.org/resource/download/2023/CO_4_2_Participation_first_time_voters_2023.pdf (accessed on 11 March 2024). [29]
- OECD (2020), *The Irish Government Economic and Evaluation Service: Using Evidence-Informed Policy Making to Improve Performance*, OECD Public Governance Reviews, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/cdda3cb0-en>. [60]
- Parlamento Dos Jovens (2024), *Parlamento dos Jovens*, <https://jovens.parlamento.pt/Paginas/default.aspx> (accessed on 17 January 2024). [18]
- Parlement européen (2023), *Voting age for European elections*, [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2023/749767/EPRS_ATA\(2023\)749767_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2023/749767/EPRS_ATA(2023)749767_EN.pdf) (accessed on 11 March 2024). [25]
- PNUD (2023), *Aiming Higher Elevating Meaningful Youth Engagement For Climate Action*, <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/2022-05/UNDP-Elevating-Meaningful-Youth-Engagement-for-Climate-Action-2.pdf> (accessed on 3 August 2023). [43]
- Portail européen de la jeunesse (n.d.), *Corps européen de solidarité*, https://youth.europa.eu/solidarity/young-people/volunteering_fr (accessed on 29 July 2024). [79]
- Premier ministre du Canada (2018), *Le premier ministre lance Service jeunesse Canada*, <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiques/2018/01/16/premier-ministre-lance-service-jeunesse-canada> (accessed on 25 July 2023). [83]
- Public Jobs (2023), *Graduate Policy Analyst/Economist*, <https://www.publicjobs.ie/en/information-hub/latest-news-and-events/770-graduate-policy-analyst-economist> (accessed on 3 August 2023). [61]
- République Française (s.d.), *Choisir le service public*, <https://choisirleservicepublic.gouv.fr/> (accessed on 22 January 2024). [64]

- Res Publica (2023), *Notre avenir énergétique se décide maintenant : Concertation nationale sur le mix énergétique, Synthèse des travaux*, https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/sites/default/files/2023-02/2023%2001%2019-22%20Synth%C3%A8se%20Forum%20des%20Jeunesses_Concertation%20Mix%20%C3%A9nerg%C3%A9tique.pdf. [42]
- Service Civique (2024), *Service Civique*, <https://www.service-civique.gouv.fr/> (accessed on 2023 July 25). [85]
- Stjórnarráð Íslands (2022), *Framtíðin: Stefna um tómstunda- og félagsstarf barna og ungmenna*, <https://www.stjornarradid.is/efst-a-baugi/frettir/stok-frett/2022/03/31/Framtidin-Stefna-um-tomstunda-og-felagsstarf-barna-og-ungmenna/> (accessed on 14 February 2024). [86]
- Stjórnarráð Íslands (2022), *Stefna um tómstunda- og félagsstarf barna og ungmenna til 2030*, [https://www.stjornarradid.is/library/03-Verkefni/Menntamal/Skyrslur/aeskulydsstefna-mars-2022%20-%20Copy%20\(1\).pdf](https://www.stjornarradid.is/library/03-Verkefni/Menntamal/Skyrslur/aeskulydsstefna-mars-2022%20-%20Copy%20(1).pdf) (accessed on 14 February 2024). [87]
- UNECE (2020), *Youth Climate Council (Denmark): SDG Acceleration Action*, <https://www.youtube.com/watch?v=Ntl7WFBmyJQ> (accessed on 19 June 2023). [44]
- Union interparlementaire (2024), *Âge minimum d'éligibilité pour les députés*, https://data.ipu.org/fr/compare/?chart=map&field=min_age_member_parl®ion=0&structure=any_lower_chamber&year_to (accessed on 29 July 2024). [12]
- Union interparlementaire (2024), *Âge minimum pour voter aux élections parlementaires*, https://data.ipu.org/fr/compare/?chart=map&field=min_age_vote_elect®ion=0&structure=any_lower_chamber&year_to (accessed on 29 July 2024). [11]
- Union interparlementaire (2024), *Pourcentage de parlementaires âgés de 40 ans ou moins*, https://data.ipu.org/fr/compare/?chart=map&field=total_younger_40_percentage®ion=0&structure=any_lower_chamber&year_to (accessed on 29 July 2024). [10]
- Union interparlementaire (2023), *La représentation des jeunes dans les parlements nationaux : 2023*, <https://www.ipu.org/resources/publications/reports/2023-10/youth-participation-in-national-parliaments-2023> (accessed on 11 March 2024). [27]
- United Nations (n.d.), *Youth Climate Council*, <https://sdgs.un.org/partnerships/youth-climate-council>. [45]
- Wagner, J. (2012), *Voting at 16: Turnout and the quality of vote choice*, <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4020373/> (accessed on 11 March 2024). [30]

Notes

¹ LGBTI+ désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées, queer, ainsi que d'autres identités.

² LGBTIQ+ désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées, queer, ainsi que d'autres identités.

³ La gén-Y ou génération Y est généralement définie comme incluant les personnes nées entre 1981 et 1996.

⁴ La gén-Z ou génération Z est généralement définie comme incluant les personnes nées entre 1997 et 2012.

⁵ LGBTQ+ désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles, queer, ainsi que d'autres identités.

⁶ LGBTQ désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles et queer.

5

Pilier VI – Capacités administratives et techniques pour lutter contre la discrimination fondée sur l'âge

Le Conseil de l'OCDE recommande que les Adhérents à la Recommandation sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]) renforcent leurs capacités administratives et techniques afin de fournir des services adaptés aux besoins des jeunes et luttent contre les inégalités liées à l'âge au moyen d'une collaboration étroite à tous les niveaux de l'administration.

Recommandation VI.1

Améliorer la collecte, l'utilisation et le partage de données et d'éléments probants ventilés selon l'âge, le sexe et toutes les autres caractéristiques pertinentes pour suivre l'évolution des inégalités chez les jeunes issus d'horizons divers mais aussi entre différentes tranches d'âge, et éclairer la prise de décision.

Pertinence

Les jeunes forment un groupe hétérogène, aux caractéristiques diverses pouvant varier selon le contexte national, notamment la situation socioéconomique et la zone géographique, l'âge, le genre, l'origine raciale et l'appartenance ethnique, la qualité d'autochtone/d'immigré, de personne avec ou sans handicap, ainsi que toute autre identité à laquelle les jeunes s'associent, et leur intersectionnalité (OCDE, 2022^[1]). Le fait de ne pas reconnaître les expériences et les besoins uniques des jeunes dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des services peut perpétuer les inégalités existantes au sein des générations et entre les générations. Grâce au recueil de données ventilées, les gouvernements peuvent déterminer et tenir compte des conséquences différenciées des politiques publiques, des programmes et des services sur les différentes tranches d'âge présentant des caractéristiques diverses. Les données ventilées par âge permettent aux décideurs politiques de répertorier et de comprendre les problématiques uniques auxquelles sont confrontées les diverses populations de jeunes, ce qui leur permet de mettre au point des interventions ciblées et de promouvoir l'égalité des chances. Elles aident en outre les décideurs politiques à examiner et à comprendre les disparités qui existent entre les différentes générations et les différentes tranches d'âge. Les données filtrées selon l'âge représentent un outil puissant pour comprendre les problématiques particulières auxquelles sont confrontés les jeunes et les diverses cohortes d'âge, personnaliser les interventions, mesurer les progrès réalisés, promouvoir l'inclusion et encourager l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Cependant, les données tirées des enquêtes de l'OCDE sur la gouvernance de la jeunesse indiquent que si 88 % des entités chargées de la jeunesse dans les pays de l'OCDE déclarent collecter des données pour éclairer l'élaboration de leur stratégie nationale pour la jeunesse, seule la moitié environ (53 %) de ces entités déclarent collecter des données filtrées selon l'âge (OCDE, 2020^[2]). De plus, la collecte et

l'utilisation systématiques de données filtrées selon l'âge varient considérablement d'un domaine politique à l'autre. Le manque de données probantes est plus prononcé dans certains domaines, notamment l'inclusion sociale des groupes vulnérables (45 % des entités interrogées chargées de la jeunesse ont déclaré rencontrer des difficultés dans ce domaine), la participation des jeunes à la vie publique (42 %), la prévention des conflits (36 %) et les droits des jeunes (36 %), bien que des lacunes soient également observées dans les domaines de la santé (19 %), de l'emploi (13 %) et de l'éducation (13 %) (OCDE, 2020^[2]). En conséquence, les besoins spécifiques des jeunes pourraient ne pas être évalués ou pris en considération de manière adéquate dans l'élaboration des politiques, la fourniture de services et l'allocation des budgets publics, ce qui risquerait d'aggraver les inégalités entre les tranches d'âge.

Pour mettre en place des politiques et des services adaptés aux jeunes qui ne laissent personne de côté, il convient d'investir davantage dans des données de qualité filtrées selon l'âge. Pour combler les lacunes en matière de données, les décideurs politiques doivent acquérir les compétences et les capacités nécessaires pour garantir la disponibilité et l'accessibilité des données filtrées selon l'âge, en collaboration avec les agences statistiques, les ministères compétents et les acteurs non gouvernementaux. L'utilisation de données filtrées par âge à tous les stades du cycle politique, y compris aux stades de la recherche, de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi/de l'évaluation des politiques, donne lieu à une conception ciblée des politiques, une attribution efficace des ressources et une évaluation continue pour de meilleurs résultats politiques.

Encadré 5.1. La parole aux jeunes

« Nous devons recueillir des données sociodémographiques sur différents groupes d'âge afin de mieux comprendre les besoins et les expériences des jeunes issus de différents groupes. Ce serait formidable si nous pouvions améliorer la collecte et l'utilisation des données intersectionnelles. »

Les jeunes mentionnent la collecte et l'utilisation de données et d'informations désagrégés (y compris par des moyens numériques) comme essentielles pour lutter contre les inégalités fondées sur l'âge, tout en reconnaissant la nécessité pour les gouvernements d'assurer une utilisation sûre et responsable des données. Ils insistent sur la nécessité de désagréger les données et les informations selon l'âge ainsi que selon toutes les autres caractéristiques pertinentes dans une optique intersectorielle, de manière à ce que les politiques répondent efficacement aux besoins diversifiés des jeunes.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Définir des procédures précises pour recueillir et partager des données filtrées selon l'âge, améliorer l'interopérabilité des systèmes de données entre les secteurs, tout en assurant la sécurité numérique des données à caractère personnel.
2. Recueillir systématiquement des données et des indicateurs filtrés selon l'âge dans tous les domaines d'action et de service, en coordination avec les offices nationaux de statistique et les ministères opérationnels et, le cas échéant, avec les universités et d'autres instituts de recherche.
3. Utiliser systématiquement des données filtrées par âge pour cibler, élaborer et évaluer les lois, stratégies et programmes et suivre leur mise en œuvre.
4. Doter les décideurs des compétences, ressources et capacités nécessaires pour assurer la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation de données filtrées par âge.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Collecte continue et systématique de données filtrées selon l'âge par l'entité gouvernementale chargée de la jeunesse, les ministères compétents et l'autorité statistique indépendante (OCDE, 2020^[3])
- Stratégie nationale pour la jeunesse définissant des objectifs mesurables (OCDE, 2020^[3])
- Stratégie nationale pour la jeunesse définissant des indicateurs de performance clés selon les objectifs (OCDE, 2020^[3])
- Mettre en place des mécanismes particuliers pour garantir la qualité des données recueillies (OCDE, 2020^[3])
- Entité gouvernementale chargée de la jeunesse de rédiger régulièrement des rapports sur l'état d'avancement (OCDE, 2020^[3])
- Entité gouvernementale chargée de la jeunesse d'éclairer le processus décisionnel avec les preuves tirées des efforts de suivi et d'évaluation (OCDE, 2020^[3])
- Entité gouvernementale chargée de la jeunesse de mettre régulièrement les évaluations à disposition du public (OCDE, 2020^[3])

Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) – Canada

Contexte

Au Canada, d'après le revenu et les salaires médians des personnes âgées de 25 à 54 ans, l'écart entre les genres s'élève à 28 % en faveur des hommes pour le revenu annuel d'emploi et à 12 % pour les salaires horaires (à temps plein). De plus, les femmes ne représentent que 19 % des membres des conseils d'administration des sociétés cotées en bourse. Pour s'attaquer aux inégalités systémiques, le gouvernement canadien utilise un processus analytique connu sous le nom d'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus). Sa première version, l'ACS, mettait principalement l'accent sur les différences entre les genres ; la version « Plus » a été adoptée en 2011 pour encourager la prise en considération de multiples facteurs, outre le sexe et le genre, qui influent sur les expériences, les perspectives et les résultats. L'ACS Plus est un outil analytique servant à l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives adaptés et inclusifs. Il s'agit d'un processus permettant de comprendre qui est impacté par l'enjeu ou l'occasion abordée par l'initiative ; de déterminer comment l'initiative pourrait être adaptée aux différents besoins des personnes les plus impactées ; de même que d'anticiper et de lever les obstacles empêchant d'accéder à l'initiative ou d'en bénéficier. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre), pour prendre en compte d'autres facteurs tels que l'âge, le handicap, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle. L'ACS Plus entend créer des politiques plus inclusives qui soient davantage au service de tous les membres de la société en prenant en considération les facteurs d'identification qui se recoupent.

Description

Le gouvernement canadien applique l'ACS Plus afin de réduire les inégalités dans diverses initiatives, y compris des politiques, des programmes et des législations. Le processus de l'ACS Plus comprend la collecte de données intersectionnelles et désagrégées, la compréhension du contexte du projet et des questions analytiques pour évaluer si le projet peut avoir des effets directs et indirects, ou des effets négatifs sur des populations diverses. Le fait de garantir une large participation, de prendre en considération les expériences vécues et de se demander « qui manque à l'appel ? » aide les décideurs politiques à recenser les éventuelles questions qui ont de l'importance pour les communautés au cours de l'évaluation. Si l'ACS Plus a davantage d'effet lorsqu'elle est appliquée dans les premières phases d'une

initiative, elle peut néanmoins l'être tout au long du cycle d'élaboration des politiques. Voici quelques questions à se poser pour intégrer l'ACS Plus à ces phases : « Quels types de données quantitatives ou qualitatives filtrées permettraient de comprendre les différentes façons dont les divers groupes vivent cette initiative ? » ; « Est-ce que tout le monde bénéficie d'un accès équitable au programme ou au service ? Si non, quels sont les obstacles à un tel accès ? » ; « Les différents groupes du public cible accèdent-ils à l'information de la même manière ? ». L'application de l'ACS Plus permet une description détaillée et spécifique des effets positifs et négatifs, ainsi que des possibilités d'amélioration et d'atténuation. *Femmes et Égalité des genres Canada* (FEGC) et *l'École de la fonction publique du Canada* offrent aux fonctionnaires et aux représentants fédéraux une formation au processus ACS Plus. En 2020, 54 % des ministères fédéraux ont mis en place une formation obligatoire à l'ACS Plus pour leur personnel. En 2023-24, 93 % des ministères et agences ont utilisé le cours en ligne ACS Plus ou le site web départemental de FEGC pour soutenir l'ACS Plus.

Résultats

Selon le Rapport sur les résultats ministériels 2022-23, Femmes et égalité des genres Canada (Government of Canada, 2024^[4]), si tous les Canadiens bénéficient de l'application de l'ACS Plus, certains groupes en profitent tout particulièrement, notamment les femmes, les jeunes et les personnes à faible revenu. Depuis 2017, le Canada a étendu l'application de l'ACS Plus à son budget fédéral. À titre d'exemple, le cadre des résultats relatifs aux genres, présenté dans le budget de 2018, intègre des objectifs spécifiques en lien avec les jeunes, tels que la réduction des écarts entre les genres s'agissant des compétences en lecture et en calcul parmi les jeunes, y compris parmi les jeunes autochtones. L'ACS Plus a également mis en évidence d'importants résultats dans les différents programmes, politiques et initiatives. Dans le domaine de la santé, l'ACS Plus a révélé qu'au cours de la puberté, les filles sont plus vulnérables aux commotions cérébrales que les garçons, elles présentent des symptômes distincts et leur rétablissement est plus lent. Veillant à ce que les études sur la santé intègrent une perspective intersectionnelle et de genre, l'ACS Plus aide les décideurs politiques à élaborer des politiques de santé plus ciblées. Dans le domaine de la politique climatique, l'ACS Plus a mis en évidence le fait que les femmes vivant dans la pauvreté subissent de manière disproportionnée les effets du changement climatique. Des mesures ciblées ont ainsi été adoptées afin de renforcer leur participation à la conception et à la mise en œuvre des initiatives fédérales en matière de climat.

Lectures complémentaires

Département des finances du Canada (2024^[5]), Statement and Impacts Report on Gender, Diversity, and Inclusion; Gouvernement du Canada (2021^[6]), Guidance: Gender-based Analysis Plus in Impact Assessment - Canada; Gouvernement du Canada (2022^[7]), Gender-based analysis plus: 2021-22 Departmental Results Report, Women and Gender Equality Canada; Gouvernement du Canada (2023^[8]), Gender-based Analysis Plus implementation survey results 2018-2019; Gouvernement du Canada (2024^[9]), Feminist International Assistance Gender Equality - Toolkit for Projects; OECD (2019^[10]), Gender Equality in Canada Mainstreaming, Governance and Budgeting; OCDE (2024^[11]), Gender wage gap; OCDE (n.d.^[12]), Gender-based Analysis Plus; Bureau du vérificateur général du Canada (2022^[13]), Report 3 -Follow-up on Gender-Based Analysis Plus; Statistics Canada (2023^[14]), Representation of women on boards of directors and in officer positions, 2020.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.1, IV.3 et IV.5 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Enquête LUPP sur la jeunesse (suivi local de la politique de jeunesse) – Suède

Contexte

L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes doit reposer sur des données de qualité, de façon à pouvoir répertorier les priorités, cibler les solutions et en contrôler l'impact. Les données relatives aux résultats des jeunes devraient être détaillées et disponibles à tous les niveaux du gouvernement, y compris aux gouvernements régionaux et municipaux qui assument souvent des responsabilités importantes en matière d'éducation, de logement et de protection sociale, ainsi que de culture, de sport et de loisirs. Pour renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, les municipalités suédoises se sont regroupées pour créer l'outil d'enquête LUPP (suivi local de la politique de jeunesse), désormais géré par l'Agence suédoise pour la jeunesse et la société civile et administré au niveau local.

Description

L'outil LUPP a été lancé en 2003 en consultation avec les administrations locales. Il s'est depuis répandu dans toute la Suède, devenant un outil essentiel d'élaboration des politiques pour l'Agence suédoise pour la jeunesse et la société civile du gouvernement central ainsi que pour les gouvernements infranationaux. L'enquête fournit aux décideurs politiques des perspectives sur les expériences vécues des jeunes afin d'informer la conception et la prestation des services publics axés sur la jeunesse. Les questions de l'enquête portent sur de nombreux sujets, notamment les conditions locales d'une bonne qualité de vie, les possibilités pour les jeunes d'influer sur ces conditions, leur sentiment de sécurité, le stress, les réflexions sur l'avenir et d'autres aspects tels que les loisirs, l'école, la santé et l'éducation. Depuis sa création, plus de 175 des 290 municipalités suédoises (couvrant plus de 60 % de la population suédoise) ont réalisé cette enquête. Elle s'adresse principalement à deux tranches d'âge : les lycées du deuxième cycle (âgés de 17 et 18 ans environ) et les lycéens du premier cycle (âgés de 14 et 15 ans environ). Les municipalités réalisent généralement l'enquête tous les 2 ou 3 ans pour suivre les progrès accomplis. Les données sont analysées par des chercheurs universitaires et des décideurs politiques qui les utilisent dans le cadre de leurs politiques. Par exemple, plusieurs municipalités collaborent directement avec les écoles pour présenter les résultats de l'enquête, exposant comment ils servent de base à l'élaboration des politiques locales du *Programme de développement durable à l'horizon 2030* et demandant aux élèves de donner leur avis. D'autres municipalités ont utilisé les résultats pour s'attaquer aux problèmes mis en lumière par l'enquête, tels que le sentiment de sécurité et le stress. Des groupes de travail ont ainsi été créés pour trouver des solutions avec les écoles, les autorités locales et la société civile. Tout en protégeant la vie privée des jeunes ayant participé à l'enquête, l'Agence héberge également un portail numérique (*Lupportalen*) depuis lequel les chercheurs et les décideurs politiques peuvent accéder aux données et procéder à des analyses comparatives au sein des régions et des municipalités et entre ces dernières. À l'échelle nationale, le suivi et l'évaluation de la politique en faveur de la jeunesse reposent sur des indicateurs couvrant de multiples dimensions. Le portail web *ungidag.se* présente des statistiques officielles actualisées sur la situation des jeunes. Ces statistiques proviennent de l'institut Statistics Sweden, des agences gouvernementales et de la Confédération suédoise des sports (*Riksidrottsförbundet*), et reposent sur 60 indicateurs couvrant l'éducation et l'apprentissage, la santé physique et mentale, la vulnérabilité économique et sociale, l'influence et la représentation, le travail et le logement, la culture et les loisirs. Ces données sont utilisées pour évaluer la politique de jeunesse mise en œuvre et pour mettre à jour les propositions et missions politiques des agences gouvernementales ou pour en formuler de nouvelles. La combinaison de l'image ascendante fournie par l'enquête LUPP et de l'aperçu complet fourni par *ungidag.se* permet aux décideurs politiques de disposer d'une base concrète pour la politique en faveur de la jeunesse qui peut être à la fois ciblée dans l'espace et de portée nationale.

Résultats

Un examen indépendant du programme pour la période 2015-18 a été publié en 2019. La grande majorité des municipalités et des régions interrogées ont utilisé l'outil, 81 % d'entre elles pour effectuer des comparaisons dans le temps et 70 % indiquant qu'il avait directement entraîné des changements dans la manière dont la politique en faveur de la jeunesse est menée au niveau local. L'enquête a également fait l'objet d'une large diffusion au sein des communautés, l'évaluation montrant qu'une grande proportion des municipalités/régions ont partagé les résultats avec les hommes politiques (92 %), les administrations (81 %), les enseignants (78 %), les jeunes (75 %) et les associations (17 %). Elle a en outre permis d'aborder la politique en faveur de la jeunesse dans un esprit de collaboration, 64 % des municipalités/régions faisant remonter que l'outil LUPP avait conduit à une collaboration intersectorielle pour traiter les questions impliquant la jeunesse dans leur région.

Lectures complémentaires

Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfragor (2019^[15]), LUPP Follow-up 2015-2018; Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfragor (n.d.^[16]), Ungdomsenkäten LUPP.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.1, IV.3 et IV.5 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Enquête nationale sur la jeunesse – Costa Rica

Contexte

Les enquêtes nationales sur la jeunesse constituent des outils importants pour mettre en lumière la situation des jeunes et fournir des éléments d'information aux décideurs politiques. Au Costa Rica, le Conseil national de la politique publique en faveur de la jeunesse (CPJ), un organe décentralisé rattaché au ministère de la Culture et de la Jeunesse, est chargé de promouvoir les études sur les jeunes, comme le prévoit l'article 12 de la loi 8 261. Dans le cadre de son mandat, le CPJ a mené des enquêtes nationales sur la jeunesse en 2007, 2013 et 2018. Ces enquêtes visent à analyser les points de vue des jeunes sur l'exercice de leurs droits et à fournir des éléments d'information qui permettront d'orienter les politiques à destination des jeunes âgés de 15 à 35 ans.

Description

La conception, le travail sur le terrain et l'analyse des données de l'enquête nationale sur la jeunesse de 2018 ont été réalisés par l'École de statistique de l'Université du Costa Rica en coopération avec le Conseil de la jeunesse. La taille de l'échantillon pour chaque enquête nationale sur la jeunesse est d'environ 6 500 foyers dans tout le pays. Le questionnaire comprend une centaine de questions, dont un maximum de 5 % de questions ouvertes. Un essai pilote est mené dans le cadre de 50 entretiens afin d'évaluer et de réviser le questionnaire. L'enquête rassemble des données sur les jeunes concernant l'éducation, le travail, la violence, la santé mentale, la santé sexuelle et reproductive, la participation, la connaissance des institutions, le respect des droits, etc. Les données sont filtrées par âge et par sexe, au niveau national et par région MIDEPLAN¹. Les résultats de l'enquête fournissent aux décideurs politiques, aux universitaires et aux autorités concernées le contexte scientifique nécessaire à l'élaboration et à l'amélioration des politiques en faveur des jeunes.

Résultats

Les résultats des enquêtes nationales sur la jeunesse ont servi de base à différentes politiques nationales sur les jeunes dans différents domaines d'action. Le diagnostic de la situation des jeunes présenté dans

les résultats de l'enquête de 2018 a guidé la politique publique de la jeunesse 2020-24. Il ressort des enquêtes nationales sur la jeunesse de 2013 et 2017 que plus de 55 % des jeunes estiment ne pas avoir suffisamment accès à des installations sportives fermées. L'enquête a également révélé une disparité entre les sexes en ce qui concerne l'accès au sport, les jeunes femmes déclarant avoir accès à une heure de sport par semaine, contre 1 heure et 55 minutes pour les hommes. Pour améliorer l'accès des jeunes au sport, le Costa Rica a élaboré la politique nationale sur le sport, les loisirs et l'activité physique 2020-30. Les résultats des enquêtes de 2007 et 2018 sur la santé sexuelle et reproductive des jeunes ont servi de base pour l'élaboration de la deuxième partie de la politique nationale sur la sexualité 2010-21 et du plan stratégique national pour la santé des adolescents 2021-30. Il ressort de l'enquête de 2007 que, parmi un échantillon national d'adolescents âgés de 15 à 17 ans, les premières expériences sexuelles étaient souvent vécues entre 10 et 13 ans. Cette tendance était plus prononcée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Par conséquent, les abus sexuels figurent en majeure partie parmi les priorités du gouvernement, ce qui a conduit à l'élaboration du plan d'action - Conseil interinstitutionnel pour la prise en charge des mères adolescentes 2012-16.

Lectures complémentaires

Ministère de la Culture et de la Jeunesse (2007^[17]), Primera Encuesta Nacional de Juventud 2007; Ministère de la Culture et de la Jeunesse (2013^[18]), Segunda Encuesta Nacional de Juventud 2013; Ministère de la Culture et de la Jeunesse (2018^[19]), Tercera Encuesta Nacional de Juventud 2018; Ministère de la Santé (2011^[20]), Policitica Nacional de Sexualidad 2010-2021 II Parte; Ministère de la Santé (2012^[21]), Plan de Acción Consejo Interinstitucional de Atención Madre Adolescente 2012-2016; Ministère de la Santé (2021^[22]), Plan Estratégico Nacional de Salud de las Personas Adolescentes.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.1, III.3 et IV.5 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[11]).

Recommandation VI.2

Promouvoir une approche intégrée de l'élaboration des politiques et de la prestation de services en direction des jeunes, et encourager des retombées de l'action publique qui répondent aux besoins des jeunes dans tous les secteurs concernés.

Pertinence

Les besoins des jeunes sont interdépendants ; ils concernent tous les domaines d'action et des services, y compris, sans toutefois s'y limiter, l'éducation, l'emploi, la santé, le logement, la justice et l'environnement. De nombreuses initiatives tenant compte des besoins des jeunes, qu'il s'agisse de programmes ciblant des groupes spécifiques ou de programmes répondant à des préoccupations nationales, se rejoignent souvent au niveau local, où sont fournis la plupart des services qui influencent les jeunes (Banque mondiale, 2007^[23]). Une approche coordonnée de l'élaboration des politiques permet d'harmoniser les efforts déployés dans les différents domaines d'action, d'éviter la duplication des ressources et d'optimiser l'efficacité des interventions. L'établissement d'un ensemble clairement défini d'objectifs nationaux pour les jeunes et la participation active des principaux ministères et parties prenantes renforcent la responsabilité et améliorent les résultats pour les jeunes.

Les stratégies nationales en faveur de la jeunesse constituent un outil important pour assurer une planification stratégique à l'échelle du gouvernement et permettre une approche coordonnée entre les parties prenantes concernées. En avril 2020, 76 % des pays de l'OCDE avaient mis en place une stratégie nationale ou fédérale pluriannuelle en faveur de la jeunesse (OCDE, 2020^[3]). Les données de l'enquête 2020 de l'OCDE sur la gouvernance au service des jeunes soulignent la nécessité d'investir

dans la qualité des stratégies nationales en faveur de la jeunesse, 20 % d'entre elles seulement étant pleinement participatives, budgétisées, suivies et évaluées (OCDE, 2020^[3]). Toutefois, l'adoption d'une stratégie nationale en faveur de la jeunesse ne suffit pas. Il est nécessaire de définir des mandats institutionnels clairs, de fournir des ressources adéquates et de mettre en place des mécanismes de coordination interinstitutionnelle pour promouvoir des politiques et des services coordonnés qui puissent tenir compte des besoins des jeunes. Des dispositifs de gouvernance efficaces sont également essentiels pour une utilisation optimale des ressources publiques limitées et pour stimuler la croissance économique. À titre d'exemple, l'accès à l'éducation peut influencer de manière significative les futures possibilités d'emploi et les répercussions sur la santé. En outre, les personnes qui connaissent le chômage au cours des premières années suivant la fin des études ont plus de risques de toucher des salaires plus bas, de trouver des possibilités d'emploi limitées et de percevoir des prestations de retraite réduites, ce qui entraîne des coûts économiques considérables pour les sociétés (OCDE, 2020^[24]).

Une approche coordonnée de l'élaboration de la politique de la jeunesse et de la prestation de services est donc essentielle pour supprimer les cloisonnements, fournir des services plus efficaces et obtenir de meilleurs résultats pour les jeunes. La promotion d'une approche coordonnée est un investissement stratégique pour des sociétés prospères et inclusives.

Encadré 5.2. La parole aux jeunes

« Les pouvoirs publics doivent communiquer sur les actions concrètes qu'ils mettent en œuvre pour les jeunes, ainsi que sur leurs résultats et retombées dans les différents domaines qui importent pour ces derniers. »

Les jeunes mettent l'accent sur le rôle des stratégies intégrées pour la jeunesse au travers des différentes politiques. Ils notent également que ces stratégies facilitent une meilleure coordination entre les départements gouvernementaux, rendant les politiques plus réactives aux besoins diversifiés des jeunes. Ils considèrent important d'impliquer les jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces stratégies pour renforcer leur efficacité et leur pertinence.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Élaborer une politique de la jeunesse qui soit fondée sur des données factuelles, transparente, participative, inclusive et intersectorielle et qui repose sur une volonté politique, des ressources adéquates et des mécanismes efficaces de suivi et d'évaluation.
2. Envisager l'élaboration de stratégies pour la jeunesse, au(x) niveau(x) d'administration approprié(s), à savoir national, régional ou local, et s'assurer que ces stratégies dessinent une approche globale et intégrée à même d'améliorer les résultats sociaux et économiques ainsi que la participation à la vie civique et publique.
3. Définir des mandats institutionnels clairs, fournir des ressources adéquates et mettre en place des mécanismes et des incitations efficaces pour favoriser une coordination horizontale et verticale et garantir ainsi la cohérence de la mise en œuvre des politiques et de la prestation des services en direction des jeunes.
4. Offrir aux jeunes des services publics accessibles, adaptés aux personnes en situation de handicap, axés sur l'usager et faciles d'utilisation, notamment par voie numérique, pour qu'ils puissent facilement accéder à des informations et des conseils dans tous les domaines des services publics, y compris les services juridiques et judiciaires.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Existence d'une stratégie nationale en faveur de la jeunesse (OCDE, 2020^[3])
- Mesure dans laquelle la stratégie nationale en faveur de la jeunesse est conforme aux huit principes de bonne gouvernance du cadre d'évaluation de l'OCDE pour les stratégies nationales en faveur de la jeunesse (OCDE, 2020^[3])
- Existence de mécanismes de coordination interministérielle dans le domaine de la politique de la jeunesse (OCDE, 2020^[3])
- Pourcentage de personnes se déclarant satisfaites de la qualité des services administratifs, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[25])
- Pourcentage de personnes déclarant qu'il est probable que les fonctionnaires traitent toutes les personnes de manière égale, indépendamment de leur niveau de revenu, de leur identité de genre, de leur orientation sexuelle, de leur appartenance ethnique ou de leur pays d'origine, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[25])

Stratégies en faveur de la jeunesse – Espagne, Mexique, République slovaque et Union européenne

Contexte

Les questions liées à la jeunesse relèvent de plusieurs portefeuilles. De nombreux membres de l'OCDE, dont l'Espagne, le Mexique, la République slovaque et l'Union européenne ont élaboré des stratégies en faveur de la jeunesse pour faciliter la planification de politiques et l'aménagement de services à l'échelle du gouvernement et répondre aux différents besoins des jeunes.

Description

Au Mexique, le programme national en faveur de la jeunesse 2019-24 (Projuventud) s'aligne sur le plan de développement national et s'articule autour de trois axes clés, ciblant les personnes âgées de 12 à 29 ans. Premièrement, il renforce la collaboration avec les universitaires et les experts dans le but d'améliorer les politiques de la jeunesse. Deuxièmement, il mène des consultations auprès des jeunes par le biais d'appels, d'enquêtes et de débats, dans le but d'intégrer leurs demandes dans la politique nationale de la jeunesse. Les consultations garantissent une participation diversifiée des jeunes, y compris les filles, les adolescents, la population autochtone et la communauté LGBTTTIQ+². Troisièmement, il établit des mécanismes de coopération entre les différents niveaux de l'administration pour tenir compte des besoins des jeunes.

La stratégie en faveur de la jeunesse de la République slovaque pour la période 2021-28 a été élaborée avec un effort de collaboration de représentants de 300 secteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux concernés. Un groupe de travail interministériel pour la politique nationale de la jeunesse au sein du ministère de l'Éducation supervise sa mise en œuvre et son suivi.

En Espagne, la stratégie nationale en faveur de la jeunesse pour la période 2022-30 a été élaborée par l'Institut espagnol de la jeunesse (INJUVE) sur la base de données filtrées par âge, niveau d'éducation, emploi, logement et participation électorale. La stratégie a été conçue avec la participation des ministères, des directions régionales de la jeunesse et des organisations de la société civile, dont le Conseil espagnol de la jeunesse et plus de 40 organisations nationales de jeunesse. Elle met l'accent sur les jeunes femmes, les personnes LGBTIQ³, les jeunes migrants, les Roms et les jeunes en situation de handicap. Des tables rondes annuelles sur le dialogue social réunissent des représentants de la société civile, des conseils de la jeunesse et les ministères concernés pour discuter de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la stratégie.

La Stratégie de l'Union en faveur de la jeunesse (EUYS) pour 2019-27 vise à favoriser la participation des jeunes à la vie civique, démocratique et sociale par le biais de divers instruments et programmes. Notamment, le Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse encourage les échanges entre les décideurs et les jeunes au travers une large gamme d'activités. Le Réseau Jeunesse de la Commission européenne cherche à intégrer les politiques jeunesse et à renforcer la coopération intersectorielle en fournissant aux représentants des Directions générales et des services de la Commission un cadre d'échanges sur les bonnes pratiques et outils liés au travail en faveur des jeunes et avec eux.

Résultats

En Espagne, la stratégie a renforcé la collaboration interministérielle, notamment par le biais de la Commission interministérielle pour la jeunesse. La stratégie sera évaluée en 2024 et 2028 à l'aide d'indicateurs d'impact. Depuis le lancement de la stratégie, le gouvernement a adopté de nouvelles mesures en faveur des jeunes, notamment en ce qui concerne l'accès à un logement adéquat (au moyen d'allocations de logement par exemple) et l'accès à l'emploi (par des mesures ciblées sur les conditions de travail des jeunes). Au Mexique, le système de suivi et d'évaluation de la politique de la jeunesse (SIMEJUV) contrôle les actions et les programmes du gouvernement et évalue leurs effets sur les jeunes. La Commission européenne a réalisé une évaluation intermédiaire de sa Stratégie pour la Jeunesse, soulignant le rôle que celle-ci a joué dans la mise en place d'un cadre de coopération stratégique présentant un bon rapport coût-efficacité, ainsi que l'efficacité du Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse pour mobiliser les jeunes. Parallèlement, l'évaluation identifie des domaines nécessitant des améliorations supplémentaires. Le Réseau Jeunesse de la Commission européenne facilite en outre la prise en compte des questions relatives aux jeunes.

Lectures complémentaires

Commission européenne (2023^[26]), Slovakia National Youth Strategy; Commission européenne (2023^[27]), Spanish National Youth Strategy; Commission européenne (2024^[28]), Report from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions on the Interim Evaluation of the EU Youth Strategy 2019-2027; Conseil de l'Europe (2007^[29]), Youth Policy in the Slovak Republic; Gouvernement du Mexique (n.d.^[30]), Monitoreo y Evaluación de la Política de Juventud; Institut mexicain de la jeunesse (2022^[31]), Programa Nacional de la Juventud 2021-2024 Avance y Resultados 2022; La Moncloa (2022^[32]), The Government of Spain approves the rental voucher for young people up to 35 years old and the State Plan for Access to Housing 2022-2025; Moxon (2023^[33]), Evaluation of participant inclusion levels within the EU Youth Dialogues; Secrétariat de l'Intérieur (2021^[34]), Programa Especial Derivado del Plan Nacional del Desarrollo 2019-2024.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.3, III.1, III.2, IV.1, IV.3, IV.4, IV.5, V.1 et V.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Programme national sur l'animation socio-éducative et la politique de la jeunesse 2020-23 – Finlande

Contexte

En Finlande, le programme national sur l'animation socio-éducative et la politique de la jeunesse (VANUPO) est un programme interministériel qui vise à améliorer les conditions dans lesquelles les jeunes vivent et grandissent en réunissant les acteurs concernés de la politique de la jeunesse. Depuis 2017, et tous les quatre ans, le gouvernement définit ses objectifs en matière de jeunesse ainsi que les mesures pour sensibiliser les jeunes. Le programme présente également les décisions concernant l'animation socio-éducative, y compris les priorités qui déterminent la sélection des centres nationaux d'excellence

dans le secteur de la jeunesse pour la période couverte par le programme, et définit les objectifs nationaux de la Finlande pour les activités européennes et internationales dans ce domaine.

Description

Le programme national sur l'animation socio-éducative et la politique de la jeunesse a été adopté en tant que résolution gouvernementale afin de fournir des lignes directrices pour soutenir les jeunes dans leurs activités et leur travail en vertu de la loi sur la jeunesse (1 285/2016). Le programme s'adresse à tous les jeunes de moins de 29 ans (1.8 million de personnes en Finlande), et plus particulièrement à ceux âgés de 12 à 25 ans. Il vise à lutter contre l'exclusion des jeunes et à renforcer leur participation à l'élaboration des politiques en poursuivant trois objectifs principaux : promouvoir l'égalité des chances pour les jeunes et lutter contre l'exclusion sociale ; doter les jeunes des moyens et des compétences nécessaires pour participer à l'élaboration des politiques et l'influencer ; favoriser la sécurité des jeunes. Afin d'intégrer le point de vue des jeunes dans le processus décisionnel, le programme s'articule autour de trois volets : la coordination des objectifs politiques, la définition d'objectifs pour les activités européennes et internationales, et celle du soutien du gouvernement à l'animation socio-éducative. Pour garantir une mise en œuvre efficace, le programme travaille en coopération avec d'autres programmes et initiatives gouvernementales transversales, notamment le programme pour l'égalité, le programme pour la promotion de la numérisation et le programme de réforme des services à l'enfance et à la famille. Les écoles et les municipalités participent aux côtés des principales parties prenantes, notamment le centre de gouvernement, les ministères nationaux concernés, les agences gouvernementales et les organisations de la société civile.

Résultats

À la fin de chaque mandat gouvernemental, le Conseil national de la jeunesse procède à une évaluation du programme national sur l'animation socio-éducative et la politique de la jeunesse afin de déterminer dans quelle mesure les objectifs ont été réalisés et de proposer des recommandations pour la période suivante. Le programme gouvernemental de la politique de la jeunesse comprend 71 mesures réparties en 15 catégories. L'évaluation la plus récente, qui couvre la période 2020-23, comprenait des entretiens, des enquêtes, des mémorandums et des rapports. Selon les données, trois quarts des mesures ont été réalisées, dont 51 ont été pleinement mises en œuvre et 11 partiellement mises en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre. Les mesures qui ont été menées à bien sont notamment axées sur le sans-abrisme, les conditions de vie, la gestion financière et l'acquisition d'une culture financière chez les jeunes. En outre, les mesures visant à encourager l'inclusion sociale des jeunes, en particulier des migrants, ont été couronnées de succès. Le programme a eu une incidence positive sur l'éducation à la démocratie et aux droits humains, en encourageant la participation des jeunes aux processus démocratiques et aux discussions sur la politique climatique. Il a également renforcé la collaboration interministérielle en identifiant des objectifs en ce sens, en permettant l'échange d'informations et en évitant la duplication des efforts, notamment par la création d'un groupe de travail interministériel. D'après les données, la coopération multidisciplinaire entre les jeunes a été renforcée et le bien-être des jeunes a été promu.

Lectures complémentaires

Ministère finlandais de l'Éducation et de la Culture (2020^[35]), The National youth work and youth policy programme 2020-2023 ; Valtion Nuorisoneuvosto (2023^[36]), Valtakunnallisen Nuorisotyön Ja -Politiikan Ohjelma 2020-2023 Arviointi.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.1, III.1, III.2, III.3, IV.1, IV.2, IV.3, IV.4, IV.5 et VI.1 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Méthodologie pour l'évaluation de la mise en œuvre des politiques de la jeunesse – Lituanie

Contexte

L'Agence lituanienne pour la jeunesse élabore et met en œuvre la stratégie nationale en faveur de la jeunesse et coordonne les politiques et les services destinés aux jeunes dans l'ensemble des ministères et des agences. L'Agence rencontre chaque année les municipalités pour définir les objectifs de la politique de la jeunesse et fixer les critères d'évaluation, en veillant à la cohérence entre la planification des politiques au niveau national et la mise en œuvre au niveau municipal. Des indicateurs spécifiques sont établis en consultation avec chaque administration municipale et son coordinateur de la jeunesse, conformément aux priorités nationales définies par le ministère de la Sécurité sociale et du Travail. L'Agence reçoit des rapports d'activité sur la mise en œuvre de la politique de la jeunesse, qui sont utilisés pour évaluer les résultats des municipalités. L'évaluation est réalisée conformément aux critères définis dans la méthodologie pour l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de la jeunesse. Cette méthodologie est définie conformément à la loi-cadre sur la politique de la jeunesse et vise les jeunes âgés de 14 à 29 ans. Elle vise à optimiser l'efficacité des mesures et programmes mis en œuvre en matière de politique de la jeunesse au niveau local.

Description

L'évaluation repose sur quatre domaines de la politique de la jeunesse : l'animation socio-éducative, le bénévolat, la participation des jeunes et la politique de la jeunesse fondée sur des données probantes. Elle prend en compte toute une série de facteurs, notamment le rôle et les fonctions du coordinateur de la jeunesse définis dans la loi-cadre sur la politique de la jeunesse, la description du poste de coordinateur municipal de la jeunesse et les mesures mises en œuvre dans le domaine de la politique de la jeunesse. Les données recueillies sont analysées en fonction de neuf indicateurs : conditions préalables à la mise en œuvre de la politique, participation des jeunes, soutien aux jeunes, éducation non formelle, formation et conseil pour les jeunes, informations sur la jeunesse, dimension interinstitutionnelle, dimension intersectorielle, intégrité de la politique de la jeunesse, amélioration et innovations de la politique de la jeunesse, et relations et coopération internationales. Ces évaluations sont réalisées en coopération avec les représentants des jeunes et des municipalités. Pour renforcer la politique régionale de la jeunesse, les objectifs recommandés mettent l'accent sur le renforcement des conseils municipaux de la jeunesse. Ces conseils sont composés de représentants délégués par l'administration municipale et/ou le conseil municipal, ainsi que de représentants âgés de 14 à 29 ans désignés par les organisations de jeunesse actives au sein de la municipalité. Ils permettent de mieux cerner les besoins des jeunes, de favoriser l'émergence de nouveaux leaders, d'explorer des méthodes innovantes pour faire participer les jeunes marginalisés à des activités civiques et de promouvoir la solidarité intergénérationnelle. Le suivi est trimestriel et un rapport d'évaluation est élaboré tous les ans. La méthodologie prévoit différents points pour les résultats obtenus en fonction de la taille de la municipalité (nombre d'habitants et de jeunes). Elle contient également des conseils sur la collecte de données dans les municipalités afin d'établir les principaux critères d'évaluation des politiques de la jeunesse.

Résultats

Le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la jeunesse publié par l'Agence de la jeunesse en 2022 montre que 76,2 % des 60 municipalités ont mis en œuvre les recommandations du chapitre II, section 5 de la loi-cadre sur la politique de la jeunesse en Lituanie. Plus de 70 % des objectifs recommandés en matière de politique de la jeunesse ont été mis en œuvre par 42 municipalités en 2022. Seules quatre municipalités ont intégré moins de 50 % des recommandations. Dans le domaine de l'animation socio-éducative, 76 % des tâches ont été mises en œuvre par 38 municipalités. Une augmentation du

budget municipal consacré à l'animation socio-éducative a été observée, de nouveaux postes ont été créés et de nouveaux centres pour les jeunes ont été mis en place. En ce qui concerne la participation, l'autonomisation et la représentation des jeunes, les municipalités ont mis en œuvre 72.2 % des recommandations. 77.4 % des municipalités ont mis en œuvre les recommandations sur le bénévolat, dont 14 municipalités qui les ont toutes mises en œuvre. Les municipalités mènent des actions de sensibilisation sur le bénévolat des jeunes en organisant des événements et en diffusant des informations dans les écoles et par le biais des réseaux sociaux. Une augmentation constante du nombre d'organisations d'accueil agréées et du nombre de jeunes participant au programme a été observée.

Lectures complémentaires

Jaunimo Reikalų Agentūra (2022^[37]), Jaunimo Politikos Įgyvendinimo Apžvalga; Jaunimo Reikalų Agentūra (2022^[38]), Jaunimo Politikos Įgyvendinimas Savivaldybėse; Jaunimo Reikalų Agentūros Direktorius (2023^[39]), Įsakymas Dėl Jaunimo Politikos Įgyvendinimo Vertinimo Metodikos Patvirtinimo.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions IV.3, IV.5 et VI.1 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Recommandation VI.3

Intégrer une dimension intergénérationnelle dans l'élaboration des règles, la budgétisation publique, la passation de marchés publics, la prise de décisions relatives aux infrastructures et à leur mise en œuvre, en tenant compte des dimensions écologiques, économiques et sociales à long terme des mesures prises, afin de garantir l'inclusivité des résultats de l'action publique, pour l'ensemble des groupes d'âge, et d'éviter de compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Pertinence

De nombreuses politiques gouvernementales mises en œuvre aujourd'hui auront une incidence considérable sur les jeunes générations dans les années à venir. Les décisions prises actuellement dans divers domaines d'action, notamment la protection de l'environnement et la gestion des ressources, l'économie, la protection sociale et l'éducation, auront une incidence considérable sur la qualité de vie et les perspectives pour les générations futures. La justice intergénérationnelle fait référence au principe de justice et d'équité entre les générations, garantissant que les actions des générations actuelles ne compromettent pas la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

La notion de justice intergénérationnelle a gagné en importance avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les perspectives intergénérationnelles s'alignent sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et sur les principes de gouvernance efficace au service du développement durable, soulignant l'importance de prendre des mesures administratives conciliant les besoins à court terme de la génération actuelle et les besoins à plus long terme des générations à venir, en favorisant la prospérité et la qualité de vie de tous (Conseil économique et social des Nations Unies, 2018^[40]). L'absence de mécanismes favorisant les considérations à long terme dans l'élaboration des politiques pose des obstacles systémiques à la justice intergénérationnelle. Le phénomène croissant du vieillissement de la population, le changement climatique et les décisions en matière de dépenses publiques nécessitent de trouver un équilibre entre les intérêts des générations actuelles et futures, ainsi qu'entre les citoyens les plus jeunes et les plus âgés.

Selon les données de l'OCDE, dans les pays où les inégalités liées à l'âge sont moindres, les citoyens ont tendance à exprimer des niveaux plus élevés de satisfaction dans la vie en général (OCDE, 2020^[41]). Toutefois, la notion de justice intergénérationnelle est actuellement intégrée de manière fragmentée dans

les structures juridiques, politiques et institutionnelles des pays de l'OCDE. En 2023, aucun pays de l'OCDE n'avait mis en œuvre de stratégie nationale autonome visant à faire progresser la justice intergénérationnelle. De même, certains pays ont exploré des mécanismes innovants et des outils de gestion publique pour intégrer une dimension intergénérationnelle dans les fonctions essentielles du gouvernement, telles que la budgétisation publique, l'élaboration des règles et la participation des parties prenantes. Au moins neuf pays de l'OCDE ont également inscrit les droits des générations futures dans leur Constitution au moyen de dispositions relatives à des questions générales, écologiques ou financières. Les efforts déployés pour lutter contre les inégalités intergénérationnelles nécessitent des mécanismes de coordination et de contrôle solides afin d'éviter la fragmentation de leur mise en œuvre (OCDE, 2020^[2]). Au moins neuf pays de l'OCDE ont mis en place des organismes chargés de contrôler la mise en œuvre des engagements pris par les gouvernements vis-à-vis des générations futures. La collecte systématique de données filtrées par âge, l'utilisation de la prospective stratégique, la création d'institutions de contrôle et la promotion de la représentation de tous les âges dans le processus décisionnel sont essentielles pour promouvoir la justice intergénérationnelle au sein du gouvernement.

Encadré 5.3. La parole aux jeunes

« Nous devons développer la communication intergénérationnelle. »

Les jeunes mettent en avant la définition d'objectifs, de valeurs et de méthodes de travail clairs dès le départ comme des facteurs de réussite pour promouvoir le dialogue intergénérationnel.

Consultations avec les jeunes et les organisations de jeunesse

Politiques et pratiques

1. Sensibiliser les décideurs aux considérations de la justice intergénérationnelle, et les doter des compétences utiles ainsi que des ressources humaines et financières adéquates pour lutter contre les inégalités liées à l'âge.
2. Utiliser systématiquement des outils de gestion publique comme la prospective stratégique et les analyses d'impact de la réglementation pour lutter contre les inégalités entre les différents groupes d'âge et au regard des générations futures.
3. Consolider les mécanismes de supervision et de responsabilité afin de suivre les engagements pris en faveur des jeunes et de la justice intergénérationnelle, et contribuer à l'indépendance juridique, financière et politique de ces mécanismes.

Indicateurs de l'OCDE relatifs aux jeunes

- Pourcentage de personnes se déclarant confiantes que le parlement fédéral/national/congrès trouverait un juste équilibre entre les intérêts des générations actuelles et futures lors du débat sur une nouvelle politique, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[25])
- Pourcentage de personnes déclarant que leur confiance dans le gouvernement fédéral/central/national est principalement influencée par le fait que les politiques gouvernementales concilient les intérêts des générations actuelles et futures, par tranche d'âge (OCDE, 2024^[25])

Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles – Royaume-Uni (Pays de Galles)

Contexte

Pour orienter le secteur public dans l'élaboration de politiques visant à garantir une bonne qualité de vie aux générations actuelles et futures, le Pays de Galles a adopté en 2015 la loi sur le bien-être des générations futures. La loi souligne l'importance d'agir aujourd'hui pour un avenir meilleur et exige des organismes publics du pays de Galles qu'ils réfléchissent à l'impact de leurs décisions sur le long terme. Elle définit également sept objectifs nationaux de bien-être pour le pays de Galles : prospérité, résilience, meilleure santé, plus d'égalité, cohésion des communautés, responsabilité globale, culture dynamique et épanouissement de la langue galloise. La loi prévoit la création d'un poste de Commissaire aux futures générations, chargé de conseiller les organismes publics dans l'application de la loi.

Description

Le Commissaire est le gardien des générations futures. Il conseille les organismes publics, les Commissions du service public et les décideurs politiques afin d'assurer le bien-être des générations actuelles et futures sur les plans social, économique, environnemental et culturel. Le Commissaire promeut les bonnes pratiques auprès des entités publiques pour réaliser les objectifs de bien-être alignés sur les principes du développement durable⁴ et encourage la collaboration entre les parties prenantes. Le Commissaire évalue la manière dont les organismes publics appliquent la loi, publie tous les cinq ans un rapport sur les générations futures et formule des recommandations à l'intention des organismes publics en vue d'une meilleure application de la loi. Quinze Commissions du service public sont chargées d'évaluer le bien-être de la population dans leurs zones respectives, de fixer des objectifs et de préparer un plan de bien-être local avec le Commissaire. 48 organismes publics gallois visés par la loi sont tenus d'appliquer le principe du développement durable et de prendre en considération l'impact à long terme, les mesures préventives, la réflexion intégrée, l'implication des parties prenantes dans leurs actions et la collaboration avec ces dernières. Le Commissaire réalise des études pour déterminer dans quelle mesure la loi sert de base aux processus et décisions en matière de passation de marchés publics. En outre, l'Académie de formation au leadership des générations futures offre aux jeunes la possibilité d'apprendre les compétences de leadership et de les améliorer. Le Commissaire a également mis au point un outil d'évaluation des progrès réalisés au niveau des méthodes de travail, pour aider les organisations à progresser sur la voie du développement durable.

Résultats

La loi sur le bien-être des générations futures et le Commissaire aux générations futures continuent de jouer un rôle important dans la redéfinition de la manière dont le pays de Galles mesure le succès et évalue les progrès à travers le prisme du bien-être. Un « pays de Galles prospère » est désormais défini par son engagement à garantir un travail décent et à favoriser une société à faibles émissions de carbone. La loi et le Commissaire ont encouragé l'intégration des considérations de justice intergénérationnelle dans tous les domaines d'action. À titre d'exemple, les marchés publics sont évalués à l'aide d'outils qui permettent de répondre aux exigences de la loi. Le gouvernement gallois a également abandonné son projet de construction d'une extension d'autoroute autour de Newport pour des raisons liées aux générations futures. Le pays de Galles a adopté un nouveau programme d'études axé sur les objectifs, qui met l'accent sur la formation de citoyens informés sur le plan éthique, y compris sur la conscience climatique et écologique, afin de doter les jeunes apprenants des compétences nécessaires pour un monde zéro émission nette. Le pays de Galles met également en place une stratégie décennale en matière de santé, qui s'articule autour de la loi. En 2023, le pays de Galles a lancé la *Future Generations Policy Toolkit* (la boîte à outils pour l'élaboration de politiques relatives aux générations futures), en partenariat avec

Foundations for Tomorrow, afin de conseiller les décideurs politiques sur les mesures à prendre pour la gouvernance des générations futures. Le Commissaire a également mis au point la *Maturity Matrix* (la matrice de maturité) pour suivre les résultats et mesurer l'impact.

Lectures complémentaires

Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles (2015^[42]), *Well-being of Future Generations (Wales) Act 2015* ; Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles (2020^[43]) *The Future Generations Report 2020* ; Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles (2020^[44]), *The Future Generations Report 2020: At A Glance* ; Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles (2023^[45]) *Future Generations Changemakers 100* ; Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles (2023^[46]), *Future Generations Policy Leader Toolkit - placing future generations at the heart of global policy and practice* ; Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles (2024^[47]), *Impact of the Act* ; Commissaire aux générations futures pour le Pays de Galles (2024^[48]), *Well-being and Future Generations approaches across the world*.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions II.1, III.1, III.2, IV.5 et VI.1 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Évaluer l'impact de la réglementation sur les jeunes – Autriche, Belgique (Flandre), France et Allemagne

Contexte

Les décideurs politiques peuvent s'appuyer sur les études d'impact de la réglementation pour anticiper les impacts potentiels des nouvelles lois, politiques et réglementations sur les jeunes. Ces outils encouragent la collecte de données et d'éléments probants filtrés selon l'âge et peuvent favoriser la coordination et la transparence interministérielles. En 2020, 31 pays de l'OCDE ont déclaré avoir eu recours à des études d'impact de la réglementation pour anticiper l'impact de projets de loi sur certains groupes sociaux. L'Autriche, la France, la Flandre en Belgique et l'Allemagne ont recours à des évaluations d'impact sur les jeunes pour promouvoir une élaboration des politiques tenant davantage compte des besoins des jeunes. En 2024, la Commission européenne s'est engagée à utiliser des évaluations d'impact sur les jeunes dans le cadre de l'élaboration des politiques, notamment en tirant parti des outils existants destinés à améliorer la réglementation, y compris les consultations et les études d'impact. Les collectivités locales commencent également à adopter des outils similaires, comme c'est le cas dans les villes italiennes de Parme et de Bologne.

Description

Les évaluations d'impact sur les jeunes varient considérablement selon plusieurs aspects, tels que leur fondement juridique et leur méthodologie, la répartition des compétences, les éléments qui déclenchent leur utilisation et leur intégration dans le processus d'élaboration des politiques. Depuis 2013, l'évaluation d'impact sur les enfants et les jeunes en Autriche est appliquée à toutes les nouvelles propositions législatives et réglementaires afin d'évaluer leurs conséquences potentielles sur les personnes âgées de 0 à 30 ans. Cette évaluation est intégrée dans le système plus général d'évaluation de l'impact de la réglementation. Depuis 2008, le rapport sur l'enfance et la jeunesse (JoKER) en Flandre (Belgique) est pleinement intégré dans l'analyse d'impact de la réglementation visant à évaluer les effets des nouvelles réglementations sur les personnes âgées de 0 à 25 ans. En France, depuis 2009, la clause d'impact jeunesse impose au ministère chargé de l'élaboration d'une nouvelle législation/réglementation d'évaluer son impact sur les jeunes, la justice intergénérationnelle et la non-discrimination dans l'accès aux droits et aux services publics dans le cadre du processus général des études d'impact de la réglementation. En Allemagne, depuis 2017, le centre de compétence *Youth-Check* (ComYC) est chargé de procéder à

l'évaluation d'impact sur les jeunes. Le ComYC est financé par le ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse. L'outil est appliqué à la législation au stade du projet de loi et après son examen par le cabinet. La méthodologie de l'outil d'évaluation a été élaborée dans le cadre d'un processus participatif avec la société civile, le ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse et l'Institut allemand pour la recherche sur l'administration publique. En janvier 2024, la ville italienne de Parme a adopté une évaluation de l'impact générationnel visant à analyser et à évaluer systématiquement l'impact des politiques, programmes et projets de la municipalité destinés directement ou indirectement aux jeunes. L'introduction de l'évaluation de l'impact générationnel s'est accompagnée de l'adoption de lignes directrices pour sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les domaines d'impact, les indicateurs de réalisation et de résultats, les mesures visant à garantir une approche participative des jeunes et le déroulement général du processus.

Résultats

Les évaluations d'impact sur les jeunes permettent aux décideurs politiques d'élaborer des politiques inclusives et réactives adaptées à l'évolution des besoins des jeunes, tout en promouvant la transparence, en sensibilisant les décideurs politiques et les experts aux préoccupations des jeunes et en facilitant l'engagement des jeunes dans les processus législatifs. En France, le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse présente chaque année au gouvernement un rapport d'activité reprenant ses observations sur l'évaluation des impacts des projets de textes législatifs ou réglementaires sur la jeunesse. Les éléments d'évaluation sont accessibles sur le site internet du gouvernement dédié à la jeunesse (jeunes.gouv.fr) afin de permettre aux jeunes d'accéder facilement à ces fiches d'impact. En Allemagne, une version courte de l'évaluation d'impact sur les jeunes a été créée dans un langage adapté aux jeunes. Entre 2017 et 2021, le ComYC a examiné 543 projets de loi sur des questions relatives à la jeunesse et a publié 126 évaluations d'impact sur les jeunes. Des évaluations d'impact sur les jeunes ont été réalisées concernant des propositions législatives provenant de 11 des 14 ministères fédéraux, ce qui a suscité l'adhésion de toutes les administrations ministérielles. En Autriche, le suivi est assuré par le Bureau fédéral de gestion de la performance et le ministère de tutelle procède à une évaluation ex-post des estimations relatives à l'impact sur les enfants et les jeunes. Un système de soutien et de contrôle de la qualité est actuellement développé afin d'aider les ministères de tutelle à mener les évaluations et à en contrôler les résultats.

Lectures complémentaires

Bundes Jugend Vertretung (n.d.^[49]), Youth Check in Austria ; Bunderskanzleramt (2022^[50]), Impact Assessment for the Young Generations in Austria ; Comune Di Parma (2024^[51]), Deliberazione della Giunta Comunale NGC-16-2024 del 17/01/2024 ; Commission européenne (2023^[52]), Young people's participation in policy making - Austria ; Flanders State of Art (n.d.^[53]), The Flemish youth and children's right policy 2015-2019 ; Kompetenzzentrum Jugend-Check (s.d.^[54]), Youth Check ; Kompetenzzentrum Jugend-Check (2022^[55]), International Conference on Regulatory Impact Assessment for the Young Generation ; Kompetenzzentrum Jugend-Check (2022^[56]), The Youth-Check in Germany ; Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (2016^[57]), Création d'une « clause d'impact jeunesse » ; Öffentlicher Dienst (n.d.^[58]), Berichte zur Wirkungsorientierung ; Öffentlicher Dienst (n.d.^[59]), Wirkungsorientierte Folgenabschätzung ; Secrétariat Général du gouvernement (2016^[60]), L'évaluation de l'impact sur la jeunesse des projets de loi et des textes réglementaires ; Union européenne (2022^[61]), The EU Youth Test.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre des dispositions VI.1 et VI.2 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Rapports intergénérationnels – Australie

Contexte

Il est essentiel de comprendre l'incidence des politiques actuelles sur le présent et l'avenir pour élaborer de meilleures politiques et renforcer celles qui existent déjà. L'économie australienne connaîtra d'importantes transformations au cours des prochaines décennies, sous l'effet de facteurs tels que le vieillissement de la population, la demande accrue de services de soins, l'expansion des technologies numériques et des technologies de l'information, le changement climatique et la transition vers le « zéro émission nette », ainsi que l'augmentation des risques géopolitiques. Pour faire face à ces complexités, le gouvernement australien produit des rapports intergénérationnels. Ces rapports donnent un aperçu des perspectives économiques et de la trajectoire budgétaire du gouvernement pour les 40 prochaines années. Les rapports fournissent des éléments d'information sur la viabilité à long terme des politiques actuelles et sur la manière dont les tendances démographiques, technologiques et autres tendances structurelles peuvent affecter l'économie et permettre aux décideurs politiques de prendre des décisions en connaissance de cause.

Description

L'analyse utilise des données filtrées par âge sur des indicateurs tels que l'accession à la propriété, l'accès à l'éducation, la participation à des formations financées par le gouvernement, la participation au marché du travail, les dépenses médicales et la migration. En s'appuyant sur les éléments présentés dans les rapports, le gouvernement australien entend favoriser une économie plus dynamique, productive et résiliente, améliorer les compétences et les capacités de la main-d'œuvre, tirer parti des possibilités offertes par les initiatives « zéro émission nette » et la numérisation, et investir dans l'économie des soins et de l'assistance.

Résultats

Les rapports intergénérationnels soulignent l'importance de relever les défis budgétaires structurels et d'améliorer l'intégrité et la viabilité du système d'imposition et de transfert. Ensemble, ces mesures contribuent à réduire les futurs niveaux d'endettement et à alléger la charge d'intérêts qui pèse sur les générations futures. Les décideurs politiques utilisent les rapports intergénérationnels dans ce cadre pour fournir des conseils au gouvernement sur la viabilité des politiques, en particulier leur impact sur la charge fiscale qui affecte de manière disproportionnée les jeunes générations. Cette pratique soutient donc l'intégration des considérations de justice intergénérationnelle dans les processus de budgétisation publique.

Lectures complémentaires

Gouvernement australien (2023^[62]), Intergenerational Report 2023 at a glance ; Gouvernement australien (2023^[63]), Intergenerational Report 2023 Australia's future to 2063.

Cette pratique appuie également la mise en œuvre de la disposition VI.1 de la Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes (OCDE, 2022^[1]).

Références

- Banque mondiale (2007), *World Development Report - Youth policy: Doing it and getting it right*, Banque mondiale, <https://documents1.worldbank.org/curated/en/556251468128407787/ch9/additional/359990WDR0complete.pdf>. [23]
- Bunderskanzleramt (2022), *Impact Assessment for the Young Generations in Austria*, https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/files/2022-06-08_soc728_andreas_schneider.pdf (accessed on 29 July 2024). [50]
- Bundes Jugend Vertretung (n.d.), *Youth Checks in Austria*, https://www.eesc.europa.eu/sites/default/files/files/2022-06-08_soc728_eleonora_kleibel.pdf (accessed on 25 July 2023). [49]
- Bureau du vérificateur général du Canada (2022), *Audit de suivi de l'analyse comparative entre les sexes plus*, https://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_202205_03_f_44035.html (accessed on 3 August 2023). [13]
- Commission européenne (2023), *Slovakia National Youth Strategy*, <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki/chapters/slovakia/13-national-youth-strategy> (accessed on 13 February 2024). [26]
- Conseil économique et social des Nations Unies (2018), *Principes de gouvernance efficace au service du développement durable*, https://publicadministration.un.org/portals/1/images/cepa/principles_of_effective_governance_french.pdf. [40]
- Council of Europe (2007), *Youth Policy in the Slovak Republic*, <https://rm.coe.int/1680702404> (accessed on 13 February 2024). [29]
- European Commission (2024), *Report from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions on the Interim Evaluation of the EU Youth Strategy 2019-2027*, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM%3A2024%3A162%3AFIN&qid=1712871010495>. [28]
- European Commission (2023), *Spanish National youth strategy*, <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki/chapters/spain/13-national-youth-strategy> (accessed on 19 September 2023). [27]
- European Commission (2023), *Young people's participation in policy making - Austria*, <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki/chapters/austria/54-young-peoples-participation-in-policy-making> (accessed on 19 June 2023). [52]
- European Union (2022), *The EU Youth Test*, <https://www.eesc.europa.eu/en/our-work/opinions-information-reports/opinions/eu-youth-test> (accessed on 12 February 2024). [61]
- Flanders State of Art (n.d.), *The Flemish youth and children's rights policy plan 2015-2019*, https://www.vlaanderen.be/cjm/sites/default/files/2021-04/JKP_summary_digital%20version.pdf (accessed on 25 July 2023). [53]

- Future Generations Commissioner for Wales (2024), *Impact of the Act*, [47]
<https://www.futuregenerations.wales/impact/impact-of-the-act/> (accessed on 8 August 2024).
- Future Generations Commissioner for Wales (2024), *Well-being and Future Generations approaches across the world*, [48]
<https://www.futuregenerations.wales/global-influence-of-the-act/> (accessed on 19 June 2024).
- Future Generations Commissioner for Wales (2023), *Future Generations Changemaker 100*, [45]
<https://www.futuregenerations.wales/wp-content/uploads/2023/01/FINAL-ENGLISH-Future-Generations-Changemaker-100.pdf> (accessed on 19 June 2023).
- Future Generations Commissioner for Wales (2023), *Future Generations Policy Leader Toolkit – placing future generations at the heart of global policy and practice*, [46]
<https://www.futuregenerations.wales/news/future-generations-policy-leader-toolkit-placing-future-generations-at-the-heart-of-global-policy-and-practice/> (accessed on 8 August 2023).
- Future Generations Commissioner for Wales (2020), *The Future Generations Report 2020*, [43]
<https://www.futuregenerations.wales/wp-content/uploads/2020/05/FGC-Report-English.pdf> (accessed on 19 June 2023).
- Future Generations Commissioner for Wales (2020), *The Future Generations Report 2020: At A Glance*, [44]
<https://www.futuregenerations.wales/wp-content/uploads/2020/07/At-A-Glance-FG-Report.pdf> (accessed on 8 August 2023).
- Future Generations Commissioner for Wales (2015), *Well-being of Future Generations (Wales) Act 2015*, [42]
<https://www.futuregenerations.wales/wp-content/uploads/2017/01/WFGAct-English.pdf> (accessed on 8 August 2023).
- Gouvernement australien (2023), *Intergenerational Report 2023 at a glance*, [62]
<https://treasury.gov.au/sites/default/files/2023-08/p2023-435150-fs.pdf> (accessed on 23 January 2024).
- Gouvernement australien (2023), *Intergenerational Report 2023 Australia's future to 2063*, [63]
<https://treasury.gov.au/sites/default/files/2023-08/p2023-435150.pdf> (accessed on 23 January 2024).
- Gouvernement du Canada (2021), *Document d'orientation : Analyse comparative entre les sexes plus dans le cadre de l'évaluation d'impact*, [6]
<https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/guide-practitioner-evaluation-impact-federale/analyse-comparative-sexes-evaluation.html> (accessed on 3 August 2023).
- Government of Canada (2024), *2022–23 Departmental Results Report: Women and Gender Equality Canada*, [4]
<https://www.canada.ca/en/women-gender-equality/transparency/departamental-results-reports/2022-2023/gender-based-analysis-plus.html>.
- Government of Canada (2024), *Gender-based analysis Plus (GBA Plus)*, [9]
https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/gender_equality_toolkit-trousse_outils_egalite_genres.aspx?lang=eng#tool_4 (accessed on 29 July 2024).
- Government of Canada (2023), *Gender-based Analysis Plus implementation survey results 2018-2019*, [8]
<https://www.canada.ca/en/women-gender-equality/gender-based-analysis-plus/resources/implementation-survey-results.html> (accessed on 3 August 2023).

- Government of Canada (2022), *Gender-based analysis plus: 2021-22 Departmental Results Report, Women and Gender Equality Canada*, <https://www.canada.ca/en/women-gender-equality/transparency/departamental-results-reports/2021-2022/gender-based-analysis-plus.html> (accessed on 3 August 2023). [7]
- Government of Mexico (n.d.), *Monitoreo y Evaluación de la Política de Juventud*, <https://simejuv.imjuventud.gob.mx/> (accessed on 15 December 2023). [30]
- Instituto Mexicano de la Juventud (2022), *Programa Nacional de Juventud 2021-2024 Avance y Resultados 2022*, https://www.gob.mx/cms/uploads/attachment/file/828606/Informe_de_Avance_y_Resultados_PROJUVENTUD_2022_25May_1_.pdf (accessed on 15 December 2023). [31]
- Jaunimo Reikalų Agentūra (2022), *Jaunimo Politikos Įgyvendinimo Apžvalga*, <https://jra.lt/uploads/jaunimo-politikos-igyvendinimo-apzvalga-2022.pdf> (accessed on 19 September 2023). [37]
- Jaunimo reikalų agentūra (2022), *Jaunimo politikos įgyvendinimas savivaldybėse*, <https://jra.lt/dirbantiems/suzinok-daugiau/jaunimo-politika/jaunimo-politika-savivaldybese/jaunimo-politikos-igyvendinimas-savivaldybese> (accessed on 19 September 2023). [38]
- Jaunimo Reikalų Agentūros Direktorius (2023), *Įsakymas Dėl Jaunimo Politikos Įgyvendinimo Vertinimo Metodikos Patvirtinimo*, https://jra.lt/uploads/jp-vertinimo-metodika-v2023_pasirasyta.pdf (accessed on 19 September 2023). [39]
- Kompetenzzentrum Jugend-Check (2022), *International Conference on Regulatory Impact Assessment for the Young Generation*, https://dopus.uni-speyer.de/frontdoor/deliver/index/docId/5931/file/Documentation_International_Conference.pdf (accessed on 19 June 2023). [55]
- Kompetenzzentrum Jugend-Check (2022), *The Youth-Check Germany*, https://dopus.uni-speyer.de/frontdoor/deliver/index/docId/5930/file/RIA_in_Germany_April22.pdf (accessed on 19 June 2023). [56]
- Kompetenzzentrum Jugend-Check (s.d.), *The Youth-Check*, <https://jugend-check.de/englisch/> (accessed on 25 July 2023). [54]
- la Moncloa (2022), *The Government of Spain approves the rental voucher for young people up to 35 years old and the State Plan for Access to Housing 2022-2025*, https://www.lamoncloa.gob.es/lang/en/gobierno/councilministers/Paginas/2022/20220118_council.uncil.aspx (accessed on 19 September 2023). [32]
- Ministère de la Santé (2021), *National Strategic Plan for the Health of Adolescents 2021-2030*, <https://www.ministeriodesalud.go.cr/index.php/biblioteca-de-archivos-left/documentos-ministerio-de-salud/ministerio-de-salud/planes-y-politicas-institucionales/planes-estrategicos-institucionales/5386-plan-estrategico-nacional-de-salud-de-las-personas-ado> (accessed on 30 January 2024). [22]

- Ministère de la Santé (2012), *Action Plan - Interinstitutional Council for Adolescent Mother Care 2012-2016*, <https://www.ministeriodesalud.go.cr/index.php/biblioteca-de-archivos-left/documentos-ministerio-de-salud/ministerio-de-salud/planes-y-politicas-institucionales/planes-institucionales/5072-plan-de-accion-atencion-madre-adolescente/file> (accessed on 30 January 2024). [21]
- Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (2016), , <https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/ra/%20Le%20communiqu%C3%A9%20du%20minist%C3%A8re%20de%20la%20Jeunesse.%20.pdf> (accessed on 29 July 2024). [57]
- Ministère des Finances Canada (2024), *Énoncé et rapport sur les répercussions sur le genre, la diversité et l'inclusion - Budget de 2024*, <https://budget.canada.ca/2024/report-rapport/gdql-egdqv-1-fr.html> (accessed on 27 June 2024). [5]
- Ministère finlandais de l'Éducation et de la Culture (2020), *The National youth work and youth policy programme 2020-2023*, https://julkaisut.valtioneuvosto.fi/bitstream/handle/10024/162381/OKM_2020_4.pdf?sequence=1&isAllowed=y (accessed on 8 August 2023). [35]
- Ministerio de Salud (2011), *Policítica Nacional de Sexualidad 2010-2021 II Parte*, <https://www.ministeriodesalud.go.cr/index.php/biblioteca-de-archivos-left/documentos-ministerio-de-salud/ministerio-de-salud/planes-y-politicas-institucionales/planes-institucionales/708-politica-nacional-de-sexualidad-2010-2021-parte-ii/file> (accessed on 30 January 2024). [20]
- Moxon, D. (2023), *Evaluation of participant inclusion levels within the EU Youth Dialogue*, Youth Partnership, <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/47261884/EUYD+Inclusion+paper+-+full+report.pdf/d8de4ec9-2ce2-121e-3685-db7c0c6e0e99?t=1679063440763>. [33]
- Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfrågor (2019), *LUPP Follow-Up 2015-2018: Better local youth policy through LUPP*, https://www.mucof.se/sites/default/files/2022/01/luppfoljning_2015-2018_EN_web.pdf (accessed on 29 July 2024). [15]
- Myndigheten för ungdomsoch civilsamhällesfrågor (n.d.), *Ungdomsenkäten LUPP*, <https://www.mucof.se/uppdrag/ungdomsenkaten-lupp> (accessed on 14 February 2024). [16]
- National Council for Public Policy on Young People (2018), *Tercera Encuesta Nacional de Juventud 2018*, <https://cpj.go.cr/tercera-encuesta-nacional-de-juventudes-2018/> (accessed on 30 January 2024). [19]
- National Council for Public Policy on Young People (2013), *Segunda Encuesta Nacional de Juventud 2013*, <https://cpj.go.cr/segunda-encuesta-nacional-de-juventudes-2013/> (accessed on 30 January 2024). [18]
- National Council for Public Policy on Young People (2007), *Primera Encuesta Nacional de Juventud 2007*, <https://cpj.go.cr/primera-encuesta-nacional-de-juventudes-2007/> (accessed on 30 January 2024). [17]
- OCDE (2024), *Écart de revenus entre les hommes et les femmes* (indicator), <https://doi.org/10.1787/b64d7a8e-fr> (accessed on 15 November 2024). [11]

- OCDE (2024), *Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024: Instaurer la confiance dans un contexte complexe*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/80ddd09b-fr>. [25]
- OCDE (2022), *Recommandation du Conseil sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0474>. [1]
- OCDE (2020), *Comment va la vie ? 2020: Mesurer le bien-être*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ab72c502-fr>. [41]
- OCDE (2020), *Governance for Youth, Trust and Intergenerational Justice: Fit for All Generations?*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c3e5cb8a-en>. [2]
- OCDE (2020), *Governance for Youth, Trust, and Intergenerational Justice: Fit for all generations? - Highlights*, Éditions OCDE, <https://web-archiv.oecd.org/2020-10-21/567528-fit-for-generations-global-youth-report-highlights.pdf>. [24]
- OCDE (2020), *La gouvernance au service des jeunes, de la confiance et de la justice intergénérationnelle : Des politiques adaptées à toutes les générations ?*, Éditions OCDE, https://www.oecd.org/fr/publications/la-gouvernance-au-service-des-jeunes-de-la-confiance-et-de-la-justice-intergenerationnelle_57092ccc-fr.html. [3]
- OCDE (2019), *L'égalité des sexes au Canada: Intégration, gouvernance et budgétisation*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264311770-fr>. [10]
- OCDE (n.d.), *Gender-based analysis Plus*, OCDE, Paris, https://infrastructure-toolkit.oecd.org/wp-content/uploads/Canada_GBA.pdf (accessed on 25 July 2023). [12]
- Öffentlicher Dienst (n.d.), *Impact Orientation Reports*, <https://oeffentlicherdienst.gv.at/wirkungsorientierte-verwaltung/rechtsgrundlagen-berichte-und-materialien/berichte-zur-wirkungsorientierung/> (accessed on 12 February 2024). [58]
- Öffentlicher Dienst (n.d.), *Wirkungsorientierte Folgenabschätzung*, <https://oeffentlicherdienst.gv.at/wirkungsorientierte-verwaltung/wirkungsorientierte-folgenabschaetzung/> (accessed on 12 February 2024). [59]
- Secretaria de Gobernacion (2021), *Programa Nacional de Juventud 2021-2024 Programa Especial Derivado del Plan Nacional de Desarrollo 2019-2024*, https://www.dof.gob.mx/nota_detalle.php?codigo=5639897&fecha=31/12/2021#gsc.tab=0 (accessed on 15 December 2023). [34]
- Secrétariat Général du gouvernement (2016), *L'évaluation de l'impact sur la jeunesse des projets de lois et des textes réglementaires*, <https://www.banquedesterritoires.fr/sites/default/files/ra/%20Le%20memento%20sur%20la%20clause%20d%27impact%20jeunesse.%20.pdf> (accessed on 19 June 2023). [60]
- Statistique Canada (2023), *Représentation des femmes au sein des conseils d'administration et dans les postes de dirigeants, 2020*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230529/dq230529b-fra.htm> (accessed on 3 August 2023). [14]
- Valtion Nuorisoneuvosto (2023), *Valtakunnallisen Nuorisotyön Ja -Politiikan Ohjelman 2020-2023 Arviointi*, <https://tietoanuorista.fi/wp-content/uploads/2023/04/VANUPO-arviointi-2020-2023.pdf> (accessed on 8 August 2023). [36]

Ville de Parme (2024), *Deliberazione della Giunta Comunale NGC-16-2024 del 17/01/2024.*, [51]
<https://atti.comune.parma.it/AttiVisualizzatore/download/delibera/1550104?fld=1550117&sbu stato=true> (accessed on 5 March 2024).

Notes

¹ MIDEPLAN est l'acronyme pour le ministère de la Planification nationale et de la Politique économique du Costa Rica.

² LGBTTTIQ+ désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, transsexuelles, travesties, intersexuées, queer, ainsi que d'autres identités.

³ LGBTIQ désigne les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexuées, queer.

⁴ La loi sur le bien-être des générations futures définit le développement durable comme suit : « Le processus d'amélioration du bien-être économique, social, environnemental et culturel du pays de Galles en prenant des mesures, conformément au principe du développement durable, visant à réaliser les objectifs de bien-être ». Selon la loi, les organismes publics qui agissent « conformément au principe du développement durable » doivent agir de telle sorte que les besoins de la génération actuelle sont satisfaits sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

Boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes

Les jeunes et les générations futures sont confrontés à un monde en mutation rapide, modelé par les transformations verte et numérique, les changements démographiques, les incertitudes économiques et les défis liés à la gouvernance démocratique. La Recommandation de l'OCDE sur l'amélioration des perspectives offertes aux jeunes préconise des stratégies mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics pour améliorer la vie des jeunes et leur donner les moyens de participer à la vie économique, publique et sociale.

Pour aider les responsables de l'action publique à mettre en œuvre la Recommandation de l'OCDE sur les jeunes, la boîte à outils de l'OCDE sur les politiques en faveur des jeunes propose des orientations pratiques pour élaborer et mettre en œuvre les politiques de la jeunesse. Elle rassemble de multiples bonnes pratiques de tous les pays de l'OCDE, dans des domaines d'action tels que l'éducation et les compétences, l'emploi et l'entrepreneuriat, la santé et l'inclusion sociale, la participation et la représentation dans la vie publique, ainsi que la gouvernance publique et la justice intergénérationnelle.

Afin de mettre en avant des approches inclusives, la boîte à outils de l'OCDE prend en considération les diverses caractéristiques des jeunes en fonction du contexte national, notamment la situation socioéconomique et la zone géographique, l'âge, le genre, l'origine raciale et l'appartenance ethnique, la qualité d'autochtone/d'immigré, l'existence (ou pas) d'un handicap, et toutes les autres identités auxquelles les jeunes s'associent, ainsi que leurs intersections.



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-37396-9
PDF ISBN 978-92-64-91773-6



9 789264 373969